

HISTOIRE
DES CONQUESTES
DE MOULEY ARCHY,
CONNU SOUS LE NOM DE Roy de Tafilet ; Et de Mouley Iſmaël, ou Seméin ſon frere, & ſon Succeſſeur à preſent Regnant.

Tous deux Rois de Fez, de Maroc, de Tafilet, de Sus, &c.

Contenant une deſcription de ces Royaumes, des Loix, des Couſtumes, & des Mœurs des Habitans.

Avec une Carte du Païs, à laquelle on a joint les plans des principales Villes & Forteresses du Royaume de Fez, deſſinées ſur les lieux.

Par le Sieur G. MOÜETTE, *qui y a demeuré Captif pendant onze années.*

A PARIS,
Chez EDME COUTEROT, ruë S. Jacques, au bon Paſteur.

M. DC. LXXXIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



A MONSIEUR LE MARQUIS DE TORCY.



MONSIEUR,

Quoy qu'il n'y ait point de misere égale à celle de l'esclavage, je n'oserois plus me plaindre de celuy dont la Barbarie m'a veu éprouver les rigueurs, puisqu'il me donne lieu de vous mar-

quer aujourd'huy mon zele, en vous presentant l'Histoire moderne des Royaumes de Fez & de Maroc, que j'ay composée pendant le temps que j'y ay esté retenu captif. Elle contient le regne de Mouley Archy dernier Roy de cette partie de l'Affrique, assez connu en France par ses conquestes, sous le nom de Roy de Tafilet. Et celuy de Mouley Ismael ou Semein son frere & son successeur, dont vous avez vû depuis peu l'Ambassadeur à la Cour; & mesme dans la maison de MONSEIGNEUR *vostre Pere, qui a conclud & signé par ordre du Roy le traité de Paix que Sa Majesté a bien voulu faire avec ce Prince Af-*

friquain. Si la maniere dont je l'ay écrite n'eſt ny elegante ny polie, & ſi elle manque des graces & des ornemens qu'une meilleure plume que la mienne auroit eſté capable de luy donner: Du moins, MONSIEUR, *vous y remarquerez des évenemens aſſez conſiderables; & j'oſe eſperer qu'à cauſe de ſa matiere, vous ne la jugerez pas tout à fait indigne de porter vôtre Nom à ſa teſte. Il n'y en avoit point qui puſt y eſtre mis à plus juſte titre, le Roy confiant uniquement aux ſoins de ceux de voſtre illuſtre Famille ce qui regarde les Païs Eſtrangers. Tous les Livres qui en parlent ne doivent paroiſtre au jour que*

ſous ſes auſpices ; & de tous ceux qui ont l'honneur d'en eſtre, j'ay crû que vous eſtiez celuy à qui je devois plûtoſt m'adreſſer pour luy dedier le mien: puiſque c'eſt ordinairement à vôtre âge, qu'on ſe ſent le plus enflâmé de cette ardeur de tout apprendre & de tout ſçavoir; & de cette loüable curioſité qui eſt la marque d'un Eſprit au deſſus du commun. Celle que vous faites paroiſtre pour les belles choſes, eſt, MONSIEUR, *un grand prejugé de ce que vous ſerez quelque jour; Et ne laiſſe aucun lieu de douter que vous ne ſoûteniez hautement la gloire de ce ſublime & vaſte Genie, qui eſt le partage de toute voſtre*

maison, & qui semble luy estre essentiel. Nostre judicieux Monarque, qui sçait si parfaitement l'art de connoistre les esprits, & qui ne se trompe jamais à les distinguer, a bien fait voir qu'il en estoit persuadé, quand il y a fait choix de ceux qu'il vouloit élever aux premiers emplois de son Estat; & quand il a mis dans une seule Famille un grand nombre de charges & de dignitez, dont la moindre répandroit de l'éclat sur les plus considerables du Royaume. C'est dans ces postes éminents que les grands hommes qui les occupent se font admirer tous les jours, & qu'ils donnent des marques d'une suffisance, & travaillent avec une

application qui ne contentent pas moins leur Maistre, qu'elles sont avantageuses au bien de son peuple. Ce seroit icy le lieu, MONSIEUR, *de m'étandre davantage sur les loüanges particulieres de Monseigneur Colbert vostre Oncle, & de Monseigneur du Croissy vostre Pere: mais pourrois-je l'entreprendre sans temerité, n'ayant pas plus d'eloquence que j'en ay? & ne seroit-ce pas ravaler leur gloire, que d'en parler avec des termes si peu dignes d'elle? Où trouverois-je des paroles pour exprimer la vigilance, l'exactitude, la prudence, & toutes les autres vertus, & les merveilleux talens du premier, ce Ministre si*

éclairé, dont les ſoins aſſidus font fleurir le Commerce & les Arts, & naiſtre l'abondance dans le Royaume ? Comment éleverois-je aſſez haut cette bonté d'ame & cette affabilité, qui donnent un ſi facile accés auprés de luy, & qui luy font écoûter les plaintes de tous ceux qui recourent à ſa protection ? Que dirois-je enfin pour loüer dignement l'eſtime qu'il fait des perſonnes doctes, ou que quelqu'autre talent extraordinaire rend recommandables, le ſoin qu'il prend de les aider de ſon credit & de ſa faveur ? Serois-je non plus capable de faire concevoir une parfaite idée de ce jugement ſolide, de cette force de genie, & de cette gran-

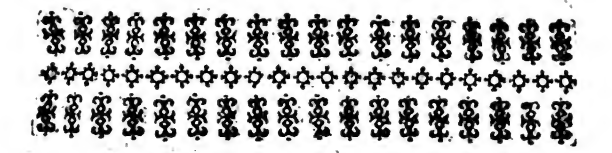
de intelligence dans les affaires que Monseigneur vostre **Pere** *a fait paroistre lors des Traitez de Paix d'Aix-Lachapelle & de Nimegue, qu'il a conclud en qualité de Plenipotentiaire de la France; aussi bien que dans les autres glorieuses Ambassades dont Sa Majesté l'a honoré: Et sur tout dans celle de Baviere où il a traité un mariage qui comble aujourd'huy le bon heur de l'Estat par la naissance d'un Prince qui en doit estre la gloire & l'appuy. Tout cela,* MONSIEVR, *est infiniment au dessus de mes forces, ce sont des choses qui ne doivent estre décrites que par des plumes celebres; & qui ne rendent pas*

moins fameux ces deux habiles & parfaits Miniſtres, parmy les Nations les plus éloignées que chez les François. I'en dois eſtre un aſſez bon témoin, à mon retour d'une captivité d'onze années. Ie n'ay rien appris ſur leur ſujet que je ne ſçeuſſe dés la Barbarie, & que je n'euſſe auſſi bien ouy publier à Miquenez qu'à Paris. Mais, MONSIEVR, je m'apperçois qu'en voulant m'excuſer de toucher à leurs loüanges, j'en ay déja plus dit ſans y penſer que je n'en avois le deſſein. Ie reviens à mon Ouvrage, & je finis en vous diſant que je n'en tireray pas peu de vanité, s'il a le bon-heur de ne vous pas déplaire, & de

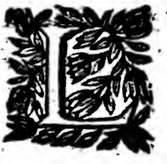
vous divertir quelques momens ; & que ie me tiendray trop payé de la peine que j'ay prise à le faire, pourveu qu'il me produise ce fruit, & qu'il m'obtienne la permission de me dire avec un profond respect,

MONSIEUR,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur,
G. Moüette.



PREFACE.



LES Roys dont j'écris les vies & les conqueſtes dans cette Hiſtoire, ont fait aſſez de bruit dans le monde pour eſperer qu'on ſera bien-aiſe d'eſtre informé de leur origine, & de leurs principales actions. C'eſt ce que j'entreprens de faire ſur les memoires qui m'ont eſté donnez par des perſonnes de probité & dignes de foy, reconnus pour tels, generalement dans leur païs, où j'ay eu occaſion de les entretenir ſouvent, pendant onze ans d'un ennuyeux ſejour que j'y ay fait, & par le moyen des langues Eſpagnolle & Arabeſque que j'ay eu le loiſir d'apprendre.

Le premier de ces Princes fut Mouley Archy, ce fameux Conquerant des deux Mauritanies, qui a esté si connu en France & dans toute l'Europe ; sous le nom de Roy de Tafilet. Il estoit fils de Mouley Cherif, & frere de Mouley Mahamet Roys de Tafilet, qui se disoient Cherifs, issus du sang de Mahomet, par le mariage de sa fille appellée Fatma, avec Mouley Haly son néveu, dont les descendans se répandirent dans les Royaumes qui avoient embrassé l'Alcoran. Mouley Meherez l'un d'eux, qui commandoit les Arabes, qui s'estoient habituez dans le Royaume de Tripoly, voloit tous les Marchands & les Pelerins des Royaumes de Tremesen, de Fez, de Maroc, de Tafilet & de Sus qui alloient à la Mecque ; ce qui obligea le Roy de Maroc de se mettre en campagne pour arrester ses courses. Aprés l'avoir vaincu

& desarmé, il l'amena avec les siens, pour habiter dans les Provinces de Tafilet, de Sara, & de Dras, qui sont au delà de l'Athlas.

Mouley Meherez devenu vassal, vêcut depuis comme une personne privée; il avoit grand nombre d'enfans, & la pauvreté dans laquelle il estoit reduit, ne luy permettant pas de les entretenir selon leur qualité, ils le quitterent, & se répandirent deçà & delà dans l'étenduë de ces Provinces; quelques-uns mesmes passerent avec les Arabes qui habitoient les plaines des Royaumes de Fez & de Maroc, desquels ils en furent fort bien receus, & vêcurent parmy eux en grande consideration; mais ils se multiplierent tellement, qu'aujourd'huy les Villes & les Provinces sont remplies des descendans de ces Cherifs, qui sont la pluspart miserables.

Environ l'année 1500. lorſque les affaires des Chreſtiens proſperoient en Afrique, & qu'Emanuel Roy de Portugal, par un zele Chreſtien, voulut pourſuivre les glorieuſes conqueſtes que le Roy Dom Juan ſon pere y avoit commencées, par la priſe des Places Maritimes de Ceoüta, de Tanger, d'Alcaſſar, d'Arzille, d'Azamor, de Mazagam, & d'Aguader-Aguer, appellé communément Sainte Croix par les Chrêtiens. Il y avoit dans la Numidie un Caciz naturel de Tigumeder, village de la Province de Dras, qui commança d'y acquerir une grande reputation. Cet homme qui eſtoit fort ſçavant dans les ſciences naturelles, & ſur tout grand Negromancien, ſe nommoit Mahamet Ben-hamet Cherif, & il ſe diſoit de la lignée de Mahomet, comme deſcendant de ce Mouley Meherez dont je viens

de parler, qui estoit le premier autheur de cette race dans le païs qu'il habitoit.

Ce Caciz qui avoit trois enfans, nommez Abdel-Quivir, Mahomet, & Hamet, resolut en l'année 1506. d'envoyer les deux plus jeunes en pelerinage à la Mecque, pour visiter le sepulchre de Mahomet, à cause que ceux d'entre les Maures qui font ce voyage, sont à leur retour considerez & respectez comme Saints: Ils joignirent par ce moyen à la qualité de Cherifs celle de Morabites, qui les rendit beaucoup plus aimez & honorez des Barbares; car ils n'alloient en aucun lieu que la populace ne fust au devant d'eux pour leur baiser la robbe, & lorsqu'ils marchoient par les ruës de quelque Ville, les Maures crioient toûjours *Alla arby Mouley Nan*, *Cidna arra soull-illa*, qui veut dire, Dieu est nostre Dieu & nostre

Maiſtre, & Mahomet eſt ſon Prophete, & ne mangeoient que de ce qu'on leur donnoit par aumône & pour l'amour de Dieu. Cete hypocriſie politique qui leur avoit acquis cette grande reputation, confirma le peuple dans la croyance qu'il avoit, que de ſi ſaints perſonnages ne pouvoient eſtre ſortis que du ſang de Mahomet leur Prophete. Lors qu'ils furent de retour à Tigumedet, leur pere Mahamet fit de grandes réjoüiſſances, de voir qu'ils commençoient ſi bien à faire réüſſir le deſſein qu'il avoit, de les voir élevez au deſſus de tous les autres Maures, comme ſon art le luy promettoit.

Pour executer les grandes choſes à quoy il les animoit, ils ſe ſervirent des moyens & entreprirent les guerres qui ſont rapportées par les Autheurs qui ont écrit leur Hiſtoire, que je ne rappor-

teray point icy. Je diray seulement qu'apres avoir remporté quelques avantages en guerre ouverte, contre Mouley Hamet Elotaz Mariny Roy de Fez, & leur bienfaicteur (des enfans duquel l'un d'eux avoit esté Precepteur) & qui leur avoit pour ainsi dire mis les armes à la main pour s'en servir contre luy. Et aprés avoir fait mourir par une signalée trahison le Roy de Maroc en 1519. qui les avoit receus à sa Cour, avec toutes sortes d'honneurs. Ils s'intitulerent Rois de Fez & de Sus, & allerent assieger la ville de Tafilet, qu'ils prirent aprés l'avoir battuë avec l'artillerie qu'ils avoient gagnée sur le Roy de Fez en la bataille de Bua-Cuba. Quivir l'aisné des deux eut ce Royaume pour son partage, & aprés luy ses Successeurs y ont toujours regné.

Cependant le Roy de Fez ex-

trememement fasché de voir ces Cherifs plus puissans que luy, arma une seconde fois contr'eux pour tascher de les détruire: Mais il n'y fut pas plus heureux que la premiere. Mahomet & Hamet eurent en suite de sanglantes guerres, dans lesquelles le Cherif Mahomet, qui estoit demeuré Roy de Maroc, receut de grands secours d'Elotaz Mariny Roy de Fez, avec qui il avoit fait la paix. Mais depuis les deux Cherifs s'étant accordez, le Roy de Maroc oubliant les obligations qu'il avoit au Roy de Fez, tourna ses armes contre luy, & le fit prisonnier dans une bataille avec un de ses fils, & les contraignit de luy donner pour leur rançon la ville de Miquenez.

Peu de temps aprés le Cherif de Maroc remit pour la troisiéme fois son armée en campagne contre Mariny Roy de Fez, & l'assie-

gea dans ſa Ville capitale, qui luy fut remiſe avec tout le Royaume, au mois de Fevrier de l'année 1550. Apres que le Cherif en eut pris poſſeſſion, & qu'il ſe fuſt logé au Palais, tous les Alcaydes & les Grands du Royaume luy preterent le ſerment de fidelité, & luy rendirent hommage. Enſuite il épouſa l'Ela-lû fille de Mariny, avec de grandes magnificences, le pere de laquelle il exila peu de temps aprés dans la Province de Dras. Le Prince ſon frere dans la ville de Tarudant: un de ſes oncles dans celle de Maroc, & ſes autres parens en d'autres lieux, où ils finirent leurs jours ſans plus ſe revoir. Depuis ce temps-là ce Cherif ayant eu d'autres guerres avec le Hamet ſon frere puiſné, qui eſtoit Roy de Sus. Il perdit ſes Royaumes, & ſe vit contraint avec ſes enfans de ſe retirer à Tafilet auprés de ſon aiſné, où il

finit sa vie. Le plus jeune des deux Cherifs demeurant ainsi Roy de Maroc, de Fez, & de Sus.

C'est de ces Cherifs que Mouley Archy, & les Rois de Tafilet ses predecesseurs tirent leur origine. Et quoy qu'il y ait plusieurs autres Cherifs dans la Barbarie, qui se disent aussi descendus de Mahomet, ceux de Tafilet, comme les plus nobles, sont les plus honorez, à cause que les Maures ont cette croyance qu'ils descendent directement de Fatma, fille de ce faux Prophete, & que les autres ne viennent que de ses neveux. C'est la raison pour laquelle lorsque le Roy de Fez écrit à d'autres Rois, il ne prend point d'autres qualitez que celle de Cherif, croyant qu'il n'y en peut avoir de plus relevée, & qu'elle surpasse les dignitez de Rois, d'Empereurs, & de Vainqueurs du monde, à cause du sang de Mahomet,

Mahomet, qu'ils tiennent eſtre le Favory de Dieu.

Celuy dont j'ay appris la plus grande partie de l'Hiſtoire de Mouley Archy, ſa genealogie, & ſes conqueſtes, eſtoit Talbe & Docteur de la Loy: Il s'appelloit Bougiman; il avoit eſté du temps de ce Prince Secretaire de l'Alcayde Cidan, qui eſtoit l'un de ſes plus favoris, & il s'eſtoit trouvé à la ſuite de ſon Maiſtre à toutes les conqueſtes & à toutes les guerres de Mouley Archy. Depuis que Cidan fut aſſaſſiné par les Grands du Royaume pour les raiſons que je diray ailleurs, & que les biens de Bougiman, qui eſtoient dans Fez la vieille, eurent eſté pillez, les Habitans de cette Ville le chaſſerent, & il ſe retira dans Fez la neuve, où il exerça le métier de Peintre, & de Sculpteur en plaſtre, qu'il avoit appris dans ſa jeuneſſe; Et parce que je travail-

lois aussi de ce mestier, j'eus tout le loisir d'apprendre de luy ce que j'en desirois sçavoir.

Comme il estoit naturellement curieux, il s'enquit aussi de moy de beaucoup de choses, dont il n'avoit pas la connoissance: ce qui lia entre nous une amitié si forte, qu'il faisoit pour moy tout ce que je desirois. Je ne m'estudiay dans les commancemens, & pendant que nous fusmes à Fez, que d'apprendre à fonds la vie & l'origine de Mouley Archy, & qu'à tenir un journal exact de tout ce qui se passoit de plus considerable du Regne de Mouley Semein.

Lorsque ce Prince transfera ses Captifs à Miquenez, où il établissoit sa Cour, Bougiman y vint aussi demeurer, à cause qu'il estoit employé aux ouvrages du Roy. Il acquit en peu de temps une si grande reputation dans cette Ville, que le principal Talbe de la

grande Mosquée, luy donna une de ses filles en mariage, pour l'odeur de la bonne vie qu'il menoit, à cause qu'il étoit plusque religieux observateur des preceptes de l'Alcoran, en jeusnant plus qu'il ne commandoit. C'estoit un homme simple, sans malice, & fort affable: Je ne luy ay jamais oüy proferer une parole rude à qui que ce fust. Et lors qu'il nous voyoit maltraiter, il faisoit son possible pour nous excuser envers ceux qui nous commandoient.

Je travaillay avec luy plus de trois ans, pendant lesquels je m'informay avec soin de beaucoup de choses, qui ne m'étoient point tombées en la pensée, pendant que nous estions à Fez. Il m'aprit la maniere du gouvernement & la politique des Rois de Fez & de Maroc; leur puissance, leurs revenus, & leurs exercices, dont j'avois déja remarqué quelque chose. Il

m'enſeigna les principaux points de leur Religion, & me ſollicita meſme pluſieurs fois de l'embraſſer: Et lorſqu'il mourut de la peſte en l'année 1680. il témoigna un ſenſible regret de n'avoir pû y réuſſir. Il me declara auſſi la maniere que les Bourgeois des Villes, les Arabes, & les Barbares de la campagne vivoient chacun chez eux: les exercices de leurs femmes, l'education de leurs enfans; les ceremonies de leurs mariages, & de leurs enterremens. Il me dreſſa luy-meſme une Carte de tous les Païs où il avoit eſté avec Mouley Archy; avec une deſcription, & les noms des Provinces, des Villes, des Fleuves & des Rivieres; des animaux, des fruits, & des marchandiſes qui ſe pouvoient tirer de chaque Païs. C'eſt de ces inſtructions familieres que j'ay tiré la matiere de cet Ouvrage, & pluſieurs Chrêtiens qui avoient accompagné

Mouley Archy dans la conduitte de ſon artillerie m'ont confirmé la verité de tout ce qu'il m'avoit dit.

Mais afin d'oſter au Lecteur tout ſujet d'en douter, & de luy faire voir que cette Hiſtoire a eſté écrite ſur les lieux, je luy diray que le jour de Noël de l'année 1680. le Sieur Barthelemy Gautier, frere du Conſul de Salé, arriva à Miquenez, pour ſolliciter auprés du Roy le reſtabliſſement de ſon frere, que l'Alcayde Amarhadou, Vice-Roy des Algarbes, avoit chaſſé du Païs, à cauſe qu'il n'avoit pas obey aſſez promptement aux ordres qu'il luy avoit envoyez, de ſe trouver à Alcaſſar, lorſque les deputez du Chevalier de Chaſteau Regnaud s'y rendirent, n'y eſtant arrivé que deux jours aprés qu'ils en furent partis.

Gautier accompagné d'un Marchand Bayonnois, & d'un autre Eſpagnol, vint pluſieurs fois ſe

promener dans nostre prison : & comme il sçavoit que j'avois composé cette Histoire, & que le Consul son frere m'avoit écrit plusieurs fois pour en avoir une copie, que je luy avois refusée, il me la fit demander par le Marchand Bayonnois, au nom de Monsieur Catalan Consul de la Nation Françoise à Cadis, qui s'interessoit pour ma liberté. Ce Marchand me dit que Gautier n'osoit me la demander luy-mesme, à cause qu'il n'avoit pas sur luy la lettre de Monsieur Catalan, qu'il avoit oubliée à Salé. Comme je croyois qu'on me parloit sincerement, que j'avois crainte de fascher Monsieur Catalan si je la refusois, & que j'en avois deux copies, je luy donnay la satisfaction qu'il desiroit, en luy en donnant une.

Peu de jours aprés le depart de Gautier, quelques Juifs partant de Miquenez pour aller trafiquer à

Tanger, j'écrivis une lettre par leur moyen à Monsieur Catalan, par laquelle je luy donnois avis, que je n'avois pas manqué d'executer les ordres que Gautier m'avoit donnez de sa part, touchant le manuscrit qu'il avoit souhaité de voir, que je luy avois remis. Et au mois de Fevrier en suivant ayant receu la liberté, le R. P. Mege l'un de nos Redempteurs partit de Miquenez pour aller à Salé rachepter quelques Captifs: Je le priay de s'informer de Gautier s'il avoit envoyé mon manuscript à Cadiz. Lorsque le R. P. fut de retour à Toutoüan où nous l'attendions; il me dit que Gautier en avoit fait une copie, qu'il luy avoit donnée à lire: & qu'il luy avoit répondu lorsqu'il luy en avoit parlé, que l'original que je luy avois donné à Miquenez, estoit à Cadiz. Au mesme instant j'écrivis encore à Monsieur Catalan par la voye de Ceoüta,

pour luy donner avis de ma liberté, & pour le remercier des bontez qu'il m'avoit témoignées, ajoûtant que j'avois donné à Gautier l'un de mes manuſcrits, qu'il m'avoit fait demander de ſa part, & que je le priois de me faire ſçavoir s'il l'avoit receu. Le 7. Avril ſuivant Monſieur Catalan me fit cette réponſe.

Monſieur. I'ay eſté bien aiſe d'avoir appris par voſtre lettre du 27. Mars dernier voſtre liberté, pour laquelle il eſt vray que j'avois prié le Sieur Meſſonnier de vouloir fournir deux cens écus; mais comme dans ce temps là le Sieur Meſſonnier n'executa l'ordre, parce qu'il faloit plus d'argent, la choſe reſta ainſi, juſqu'à une autre occaſion. Mais dans celle-cy que vous eſtes rachepté, je crois que vous eſtes content. Ie ſuis eſtonné comment le Sieur Gautier vous a demandé l'Hiſtoire que vous aviez écrite, & meſme que vous l'euſſiez délivrée ſans vous en avoir prié. Ledit Sieur Gau-

tier l'a fait ſans mon ordre, & pour ſes fins particulieres, & ſans doute pour la remettre en France, ou la copie que vous dites qu'il en a tiré. Ie ſçauray à qui il aura pû envoyer icy l'original, & ſi je le puis avoir, je vous le remettray à Marſeille. En attendant vous m'écrirez par toutes voyes, & ſoyez tres-perſuadé que je vous témoigneray en toutes rencontres, que je ſuis, Monſieur, voſtre tres-humble ſerviteur: P. CATALAN.

Apres que j'eus receu cette lettre, je la fis voir au R. P. Mege, & à tous les Chreſtiens racheptez, qui me dirent qu'aſſurément Gautier avoit envoyé mon Manuſcrit en France, pour parvenir à ſes fins, & qu'ils eſtoient preſt de m'en ſigner une atteſtation, afin de m'en ſervir contre luy, en cas qu'il l'eût fait imprimer. J'acceptay volontiers leurs offres, & ils me firent cette atteſtation en cette forme.

Nous Paul le Vaſſeur de la ville de Pontoiſe, Iean Prieur de Poitiers,

Iean Lecomte de Roüen, Mathurin de Romigny de Nantes, Claude Penamen d'Audierne en Bretagne, Claude Lanuzel de Brest, Nicolas Gaillard de Saint Malo, Iulien Chevalier de Paris, Mathurine Millaud de la Rochelle, & Bernard Bausset d'Aubaigne en Provence: Certifions à tous qu'il appartiendra, comme le Sieur Germain Moüette, natif du Bourg de Bonnelle, du Diocese de Chartres, est le seul de tous les Captifs en ce Royaume qui a travaillé à la composition de l'Histoire des derniers Rois de Fez & de Maroc, avec beaucoup de peine. Laquelle luy a méchamment esté surprise au mois de Decembre dernier, par le Sieur Gautier Marchand à Salé, sous couleur de la remettre ès mains de Monsieur Catalan Consul François à Cadiz, qu'il sçavoit procurer sa liberté, afin de le frustrer de ses peines, en la remettant en France pour en disposer à sa volonté. A raison de quoy ledit Sieur Moüette nous a requis le present acte,

que nous avons tous signez de nos mains, pour s'en servir contre ledit Gautier, & tous autres qui se voudront inzerer de le faire imprimer sans son aveu, sous quelque titre que ce puisse estre. Fait à Toutoüan au Champ de Martin le 25. Avril 1681. ainsi signé Paul le Vasseur, Iean Lecomte, Mathurin de Romigny, Iean Prieur, Mathurin Millaud, Claude Penamen, Nicolas Gaillard, Claude Lanuzel, P. Havard de Roüen, Iullien Chevallier, Bernard Bausset d'Aubaigne en Provence. Et plus bas. F. MEGE Redempteur de France, vidi & legi *à Salé.*

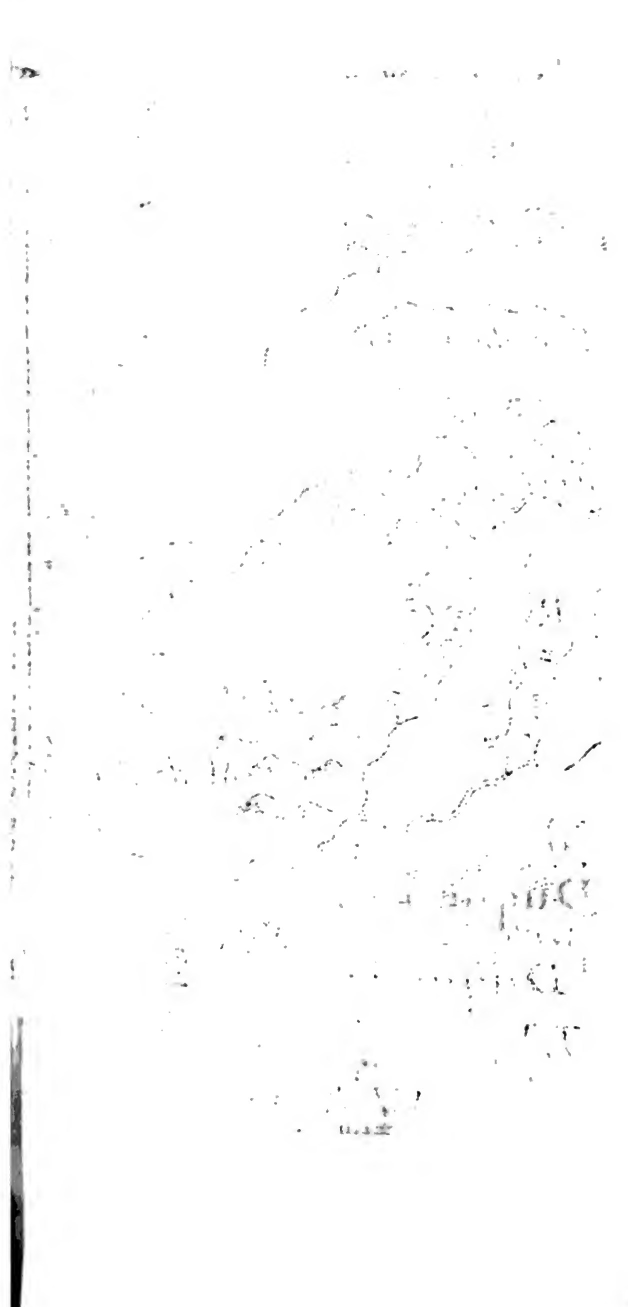
Je pourrois encore produire d'autres lettres qui confirment tout ce que je viens de dire; mais comme je crois que le Lecteur en sera tres-persuadé, je n'allegueray rien davantage pour ne me rendre pas ennuyeux, me reservant de le faire lorsque je luy donneray l'Histoire de ma Captivité, qui ne sera pas moins curieuse que celle-cy, à cau-

ſe de la diverſité des choſes & des évenemens dont elle ſera remplie ; l'un deſquels entr'autres arrivé à un Captif appellé Bernard Beauſſet, tient tellement du miracle, que depuis le ſiecle de Daniel il ne s'en eſt guere vû de plus memorable.

J'ay eſté aſſez ſurpris dans la lecture de la petite Relation du voyage des R R. PP. de la Mercy, de voir que le Sieur Deſmay qui l'a donnée au public, avance que je luy ay fourny mes memoires, afin de les publier un jour. Il eſt bien vray que je les avois communiquez aux R R. PP. de la Mercy, mais non pas afin qu'il y miſt rien de ſa part, puiſqu'ils eſtoient dans le meſme ordre que je les donne aujourd'huy.

Au reſte je me ſuis moins attaché à l'élegance & au ſtyle dans ma narration, qu'à la verité des choſes, & à la ſimplicité que j'employe, dont j'eſpere que le Lecteur me ſçaura quelque gré.

HISTOIRE

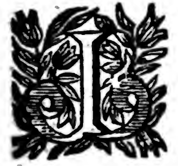




HISTOIRE DES CONQUESTES DE MOULEY ARCHY,

connu ſous le nom de Roy de Tafilet, & de Mouley Iſmaël ſon Frere & ſon Succeſſeur à preſent regnant : Tous deux Rois de Maroc, de Tafilet, de Sus, &c.

LIVRE PREMIER.



E ne conſulte peut-eſtre pas aſſez mes forces, quand j'entreprens d'écrire l'Hiſtoire des dernieres guerres & revolutions des Royaumes de Tafilet, de Fez & de Maroc ; & d'y joindre un recit aſſez ample de leur gouvernement,

des mœurs & de la Religion de leurs peuples. J'avouë que je suis entierement dépourveu d'éloquence, & qu'une captivité de prés de onze années chez des Barbares qui me prirent sur mer à l'âge de dix-neuf ans, a pû me faire oublier une partie de la langue Françoise. Toutefois considerant que ce n'est pas tant la politesse que la verité qu'on cherche dans les Relations & les Histoires des Païs étrangers, j'ay crû que la rudesse de mon stile ne me devoit pas empescher d'entreprendre un Ouvrage, dont la matiere est d'elle-mesme assez digne de la curiosité du Lecteur, & auquel je puis assurer que j'ay apporté toute la fidelité & l'exactitude qui m'a esté possible, ayant appris tout ce qui concerne les Guerres dont je traite, de personnes dignes de foy, qui y avoient esté presentes; & ayant pû connoistre par moy-mesme la plus

grande partie de ce que je dis touchant l'état du pays, & les coûtumes qui s'y obſervent.

Mouley Cherif Roy de Tafilet dont ils racontent la genealogie jusqu'au faux Prophete Mahomet, de qui ils le font décendre par ſa fille Fatime, eut quatre-vingt-quatre enfans maſles, & cent vingt-quatre filles: les principaux deſquels & qui luy ont ſuccedé en partie ſont, Mouley Mahamet Roy de Tafilet; Mouley Quivir; Mouley Aran, Mouley Meherez, Mouley Archen, Mouley Archy qui fut auſſi Roy de Tafilet, de Fez, de Maroc & de Sus, Mouley Bouferez; Mouley Iſmaël ou Semeïn Roy de Tafilet, Fez & Maroc à preſent regnant, & Mouley Hamet Serere leur cadet. Mouley Cherif ayant gouverné le Royaume de Tafilet pendant pluſieurs années, mourut regreté de tous ſes ſujets, qui reconnûrent *Origine des Rois de Fez.*

Mouley Mahamet son fils aisné pour leur Roy, & se réjoüirent de son avenement à la Couronne, le connoissans aussi plein de bonté, & aussi juste que son pere.

Revolte de Mouley Archy & ses prisons.

Ce Prince gouvernoit paisiblement son Estat, & vivoit sans aucune défiance, lorsque Mouley Archy son frere dont le cœur fier & ambitieux ne pouvoit se resoudre à obeïr, se revolta contre luy, se retirant de sa Cour, accompagné de trois des Alceydes, nommez Bargua Susy qui estoit noir, Begual & Tufer qui estoient Arabes avec quelques soldats qui les suivirent & prirent le chemin de la Province de Dras, pour y faire quelqu'entreprise; Mouley Mahamet voulant éteindre ce feu dés sa naissance, le suivit aussi-tost avec de la cavallerie, & l'ayant atteint, le prit, & les gens qui l'avoient accompagné. Il condamna ceux-cy à avoir les jarets coupez,

puis a eſtre traînez à la queuë des mulles, & ſe contenta d'enfermer ſon frere dans une priſon. Mouley Archy trouva le moyen de ſe ſauver peu de temps aprés, & d'aſſembler quelques troupes, avec leſquelles il commença à ſe faire craindre; mais Mouley Mahamet l'ayant défait & pris une ſeconde fois, il le fit reſerrer plus étroitement qu'auparavant, deffendant à ſes gardes de ne le luy laiſſer voir perſonne, ny de laiſſer entrer dans ſa priſon qu'un de ſes plus fidelles Noirs, pour luy porter à manger, & les autres choſes dont il auroit beſoin. Il fut long-temps dans cette priſon ſans en pouvoir ſortir; mais enfin il fit ſi bien à force de flatterie & de promeſſes, qu'il corrompit ce Noir qui le ſervoit, & ayant remarqué que la porte de la tour, qui répondoit ſur les jardins, n'eſtoit condamnée que d'un petit mur de brique, il fit pro-

mettre au Noir qu'il apporteroit la nuit suivante deux pics pour y faire une ouverture, & de luy tenir prests des armes & des chevaux. A quoy le Noir n'ayant pas manqué, ils travaillerent si bien tous deux, l'un par dedans, & l'autre par dehors, qu'en peu de temps ils eurent rompu la muraille. Ainsi Mouley Archy se vit encore une fois en liberté ; mais il recompensa fort mal le Noir, de l'important service qu'il venoit de luy rendre ; car cét esclave s'estant baissé par son commandement pour luy accommoder ses esperons, il luy déchargea sur le col deux coups de son cimeterre, qu'il avoit tiré, sous pretexte de voir s'il estoit bon, & le renversa mort à ses pieds, voulant fuir seul, de peur d'estre reconnu, & ne jugeant pas à propos de se fier à celuy qui avoit trahy son Prince, & qui peut-estre ne luy seroit pas plus fidelle,

Mouley Archy mis en liberté & tuë son liberateur.

quand il trouveroit quelqu'un qui entreprendroit de le corrompre.

Il gagna en diligence la ville de Zaoüias, qui donne ſon nom à toute la Province où elle eſt ſituée, & où commandoit le Morabite Benbucar, que les habitãs avoient éleu pour leur Prince à cauſe de ſa vertu. Ceux qu'on appelle Morabites en Afrique ſont à peu prés comme les Philoſophes des Payens, ou comme les Religieux parmy nous, horſmis qu'ils ne vivent pas en commun. Ils font profeſſion de ſcience & de ſainteté, & quelques-uns ſe retirent dans les deſerts, où ils vivent comme nos Hermites. Le peuple les a en extrême veneration, & va quelquefois les chercher juſqu'au fond de leur ſolitude pour leur mettre la couronne ſur la teſte comme il avoit fait à Benbucar. Mouley Archy cachant ce qu'il eſtoit, alla luy offrir ſon ſervice en qualité de ſim- *Retraite de Mouley Archy aux Zaoüias.*

ple soldat : Ce bon vieillard le reçût favorablement, & le jugeant homme de merite, il luy donna dans la suite divers emplois. Archy s'en acquita si bien qu'il acquit en peu de temps son amitié. Mais un jour qu'il passoit devant quelques Arabes de Tafilet qui avoient apporté des dattes à vendre, il en fut reconnu, & ils allerent le saluer comme le frere de leur Prince. Les fils du Benbucar ayant sçû qui il estoit, & le soupçonnant de n'estre pas venu dans les Estats de leur pere dans ce déguisement, sans avoir quelque dessein, resolurent de le faire mourir, & luy dresserent embuscade, dont il échapa, & se sauva à Quiviane. Celuy qui gouvernoit cette Ville, s'appelloit Haly Soliman, que les Barbares avoient choisi pour leur Prince, à cause de sa prudence & de sa valeur. Mouley Archy luy offrit son service, comme il avoit fait à Ben-

A Quiviane.

bucar : Haly l'accepta volontiers, luy donna d'abord une Charge *dans* ſon Palais, & dans peu l'aima de telle ſorte, & eut ſi bonne opinion de ſon merite & de ſa ſuffiſance, qu'il le fit Intendant de ſa Maiſon, & de ſes Finances, & Chef de la Juſtice, ſe déchargeant ſur luy preſque de tout le ſoin du gouvernement. Il s'acquit dans ces grands emplois la faveur & la bien-veillance du peuple par ſon equité & par ſa protection, qui les deffendoit de l'oppreſſion des riches & des Grands ; Il faiſoit du bien à tout le monde ; il aſſiſtoit les pauvres de ſes liberalitez : Il prenoit la deffence des orphelins & des veuves ; ſi bien que tous le regardoient comme un Ange envoyé du Ciel pour les ſoulager, & publioient ſans ceſſe ſes loüanges. Il n'en paroiſſoit point plus ſuperbe, & donnoit la gloire de tout ce qu'il faiſoit, à ſon Maiſtre, qui par ce

moyen le cheriſſoit de plus en plus, & ſe confioit davantage en luy ; mais il ne connoiſſoit pas Mouley Archy, qui ſans eſtre touché des obligations qu'il luy avoit, couvoit le deſſein de s'emparer de ſon Eſtat, perſuadé qu'eſtant aimé du peuple, comme il l'eſtoit, il ne luy ſeroit pas difficile de s'en rendre maiſtre. Il voulut commencer par s'aſſurer de quelque forteresſe, & il ſurprit le Chaſteau de Dar-Michal, ſous pretexte de viſiter le Gouverneur, qu'il fit mourir dans les tourmens, pour luy faire confeſſer où il avoit caché ſes treſors. Il oſta à un Juif, qui demeuroit dans le meſme Chaſteau, la valeur de plus de deux cent mil mecals, qui font preſque un million de noſtre monnoye, qu'il avoit amaſſé dans le commerce general de tout le Païs, qu'il avoit exercé luy ſeul ; en ſuite ayant fait aſſembler le peuple des environs,

Surpriſe du Dar-Michal dont M. Archy fait mourir le Gouverneur.

& luy ayant distribué quelque argent, il luy parla de cette sorte.

Harangue de Mouley Archy.

Mes chers amis, nostre grand Prophete Mahomet m'a envoyé vers vous pour ranger ce païs sous une plus douce domination, comme estant sorty de son sang par la maison de Tafilet, où j'ay pris naissance. Je suis fils de Mouley Cherif; & frere de Mouley Mahamet, aujourd'huy Roy de Tafilet; ainsi vous voyez que vous ne pouvez choisir pour vous commander un Prince plus illustre que moy pour la naissance. Quant au merite, il me sieroit mal d'en parler, & vous avez pû connoistre vous-même par experience ce que je vaux depuis que j'exerce les premiers emplois de cet Estat. J'ay toûjours tâché de ne point donner de mécontentement à personne, & vous devez croire que si je vous ay fait quelques biens, n'estant encore que le Ministre d'un autre, je vous

en feray d'incomparablement plus grands quand je ſeray moy-même le Maiſtre, & quand le deſir que j'ay de vous rendre heureux, ſera joint avec le pouvoir que j'en auray. Ne balancez donc point, mes chers amis : à vous declarer en ma faveur. La conſideration & le reſpect de celuy qui vous commande juſqu'icy, n'a pas droit de vous retenir : Il s'eſt rendu indigne du pouvoir que vous luy avez donné ſur vous, par le peu d'amour qu'il fait voir pour ſon peuple, & le peu de ſoin qu'il prend des affaires de ſon Eſtat. Les Princes en montant ſur le Trône, doivent ſe ſouvenir qu'ils ne ſont ſi haut élevez que pour découvrir de plus loin les beſoins de leurs ſubjets, & y remedier promptement : ils ceſſent d'eſtre à eux-mêmes auſſi-toſt qu'ils commencent d'eſtre maîtres des autres ; & s'ils negligent les affaires pour ſe plonger dans

les delices & l'oiſiveté,ils meritent d'eſtre dépoſez. Je ne vous convie à m'élire pour voſtre Roy qu'à condition de ſubir cette loy. Si je ne réponds pas à ce que je veux faire eſperer de moy : obeïſſez-moy tant que j'en ſeray digne, & ceſſez de me reconnoiſtre dés que je ne le ſeray plus. Ne craignez point d'eſtre deſavoüez des habitans de Quiviane, & des autres lieux ; j'ay ſujet d'eſperer qu'ils approuveront voſtre choix, & ſuivront à l'envy voſtre exemple.

Cette harangue eût tout l'effet que Mouley Archy ſouhaitoit ; car Checq Loüéty, Chef des principales familles de ce peuple, accompagné de pluſieurs autres Checqs le ſalüa pour Roy au nom de tous ces Barbares, & luy preſta le ſerment de fidelité, & le ſupplia de luy donner les ordres neceſſaires pour leur défenſe, ce qu'il remit au lendemain ; cependant

M. Archy declaré Roy par les Arabes du Dar-Michal.

Haly Soliman qui n'avoit point préveu un tel coup, voyant qu'il ne pouvoit remedier à une telle surprise qu'en assaillant son ennemy, avant qu'il se rendist plus fort, ramassa six à sept mil Barbares qu'il fit marcher contre luy ; mais Mouley Archy, qui ne vivoit pas sans prévoyance, fut averty par ses espions que son ennemy se mettoit en campagne pour venir le détruire. Sur ce rapport il fit marcher ses troupes, & dépescha encore de nouveaux espions pour connoistre la marche d'Haly Soliman : Ayant appris qu'il estoit proche, pour ne luy pas donner toute la peine, il luy alla au devant, & campa dans une plaine, où il vouloit luy livrer la bataille. Mouley Archy n'avoit que mil cinq cens hommes de pied, armez de fléches & de fusils, & quelques six cens lanciers à cheval, bien payez, & fort resolus de faire merveille

au combat; au lieu que ceux d'Haly Soliman venoient ſans avoir rien receu & comme par force, & avec la reſolution de ſe ranger plûtoſt du coſté de l'ennemy que de le combattre, ce que firent la plûpart avant d'en venir aux mains. Leurs camps eſtoient à demie journée l'un de l'autre, afin de connoître chacun quelles eſtoient leurs forces. Mouley Archy envoyoit ſubtilement de nuit dans le camp ennemy des gens apoſtez, qui y ſemoient ſes loüanges, & les largeſſes qu'il avoit faites à ſes ſoldats; ce qui meût davantage les troupes d'Haly Soliman de le quitter, comme ils en avoient envie: Les eſpions l'ayant rapporté à Mouley Archy, il en fut extrémement réjoüy, & ſa joye fut encore plus grande lorſqu'il vit un grand nombre de deſerteurs qui ſe vinrent rendre auſſi-toſt à luy; ceux-cy receurent de Mouley Ar-

chy mesme paye que les siens, & leur promit sa protection, s'ils luy estoient fidelles. Haly Soliman fut étonné de cette fuite, & le fut encore davantage lorsqu'il sceut que ses troupes continuoient à défiler ainsi peu à peu; ce qui fit qu'au plûtost il luy livra le combat, qui fut accepté de son adversaire, lequel avoit conceu l'esperance d'une pleine victoire, & quoy qu'il eust moins de troupes que luy, il le receut vigoureusement, & ses gens firent si bien leur devoir, que ceux d'Haly Soliman tournerent du party qui leur sembla le plus fort, crierent, Vive Mouley Archy, & commencerent de donner sur celuy qu'ils venoient d'abandonner. Haly Soliman se voyant ainsi abandonné presque de tous les siens, chercha son salut dans la fuite, qui luy fut inutile: car ses propres soldats qui suivoient la fortune du vainqueur, le prirent

Bataille gagnée par M Archy contre Haly Soliman, qu'il fait mourir.

& le livrerent eux-mêmes à Mouley Archy, qui ayant esté au devant de luy, & l'ayant receu avec joye, le fit conduire dans sa tente. Là aprés plusieurs discours il luy representa l'inconstance des choses humaines & de la fortune, & que si quelques jours auparavant il luy avoit obeï comme à son Prince, il ne devoit point trouver étrange s'il se voyoit reduit à son tour sous la puissance de celuy qui luy avoit esté subjet; ajoûtant que puisque Dieu l'avoit élevé à son rang, il estoit bien raisonnable que ses tresors qui luy estoient inutiles, luy fussent découverts, pour pousser plus outre ses Conquestes; que c'estoit le seul moyen qui luy pouvoit conserver la vie, & que sans cela une fin honteuse luy estoit destinée. Ce Prince malheureux connut par ce langage ce qu'il avoit à faire, & promit pour sauver ses jours, qu'à leur retour

à Quiviane il l'en mettroit en possession. Les réjoüissances au Camp furent extraordinaires, les troupes se vantoient d'élever leur nouveau Roy sur les plus glorieux trônes d'Afrique, & durant plusieurs jours elles solemniserent cette victoire. Mouley Archy décampa de ce lieu, & fit marcher son armée droit au lieu où son prisonnier devoit luy indiquer ses tresors, qu'il fit déterrer aussi-tost & s'en rendit possesseur; mais comme il soupçonnoit qu'il en eust encore d'autres, il luy dit qu'il ne luy conserveroit point la vie qu'il ne luy eust indiqué le reste. Haly Soliman luy protesta qu'il n'en avoit point davantage, & Mouley Archy voyant qu'il ne pouvoit plus rien tirer de luy, crût que pour affermir son trône, il devoit le faire mourir, ce qu'il fit à l'instant. Aprés cet excés d'inhumanité, il monta sur l'or & l'argent qu'il

avoit fait déterrer, & le foulant aux pieds : Il est bien vray, dit-il, que ces métaux sont precieux, « & qu'ils attirent les affections de « tous les humains ; mais le Prince « qui les tenoit ainsi sous la terre, « ne meritoit pas de gouverner des » Provinces, ce miserable en fai- » soit son Dieu, & s'il eust payé ses » soldats, ma fortune eust esté au- « tant déplorable que la sienne est « tragique ; puis en prenant une « poignée d'argent qu'il sema au milieu des siens ; Venez mes chers amis ! leur dit-il, partager ce que vostre amour pour vostre Roy & vos peines ont merité, & il commanda aussi-tost à ses Chefs de départir à chacun ce qu'ils jugeroient à propos, reservant l'or seulement pour s'en servir au besoin.

Mouley Hamet vient cõtre M. Archy, qui le met en déroute.

Mouley Mahamet fut incontinent averty des victoires de son frere, qu'il estoit reconnu pour

Roy, & qu'il avoit fait mourir son bien-faicteur: ce qui luy fit apprehender qu'il ne vinst enflé de ses victoires, venger les fers où il l'avoit détenu; & voulant prévenir cet orage, il alla au devant de luy pour empescher ses progrés. Mouley Archy, qui avoit des espions de toutes parts, ayant appris que son frere venoit contre luy, se disposa à le recevoir; il fit assembler ses Chefs, leur representa les fers dont son frere l'avoit chargé; les persecutions qu'il luy avoit faites, & leur dît que le tout retourneroit à leur confusion, s'ils ne vengeoient l'injure qui avoit esté faite à celuy qu'ils avoient reconnu pour leur Prince; & qu'ils passeroient pour infames chez leurs voisins, si elle demeuroit impunie: Ils protesterent tous d'employer jusques à la derniere goutte de leur sang, & de mourir pour ses interests: Et luy pour leur montrer

l'eſtime qu'il faiſoit de leurs courages, leur fit quelques largeſſes en reconnoiſſance de l'affection qu'ils luy firent paroiſtre. Mouley Mahamet qui s'eſtoit mis en campagne avec cinq mil chevaux & neuf mil hommes d'infanterie, campa à quelques journées de ſon ennemy, qui luy vint à la rencontre avec huit mil hommes de pied & deux mil ſix cens chevaux, nombre à la verité bien moindre que celuy de l'autre ; mais qui pour eſtre des troupes d'élite & volontaires, promettoit de paſſer ſur tous les obſtacles qui ſe preſenteroient. Les voyant dans cette reſolution, il marcha au devant de Mouley Mahamet, & paſſant par les montagnes, il choiſit un lieu avantageux pour y camper, faiſant embuſquer deux mil fantaſſins pour envelopper ſon ennemy, qui ayant appris qu'il eſtoit proche, décampa pour l'aller join-

dre. Et parce que le païs luy eſtoit inconnu, ne l'en croyant pas tout-à-fait ſi proche, il fut la nuit ſurpris de l'embuſcade qu'avoit dreſſé ſon frere, qui l'attaqua en méme temps de front. Cette ſurpriſe épouvanta d'abord tous les ſiens; & leur fit prendre la fuite, & à leur Chef, pour ne pas tomber ſeul au pouvoir de celuy, dont il ſçavoit qu'il n'auroit pas bon quartier, abandonnant ainſi ſon camp, où il demeura ſur la place plus de trois mil morts, ſans compter ſix à ſept cens priſonniers. Il ſe retira promptement à Tafilet, afin d'y faire de nouvelles troupes, ayant laiſſé celles qui luy eſtoient reſtées pour empeſcher les paſſages pendant qu'il ſe remettroit ſur pied. Mouley Archy aprés avoir departy les dépoüilles aux ſiens, voulut paſſer plus outre; mais ayant appris que ſon frere s'eſtoit refugié à Tafilet, il alla s'aſſurer des Bar-

bares des montagnes voiſines, & voyant qu'ils l'avoient volontiers reconnu pour leur Roy, il campa auprés d'eux, attendant ſon ennemy qu'il ſçavoit le devoir venir rejoindre.

Seconde déroute de M. Mahamet, & sa mort, qui rend M. Archy poſſeſſeur du Royaume de Tafilet.

Mouley Mahamet ne manqua point, aprés avoir fait ces recruës, de venir derechef pour le combattre; il trouva Mouley Archy plus proche qu'il ne penſoit, & pour ſe venger de ſa défaite precedente, envoya luy offrir la bataille, qui fut acceptée par Mouley Archy, qui luy fit connoiſtre qu'il ne l'avoit attendu qu'à ce deſſein. Les deux armées s'eſtant renduës à la veuë l'une de l'autre, ceux de Tafilet en plus grand nombre que les autres, ſe vantoient de remporter la victoire; mais ils ſe virent bien-toſt décheus de leur eſperance; car les troupes de Mouley Archy déja accoûtumées à vaincre, les repouſſerent ſi courageuſe-

ment & avec tant de vigueur, qu'ils les mirent encore une fois en déroute, & firent derechef retirer Mouley Mahamet à Tafilet, avec une perte des siens plus considerable que la premiere. Mouley Archy les poursuivit jusques dans leur païs, où il pilla tous ceux qui ne le vouloient pas reconnoistre; puis mit le siege devant Tafilet, où son frere s'estoit renfermé aprés sa défaite, lequel de desespoir & de crainte de tomber vif entre les mains de son vainqueur, dont il connoissoit l'inhumanité, mourut aussi-tost. La Ville aprés sa mort, se rendit à Mouley Archy; tous les Cherifs du païs vinrent se soûmettre à luy, mettant leurs Châteaux sous son obeïssance. La ville de Tafilet n'a pas plus de quatorze ou quinze cens maisons, son Chasteau y est tout en ruine, & a peu d'apparence d'une maison Royale: il est basty de méchantes

tes pierres & de cailloux, qui sont liées de terre-rouge au lieu de chaux. Pour se rendre maistre du païs, il n'y a qu'à l'estre de la campagne, & chaque Cherif qui y a son Chasteau, releve toûjours de celuy qui la tient. Mouley Archy mit les enfans de son frere sous la tutelle de Mouley Aran son aîné, qu'il laissa à Tafilet pour y commander en qualité de Viceroy. Il fit enterrer son corps avec toutes les pompes funebres que la loy Mahometane ordonne que l'on fasse à ses Sectateurs, & principalement aux descendans de Mahomet; & aprés avoir pacifié ce Païs, il retourna à Quiviane, afin de passer l'année suivante au Riffe Province voisine, qui s'estend jusqu'à Toutoüan. S'estant mis en campagne au Printemps, l'Alcayde Mahamet Burhosarase, qui commandoit cette Province, n'ayant pas des troupes suffisan-

Conqueste du Riffe, & reduction de Theza.

tres pour soûtenir un combat, prit la fuitte au bruit de son approche, avec quelques-uns de ses fils, & fit transporter ses biens dans la forteresse du Pignon, où il se mit sous la protection du Roy d'Espagne. Il laissa seulement un de ses fils appellé Abdalazize, qui fut arresté prisonnier, chargé de fers, & conduit à Theza, petite Ville à une journée de Fez, où Mouley Archy s'achemina de ce pas, & y fut aussi-tost reconnu de l'Alcayde.

Comme l'Hyver approchoit, il y fit son sejour, & aussi de nouvelles recruës, pour aller au Printemps visiter les deux villes de Fez, qui estoient en guerres depuis sept ans l'une contre l'autre. L'Hyver estant passé, Mouley Archy prit seulement mil chevaux, & alla camper dans une plaine d'oliviers, joignant les murs de Fez la vieille, vulguaire-

ment appellée Fez-Bellé. Les Habitans à son arrivée, borderent leurs rempars, & il les envoya sommer de se rendre; mais ils ne luy firent autre réponse, sinon qu'ils pourroient se soumettre à son obeïssance, lorsqu'il auroit conquis l'autre Ville, qui, parce qu'elle les commandoit, les fatiguoit beaucoup. Aussi-tost il alla camper devant Fez la Neuve, vulgairement appellée Fez-Gedide; Mais Abdala de Ringuy qui en estoit possesseur (l'ayant usurpée sur le Ben-bucar) & qui y commandoit en personne, luy resista vigoureusement; & aprés plusieurs escarmouches de part & d'autre, Mouley Archy qui avoit fait venir toute son Armée, & qui la voyoit déperir tous les jours sans rien avancer, reconnoissant qu'il n'y pouvoit entrer par force, leva honteusement le Camp, pour reprendre la route de

Siege de Fez.

Theza, aprés onze mois entiers de ſiege, eſperant qu'un jour, par le moyen des Juifs de Theza, ils pourroient gagner ceux de leur Secte, qui demeuroient à Fez, & qu'ils luy donneroient entrée par leur quartier, qui eſt comme une autre petite Ville, ſeparée ſimplement d'un mur, de Fez-Gedide. Et pour plus facilement venir à bout de ſes deſſeins, il leur promit qu'il les ſoulageroit des grands tributs que les Rois de Barbarie leur avoient toûjours fait payer. La faim qui preſſoit l'une & l'autre Ville, à cauſe des Guerres qu'elles avoient entr'elles, fit reſoudre les Juifs de Fez à ce que Mouley Archy deſiroit d'eux. Ils luy marquerent le jour & l'heure qu'ils luy donneroient entrée. Mouley Archy partit avec l'élite de ſes troupes pour ſe rendre au jour qu'ils luy avoient donné, & s'eſtant embuſqué la nuit

dans les jardins tout proches, les Juifs reconnurent le signal dont *ils estoient* convenus ensemble, se rendirent les maistres de leur porte, aprés son ouverture, & luy donnerent entrée. Archy ayant gagné ce quartier, s'empara incontinent de la premiere porte de la Ville, & de son premier mur, y fit entrer toutes ses troupes, & avec son infanterie enfonça à coups de haches les secondes portes, & y entra victorieux. De Ringuy qui ne pensoit rien moins qu'à cela, ayant apris que Mouley Archy s'estoit emparé des portes, & que ses troupes bordoient le premier mur, prit la fuitte par la porte appellée Bebe-sebaa. Le Vainqueur qui en fut averty, envoya aussi-tost cent chevaux aprés luy, qui l'atteignirent sans peine, & le luy amenerent. Dés qu'il le vid, il luy demanda où estoit son argent; mais comme il faisoit le

Surprise de Fez Gedide, & reduction de Fez-Seld.

ſourd, il luy fit par des tourmens confeſſer où il le tenoit caché; puis il le fit mourir ſur de longues pointes de fer qu'il fit faire exprés, ſur leſquelles il languît pluſieurs jours. Cide Serere, Alcayde de Fez-Bellé, le vint auſſi-toſt reconnoiſtre, & l'avoit même fait proclamer Roy devant que de ſortir de la Ville. Mouley Archy le receut humainement, & luy promit, avec ſon amitié, une grande recompenſe, demeurant Roy de l'un des plus riches & opulens Royaume de l'Afrique, duquel il prit poſſeſſion au mois de May de
1665. l'année 1665.

Tous les Checqs, qui ſont les principaux des Arabes voiſins, vinrent le trouver avec de riches preſens, & l'Alcayde de Fez-Bellé vint une ſeconde fois vers luy, pour remettre entre ſes mains ſon Gouvernement. Le Roy y conſentit : mais il luy fit une propoſition

à laquelle l'Alcayde ne s'attendoit pas, *parce* que le Roy vit bien *qu'il* ne ſe vouloit deffaire de ce Gouvernement, que pour joüir plus paiſiblement des grands biens qu'il pouvoit avoir amaſſez en gouvernant une ſi grande Ville : Il luy demanda une ſomme conſiderable pour faire un payement à ſes ſoldats : L'Alcayde fit réponſe au Roy, qu'il avoit preſque tout employé aux frais de la guerre, & qu'il ſupplioit Sa Majeſté de luy laiſſer le peu qui luy en reſtoit, pour l'entretien de ſa famille, qui eſtoit grande. Mais ſa demande ne fut point écoûtée : Le Roy qui ſçavoit bien qu'il étoit riche, luy dît que pour conſerver ſa vie, il faloit qu'il luy trouvaſt la ſomme qu'il luy demandoit, & voyant qu'il ne ſe preparoit pas à le faire, il commanda qu'il fuſt tourmenté : Mais Cide Serere ſouffrit conſtamment ſes cruau-

Mort du Gouverneur de Fez-Bellé.

tez ſans rien declarer ; au contraire le Roy n'en reçût que des injures, & il l'appella Ebde, ou Noir, fils d'une mere eſclave, luy diſant qu'il venoit non point pour dominer les peuples avec juſtice, comme il faiſoit eſperer à tous ; mais pour détruire la fleur des familles de la Barbarie par ſa tyrannie ; qu'il eſtoit vray qu'il avoit de l'argent enterré, qui ne ſeroit » pas pour luy : Je ſçay bien, luy » dit-il, que ta cruauté me fera » perdre la vie ; mais mon argent » quelque jour pourra ſervir à » quelqu'un pour t'en faire la » guerre, & pour détruire toute » ta maiſon. Il finît ce diſcours avec la vie, & ſon corps, & ceux de ſes enfans qu'on fit auſſi mourir incontinent aprés, furent jettez dans la campagne prochaine pour ſervir de paſture aux beſtes feroces. Le Roy dans ce temps-là ſe maria avec la plus belle des filles

Premieres nopces de Mouley Archy.

de Checq Loüety, chef d'une grande famille, ou Cafille d'A-*rabes*, duquel nous avons parlé cy-devant. Il l'establit le dominateur de ses passions, luy ordonnant, lors qu'il seroit en colere & prest à faire des meurtres, de ne le point abandonner, & de moderer sa fureur, autant qu'il luy seroit possible, en intercedant pour ceux qu'il voudroit mettre à mort. Il le fit loger dans un des plus beaux Palais de Fez-Bellé; luy donna quantité d'Esclaves noirs, & distribua à ceux de ses fils, qui en estoient capables, plusieurs Gouvernemens. Il fit un jour venir devant luy Abdalazize Arase, qu'il tenoit chargé de fers, afin qu'il écrivist à son pere, qu'il eust à sortir du lieu où il s'estoit retiré; & que s'il venoit à sa Cour, il y demeureroit en qualité de l'un de ses meilleurs amis: ce qu'Abdalazize executa en termes

si pressans, que le Roy même en fut touché, admira la gentillesse de son esprit, luy osta ses fers, & l'honora de la dignité d'Alcayde de deux cens chevaux de ses Gardes. Le Vieillard qui, comme nous l'avons dit, s'estoit refugié avec le reste de sa famille au Pignon, recevant les Lettres de son fils qu'il croyoit mort, pleura de joye, les mit sur sa teste, les baisa plusieurs fois, & y connoissant le bon traitement qu'il recevoit du Roy, luy envoya la plus belle de ses filles, accompagnée d'une grande suite d'esclaves, la luy offrant pour Espouse, & fit charger sur des chameaux plusieurs riches presens, qu'il suivit peu de temps aprés. Le Roy ayant eu avis de l'arrivée de la fille de Mahamet Burhos Arafe, commanda à Abdalazize d'aller au devant de sa sœur avec sa cavalerie, afin qu'elle fust traitée & reçeuë en Reine

par tout où elle passeroit ; & luy-même *la* fut recevoir à une journée de Fez, où il demeura jusqu'à la venuë de son beau-pere, qu'il reçût avec autant de joye & de témoignage d'affection, que le meritoit sa venerable vieillesse. Il luy rendit le pouvoir qu'il avoit auparavant sur le Riffe sa Patrie, & le pria de laisser ses fils prés de luy, dautant qu'il leur vouloit donner les plus hauts emplois de son Royaume. Le Vieillard plein de joye se jetta aux pieds du Roy, & en les embrassant luy dît, que toute la gloire de sa famille consistoit à vivre à sa Cour, & que luy-même desiroit d'y passer le reste de ses jours. Ils arriverent à Fez, où le peuple les reçût avec de longs cris de joye. Les plus beaux logis de Fez-Bellé furent retenus pour loger l'Alcayde & ceux de sa suitte, & le Roy solemnisa ses nopces avec toute la pom- *Secondes nopces du Roy.*

pe & la magnificence que les Rois Mahometans ont accoûtumé de faire paroiſtre dans ces occaſions. Il y eut pendant ſept jours pluſieurs courſes de lances, & de combats de lions, & le peuple ceſſa toutes ſortes de travaux, pour témoigner la part qu'il prenoit à la felicité de ſon Roy, qui fit pluſieurs largeſſes pendant ce temps, & commanda qu'on ouvriſt les priſons de toutes les Villes de ſon Royaume; ce qui ne contribua pas peu à le mettre dans l'eſtime de ſon peuple. Il luy arriva auſſi-toſt des Deputez de Miquenez, qui eſt une petite Ville à douze leuës de Fez, pour la mettre ſous ſon obeïſſance. Il la reçût, à la charge qu'elle feroit l'apanage de ſon Frere à preſent regnant, qu'il venoit de marier avec la Princeſſe de Toüet; ce qu'ils n'oſerent pas refuſer. En ſuite il ſongea à faire des prepartifs pour ſe

Reduction de Miquenez.

mettre en campagne.

Avant que de ſortir de Fez il 1666.
manda Mouley Aran, qu'il avoit laiſſé à Tafilet, pour y gouverner en ſon abſence; avec ordre d'amener les fils de Mouley Mahamet, & de Mouley Meherez ſes freres, & de remettre le Gouvernement du Royaume entre les mains de Mouley Quivier leur aiſné. Ceux de Mouley Mahamet s'excuſerent du voyage, diſans, qu'ils ne pouvoient voir celuy qui leur avoit oſté leur pere, avec leurs Eſtats; & la crainte qu'ils eurent qu'il ne s'en reſſentît, les fit retirer dans quelques montagnes. Il n'y eut que ceux de Mouley Meherez qui l'accompagnerent, qui furent receus du Roy avec toute l'amitié poſſible, & il voulut que Mouley Hamet Meherez, l'aiſné de ſes neveux l'accompagnaſt, pour recevoir de luy le gouvernement des Provinces,

qu'il s'attendoit de conquerir. Il fit appeller devant que de partir les plus riches Marchands de Fez-Bellé, afin qu'ils eussent à faire bâtir chacun une maison dans Fez-Gedide, qui estoit toute démentelée des guerres dernieres, pour y loger ses Noirs à son retour, ce qu'ils promirent d'executer. Mais ils s'y employerent si froidement, qu'ils furent la plufpart recompensez, comme nous le dirons dans son lieu. Le Roy ayant composé son Armée de huit mil chevaux & de trente-deux mil fantassins, se mit en campagne pour aller contre Abdelcader Gayland, lequel regnoit dans les Algarbes, qui est le terroüer situé depuis Toutoüan jusqu'au fleuve de Sebou, ou Mamora. Il prit la route d'Alcassar; mais Gayland, qui ne demandoit pas mieux que de signaler son courage en pareille occasion, luy vint à la rencontre avec

Conquête des Algarbes, & fuite de Gayland aprés la bataille.

une Armée de vingt-six mil hommes. Et dautant que ses soldats estoient bien instruits dans le métier de la guerre, pour estre accoûtumez à combattre les Chrêtiens, contre lesquels il faisoit souvent sur les costes des escarmouches, il esperoit un bon succés de la bataille qu'il se disposa de luy donner. Ils arriverent en peu de temps à la veuë du camp l'un de l'autre. Gayland distribua ses troupes par bataillons, selon la maniere qu'il avoit veu pratiquer aux Chrêtiens, & soûtint le chocq avec une vigueur incroyable, exhortant ses soldats à la deffence de leur patrie, contre l'usurpateur de l'Affrique, & les encourageant par sa parole, il chercha l'occasion de se rencontrer seul à seul avec le Roy pour le combattre: Mais ne le pouvant appercevoir, il vit que les siens commençoient à ployer. Le combat dura cinq heu-

res entieres, & la victoire fut du costé de Mouley Archy, qui poursuivit le vaincu jusques dans les portes d'Arzille, où il se renferma. Il en sortit quelque temps aprés pour se retirer à Alger, où il avoit auparavant fait conduire ses biens & sa famille. Les villes d'Alcassar & Toutoüan se mirent aussi-tôt sous l'obeïssance du Roy; & Sallé qui estoit une Ville libre aima mieux implorer sa clemence & se soumettre à luy, que d'attendre qu'il l'allast visiter. Il demeura quelque temps dans ces Provinces pour y faire quelque levée d'argent, & payer ses troupes; & il envoya secrettement des presens aux principaux Checqs Barbares de Zaoüias, afin de gagner par ce moyen leur bien-veillance, & qu'ils prissent son party, lors qu'il iroit avec ses troupes contre le Benbucar leur Prince, qu'il s'attendoit de subjuguer bien-tost. Il

Reductiō des villes de Sallé Alcassa, Arzille & Toutoüan

réuſſit en ce qu'il s'eſtoit propoſé, & les Checqs reſolurent entr'eux de ſe ranger de ſon party, en trahiſſant leur Prince, qui les avoit toûjours gouvernez juſtement.

Cependant le Ben-bucar ayant apris que Mouley Archy avoit intention de venir contre luy, aprés l'expedition où il alloit s'occuper, ne ſçachant rien du mauvais deſſein des Checqs, qui le vouloient abandonner: Il les fit tous aſſembler dans la ville de Zaoüias; leur remontra la paiſible domination qu'il avoit exercée ſur eux depuis qu'il les commandoit; & comme ils eſtoient obligez, par la foy qu'ils luy avoient jurée, d'employer leurs biens & leurs vies pour leur commune deffence, & pour détruire les Tyrans. Que Mouley Archy dans le commencement de ſes conqueſtes avoit fait connoiſtre combien ſa domi-

Remonstrance du Benbucar aux ſiens.

nation ſeroit cruelle, lors qu'il ſeroit paiſible poſſeſſeur des terres qu'il pretendoit conquerir. Il les conjura de luy eſtre fidelles, comme ils l'avoient toûjours eſté depuis quarante ans, leur promettant de leur en témoigner ſa reconnoiſſance. Ces Barbares qui honoroient ce Vieillard qui les avoit toûjours gouvernez avec douceur, & le reveroient comme un autre Mahomet, diſans, que ſi ce Prophete ne l'eût point devancé, Dieu ne pouvoit choiſir un plus ſaint perſonnage pour leur faire entendre ſes volontez, ſe jetterent la face en terre devant luy, comme c'eſt leur couſtume, & luy promirent avec ſermens de ne le point abandonner. Quelques-uns le diſoient avec ſincerité; mais ceux que Mouley Archy avoit gagnez, ne le promettoient qu'à deſſein de le mieux tromper. Le Ben-bucar ſe voyant aſſuré par leurs ſermens,

envoya ſes fils par les montagnes pour faire prendre les armes à tous ceux qui les pourroient porter, avec ordre de ſe rendre auprés de leurs Checqs, & il leur commanda de demeurer dans les montagnes, & de garder avec eux une partie des troupes qu'ils auroient levées pour luy ſervir de recruës, au cas qu'il n'euſt pas l'avantage de la bataille, dont les évenemens eſtoient douteux. Ses fils ayans aſſemblé une grande armée de Barbares, & la luy ayant envoyée, il en fit la reveuë, & la jugea pluſque ſuffiſante pour combattre Mouley Archy. Il fit quelques largeſſes aux ſoldats, & leur commanda d'obſerver inviolablement tout ce que leurs Chefs leur ordonneroient. Ayant ainſi diſpoſé ſes affaires, il ſortit de la Ville, avec deſſein d'attendre l'arrivée du Roy: Cependant les traîtres attirerent plu-

ſieurs Barbares à ſuivre le party de Mouley Archy, leur repreſentant qu'il les recompenſeroit de leurs ſervices par toutes ſortes de bien-faits; qu'ils n'avoient rien à attendre du Vieillard, dont les richeſſes leur ſeroient diſtribuées auſſi-toſt que Mouley Archy s'en ſeroit rendu maiſtre; qu'ils ne devoient point perdre l'occaſion de devenir riches; Que ſi le Roy les ſubjuguoit par force, il ne leur oſteroit pas ſeulement leurs biens, mais détruiroit entierement leurs familles; que c'eſtoit un foudre, à qui rien ne pouvoit reſiſter, & qu'ils regardaſſent comme Gayland, le plus valeureux des Princes d'Affrique, venoit de prendre la fuitte, & abandonner ſes Eſtats; & qu'enfin s'ils prévenoient le malheur qui les menaçoit, ils ſeroient heureux & leur poſterité. Ils les gagnerent par ces paroles; ſur quoy ces traîtres envoyerent

un Exprês vers le Roy, pour luy donner avis comme tout réüssiroit en sa faveur, & pour le presser de faire diligence, de crainte que les Barbares ne vinssent à se repentir.

Conqueste des montagnes de Iebelzebibe & Benzeroël.

Lorsque Mouley Archy apprit ces nouvelles, il marchoit contre les Barbares des montagnes appellées Jebelzebibe & Benzeroël. Ceux de Jebelzebibe aprés plusieurs escarmouches dans des défilez se mirent sous son obeïssance, & en suite il alla contre le Cherif de Benzeroël, vieillard venerable, qui avoit esté élevé au gouvernement par les Barbares de ces montagnes, pour sa grande douceur & ses bonnes mœurs, & qui en estoit respecté comme le Benbucar. Mouley Benzeroël (c'est le nom de ce Chef Barbare) embusqua ses soldats sur les avenuës de ces montagnes, pour en deffendre l'entrée

à Mouley Archy, qui d'abord à ſon arrivée rangea ſes troupes pour luy donner le combat. Il fut trois fois vigoureuſemẽt repouſſé, avec une perte conſiderable des ſiens, & ſe faſchant de voir ſes troupes
» plier : Je ſuis bien marry, leur
» dît-il, d'eſtre reputé Roy des
» Juifs ; car quoy que vous paroiſ-
» ſiez Muſulmans par les veſte-
» mens, vos courages abatus font
» connoiſtre que vous reſſemblez
» aux Hebreux d'aujourd'huy ;
» avez-vous moins de vertu que
» ces Barbares ? & vos peres n'ont-
» ils pas ſubjugué toute l'Affrique
» & l'Eſpagne ? Quoy ? vous eſtes
» ſi lâches maintenant, que de dé-
» generer de la vaillance de ces an-
» ciens Arabes nos Anceſtres ? Hé
» bien : ajoûta-t'il, ſi vous ne vou-
» lez me ſuivre, je ſuis content
» d'aller plûtoſt vivre parmy ces
» peuples, que d'eſtre le Chef de
» tant de cœurs lâches & effemi-

nez. Finiſſant ces paroles, il donna le premier, teſte baiſſée, contre ſes ennemis, qui redoublerent ſur luy une graiſle de cailloux & de fléches capable d'épouvanter tout autre que luy; mais pouſſant toûjours ſa pointe, il fût ſi vaillamment ſecondé des ſiens, qu'il contraignit cette fois ces Barbares de chercher leur ſalut dans la fuite, & demeura par ce moyen maiſtre de leur Camp. Il détacha quelques troupes de cavallerie, qu'il envoya par un détour de montagne, leur couper chemin, leſquels en tuerent plus de quatre mil. Mouley-Benzeroël voyant ſes troupes défaites, vint trouver le Roy, qui le reçût comme s'ils n'avoient point eus de guerre enſemble, en l'appellant ſon oncle, & luy dît qu'à ſa conſideration il alloit faire ceſſer le carnage des ſiens. Aprés le pillage de tout ce qu'il y avoit de meilleur dans ces

montagnes, Mouley Archy demanda au Vieillard une partie de ſes treſors, & ſans uſer des cruautez qu'il avoit faits aux autres, il reçût ce qu'il luy en preſenta, & l'envoya en qualité d'amy paſſer le reſte de ſes jours à Fez-Bellé; où eſtant arrivé il ſe veſtit tout de noir, & porta au lieu de turban ou de bonnet rouge, comme c'eſt la couſtume du Païs, un chapeau comme les Chreſtiens, diſant qu'il faiſoit cela pour donner à connoiſtre combien peu il eſtimoit d'aller vêtu comme celuy qui venoit de luy oſter tous ſes biens, & qu'il croyoit plûtoſt un monſtre ſorty des Enfers, que l'un des deſcendans de ſon Prophete, dont il profanoit la Loy par ſa tyrannie. Les Barbares furent contraints de payer au Roy de grandes contributions, & il marcha en ſuite contre le Benbucar, qui faiſoit le principal motif de ſon

Conquestes des Zaoüias, & la mort du Ben-bucar.

ſon voyage. Il le joignit au milieu de la campagne, qui l'attendoit de pied ferme avec ſes troupes; mais lors qu'il falut combatre, les traitres le firent priſonnier d'un homme qui ne luy laiſſa la vie, que parce qu'il eſtoit reputé pour un Saint. Il fut envoyé à Fez, & delà à quelques jours il reçût ordre de ſe retirer à Tremeſen; mais il fut, comme l'on croit, aſſaſſiné des Noirs du Roy, qui l'accompagnoient par ſon ordre. Ses enfans, qui eſtoient pour lors aux Montagnes, apprenans le deſaſtre de leur pere, s'enfuïrent à la Mecque pour ſe ſouſtraire à l'inhumanité du Vainqueur.

Le Roy demeura tout l'Hyver aux Zaoüias, & y fit de nouvelles recruës pour aller au Printemps contre Cromlehache, uſurpateur du Royaume de Maroc par la mort injuſte qu'il avoit donnée à Mouley-Labeſſe, ſon Roy legiti- *1667.*

Mort de Cromle-

lache, Roy de Maroc.

me, dont il estoit Bacha ou General d'armée. Mais avant que de partir pour cette expedition, il apprit la mort de ce Tyran, qui arriva de cette sorte. Aprés le massacre qu'il avoit fait de Mouley-Labesse, il s'estoit rendu maistre de Maroc, & avoit fait enfermer dans une tour les femmes & les enfans du deffunt Roy; ensuitte dequoy il s'estoit emparé du Palais, & entre toutes les Dames qu'il y rencontra, une sœur du Roy luy plût si fort, qu'il en devint aussi-tôt amoureux. Il luy fit d'abord des protestations si pressantes, que toute autre qu'elle en eût esté vaincuë; mais cette Princesse, qui ne pouvoit aimer celuy qui avoit massacré le Roy son frere, fit dessein de se vanger de luy, & aprés l'avoir tenu en haleine pendant sept années, elle feignit de consentir à ce qu'il desiroit; & connoissant qu'il aimoit

le vin (ce qui eſt deffendu par *leur loy*) elle le conjura un jour de *la* venir trouver à ſon appartement, afin de recevoir les fruits que meritoit une ſi longue perſeverance. Cependant elle fit preparer un flacon de vin du crû du pays, & du plus excellent, où elle avoit fait mettre quelques drogues propres à enyvrer, & le pria d'en boire pour l'amour d'elle, luy alleguant que cette liqueur ne contribueroit pas peu au plaiſir de l'amour. Il n'eût pas ſi-tôt beu, qu'il tomba tout aſſoupy. La Princeſſe au même temps tira un poignard, qu'elle avoit preparé, dont elle luy coupa la gorge, & commanda aux Eunuques de traîner ſon corps hors du Palais. Elle fit enſuite advertir le fils de Cromlehache, que ce qu'elle en avoit fait, n'eſtoit qu'à deſſein de ſe marier avec luy. Ce lâche fils, au lieu de tirer vangeance de la mort de

son pere, ne fut point fâché que son corps luy servit de marche-pied pour monter au trône, & pour épouser sa meurtriere; mais il joüit peu de temps de l'un & de l'autre; car Mouley Archy s'estant mis en campagne, & ayant passé la riviere des Noirs sans obstacle, poussa droit à Maroc, où le nouveau Roy, qui songeoit à prendre ses plaisirs plûtôt qu'à faire des preparatifs de guerre, n'alla au devant de son ennemy, que lors qu'il estoit aux portes, & encore y fut-il avec des gens mal disciplinez & peu en ordre. Il fit quelque resistance, mais Mouley Archy donnant d'abord sur luy, ceux de Maroc, qui ne vouloient pas de bien à leur Roy, à cause que son pere les avoit fait gouverner par un Juif, ce qu'ils tenoient à grand opprobre, se rangerent du party de Mouley Archy, & le declarerent

leur Souverain. Mouley Ehecq se voyant ainsi abandonné voulut fuïr aux Montagnes, pour s'y fortifier, mais il fut pris & conduit à Mouley Archy, qui le fit aussi-tôt traîner à la queuë d'une mulle au quarantiéme jour de son regne. Juste châtiment de Dieu, sans doute, pour n'avoir pas vangé la mort de son pere. Mouley Archy donna la paix aux habitans de cette Ville, qui luy promirent derechef de ne point reconnoître d'autre Roy que luy, & le conjurerent de faire oster le corps de Cromlehache, qui avoit esté mis au sepulchre des anciens Roys de Maroc, à cause qu'il estoit parvenu à la Royauté par des voyes injustes. Il leur permit de le brûler conjointement avec le Juif, qui les avoit gouvernez sous luy, & toute sa famille qui estoit encore vivante, pour apprendre à ceux de cette Nation de ne plus s'entremettre

Conqueste de Maroc, & mort de Mouley Ehec.

d'aucunes affaires d'Eſtat. Cela eſtant fait, le Roy fit appeller les enfans de Mouley Labeſſe, & les voyant tous dans un âge fort tendre, les envoya à Fez avec leur mere, à la reſerve de la fille aînée, qu'il fit épouſer ſolemnellement à Mouley Hamet Meherez ſon neveu, qu'il établit enſuite pour Califfe, ou Viceroy du Royaume, avec une authorité abſoluë, & laiſſa prés de luy des Capitaines experimentez, luy donnant entr'autres Abdalazize Araſe pour chef de ſon conſeil. Aprés avoir pourveu ainſi aux affaires du Royaume, & reçeu la viſite des Checqs ou Seigneurs circonvoiſins, il délibera de marcher contre le Prince du Sus, & de pouſſer ſes Conqueſtes juſqu'au pays des Noirs; mais comme la ſaiſon eſtoit déja fort avancée, il remit cette expedition à l'année ſuivante, & prit ſa marche vers les Montagnes

de Guilaoa & de Zaimby, dont les habitans l'eſtoient venus reconnoiſtre. Delà il alla à celles d'Itata & d'Itatam, où on luy fit la même choſe. Les Provinces de Dras, le Guerisy, Felquela, & Toüet dépendantes du Royaume de Tafilet, qui ne s'eſtoient point encore rangées au devoir, luy envoyerent auſſi leurs Deputez avec des preſens, enſuite dequoy il tira droit à Tarudant, où en chemin faiſant il vainquit quelques barbares qui s'y preſenterent.

Le peuple de la Ville ayant appris ſa venuë, deputa le Cady, pour luy témoigner qu'il deſiroit vivre ſous ſon obeïſſance, & le prier de luy laiſſer ſon Gouverneur, qui les avoit toujours regis avec toute ſorte d'equité, ce qu'il accorda pour la Ville, mais il mit un autre Gouverneur au Château, avec trois cens ſoldats qu'il y laiſſa pour garniſon.

Reduction de la Ville de Tarudant.

Retour du Roy à Fez & ſes maſſacres.

Comme le temps des pluyes approchoit, il reprit le chemin de Maroc, dans le deſſein de marcher contre les Chavanets, mais il changea de reſolution, & jugea plus à propos de retourner à Fez, & de charger de cette expedition Mouley Hamet ſon neveu, qu'il avoit étably Viceroy, comme nous avons dit. Il luy laiſſa pour cet effet la plus grande partie de ſes trouppes, & s'eſtant repoſé quelques jours; il prit ſeulement quatre mille chevaux pour l'accōpagner à Fez, où il fut receu du peuple avec toute ſorte de demonſtrations de joye. Les Marchands de Fez-Bellé, qui s'eſtoient imaginé que Mouley Archy ne reviendroit point de cette campagne, ou qu'il y ſeroit plus long-temps, n'avoient point executé les commandemens que le Roy leur avoit faits en partant, & n'avoient preſque pas encore jetté les fonde-

mens des logis qu'il leur avoit ordonné de bâtir ; ce que Mouley Archy ayant veu, il les fit appeller au nombre de deux cens, & les ayans tous fait lier à des orangers qui bordent un vivier dans la cour du Palais, le cimeterre à la main, il commença d'en faire une cruelle boucherie, coupant les testes des uns, & abattant les bras des autres, & il eût plus longtemps continué ce carnage s'il n'eût esté arresté par l'arrivée de Checq Loüety son beau-pere, auquel il avoit donné permission de s'opposer à sa colere ; mais il ne l'empescha pas de leur demander en commun trente quintaux d'argent. Les femmes de ceux qui estoient morts de sa main, croyans devoir estre exemptes de cette contribution, resisterent à cet Arrest ; il voulut les voir pour entendre leurs raisons, & aprés les avoir écoutées, il leur donna la gehenne

d'une maniere la plus inhumaine qui ait jamais esté imaginée. Il leur fit mettre les mammelles entre les bords d'un coffre & le dessus, y monta luy-même pour les presser plus fort, & leur fit par ce moyen donner l'argent qu'il desiroit d'elles. Aprés qu'il l'eût receu, pour comble de cruauté, il ordonna qu'on les allast jetter dans la riviere; ce qui auroit esté executé si le Checq Loüety ne se fut encore opposé à ce commandement plus que barbare.

Persecution contre les Chrétiẽs captifs.

La prosperité luy enflant le courage, il ne se contenta pas de persecuter ses sujets, mais il voulut encore avoir les Chrestiens que les Corsaires de Salé & de Toutoüan prenoient sur la mer, afin d'avoir la gloire de se voir servy par toutes sortes de Nations. Il donna ordre aux Gouverneurs de ses Places maritimes d'y tenir la main, & de choisir tous les Capitaines, Passa-

gers & principaux Officiers des Navires que l'on prendroit, & de les luy envoyer ; il ne donna cet ordre que pour en assembler jusques au nombre de mille, & les faire travailler aux travaux cruels qu'il leur commanda, au lieu des galeres qu'il ne pouvoit avoir sur mer, ainsi que quelques Potentats; Ces travaux sont décrits dans l'histoire de mon esclavage, où je renvoye le Lecteur.

Pendant cet Hyver il donna ordre aux affaires du Royaume, & fit de nouvelles recruës ; il continua les Princes ses freres dans leurs mêmes gouvernemens, & se tint prest pour aller au Printemps achever la conqueste du Sus. Mouley Hamet, que le Roy avoit laissé à Maroc lorsqu'il en partit, avec ordre d'aller contre les Chavanets, estant tombé malade d'une fiévre, ne pût aller luy-même à cette expedition ; il y envoya

Mouley Talbe son frere, accompagné des Capitaines que son Oncle luy avoit donnez. Mouley Talbe tira vers leur contrée, où les Chavanets l'attendoient pour le combattre; il arriva en peu de jours à la veuë de leur Camp, & se disposa de leur livrer le combat, qu'ils receurent si vaillamment, qu'ils le firent plier, mais se raliant une seconde fois, il les attaqua encore vigoureusement, & ne fut pas plus heureux que la premiere fois, il falut se retirer. Mouley Hamet ayant appris que son frere avoit esté repoussé deux fois, quoy que malade monta à cheval pour se rendre au Camp, où il rencontra ce Prince confus de sa défaite. Il l'en consola, & luy dit qu'il vouloit aussi éprouver leur valeur, & qu'il seroit bien-aise de connoistre à son tour leur maniere de combattre. Ensuite s'estant reposé quelques jours, il marcha

Mouley Talbe mis en déroute par les Chavanets.

contr'eux, aprés les avoir ſommez de reconnoiſtre le pouvoir de *Mouley* Archy ; mais ils mépriſerent ſes ſommations, diſans qu'il leur parloit avec des termes trop abſolus pour une perſonne qu'ils avoient obligez à la retraite deux fois. Sur ces entrefaites il donna deſſus, & fit d'abord une terrible décharge d'armes à feu, qui loin de les faire plier, les anima de telle ſorte, qu'ils le contraignirent de leur laiſſer le champ de bataille avec quantité de morts, & de recamper plus loin, où il ralia ſes troupes, qu'il harangua, en leur remontrant l'infamie qui leur demeureroit s'ils ne ſurmontoient les Chavanets, & s'ils ne les aſſujetiſſoient comme ils avoient déja fait tant d'autres peuples, ſous la puiſſance de Mouley Archy. Au commancement du ſecond cõbat, qu'il leur donna ce même jour, il priſt ſon Turban, qu'il attacha au bout

d'une fléche, & le jetta luy-méme au milieu des ennemis, diſant à ſes ſoldats, qu'il y alloit de leur gloire de ne le point laiſſer entre leurs mains; cela les anima de telle ſorte, qu'ils firent merveille à cette fois, & donnerent ſur les Chavanets avec tant de vigueur, qu'ils les forcerent au premier choc d'abandonner leur camp pour ſe mettre en fuite; il en fut fait plus de ſix cens priſonniers, qui furent envoyez à Maroc pour avoir les teſtes tranchées, leſquelles furent poſées ſur les murs de la Ville pour marque de cette victoire; les vaincus furent pourſuivis juſques dans leurs montagnes, & tous ceux qui furent pris furent attachez & traînez à la queuë des mules. Il ne ſera point hors de propos de faire connoiſtre icy qu'elle a eſté l'origine de ces Chavanets, qui ont toûjours eſté, & qui eſtoient il n'y a pas encore dix

Les Chavanets dérouttez par Mouley Hamet Viceroy de Maroc.

Origine des Chavanets.

ans les meilleurs ſoldats de cette partie d'Afrique. Les Roys de Maroc juſques à celuy-cy n'ont jamais pû les reduire par la force à leur obeïſſance ; ils ont toûjours eſté libres & pris le party de ceux qui les payoient le mieux. Mouley Jacob Almanzor Miramominin Souverain de tous les païs qui ſont depuis la Mecque juſques en Sudan, aprés avoir conquis l'Eſpagne, fit paſſer en Afrique ſoixante mille captifs, dont il laiſſa cinquante mille à Salé pour en baſtir les murs du coſté du Sud, que l'on voit encore aujourd'huy, leur promettant la liberté aprés qu'ils auroient achevé cet ouvrage. Il envoya le reſte à Maroc pour travailler à faire venir dans la Ville l'eau d'une riviere, qui en eſt éloignée de cinq lieuës, avec promeſſe de leur donner auſſi la liberté aprés que cela auroit eſté fait. Ils y travaillerent avec tant de chaleur &

tant de succés, que tout se trouva bien-tost achevé. Le Roy estoit sur le point de leur tenir parole, comme il l'avoit tenuë à ceux qui avoient fait les murs de Salé, quand les Grands de Maroc & les Talbes, qui sont les Prestres de leur Loy, luy remontrerent qu'il estoit à propos de ne les point laisser aller, dautant que s'ils retournoient en Espagne, ils pourroient donner connoissance de l'Afrique, & revenir dans certains temps accompagnez d'un plus grand nombre de ceux de leur païs pour chasser les Maures de leurs terres, & même assieger Maroc, qui ne pourroit tenir longtemps si on luy ostoit l'eau qu'on venoit d'y conduire par le moyen de ces esclaves; que pour ne point manquer à sa parole, il pouvoit les laisser libres dans son Royaume, & leur donner des terres pour s'y habituer. Le Roy trouva bon cet

avis, & leur ayant declaré son dessein, leur ordonna de deputer un nombre d'entr'eux pour choisir un païs à leur gré dans son Royaume. Les Chavanets voyans que ce leur estoit une necessité, accepterent sa proposition, & choisirent de belles campagnes, qui sont tres-fertiles & tres-agreables, & environnées de montagnes d'une hauteur inaccessible. Le Roy en fit retirer les Barbares qui les habitoient, & les Chavanets s'y établirent chacun du mieux qui leur fut possible. La pluspart d'entre-eux y moururent Chrestiens; & comme ils entrerent au mois que les Maures appellent Chaben, ceux qui se firent Renegats, & se marierent avec les filles de leurs voisins, donnerent le nom aux Chavanets d'aujourd'huy.

Mouley Archy qui estoit party de Fez en diligence sur la nouvelle de la défaite de son Néveu, ar- 1668.

riva sur la fin de Mars à Maroc, où son armée devoit venir le joindre ; Mouley Hamet qui apprît son arrivée, laissa Mouley Talbe au Camp, & fut rendre compte à Mouley Archy du succés de cette guerre. Le Roy le reçût favorablement, & le voyant encore peu rétably de sa maladie, il luy dit qu'il auroit mieux fait de prendre du repos, & de rétablir entierement sa santé, qui luy estoit plus chere que la perte d'une bataille, que d'aller en personne commander son armée contre les Chavanets, qui estoient des ennemis dont il n'avoit pas lieu de rien apprehender, & qu'il pouvoit se contenter d'y avoir envoyé son frere. Les troupes ausquelles Mouley Archy avoit ordonné de le venir trouver à Maroc, s'y estant renduës, aprés les avoir fait rafraischir quelque temps, il partit pour aller en personne à cette guerre, &

Paroles obligeantes de Mouley Archy envers Mouley Hamet.

toutes les troupes s'estans jointes ensemble, il envoya sommer les Chavanets de se rendre à luy, promettant de les traiter doucement, & de donner à ceux qui voudroient prendre party dans son armée, la même solde qu'il donnoit à ceux qui avoient toûjours esté à son service. Eux gagnez par de si belles propositions, & se connoissans trop foibles pour faire teste à un Prince à qui rien ne resistoit, aprés avoir pris des lettres d'abolition du passé & d'une entiere assurance, ils vintent le trouver au nombre de six mille chevaux & en bel ordre, protestans qu'ils vouloient toûjours vivre sous son obeïssance; leur Bacha ayant mis pied à terre se jetta aux pieds du Roy, & luy presenta son étendart, qui est parmy eux la marque de commandement, comme le baston est parmy nous celle de Mareschal de France; le Roy

Reductiō des Chavanets à l'obeïssance de M. Archy.

le luy rendît à l'instant, & le continuât dans sa Charge : Ensuite voyant son armée accruë d'un si grand nombre, picqué du desir de posseder toute l'Afrique, il entra dans la Province de Haha. Tous les Checqs des Arabes qui avoient premedité de luy faire resistance devant la redition des Chavanets, les voyans de son party, ne songerent plus qu'à se soûmettre à luy. Ils le vinrent trouver avec plusieurs presens, & luy amenerent plusieurs de leurs filles, dont ils luy offrirent la virginité, pour en obtenir une meilleure composition : Mouley Archy les reçût favorablement, & leur accorda tout ce qu'ils luy demanderent ; & comme il estimoit plus Mars que Venus, il refusa les filles qui luy avoient esté presentées, & sans les voir, les chargea de presens ; & les remit entre les mains de leurs peres. Aprés les avoir congediez, il

Reductiõ de Haha.

délibera de pouſſer enſuite juſques à *Sainte Croix*, Ville ſur la coſte de Barbarie, ainſi nommée par les Portugais lorſqu'ils la conquirent, & appellée vulgairement en langue du païs Aguader Aguer. Son armée eſtoit pour lors de vingt-cinq mille chevaux, & de quarante-huit mille hommes d'infanterie; mais tous gens bien payez, & armez la pluſpart ſeulement de frondes, de maſſuës, de cimeterres & de fléches. Avec cette nombreuſe armée il partit de Haha, & s'approcha des montagnes qui ſeparent la Principauté du Sus, du Royaume de Maroc. Les Barbares de cette contrée s'aſſemblerent pour luy en diſputer le paſſage, & voulans reſiſter davantage que ceux qui l'avoient l'année precedente laiſſé paſſer à Tarudant, ils ſe battirent courageuſement pendant pluſieurs jours; aprés leſquels une partie d'entre-

eux trahit l'autre, & ceux qui estoient les plus reculez & les plus éloignez du passage, & qui avoient en dépost tous les biens des plus avancez avec les leurs propres, faisant dessein de s'en emparer, envoyerent dire au Roy de donner hardiment, qu'ils le seconderoient par derriere; ainsi ceux qui avoient esté trahis estans attaquez de front & en queuë, furent entierement défaits, & Mouley Archy ne pardonna à pas un de ceux qui estoient demeurez en vie aprés le combat : mais les traîtres furent aussi punis de leur perfidie ; car le Roy s'estant rendu maistre des montagnes, voulut avoir tous les biens des vaincus, & leur fit encore payer de grosses contributions, ce qui mit une telle épouvante dans le païs, que ceux de la ville de Sainte Croix sçachant qu'une si forte armée venoit fondre sur eux, resolurent de se ren-

dre avant que d'estre sommez. Celuy qui commandoit au Chasteau, & qui n'avoit pas dequoy se défendre, ayant eu avis de ce dessein, partit de nuit pour se sauver à Illée, Capitale de la Principauté, où residoit pour lors le Prince du Sus, qui estoit un Morabite appellé Cid Haly. Mouley Archy s'approchant de Sainte Croix, la populace sortit & alla au devant de luy, portant des enseignes blanches pour luy demander la paix, avec promesse de luy estre Sujets fidelles, il les reçût favorablement, & mit garnison dans le Chasteau. Plusieurs Marchands Chrestiens qui demeuroient dans la Ville le furent aussi saluer, pour obtenir de luy les mêmes franchises que les anciens Princes du païs leur avoient toûjours accordées, & luy firent quantité de presens; il leur octroya leur demande par les Lettres Patentes qu'il leur en

Reductiō de Sainte Croix.

donna. Ensuite le Roy qui ne pouvoit vivre dans le repos, marcha droit à Illée; & mit à feu & à sang tous les lieux de son passage qui ne luy obeïssoient pas assez promptement : avec cette barbarie il s'approcha de la Ville, où il mit le siege. La place est assez peuplée & enceinte de bons murs, mais outre qu'elle n'avoit point d'artillerie, elle se trouva bien-tost vuide de provisions de bouche, & le peuple qui n'estoit pas accoûtumé à souffrir la faim, cria au Prince qui défendoit le chasteau, qu'il s'accommodast avec le Roy, duquel il pourroit obtenir bonne composition; mais n'ayant pas plus de provisions que les autres, & se voyant menacé du peuple, qui disoit hautement qu'il composeroit malgré l'extréme veneration en laquelle il estoit parmy eux à cause de sa sainteté, il songea, puisqu'il ne pouvoit pas conserver son

ſon Eſtat, à mettre au moins ſa perſonne & ſes enfans en ſeureté. Dans le Palais où il eſtoit, il y avoit une fauſſe porte murée ſur les jardins par où l'on pouvoit gagner facilement la campagne; il la fit ouvrir ſecretement, & ſur la minuit ſortant avec toute ſa famille & ſes principaux amis, il prit la route du Royaume de Sudan, où il alla ſe mettre ſous la protection du Roy de ce païs-là, avec lequel il avoit toûjours eu une particuliere amitié, qui luy ſervit bien pour lors.

Mouley Archy cependant preſſa la Ville, & les Bourgeois qui ſe vouloient rendre, demanderent à parler au Prince, touchant la redition de la place; mais ayant appris qu'il s'eſtoit ſauvé, & qu'ainſi ils n'eſtoient plus retenus de perſonne, ils envoyerent deux de leurs Morabites au Roy pour traiter des conditions, qui leur furent

Reductiō d'Illée & de toute la Principauté de Sus.

accordées, telles qu'ils les demanderent. Ensuite le peuple sortit au devant de luy criant *Vive Mouley Archy*, & receut le Gouverneur & la garnison qu'il leur donna. Il resolut aprés de pousser jusques sur les frontieres de Sudan, dautant qu'il craignoit que l'arrivée du Prince de Sus en ce païs ne donnât occasion au Roy de Sudan d'armer contre luy. Il fit les provisions qu'il jugea necessaires pour passer les deserts qui sont entre ces deux païs. Au bruit de sa venuë, une armée de cent mille Noirs se presenta pour luy en défendre l'entrée. Il fut étonné à son arrivée de voir tant de peuples sous les armes en si peu de temps, & pour éviter la bataille, il dépescha quelques Alcaydes vers le Roy de Sudan, pour luy faire entendre qu'il n'estoit point venu à dessein d'anticiper sur ses limites, mais seulement afin qu'il luy remit

Arrivée de Mouley Archy sur les frontieres du Royaume de Sudan, où il borne ses conquestes.

entre les mains le Prince de Sus. Le Roy fit réponſe que le Morabite eſtant venu chercher un azile dans ſon Royaume, il ne pouvoit, ſans violer les loix de l'hoſpitalité, luy accorder ſa demande; qu'aprés avoir eſté dépoüillé de ſes Eſtats, il n'eſtoit pas juſte qu'il fuſt encore privé de la vie, comme il avoit peut eſtre deſſein de la luy oſter; ajoûtant qu'il eût à luy faire ſçavoir au plûtoſt s'il venoit comme amy ou comme ennemy; Mouley Archy répondit que ce n'eſtoit que comme amy, & qu'il ne luy demandoit ce Prince qu'à deſſein de n'eſtre point troublé dans ſon Eſtat; mais enfin il ne pût obtenir que de ſe retirer en paix comme il eſtoit venu. La rage luy rongeoit le cœur de ne ſe pouvoir vanger de ce refus; mais comme il n'oſoit rien entreprendre, il ſe vit contraint de diſſimuler, & de ſe retirer, aprés avoir étendu ſes

conqueſtes depuis les frontieres de Tremeſen juſques à celles de Sudan, qui ſont à peu prés trois cent lieuës de long, & depuis les côtes de la mer juſques en Toüet & Dras, quelques trois cent cinquante lieuës de traverſe, & s'en retourna à Fez où il faiſoit ſon ſéjour ordinaire.

Comme la paix regnoit par tous
1669. ſes Eſtats, & qu'il avoit détruit tous ceux qui les pouvoient troubler, il voulut faire comme ont toûjours fait ſes predeceſſeurs, qui eſt d'amaſſer un grand treſor. Il envoya à cet effet par toutes ſes
Cruautez du Roy. Provinces pour tirer des contributions exceſſives; une Cafille d'Arabes refuſa de les payer, alleguans pour excuſe leur pauvreté, & comme on les y vouloit contraindre, ils tuërent quelques-uns de ceux qui les demandoient. Le Roy envoya Bouſta General de ſes Noirs contr'eux, avec ordre de luy en

apporter les teſtes ſans faire grace à perſonne ; mais comme ils en eurent le vent, les plus diligens s'enfuirent aux montagnes : Il ne reſta ſeulement que les femmes, les enfans, & quelques vieillards au nombre de ſix cens, que ny l'âge ny le ſexe n'exempterent pas de la cruelle boucherie qui en fut faite, & leurs teſtes furent portées à Fez, & poſées ſur les murailles par les captifs, qui penſerent tous mourir de l'horrible infection qu'elles rendoient ; & pour couvrir ſes cruautez de quelque apparence de juſtice, il fit une Ordonnance qu'il envoya à tous ſes Gouverneurs pour la faire publier dans leurs Gouvernemens : Elle portoit, que ceux qui pilloient les voyageurs, & ceux qui les retiroient, fuſſent exactement recherchez, & eux & leurs familles détruites, voulant que la Province fut reſponſable du tort qui s'y feroit ;

qu'on chastiât exemplairement les femmes publiques & les yvrognes, & que les personnes qui seroient accusées & convaincuës d'adultere fussent punies suivant les loix de l'Alcoran. Cette Ordonnance n'eût pas plûtost esté publiée, que le peuple benit le jour qu'il avoit commencé à regner, dautant que les chemins, qui avoient toûjours esté remplis de voleurs, furent rendus libres; & par ce moyen le commerce estant asseuré, l'abondance commença à regner en tous lieux, & toutes choses devinrent à si bon marché, qu'une personne pour une monnoye de ce païs, qui valoit environ trois sols de la nostre, pouvoit vivre une journée entiere faisant fort bonne chere; mais pendant qu'il faisoit ces Ordonnances en faveur du peuple, il dépoüilloit les principaux & les plus riches de leurs tresors & de leurs biens, sous

pretexte de leur oster le moyen de se soûlever, & il les distribuoit à ses Capitaines & à ses premiers Officiers pour les tenir toûjours plus affectionez à son service. Il sçavoit liberalement recompenser ceux qui l'avoient bien servy ; mais aussi en revanche, ceux qui luy avoient fait quelque mauvais tour, ne pouvoient attendre de luy d'autre recompense que d'estre taillez en pieces de sa main, n'ayant point d'autre Juge ny d'autre boureau que luy-même. Il estoit d'une telle humeur, que si en faisant du carnage il voyoit fuïr ceux qui y estoient presens par l'horreur de ses cruautez, ou quelqu'un se détourner en l'appercevant lorsqu'il se promenoit quelque part, il les faisoit prendre incontinent, & leur demandoit s'il estoit quelque Lion qui mangeoit les gens, ajoûtant que puisqu'ils fuyoient & avoient peur de luy, c'estoit une

marque qu'ils estoient coupables de quelques crimes, dont ils aprehendoient la punition, laquelle il leur faisoit souffrir sur le champ. Un jour venant de courir la lance avec les Cherifs & Alcaydes, il rencontra un homme & une femme, & les ayant fait amener devant luy, il leur demanda quel estoit le sujet de leur voyage? ils répondirent qu'ils venoient d'un Adoüar ou habitation d'Arabes voir leurs amis qui les y avoient conviez, & qu'ils estoient mariez ensemble. Vous mentez, leur dit-il, je voy bien que vous estes gens de mauvaise vie, & que vous ne vous écartez de la Ville que pour mieux prendre vos plaisirs, au même temps il commanda à ses Noirs de prendre la femme, de la lier à l'homme, & de luy emplir la nature de poudre, à quoy il fit mettre le feu, & la vit ainsi crever, puis aprés les fit fouler aux pieds de ses

chevaux. Si j'entreprenois icy de décrire en détail toutes ses cruautez & les massacres qu'il a faits, & le sang humain qu'il a répandu pour des bagatelles, & qu'on peut dire avoir terny le plus beau de sa vie, cela seul suffiroit pour en composer un grand volume. Ce que j'en ay déja décrit & décriray cy-aprés, fera assez voir le naturel des Roys de Barbarie Il est vray que s'ils n'estoient sanguinaires, ils ne seroient point tant respectez, ny si bien obeïs qu'ils sont, dautant que les Maures méprisent leurs Roys lorsqu'ils sont debonnaires & pacifiques, disans que si les Chrestiens venoient pour leur faire la guerre, & que leurs Roys ne fussent pas ainsi cruels, ils n'auroient pas le courage de s'armer contr'eux pour les repousser. De plus ils tiennent encore à grande gloire de mourir de la main de leur Prince, sur tout s'il est Che-

rif, croyans que ce faux Prophete les place incontinent au Ciel pour avoir eſté ſacrifiez par la colere de ſes deſcendans, & ne pleurent jamais ceux qui ont eu une mort ſi honorable, les eſtimans de tout point bien-heureux. Il en eſt ainſi de ceux qui meurent à la guerre contre les Chreſtiens, ils ſont reputez martyrs, & leurs ſepultures ſont ornées de fleurs & de bannieres.

Mouley Archy reçoit nouvelle de l'arrivée d'un Ambaſſadeur Anglois à Tanger.

Le Roy d'Angleterre luy envoya un Ambaſſadeur le feliciter de ſes conqueſtes avec des preſens. Mylord Hovvard, ainſi s'appelloit l'Ambaſſadeur, accompagné d'une grande ſuite de Chevaliers arriva à Tanger, Place-d'armes des Anglois ſur la côte, d'où il dépeſcha des Couriers à Fez pour donner avis au Roy qu'il venoit le voir de la part de ſa Majeſté Britannique. Il luy envoya quelques lances d'une admirable hauteur,

que Mouley Archy receut avec grandes demonſtrations de joye, & aprés les avoir conſiderées, dit : Faut-il que le Roy d'Angleterre « m'envoye des preſens, & que je « ne trouve rien dans mes Royau- « mes qui ſoit digne de luy ? Il ne « luy manque rien des choſes qui « ſont en mon pouvoir, & il a de « l'or & de l'argent en plus gran- « de abondance que moy, ainſi ce « ne ſont point de tels preſens que « je dois luy faire. Enfin eſtant inquiet de ne ſçavoir par quel moyen reconnoiſtre ſes honneſtetez, Cidan l'un de ſes favoris luy dit : Mouley, ſi les Roys Chrétiens envoyent vers toy, ce n'eſt point pour en retirer des bienfaits, ils ne pretendent autre choſe que leurs miſerables Sujets qui ſont chargez de fers dans tes Eſtats, & la compaſſion qu'ils en ont, oblige apparemment leur Grandeur à te les envoyer deman-

der. S'il n'y a que cela, répondit le Roy, de bon cœur, dés le jour qu'arrivera icy l'Ambassadeur, tous les Chrestiens qui sont captifs dans mes Royaumes, pour ne paroistre pas moins genereux que luy, je les faits libres. Il envoya des Couriers en diligence, avec ordre aux Gouverneurs d'Alcassar & de Toutoüan de tenir sur les chemins tout ce qui seroit necessaire à l'Ambassadeur & à sa suite. Mylord Hovvard se disposa d'entrer en Barbarie, & ses presens, qui estoient un carosse superbement enrichy avec douze chevaux frisons tres-beaux, quelques riches étoffes, & six pieces d'artillerie de bronze, furent débarquez à Salé, avec une partie de ses valets & son Secretaire. L'Ambassadeur estoit sur son départ & ses gens en bel ordre, avec six Trompettes à leur teste, quand un Courier luy arriva de la part du

Presens de l'Ambassadeur d'Angleterre.

Roy, qui le prioit de differer quelques quinze jours davantage, dautant qu'il alloit à une expedition qu'il ne pouvoit remettre à un autre temps, & qui importoit à la conservation de sa vie & de son Estat. Comme c'estoit au temps de la Semaine sainte, Mylord Hovvard ne fut point fasché de cet ordre, pour avoir occasion d'aller à Seville en Espagne, passer ce saint temps. La cause de cette expedition du Roy estoit, que les fils de Mouley Mahamet, cy-devant Roy de Tafilet, lesquels s'estoient retirez aux montagnes, comme nous avons dit, ne pouvant voir regner celuy qui tenoit leurs Estats, firent dessein avec l'Alcayde de Fez-Bellé, qui avoit esté autrefois grand amy de leur pere, de s'en vanger sur la personne mesme du Roy; & s'estans approchez de la ville de Theza, & mis en embusca-

Conspiration contre le Roy découverte par un Renegat.

de entre quelques montagnes, ils dépeſcherent un renegat Anglois à cet Alcayde, avec des lettres qui l'avertiſſoient qu'ils eſtoient en tel lieu, & qu'il tuaſt le porteur: Ce renegat qui ſçavoit quelque peu lire en Arabe, ſe doutant de quelque choſe, ouvrit la lettre, & y voyant ſa ſentence, au lieu de la porter à ſon adreſſe, il la fut porter au Roy, qui l'en recompenſa largement, le faiſant Directeur general de ſes magaſins de bleds. Le Roy auſſi-toſt fit monter ſes Noirs & les Chavanets à cheval, & tira droit où eſtoient ſes neveux, qui attendoient l'effet de leur lettre. Comme le Roy eſtoit averty qu'ils montoient des jumens d'une legereté extraordinaire, qui pouroient les faire échaper à ſa vengeance, il partagea ſa cavallerie en relais, la poſant ſur toutes les avenuës des montagnes & des paſſages de deux en deux

lieuës, & voulut attendre vers le point du jour à les investir : Mais parce qu'ils avoient une sentinelle sur le haut d'une montagne, ils découvrirent des troupes de tous costez, & se doutant de quelque trahison, connûrent qu'ils ne pouvoient trouver leur salut que dans la fuitte. Ils passerent donc au travers des balles & du feu, & auroient infailliblement échapé, si, comme j'ay dit cy-devant, leur fuitte n'avoit esté préveuë. L'un d'eux, appellé Mouley Alarby, plus avisé que ses freres, demeura le dernier à prendre la fuite, & voyant toute la cavallerie du Roy donner sur eux, au lieu de prendre la même route qu'ils tenoient, il tira du costé de Fez, & eut si bonne fortune, qu'il ne fut point découvert ; & avec la prompte diligence qu'il fit, accompagné d'un esclave noir, il entra dans Larache, place d'armes du Roy

d'Espagne, qui est sur les costes du Royaume de Fez. Il passa de là en Espagne, & s'y fit baptiser sous le nom de Dom Gaspard de Tafilet. Le Duc d'Alcala fut son parrain, qui le mena à la Cour, où il fut fait Colonel de cavallerie, & envoyé depuis aux dernieres guerres de Flandres. Ses trois freres furent pris & envoyez prisonniers dans le Château de Theza: aprés quoy le Roy retourna à Fez, où, en presence de tous les Grands de son Royaume, il ordonna à Mouley Semeïn son frere d'aller à Theza, & d'y faire mourir ses neveux. Il luy donna pour adjoint Mouley Bouferez, fils de Mouley Meherez, qui avoit esté tué par les prisonniers. Bouferez avoit prié le Roy de luy permettre d'accompagner le Prince, afin d'avoir le plaisir de pouvoir par cette commission vanger la mort de son pere. Il ne les avoit dépesché tous deux en pre-

Cruauté de Mouley Archy envers ses Néveux, & des Grands de sa Cour.

ſence de ſes Alcaydes, qu'à deſſein qu'ils luy demandaſſent la grace de ces Princes ; mais pas un n'oſa entreprendre de le faire, dont il les punit en ſuite de la maniere que je vais dire. Un jour il commanda qu'on cherchât Mahamet Zebedé Alcayde de Salé, & qu'on le luy amenât, pour le faire mourir comme criminel d'Eſtat, & au même inſtant il fit lier pluſieurs Noirs à des orangers qui ſont dans la cour de ſon Palais, & en ſe joüant il commença à coups de cimeterre à mettre les teſtes de pluſieurs par terre. Les Grands qui croyoient qu'il les avoit ainſi fait lier pour leur faire peur, les voyant maſſacrer de cette ſorte, ſe jetterent à ſes pieds, pour luy demander les vies de ceux qui reſtoient encore, auſſi bien que celle de l'Alcayde. Le Roy les ayant regardez fixement quelque temps ſans parler ; J'avoue, leur dit-il, que vous

» estes aujourd'huy beaucoup plus
» pitoyables que l'autre jour. Est-il
» bien possible, ajoûta-il, que
» quelques méchans Esclaves, &
» que j'estime si peu, vous obligent
» maintenant de me demander
» leurs vies, & que vous ayez souf-
» fert que j'aye fait mourir des
» Princes de mon sang, ausquels je
» voulois pardonner, si j'en avois
» esté prié comme je le suis pour
» ces miserables? Je voy bien par là
» l'amitié que vous me portez, &
» je croirois paroistre ingrat, si je
n'en avois de la reconnoissance. Ils
ne s'attendoient pas à de tels pro-
pos, qui furent suivis du massacre
qu'il fit de plusieurs d'entr'eux,
& si Ehecq Loüéty ne fust arrivé
promptement; qui embrassant le
Roy, calma sa fureur, aucun n'en
seroit échapé.

Ayant pacifié ses affaires de ce
costé-là, il envoya à Tanger pour
faire conduire à Fez, où il estoit,

l'Ambaſſadeur d'Angleterre, qui eſtoit encore à Seville, d'où il arriva à Tanger à quelques jours de là, & ſe diſpoſa à partir. Pluſieurs Ehecqs d'Arabes des Algarbes ſçachât la nombreuſe ſuite que l'Ambaſſadeur devoit amener avec luy, vinrent tous épouvantez ſe jetter aux pieds du Roy, pour luy remontrer que les Anglois pourroient remarquer les entrées, & les paſſages du Païs, & faire en temps de guerre des ſorties de la ville de Tanger ſur eux, & enlever leurs familles; qu'il leur ſembloit plus à propos de luy donner ſa route par Salé, que par Alcaſſar, n'y ayant par là rien à craindre. Le Roy trouva bonne leur propoſition, & envoya derechef un autre Courier vers l'Ambaſſadeur, par lequel il luy donnoit à entendre les raiſons qui l'engageoient à ce changement, ajoûtant qu'il avoit donné des ordres,

desquels il seroit satisfait. Mylord Hovvard voyant la parole du Roy changée tant de fois, ne s'y voulut plus fier, & luy manda, que s'il ne luy vouloit donner la premiere routte, il le prioit de luy permettre de retirer le bagage & les gens qu'il avoit à Salé. Le Roy le luy accorda; mais se sentant offencé de cette demande, il devint plus furieux qu'il n'avoit jamais esté contre les pauvres Chrêtiens: & un jour entrant dans son Escurie, il trouva de l'urine qui avoit apparence d'estre de quelque personne; & comme il ne trouva dans ce lieu qu'un jeune homme Espagnol, appellé Dom Francisque Carrion, il luy fit souffrir un supplice horrible, que j'ay rapporté dans le traité de ma Captivité, où je renvoye le Lecteur.

Mort de Francisque Carrion par de cruels supplices.

1670. En ce temps-là un vaisseau François estant arrivé sur les côtes du Royaume de Fez, le nommé

Frejus Provençal, qui estoit dessus, envoya au Roy luy demander un passe-port pour aller à sa Cour, se disant Ambassadeur du Roy Tres-Chrêtien. Le Roy non seulement le luy accorda aussi-tost, mais de plus il dépescha des ordres à ses Gouverneurs, de prendre soin qu'il ne manquast d'aucune chose, & luy fit donner cinquante ou soixante chameaux pour porter son bagage : Mais comme il en avoit moins que de marchandises, il les chargea sur ces animaux, avec quelques velours & autres étoffes tres-riches, pour faire present au Roy. Il avoit encore apporté à cet effet une paire de pistolets industrieusement travaillez, quelques fusils à deux canons, & autres armes à l'usage du Païs. Mouley Archy à son arrivée alla luy-même le recevoir hors la Ville, & le conduisit à son Palais, où il luy donna

Arrivée de Frejus, faux Ambassadeur de France.

audiance. Ce faux Ambaſſadeur luy preſenta ſes Lettres, qu'il diſoit eſtre du Roy ſon Maiſtre; & quoy qu'il eût un Interprete matelot, qui avoit eſté Eſclave autrefois, Mouley Archy fit appeller quelques Capitaines François qu'il tenoit captifs pour les luy interpretter. Elles contenoient des civilitez trop reimpantes pour un Monarque de France, avec de tres-humbles prieres de luy accorder ſon amitié, & le commerce en ſon Païs. Le Roy ſe laiſſa aller à des tranſports de joye, qui ne ſe peuvent exprimer, ſe voyant ainſi recherché du plus grand Roy de toute la terre. Il commanda qu'on preparât des logis pour Frejus, & pour toute ſa ſuite, qui eſtoit bien inferieure à celle de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, dautant qu'il n'avoit au plus que douze perſonnes; ſçavoir un Chirurgien, un Eſcrivain de ſon bord, & quelques Ma-

telots aſſez proprement ajuſtez. A la ſeconde Audiance qu'il eut de Mouley Archy, il luy demanda au nom du Roy ſon Maiſtre l'établiſſement d'une Compagnie de Marchands François à Fez, qui fourniroient generalement de toutes les marchandiſes qui y ſeroient neceſſaires, à condition qu'ils auroient ſeuls la traitte des cuirs, cires, cuivres, laines, poudres d'or, & autres marchandiſes qui ſe tranſportent hors de ſon Royaume. Le Roy qui connoiſſoit que cela eſtoit préjudiciable à ſon Eſtat, à cauſe du commerce des Juifs, qui y trafiquent en grand nombre, & qui luy apportoit de grands revenus, refuſa de luy accorder ſa demande, & luy dit, qu'il conſentoit volontiers à ce que luy demandoit le Roy de France par ſa Lettre, & qu'il donneroit ordre à tous ſes Gouverneurs qui ſont ſur les côtes d'em-

pescher qu'il ne fust rien fait aux vaisseaux de ses subjets, afin qu'ils y eussent la liberté entiere du commerce, & que quand il voudroit partir, il luy donneroit des Lettres qui en asseureroient plus amplement Sa Majesté, & qui contiendroient les raisons pour lesquelles il ne pouvoit consentir à l'établissement d'une Compagnie: Frejus voyant son dessein manqué de ce côté, fit vendre sous main toutes ses marchandises, même celles qu'il avoit destinées pour faire des presens aux Cherifs & aux Alcaydes, afin qu'ils parlassent en sa faveur. Et aprés qu'il eût mis toutes ses affaires en état, il demanda son congé, que le Roy luy accorda, avec une lettre pour Sa Majesté Tres-Chrêtienne. Cette lettre estoit enfermée dans une boëte d'argent, couverte de velours vert, & de deux placques d'or, sur chacune desquelles il y avoit un diamant,

diamant, qui servoit de cachet, avec ces paroles Arabes gravées au milieu, *Lehem Dilliika! Mouley Archy sahaby intan Sultan de Franciec*, qui veulent dire en nôtre Langue, *Graces à Dieu! Mouley Archy est amy du Roy de France.* Il dit aussi à ce Marchand, que ses raisons estoient contenuës dans la lettre, & que dans peu il envoyroit en France un des Grands de sa Cour, pour rendre au Roy ses civilitez. Avec cette dépéche Frejus s'en retourna aux Algouzemes, qui estoit le lieu où il avoit débarqué, & s'y arresta pour vendre le reste de ses marchandises. Mais comme il eut quelque different avec le Gouverneur de la Province, il retourna à Fez en demander justice au Roy, qui fut surpris de le voir une seconde fois, dautant qu'il le croyoit déja en France, & reconnut que puisqu'il s'estoit mis à

trafiquer, il n'estoit pas envoyé de son Roy : ce qui fit qu'il luy ôta les lettres qu'il luy avoit données, & il luy commanda de sortir au plûtost de ses Estats, ne laissant pas de luy rendre justice sur les choses dont il se plaignoit. Et bien luy prît de n'avoir pas porté la peine de son imposture, pour laquelle il meritoit d'estre mis au fers.

1671. Je pourois bien raporter icy la fin tragique & glorieuse de Dom Pedro Lopez, Gentilhomme Espagnol, que Mouley Archy décapita le 5. Janvier 1671. Mais comme j'en ay décrit plus au long toutes les particularitez dans l'Histoire de mon Esclavage, j'y renvoye le Lecteur.

Mort glorieuse de Dom Pedro Lopez.

Arrivée du Comte d'Estrée devant Salé.

Au mois de Juillet en suivant, Monsieur le Comte d'Estrée, Vice-Admiral de France, arriva devant la ville de Salé avec une Escadre de douze Navires. Il vint moüiller

l'ancre à la portée du canon de terre, où il demeura environ quinze jours à y attendre les Corsaires qui pouvoient estre en mer. Mouley Archy en ayant esté averty, envoya ordre à Benyeucourt, Gouverneur du Chasteau de Salé, de ne point parlementer qu'avec la bouche de ses canons. On ne pût point sçavoir le sujet qui l'avoit amené en cette radde, dautant qu'un Jeudy au soir ayant fait approcher quatre fregattes legeres le plus prés de la barre qu'il fut possible, & ayant fait tirer plus de mille coups de canon contre le Chasteau & sur la Ville, sans nul aute effet, que de faire abandonner aux Maures un petit Fort sur le bord de la mer, il se retira & prît la route de France.

Mouley Archy ayant passé tout 1672.
le reste de l'année precedente à exercer ses cruautez ordinaires, partit sur le commancement de

celle-cy pour aller dans la Province du Riffe y prendre le divertissement de la chasse. Pendant qu'il y estoit occupé, il y reçût avis que Mouley Hamet Meherez son Néveu avoit pris les armes contre luy au Royaume de Maroc, où il l'avoit laissé Viceroy. Ce jeune Prince, des plus belliqueux de toute l'Affrique, avoit des obligations infinies à Mouley Archy, qui l'avoit élevé à la dignité de Califfe de ce Royaume, aprés la mort de Mouley Ehecq, fils de Cromlehache: Mais voyant qu'il luy pouvoit ôter son Gouvernement avec la vie, il oublia ses biensfaits, & voulut éprouver si la fortune luy seroit assez favorable, pour le faire monter sur le Trône. Il declara son dessein à quelques-uns de ses Officiers, & particulierement à Abdalazize Arase, Chef de son Conseil, qu'il croyoit son amy, mais que Mouley

Revolte de Mouley Hamet Meherez Vice Roy de Maroc.

Archy n'avoit mis prés de luy que pour veiller ſur ſes actions. Tous conſentirent à faire ce qu'il voudroit, & promirent de luy eſtre fidelles. Sur cette aſſeurance il ordonna à Abdalazize de prendre avec luy cinq cens chevaux, pour s'aller rendre maiſtre de Saphy, place maritime, afin d'y retirer ſes richeſſes, & de s'y mettre à couvert, en cas qu'ils ne fuſſent pas aſſez heureux pour reüſſir en cette entrepriſe : Mais Abdalazize en uſa autrement que le Prince ne l'attendoit; car il diviſa ſes troupes en autant de parts qu'il y avoit d'habitations d'Arabes dans la Province pour les garder, & commanda aux Chefs, ſur peine de la vie, de n'en bouger juſqu'à nouvel ordre. En ſuitte il écrivit au Gouverneur de Saphy, pour l'avertir de l'entrepriſe de Mouley Hamet, & qu'il eût à ſe tenir ſur ſes gardes, & alla luy-

même à Azamor, pour preparer l'Alcayde à mettre en campagne sa cavalerie, afin d'empescher à Mouley Hamet l'entrée de Masagain. De là il s'achemina à Salé, pour donner ordre qu'on luy coupât le chemin de Mamora. Ayant fait toutes ces diligences, il alla trouver le Roy, qui estoit, comme nous l'avons dit, dans la Province de Riffe, & luy donna avis de ce qui se passoit, & des précautions dont il avoit usé.

Preparation de M. Hamet pour ses desseins.

Mouley Hamet, qui n'avoit encore rien appris de cette trahison d'Abdalezize, sortît de nuit de Maroc, faisant à croire aux Grands de la Ville, & à celuy qu'il laissoit Gouverneur du Palais, qu'il alloit à Tafilet, aux nopces de Mouley Talbe son frere, & qu'il seroit dans peu de retour. Il fit charger toutes ses richesses, & sept ou huit Chrêtiens qu'il avoit, sur plusieurs mulles, & prit la rou-

te de Tafilet. Mais s'en eſtant détourné, il reprit le chemin de Saphy, la croyant déja à luy, & qu'Abdalazize Araſe y eſtoit entré. Il envoya devant quelques cavalliers l'avertir de ſa venuë; mais bien loin d'y eſtre reçûs comme ils s'attendoient, ils furent repouſſez par ceux de la garniſon, qui leur firent connoiſtre qu'ils tenoient pour Mouley Archy. Mouley Hamet ayant appris cette trahiſon, fit diligence pour gagner Maſagam. Le Gouverneur d'Azamor eſtoit déja devant, pour luy en deffendre l'entrée, il uſa même de ſortilege pour empeſcher ce Prince d'en trouver le chemin, & quoy qu'il n'y euſt que trente lieuës de traverſe, il fut plus de huit jours avant que d'y arriver, perdit tout ſon bagage, qui demeura égaré d'un coſté & d'autre, & luy-même en perdit auſſi le chemin, lors qu'il s'imagi-

Fuitte de Mouley Hamet.

noit d'estre prest d'entrer dans la Ville. Quelques-uns de ses gens qui s'estoient écartez de luy, se trouvans à la veuë de la Place, y rencontrerent l'Alcayde d'Azamor, qui leur en vouloit deffendre l'entrée ; & comme ils la disputoient, les Portugais de Masagam se doutans que c'estoit quelqu'un qui se refugioit chez eux, firent une sortie qui la leur facilita. Ils y apprirent que leur Prince n'estoit pas encore arrivé. Mouley Hamet aprés plusieurs journées de chemin & de fatigues se trouva sur le fleuve de Marbea. Il y rencontra un Hermitage de Morabites, où il se retira avec deux cavaliers, qui ne l'avoient point abandonné. Mais comme il y fut averty du danger qu'il y avoit pour luy sur la route de Masagam, il traversa le Fleuve pour aller à Salé, & se rendre à Mamorra, qui n'en est distante que de cinq lieuës.

Comme il s'embarquoit au passage de la riviere de Salé, on le reconnut à la marque qu'on avoit donnée de luy, qui estoit un manque de deux ou trois dents au devant de la machoire superieure. Ayant passé la riviere, au lieu de prendre le chemin de Mamorra, il prit la routte de Fez, & Hamet Benyeucourt, Gouverneur du Chasteau, en ayant eu avis par ceux qui l'avoient reconnu, monta à cheval avec sa cavallerie, qu'il avoit toûjours tenuë preste depuis qu'Abdalazize Arase l'avoit averty; & comme il l'eut atteint, & que ses gens le tenoient environné de toutes parts, il vit sortir de la Forest voisine un gros de cavallerie, & par ses Estendars il reconnut que c'estoit l'armée du Roy, qui y estoit en personne. Ayant laissé le Prince en sauvegarde, il passa vers Mouley Archy, pour luy rendre compte de cette

Prise de Mouley Hamet.

expedition. Le Roy demanda d'abord, & d'un visage severe, où estoit son Neveu, Benyeucourt luy apprit la rencontre qu'il en venoit de faire. Aussi-tost le Roy joyeux d'une si bonne nouvelle, commanda aux Alcaydes Didan & Abdala Arase, de s'asseurer de sa personne, & de se saisir de ses armes. Il faut icy remarquer, qu'aprés que le Roy eut eu la nouvelle de la revolte de ce Prince, & qu'il fut de retour du Riffe, il arriva, lors qu'il alloit partir, un signe qui épouvanta tous les habitans de l'un & de l'autre Fez. L'on vid tout à coup le temps, qui estoit fort serain, se couvrir d'épais nuages, qui ne se dissiperent que par un nombre infiny d'éclairs & de tonnerres effroyables, qui sembloient vouloir confondre le Ciel avec la terre : & dans Fez-Bellé plusieurs Habitans virent sur le bout des branches d'un palmier

Signes apparus à Fez.

un phantoſme qui repreſentoit la figure d'une femme, faiſant des ſignes avec les mains ſur l'autre Fez, où pluſieurs Chreſtiens & Maures travailloient à la conſtruction d'une haute tour dans le Serrail neuf, laquelle ils ſentirent trois fois trembler ſous eux, & l'abandonnerent en diligence, dans la crainte qu'ils eurent qu'elle ne les accablaſt ſous ſes ruines. Aprés que cet orage fut ceſſé, Mouley Archy, qui eſtoit tout preſt de marcher avec ſa cavalerie, ne declara ſon deſſein qu'à Mouley Aran, oncle & beau-pere de Mouley Haniet. Aran dans la crainte que le Roy ne luy fiſt un mauvais party, le conjura de luy permettre qu'il luy fiſt compagnie; ce qui luy fut accordé, laiſſant le Gouvernement du Royaume à Mouley Semein ſon Frere, à preſent regnant, & ſe mirent ce même jour là en chemin. Cidan &

Abdala Arase, de qui nous avons parlé cy-devant, s'estans approchez de Mouley Hamet, luy annoncerent l'ordre qu'ils avoient receu du Roy. Il ne voulut pas leur permettre qu'ils missent les mains sur luy ; & comme il sçavoit qu'il ne pouovit éviter de mettre bas les armes, il osta luy-mesme son cimeterre, qu'il leur mit entre les mains, disant qu'il faloit s'accommoder au temps ; mais qu'il ne perdoit pas l'esperance de regner, & que peut-estre un jour leurs enfans seroient bien-aise de venir rechercher sa protection. Ils arriverent sur ces entre-faites à Salé, d'où Mouley Archy partit le lendemain pour aller à Maroc, craignant que la prise de Mouley Hamet n'y causast quelques remumens : Mais il y trouva ses affaires en aussi bon ordre qu'il les pouvoit desirer, dautant que les Officiers du Palais

& de la Ville ayans sçû la fuitte de Mouley Hamet, demeurerent en repos, & continuoiẽt de faire leurs Charges, comme s'ils l'eussent ignorée. Mouley Archy ne démit aucun des Officiers que Mouley Hamet avoit établis, en reconnoissance de leur fidelité. Il fit en suitte venir ce Prince qu'il avoit amené à Maroc avec luy; luy fit quelques reproches de son infidelité; & pour excuser en quelque façon sa jeunesse, qui n'estoit que de dix-neuf ans, luy dit qu'il estoit plus propre à succer le lait de sa mere, qu'à gouverner un Empire. Il luy ordonna en suite de se retirer à Tafilet, pour y mieux étudier l'Alcoran; & luy dit qu'il pensast mieux à l'avenir au succés que pourroient avoir ses desseins avant que de les entreprendre. Il donna ordre aussi-tost à un Alcayde de détacher deux cens chevaux pour le conduire au lieu de son exil.

Exil de Mouley Hamet.

Mouley Archy ayant tout pacifié, il fit aſſembler à Maroc toute la Nobleſſe de ſes Royaumes, pour y celebrer avec eux la Paſque, qu'ils appellent Leide Cubir: Elle l'accompagna ce jour là à une Gemme, ou Moſquée, qui eſt hors la Ville, où il ſacrifia un Mouton à leur faux Prophete, en memoire de celuy qu'Abraham ſacrifia à Dieu, au lieu de ſon fils Iſaac, frere d'Iſmaël, qu'ils croient eſtre le premier pere des Arabes Sarraſins, d'où ils tirent leur generation, aprés quoy ils retournerent au Palais faire feſtin, comme c'eſt la coûtume.

Le Roy, aprés la Feſte, fit un excés de vin en particulier avec ſes plus familiers amis; ce qui luy eſtoit un vice fort ordinaire, & dans cet eſtat il luy prit envie de monter à cheval, & de caracoller dans les ſuperbes jardins du Palais. Lors qu'il fut dans les allées

d'orangers, son cheval prenant le frin aux dents, l'emporta de telle violence, que passant sous une grosse branche d'un des orangers, elle luy fracassa tout le crâne, dont il mourut trois jours aprés, au quarantiéme an de son âge, qui fut le vingt-septiéme jour de Mars de l'année 1672. & de l'Egire de Mahomet au compte des Maures 1086. & au nostre 1040. aprés avoir regné sept ans à Fez, cinq à Maroc, & neuf à Tafilet. Sa mort ne fut pas plûtost sceuë, que ceux qui l'avoient accompagné depuis Fez, s'en retournerent incontinent, & Mouley Aran, qui s'y vouloit rendre devant tout autre, de crainte que la nouvelle de la mort du Roy ne fut portée à Mouley Semeïn; partit aussi-tost de Maroc, croyant que par ce moyen il entreroit en possession du tresor de son Frere. Mais ses diligences furent sans effet, car

Mort de Mouley Archy.

Mouley Semeïn qui avoit esté averty par l'arrivée d'un Dromadaire deux jours aprés cette mort, s'estoit déja emparé de la Ville, & du tresor, & avec les amis qu'il y avoit, s'estoit fait reconnoistre pour Roy, en attendant la venuë des Grands de l'armée. Mouley Aran n'ayant pû entrer dans Fez, s'en retourna à Tafilet, pour y assister Mouley Hamet de ses conseils, & l'aider à relever sa fortune, & se rétablir luy-même sur le trône, que peu de jours auparavãt il avoit perdu. Il fut aussi reconnu du peuple de Tafilet à son arrivée, pour leur Roy: & ce fut là le commancement de la division des Royaumes de Mouley Archy, qui avoit si bien réussi à les conquerir pendant sa vie. Il s'estoit gouverné si prudemment dans ses affaires, que sans autre conseil que celuy de Checq Loüiéty son beaupere, il estoit parvenu à un si haut

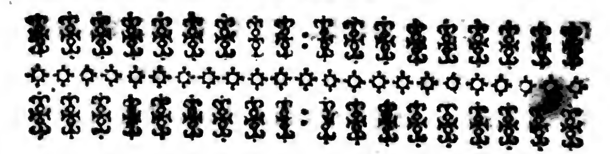
Eslection de Mouley Semeïn pour Roy de Fez.

Mouley Aran reconnu Roy de Tafilet.

degré de gloire, que tout autre qui auroit eu moins de courage que luy, n'eût jamais osé entreprendre ce qu'il executa avec tant de succés, veu le peu de forces qu'il avoit dans ses commancemens.

Fin du premier Livre.





HISTOIRE DE MAROC.

LIVRE DEVXIE'ME.

C'Est une chose bien facile, & rien ne paroist plus doux que de regner, mais c'est une chose bien difficile que de sçavoir paisiblement regner. Ceux qui ne s'attachent simplement qu'à la superficie des choses, s'imaginent que de tenir en main les resnes d'un Empire, c'est estre au suprême degré de la felicité & de la gloire, & ne considerent pas que le maniement des grandes affaires ne peut que nous engager dans un labyrinthe de déplaisirs, d'où l'on ne peut que difficilement sortir.

Nous avons veu Mouley Archy affermir son trône, & en accroître puissamment les limites; mais on ne remarque point dans sa vie que ç'ait esté par la molesse, ny pendant qu'il se seroit abandonné à quelque plaisir. Le fer & le feu qu'il y employa luy-même, sont des témoignages des peines qu'il a souffertes pour s'asseurer sa Couronne; & s'il n'a rencontré personne qui la luy ait disputée pendant qu'il en a esté le maistre, ce n'a point esté sans veille, ny sans un nombre infiny de précautions, & les deux Princes dont nous avons à parler dans ce Livre, & qui sont ses Successeurs, ne se sont pas moins donné de peines, & s'en donnent encore tous les jours pour se maintenir dans leurs Estats; encore ne peuvent-ils paisiblement regner, comme nous ferons voir dans la suite.

Aprés la mort de Mouley Ar- 1672.

chy, le Gouverneur du Chasteau de Maroc nommé Carra, qui estoit à la devotion de Mouley Hamet, comme sa creature, jugea qu'il estoit temps de reconnoistre ses bien-faits, & de rendre service à son Maistre par quelque action insigne. Il n'en pouvoit trouver une plus belle occasion que celle-cy, qui fut qu'aprés le départ de Mouley Aran, il demeura maistre absolu du Palais; il en fit fermer les portes, & proclamer Roy Mouley Hamet par la garnison, puis luy envoya des Couriers à Tafilet pour luy donner avis de la mort de son Oncle, de ce qu'il avoit fait en sa faveur, & comme les troupes de Mouley Archy s'estoient toutes dispersées aprés cet accident; qu'il jugeoit à propos qu'il se rendit à Maroc en diligence pour s'asseurer de la Ville, qui ne s'estoit point encore declarée, & ne sçavoit si elle le devoit reconnoistre, ou

Mouley Hamet Meherez éleu Roy de Maroc.

celuy qui ſeroit declaré Roy de Fez. Mouley Hamet qui avoit déja appris la mort de ſon Oncle par l'arrivée de Mouley Aran, n'en parut aucunement ſurpris. Mouley Aran ſe réjoüit avec luy du bon ſuccés de ſes affaires, & l'aſſeura que le Royaume de Tafilet, où il demeuroit abſolu, ſeroit toûjours de ſes alliez, & qu'il l'aideroit de tout ce qu'il pourroit avoir de beſoin pour l'affermiſſement de ſon Eſtat. Mouley Hamet ne s'arreſta point à faire un plus long ſejour à Tafilet, il prit Mouley Talbe pour l'accompagner dans ſon voyage. A ſon arrivée à Maroc, la Ville ne fit point de difficulté de ſe declarer pour luy; il avoit épouſé l'Ella Mariem, fille de Mouley Labeſſe, leur legitime Princeſſe, qui ne contribua pas peu à ſon élection. Les anciens ſerviteurs de Mouley Archy, à leur retour à Fez, allerent offrir leurs armes & leurs ſervices à Mou-

ley Seméin, qui receut favorablement leurs offres, les priant de luy eſtre auſſi fidelles qu'ils avoient eſté au Roy deffunt, & que de ſon coſté il les traiteroit comme ſes bons Sujets. Il leur declara le deſſein qu'il avoit d'aller à la conqueſte du Royaume de Maroc, avant que ſon neveu eût le loiſir de s'y fortifier, diſant qu'il luy appartenoit comme heritier & ſucceſſeur legitime de celuy qui l'avoit cy-devant conquis ſur le fils de Cromlehache, & qu'il le vouloit conſerver pour les deux fils que Mouley Archy avoit laiſſez en bas âge, dont il eſtoit le tuteur. Il donna ordre à l'Alcayde Cidan, qu'il fit pour lors ſon Bacha, de tenir à cet effet ſes troupes preſtes pour le mois de May. L'armée eſtant ſur le point de ſe mettre en campagne, il en fit la reveuë en perſonne, & marcha luy-même à la teſte, accompagné des Grands

de ſon Royaume. La nouvelle de ſa marche fut bien-toſt portée à Mouley Hamet, qui ſe mit en devoir avec les habitans de Maroc, renforcez de quelques troupes d'Arabes, qui eſtoient venus ſe ſoûmettre à luy, de luy aller au devant, & de luy fermer le paſſage de la riviere des Noirs; mais les habitans qui craignoient de faire la guerre hors leurs murailles, luy remontrerent qu'il faloit laiſſer la peine à ſon ennemy de venir l'attaquer, qu'ils eſtoient plus que ſuffiſans pour le rompre, & que l'ayant vaincu, il pourroit facilement ſe faire declarer Roy de Fez. Mouley Hamet qui ne vouloit pas les rebuter dans ces commancemens, leur dit qu'il jugeoit à propos de camper à une lieuë ſeulement de la Ville, pour voir quel nombre ils pourroient eſtre, par la reveuë qu'il deſiroit en faire, & y attendre ſon ennemy. Mouley Seméin arri-

va bien-toſt ſur cette riviere, où il croyoit rencontrer ſon neveu; mais la trouvant libre, il la paſſa ſans precipitation, il traverſa toute la Province de Duquella, & demeura quelques jours en Jebel el cader, pour y attendre ſes eſpions, qui luy rapporterent que Mouley Hamet eſtoit proche des murailles de Maroc, avec des forces pareilles aux ſiennes, attendant ſon arrivée. Mouley Seméin ayant appris l'eſtat de ſon ennemy, leva le camp, & s'achemina vers luy. Il ne tarda que quatre jours à s'y rendre, & campa à demie journée de la Ville. Le lendemain matin faiſant déployer ſes drapeaux, il laiſſa ſes tentes & ſes bagages en ce lieu, & fit marcher à la teſte de ſes troupes quatre pieces d'artillerie, qui eſtoient conduites par douze Chreſtiens. Mouley Hamet de ſon coſté ſe diſpoſa à recevoir la bataille; exhorta ſes ſoldats à ſe bien
défendre,

défendre, leur promettant tout le pillage s'ils rompoient ſes ennemis; puis il fit deux corps de ſon armée, qui eſtoit composée de vingt-cinq mille hommes, donnant la conduite de l'un à Mouley Talbe ſon frer, & il ſe mit à la teſte de l'autre. Mouley Seméin connoiſſant les forces de ſon neveu, & de quelle maniere il avoit dreſſé ſon camp, donna le commandement de l'aîle gauche de ſes troupes à Checq Amar ſon beau-frere, & la droite au Bacha Cidan, faiſant un corps de bataille dont il ſe reſerva le commandement, pour renforcer celuy qui en auroit beſoin: les deux armées eſtant à la veuë l'une de l'autre, & les deux Roys à leurs teſtes, ne tarderent gueres d'en venir aux mains. Il eſt à remarquer que les Maures dans leurs manieres de combattre ne forment point de bataillons, & ne mettent dans une plaine que deux

rangs de soldats au plus, qui s'étendent en file & se courbent par les bouts en forme de croissant; l'infanterie est au milieu & la cavallerie sur les aîles: Et comme la plaine où se donnoit cette bataille, pouvoit cõtenir un million d'hommes, les deux armées, qui comme nous l'avons dit, estoient rangées en forme de croissans, & qui s'étendoient plus d'une grande lieuë, se chocquerent plûtost sur les aîles qu'au milieu, & il s'éleva une si excessive poussiere, qu'ils furent long-temps mélez sans se reconnoistre. Mouley Hamet donna sur l'aîle gauche avec ses Arabes, & la faisoit déja plier, lorsque Mouley Semein s'en appercevant, s'avança avec son corps de reserve pour luy donner secours. Cependant le Checq Amar ralia ses soldats, & les animant derechef, ils vinrent tres à propos rendre à leur Roy le même service qu'ils venoient d'en

recevoir. Mouley Talbe de son costé avoit tout l'avantage contre Cidan, & il l'alloit infailliblement rompre, si les habitans de Maroc, qui craignoient la poudre, ne se fussent retirez derriere leurs murailles, pour y attendre l'evenement du combat. La plufpart perirent miserablement dans les aqueducs qui sont autour de la Ville, que la grande poussiere leur empeschoit de voir. Mouley Hamet échauffé au combat, choisissoit entre tous Mouley Semein pour se battre contre luy, afin de decider leurs differens par un combat singulier, & l'ayant apperceu luy en alloit faire le deffy, si une balle qui luy perça la cuisse droite de part en part n'eût rompu son dessein; joint à cela qu'estant averty de la trahison de ceux de Maroc, il crût qu'indubitablement il seroit fait prisonnier s'il poussoit plus avant; c'est pour-

Conqueste du Royaume de Maroc par M. Seméin sur M. Hamet.

quoy il trouva plus à propos de se retirer avant sa défaite entiere ; il fit donc avertir son frere de le joindre, & ils se retirerent ensemble au Chasteau, le firent fermer sur eux ; & Mouley Hamet s'estant fait penser de sa blessure, les deux freres sortirent aussi-tost par les jardins, accompagnez d'un seul Cavallier, & ils firent si grande diligence, qu'ils entrerent dans les montagnes de Guilaoa avant que le combat fut entierement finy. Il dura plus de six heures, il y mourut de part & d'autre plus de six mille hommes, & il y en eût prés de quatre mille de blessez. Mouley Seméin se voyant vainqueur, crût que Mouley Hamet s'estoit sauvé au Chasteau, mais estant averty qu'il en estoit sorty, il trancha de son cimeterre la teste à l'Alcayde Carra qui en estoit Gouverneur, lorsqu'il luy en vint presenter les clefs, pour avoir laiss-

ſé ſauver ce Prince. Il depeſcha auſſi-toſt l'Alcayde Haly Cidor avec quatre cens chevaux pour luy couper le chemin de Tafilet, où il ſçavoit qu'il s'alloit refugier, luy ordonnant de le luy amener chargé de fers. Haly Cidor entra par Guilaoa, où il s'informa de luy, & n'en ayant rien appris paſſa plus outre. Cependant Mouley Hamet incommodé de ſa bleſſure, ſe croyant en ſeureté dans les montagnes, s'y achemina à petites journées. Il entra en Zaimby, aprés que Cidor y eut paſſé; le fils de Zaimby, qui avoit eſté longtemps à ſa Cour du temps qu'il eſtoit Viceroy de Maroc, l'ayant reconnu, le vint ſaluer, luy offrant le Chaſteau de ſon pere pour s'y repoſer: il luy témoigna d'abord les regrets qu'il avoit de ſa diſgrace, & luy jura que quoy qu'abandonné de la fortune, il le conſidereroit toûjours comme ſon Prince. Mou-

ley Hamet accepta volontiers ses offres, & en receut tout le soulagement qu'il en pouvoit esperer; & pour l'abuser davantage, son pere l'asseura que si-tost que Mouley Semein seroit party de devant Maroc, il luy donneroit quinze mille hommes pour le rétablir en ses Estats. Cependant il envoya vers Cidor pour l'avertir que celuy qu'il cherchoit estoit entre ses mains. Cidor joyeux de cette nouvelle, se rendit à cinq jours delà au lieu où estoit son prisonnier. La premiere chose qu'il fit, sans le saluer, ny luy témoigner aucun respect, fut qu'il luy demanda d'abord ses armes, & l'ayant chargé de fers, son Frere, & Haly Riffy, il partit de grand matin pour les conduire en diligence à Maroc. Cidor pour accourcir son chemin voulut repasser en Guilaoa, & envoya avertir le Checq qu'il avoit pris Mouley Hamet, & qu'il devoit

Détentiõ de M. Hamet en Zaimby, ses fers & sa liberté.

se mettre sous l'obeïssance de Mouley Semein, comme il avoit esté sous celle de Mouley Archy. Ce Checq qui estoit grand amy du Prince, & qui luy avoit de tres-grandes obligations, sçachant le danger qu'il couroit de sa vie s'il tomboit entre les mains de son vainqueur, partit à la teste de mille chevaux, & ayant atteint Cidor, le mit en pieces avec ses gens, dont il se sauva seulement six ou sept des mieux montez, qui porterent au Roy les nouvelles de cette défaite. Aprés cette expedition ce nouveau liberateur mit pied à terre pour saluer le Prince, luy osta ses fers, & l'ayant conduit à son Château, luy presenta l'une de ses filles, que le Prince accepta pour épouse; mais quand il fut guery de sa blessure, & qu'il vit que son sejour n'avançoit en rien ses affaires, il obtint du Checq d'aller à Tafilet voir sa mere, & il y demeu-

ra jusques à ce que la revolte de Fez-Bellé luy donna occasion de remuer.

Mouley Seméin fâché au dernier point d'apprendre que son neveu luy estoit échappé, s'arresta quelque temps à Maroc pour voir s'il ne s'y passoit rien contre son service. Les Deputez de toutes les Provinces & des Villes du Royaume & de Sus luy vinrent rendre foy & hommage. Il leur donna des Gouverneurs attachez à ses interests; établit Viceroy de Maroc Mahamet Beny Mariny, qu'il estimoit l'un de ses plus fideles serviteurs, & prit la route de Fez. La crainte qu'il avoit que son ennemy ne joüit trop long-temps du plaisir d'avoir échappé de ses mains, luy fit ordonner à Cidan de tenir toûjours ses troupes en estat, dans le dessein de l'aller joindre à Tafilet vers le mois de Septembre; mais les Grands qui l'avoient éle-

vé à la Couronne, & qui esperoient toûjours les recompenses qu'il leur avoit promises s'il gagnoit Maroc, voyans qu'il vouloit entreprendre une nouvelle guerre sans leur donner satisfaction, ny payer leurs soldats, trouverent étrange d'estre obligez de faire la guerre à leurs dépens, & resolurent ensemble de le faire mourir. Pour venir à bout de cette entreprise, ils firent prendre un Lion vif, & convierent le Roy de prendre le divertissement de le tuer, esperant par ce moyen executer leur cruel dessein. Cidan estoit aussi de la conspiration; mais lorsque le Roy sortit pour cet effet, il le joignit, & luy dit en passant & en peu de mots le peril qu'il couroit de sa vie. Tous les conjurez s'apperceurent bien qu'il luy parla, mais ils ne s'imaginerent pas d'abord que ce fût pour les trahir; & voyant que le Roy se retiroit subitement, &

Conspiration contre le R. y découverte.

qu'ils l'attendoient en vain, ils se douterent de la trahison de Cidan, ce qui les obligea de monter à cheval pour prendre leurs seuretez, craignans que le Roy n'envoyât les Gardes de son Palais se saisir d'eux. Ils dresserent des embusches sur les avenuës par où devoit passer Cidan, il ne manqua point sur le soir d'y tomber, & avec la plus-part de ceux qui estoient à sa suite, il fut renversé mort sur la place. La Ville de Fez-Bellé en même temps remplie de conspirateurs qui y tenoient leurs familles, se soûleva contre le Roy le 25. jour d'Aoust, & la même nuit Mouley Mousaut-Mariny monta à cheval pour au nom de tous les habitans aller vers Mouley Hamet, l'asseurer de leur obeïssance, & le prier de se rendre au plûtost dans la Ville pour y commãder. Abdalazize Benyeucourt Gouverneur de Theza luy mit en passant cette place entre

Revolte de Fez-Bellé.

les mains, sur les menaces qu'il luy fit d'exterminer toute sa famille, qui estoit dans Fez-Bellé. Le lendemain, qui devoit estre le départ de l'armée du Roy Mouley Seméin pour Tafilet, fut celuy de sa déroute; car ceux de Fez-Bellé sortirent de leur Ville & pillerent tous les équipages, tentes & bagages de l'armée; ce qui surprit tellement le Roy, que ne sçachant quel remede y apporter, il envoya vers la Ville un vieillard venerable, qui estoit son Oncle, pour tascher de les remettre à leur devoir, leur promettant le pardon de leur conspiration & de la mort de Cidan, s'ils vouloient se reconnoistre; mais le vieillard ne receut autre réponse d'eux que celle de plusieurs coups de fusils qui le renverserent mort sur la place. Il fut emporté au Palais par ceux qui l'avoient accompagné; ce qui n'augmenta pas peu la douleur du

Roy, qui déchirant ses vêtemens, commanda qu'on fit sortir incontinent quelques grosses pieces d'artillerie pour battre la Ville, qui firent peu d'effet. La Ville de Theza qui s'estoit aussi soûlevée, fut suivie de la Province du Riffe, qui en est voisine. Le Roy dans cette conjoncture se trouva fort embarassé ; il le fut encore davantage, lorsque que quatre mille Chavanets, restez des six mille, qui estoient venus au service de Mouley Archy, connoissans son humeur avaricieuse, & qu'il ne parloit point de les payer, se retirerent de son service, & en plain midy plians leurs bagages, les mirent sur leurs chameaux avec leurs femmes & leurs enfans, & pillerent tout ce qu'ils purent en se retirans. Le Roy fut aussi-tost averty de leur départ, & montant à cheval avec deux mille Noirs, les suivit en queuë, pour tascher par belles

Revolte de Theza & du Riffe.

Fuite des Chavanets.

promesses de les ramener ; mais ils n'en tinrent aucun compte : Et comme il les suivoit toûjours, employant tout l'artifice possible pour les obliger de revenir, ils firent tout à coup volte-face, & luy dirent qu'il eût à se retirer, & qu'estant Cherif, ils ne luy vouloient point faire de mal ; ils se contenterent seulement de maltraiter quelques-uns de sa suite, qui s'estoient plus avancez que les autres : De maniere que le Roy fut contraint de s'en retourner confus, & de les laisser continuer leur route. Ils furent mettre le siege devant Maroc, aprés avoir ruiné tout le païs par où ils passerent.

Le Roy ne fut pas moins consterné d'apprendre encore comme Mouley Hamet venoit au secours des revoltez avec deux mille cinq cens chevaux que Mouley Aran luy avoit donnez ; ce qui l'obligea d'aller dans le Riffe pour tascher 1673.

de remettre cette Province sous son obeïssance auparavant que son ennemy en eût pris possession, laissant quelques troupes à Fez pour y couper le chemin des vivres & du secours. Il passa devant Theza, où il ne s'arresta point, sçachant que le Chasteau tenoit encore pour luy; & estant dans le Riffe, aprés quelques petites escarmouches, il le remit au devoir, & envoya à Fez les autheurs des troubles chargez de fers. Mouley Hamet sur ces entrefaites arriva à Theza, & fit si bien envers le Gouverneur du Chasteau, qu'il l'en mit en possession; & delà il écrivit à Fez-Bellé, qu'il iroit s'y retirer si l'on luy vouloit mettre entre les mains un vieil Chasteau qui joignoit les murailles du costé de Theza, pour s'y retirer avec les troupes qu'il amenoit; mais le peuple au contraire le fut démolir, & luy envoya offrir pour sa demeure le plus beau

M. Semein remet le Riffe à l'obeyssance.

Arrivée de M. Hamet à Theza.

Palais de la Ville: Plusieurs bien-intentionnez pour luy, depescherent secrettement des Couriers pour l'avertir de ne se point fier à ces mutins, & qu'il estoit meilleur pour luy de demeurer où il estoit. Il les crût, & envoya promptement à Fez pour demander le secours de la Ville, qui luy envoya incontinent sous la conduite de Checq Amar deux mille cinq cens chevaux & cinq mille hommes de pied. Le Roy voyant qu'il pourroit peut-estre demeurer long-temps dans cette Province, écrivit à Mouley Achem son frere, qui étoit à Tafilet, qu'il allât à Fez-Gedide pour y commander pendant son absence, à quoy Achem obeït incontinent.

Le bruit du soûlevement de Fez-bellé, de Theza, du Riffe, & la fuite des Chavanets, alla bien-tost jusques à Alger, ou Abdelcader Gayland s'estoit retiré, pour-

Retour de Gayland Prince des Algarbes.

suivy de Mouley Archy, comme nous l'avons dit en son lieu. Il y receut des lettres des principaux des Algarbes, qui le prioient de retourner prendre possession du païs, qui avoit esté usurpé sur luy, l'asseurant qu'ils seroient pour luy, s'ils avoient les moindres forces pour en chasser ses ennemis. Gayland voyant le temps propre pour recouvrer ses terres, monta au Divan des Turcs, & les supplia de l'aider de quelques vaisseaux pour le conduire en sa patrie, où il alloit se faire reconnoistre pour Souverain; ce qui ne luy fut point refusé. Ils armerent douze vaisseaux pour l'escorter jusques à Toutoüan, où le peuple à son arrivée se rendit à luy; Arzille, & Alcassar, & tout ce qui dépend des Algarbes, firent la même chose. Mustapha Reys & quelques autres Capitaines Turcs, accompagnez de leurs troupes, ne l'abandonne-

rent point qu'ils ne l'eussent fait recevoir par tout ; aprés quoy il leur fit quelques presens, & ordonna au surplus que leurs vaisseaux fussent rafraîchis de toutes sortes de provisions, puis ils prirent congé de luy.

Le Roy estoit devant Theza lorsqu'il apprit cette nouvelle ; & quoy qu'elle le surprît beaucoup, elle ne le découragea point. Il envoya à Fez-Gedide chercher quelques pieces de grosse artillerie pour battre le Chasteau, avec cent Chrestiens pour y faire des mines ; mais tous ses travaux furent inutils, car ils n'avancerent en rien ses affaires. Cependant ceux de Fez-Gedide & ceux de Fez-Bellé estoient tous les jours aux mains ; & quoy que les premiers fussent en plus petit nombre que les autres, neantmoins parce qu'ils avoient un brave Chef qui les commandoit, ils avoient toûjours l'avan- *Siege de Theza.*

tage, & contraignoient les autres de se retirer dans l'enceinte de leurs murailles, avec une continuelle perte des leurs. Ceux de Fez-Bellé firent de grandes réjoüissances lorsqu'ils apprirent la venuë de Gayland, & au son de leurs instrumens barbares ils proclamerent Roy Mouley Hamet, proferans mille maledictions contre Mouley Seméin, qu'ils appelloient *l'Alla aycha* par derision, qui est autant que dire, *Dame abandonnée.* Ils firent plusieurs mines pour gagner un Chasteau qui les incommodoit fort, dautant qu'il les commandoit, & tenoit à leurs murailles; mais elles furent toutes éventées, à la reserve de deux, dont l'une eût son effet par le moyen de quelques renegats, & renversa une tour, & l'autre par l'industrie d'un Romain, qui fit sauter un pan de muraille à passer vingt hommes de front. Vingt mille du party des re-

voltez appuyoient cette expedition, à dessein d'y entrer, & avoient à leur teste Mouley Drice, l'un des plus fameux de leurs Saints, & qui descendoit du Fondateur de cette Ville. Drice y commandoit pour Mouley Hamet, & quoy qu'il n'y eût pour lors dans ce Chasteau que deux cens Noirs de garnison, ils n'eurent jamais le courage d'y entrer, disputans les uns avec les autres, & marchandant à qui iroit le premier, ce qui donna le loisir à ceux de dedans à recevoir du secours, & de refermer la bresche, qui coûta la vie à plusieurs Chrestiens qui y furent employez. Les autres mines furent toutes éventées, parce que les Chrestiens qui y travailloient de part & d'autre, s'entredonnoient des avis du lieu où elles répondoient, afin de les contreminer, & que par ce moyen il ne leur arrivast aucun mal, ce qui leur estoit facile, veu qu'ils n'avoient

personne à les commander qui entendissent ces sortes d'ouvrages. Les courses de ceux de Gayland qui ravageoient par tout, interrompirent le commerce de Fez & de Salé, qui estoit déja tout prest de se declarer pour luy ; mais la prudence de Lehâche-Abdelcader-Marino, qui y gouvernoit conjointement avec Lehâche-Séiverdo, empescherent ce dessein. Le Roy écrivit de son Camp de Theza à Mouley Achem, qui gouvernoit pour luy à Fez-Gedide, de faire partir incessamment l'Alcayde Cherquy-Benydrie avec deux mille chevaux & quelque infanterie pour aller contre Gayland. Cherquy obeït aussi-tost à ses ordres, & se promettoit facilement la deffaite de Gayland, qui eut avis de sa venuë, & l'alla attendre au passage du fleuve de Sebou. Cherquy nouveau Capitaine & peu experimenté, croyant que son

Déroute de l'Alcayde Cherquy par Gayland.

ennemy, qui paroiſſoit avec peu de gens, n'avoit pas le courage de paſſer le fleuve, hazarda de le paſſer. Gayland ſe retira quelque peu, feignant d'avoir peur, pour luy donner le temps de paſſer à moitié, & vint tout à coup fondre ſur ceux qui eſtoiēt déja paſſez; il tua Cherquy d'un coup de lance qui luy traverſa le bas-ventre, & pas un n'échapa de tous ceux qui eſtoient paſſez; ceux qui eſtoient de l'autre coſté du fleuve prirent la fuite incontinent, & porterent à Fez cette nouvelle qui fut envoyée au Roy. Il témoigna beaucoup de regret de la perte de cet Alcayde qu'il aimoit, & qui avoit toûjours eſté l'un de ſes plus fideles, & reſolut d'aller luy-meſme contre Gayland.

Le Roy leva le ſiege de Theza ſur les derniers jours du mois de Juin, ſans y avoir rien fait de conſiderable, faute d'avoir des gens ex- *Siege de Theza levé.*

perimentez pour les mines & pour les assauts, donnant lieu par ce moyen à Mouley Hamet de se rendre plus fort, en luy abandonnant la campagne. Il arriva en peu de jours auprés d'Alcassar avec douze mille hommes, & surprit Gayland qui avoit envoyé une partie de ses troupes couper leurs bleds, & avec ce qui luy estoit resté de sôldats, il se presenta pour recevoir la bataille que le Roy venoit luy donner. Estant donc sorty d'Alcassar, & ayant ordonné ses troupes du mieux qu'il luy fut possible, il fit tous les devoirs d'un brave soldat & d'un experimenté Capitaine, mais les siens ne luy gardans pas la fidelité qu'ils luy avoient promise, soit qu'ils eussent esté corrompus par le Roy, soit par leur lâcheté naturelle, ils l'abandonnerent la pluspart pendant que les autres estoient aux mains. Il cherchoit par tout le Roy pour le combat-

Bataille d'Alcassar & mort de Gaylãd.

tre, mais il luy fut impossible de le trouver, & s'appercevant du desordre de ses soldats qui fuyoient presque tous, il leur cria : Lasches « & perfides que vous estes ! est-ce « ainsi que vous abandonnez un « Prince, qui persuadé de vostre fi- « delité & touché de vos miseres, « a quitté le repos de sa maison « pour vous remettre en liberté? Je « seray content de mourir si le « vainqueur vange sur vous vostre « perfidie. Ne croyez pas qu'il « triomphe de moy, ce Tyran, je « combattray jusques à la mort, & « personne ne pourra dire que « Gayland, qui a esté en son temps « l'honneur de l'Afrique, ait fuy « pour la seconde fois la rencontre « d'un Cherif. Achevant ces paroroles, que chacun pût entendre, il se tourna vers les ennemis qui le poursuivoient, & la lance à la main s'estant meslé parmy eux, il en fit un carnage incroyable. Quatre

chevaux furent tuez sous luy, & il n'eut pas si-tost monté le cinquiéme, qu'une balle, qu'il receut au costé gauche, le renversa par terre. Il se releva & se défendit encore courageusement, le cimeterre à la main, lorsqu'un Noir du Roy, qui l'apperceut couvert du sang qu'il perdoit en abondance, luy trancha la teste, & l'ayant plantée au bout de sa propre lance, l'alla presenter à Mouley Seméin, qui fut fasché de sa mort si prompte, qui ne luy avoit pas donné le loisir de luy faire declarer où estoient ses richesses. Le vainqueur poursuivit les fuyards jusques à Alcassar, en ayant laissé plus de trois mille morts sur la place & autant par les chemins. Les Talbes de la Ville sortirent aussi-tost, accompagnez des petits enfans, portans des drapeaux blancs pour implorer sa clemence au nom de tous les habitans, ce qu'il n'osa pas dans la conjoncture

jonćture de ſes affaires leur refuſer. Il envoya à Fez la teſte de Gayland pour réjoüir ſon frere & ſes amis de cette victoire, & pour donner ſujet aux revoltez de penſer à eux. Mouley-Achem la fit voir par toutes les ruës & places de la Ville, & puis la renvoya au Roy ; qui la fit enterrer honorablement auprés de ſon corps, dautant que ce Prince eſtoit en grande veneration dans le Païs, pour avoir toûjours fait la guerre aux Chreſtiens, qui occupent des Places ſur les frontieres, & même pour avoir donné ce fameux aſſaut à la ville de Larache en l'année 1664. où il mourut prés de douze mille Maures, que les Eſpagnols de cette Place taillerent en pieces. Pendant que le Roy fut occupé à cette derniere expedition, les revoltez ſolliciterent ſecretement Mouley-cAhem d'eſtre leur Roy ; mais ce Prince n'y vou-

lut nullement consentir. Cette mort de Gayland les surprit beaucoup, dautant qu'ils esperoient que pendant qu'il occuperoit le Roy, aprés le refus de Mouley Achem, Mouley Hamet de son costé se tiendroit plus fort, & que par ce moyen ils pouroient favoriser davantage leur rebellion. Mouley Hamet de son côté veilloit à ses affaires. Aprés que le Roy eut levé le siege de devant Theza, il alla dans la Province d'Alcaladie, où il gagna les Arabes, avec quelques-uns des fils de Checq-Loüéty, & se rendit avec eux maistre du Château de Dar-Michal, où il voulut demeurer, laissant le Gouvernement de Theza à Mouley Talbe son frere avec cinq cens hommes de garnison pour deffendre le Château. Mouley Semein ayant tout pacifié, & remis les Algarbes sous son obeïssance, emmena prisonniers quel-

Reductiõ du Dar-Michal à l'obeïssance de Mouley Hamet.

ques freres de Gayland chargez de chaînes à Fez, où il rentra dix mois aprés en estre sorty.

La premiere chose qu'il ordonna à son arrivée, ce fut qu'on ne fit aucune sortie sur les revoltez, & qu'on les laissast en repos, pour éprouver si la clemence & le pardon qu'il leur envoyeroit offrir, auroient plus de pouvoir que la terreur de ses armes: il leur écrivit plusieurs fois, pour les exhorter d'éprouver sa misericorde, & pour les asseurer qu'il leur pardonnoit tout le passé, sans les rechercher d'aucune chose ; mais que s'ils continuoient de l'irriter, ils la reclameroient en vain ; qu'il n'en seroit plus temps, qu'il mettroit leur Ville à feu & à sang, & qu'il feroit semer du sel sur ses ruines. A ces menaces terribles ils s'assemblerent dans leur Gemme, ou Mosquée principale, & y firent venir de certains sorciers, à la teste

Retour du Roy à Fez, où il offre la paix aux rebelles.

desquels marchoit Abdelcader-Festy, le plus fameux Magicien de toute la Ville, qu'ils honorent comme un Saint, afin de les aider de leurs conseils. Ils furent d'avis qu'ils devoient accepter la paix que le Roy leur offroit, s'offrans d'aller eux-mêmes vers ce Prince, pour convenir des articles, & pour luy en faire ratifier le traité. La partie fut remise au lendemain, & lors qu'ils voulurent sortir, accompagnez des principaux Alcaydes revoltez, il se fit une émutte au quartier des Andalouz, qui sont les Maures autrefois chassez d'Espagne, qui crioient que le Roy ne leur offroit la paix que pour mieux les détruire. Le Conseil se rassembla de nouveau, où les principaux de ceux-cy furent appellez, & il leur fut representé qu'ils devoient se rendre à l'opinion publique, & qu'ils ne concluroient aucun traité que Mouley Seméin ne jurast

ſur le corps du Roy deffunt ſon frere, qu'il avoit amené de Maroc, ſur la Loy & les ceremonies de l'Alcoran. Ils furent à ce coup de l'opinion commune, & les Deputez furent trouver le Roy, qui fort joyeux de rentrer dans la poſſeſſion de la principale Ville de ſes Eſtats, les alla recevoir à la premiere porte de ſon Palais. D'auſſi loin qu'ils l'aperçeurent, ils ſe jetterent la face en terre, & furent en ſuitte ſe proſterner à ſes pieds, luy demandant pardon pour eux, & pour leur Ville. Le Roy les fit relever, & aprés les avoir embraſſez tous, les uns aprés les autres, il prît Abdelcader Feſty par la main, & alla au tombeau de ſon frere, où il jura la paix de la maniere qu'ils la demanderent. Le Peuple de Fez-Bellé bien réjoüy du pardon qui venoit de luy eſtre accordé, vint en corps ſe jetter à ſes pieds, & le remercier de

Reductiō de Fez-Bellé à l'obeïſſance de Muley Semein.

la grace qu'il leur octroyoit, & retourna dans la Ville en faire une longue réjoüissance; & comme elle estoit generale, & que chacun chez soy ne songeoit qu'à faire bonne chere, & avoit oublié le soin de la guerre, le Roy la même nuit envoya des Officiers & des soldats, qui desarmerent avec tant d'adresse tous les habitans, que plusieurs furent long-temps sans sçavoir si leurs voisins avoient esté desarmez, tant cela se fit secrement pour ne les point effaroucher. Le Roy se donna deux mois de repos, avant que de se mettre en campagne, & dispersa quelque somme d'argent à ses troupes pour se mieux rafraîchir. Ce fut dans ce temps que la garnison de Theza se declara pour Mouley Seméin, & la remit entre les mains du Gouverneur qu'il y envoya, sans toutefois avoir voulu rien faire de mal à Mouley

Reductiō de Theza.

Talbe, que de l'obliger à se retirer vers Mouley Hamet.

Au commencement de l'année 1674. le Roy, qui ne pouvoit laisser son Neveu en repos, se mit en campagne, & s'avança jusqu'à une journée du Dar-Michal, où Mouley Hamet estoit campé avec presque d'égalles forces. Les deux armées, à cause des pluyes frequentes & de l'Hyver, furent long-temps à la veuë l'une de l'autre sans se choquer, leurs Chefs voulans temporiser, pour voir s'il ne pouroient point par quelque trahison se rendre maistre l'un de l'autre : Mouley Semein en trouva plus dans l'armée de Mouley Hamet qui estoient pour luy, que Mouley Hamet dans celle de son Ennemy ; & le Roy s'estant accordé avec eux, qu'ils le laisseroient entrer dans le Camp de son Neveu, il se prepara à l'execution. Mais Mouley Hamet qui veilloit toû-

jours sur les actions des siens, en fut averty à l'instant que son Oncle approchoit, rompit son dessein, en faisant crier dans le Camp, que ceux qui estoient de ses amis eussent à le suivre. Les traîtres se retirerent en diligence vers le Roy, & luy donnerent avis que Mouley Hamet estoit sous les armes; ce qui l'avoit obligé de lever le Camp. Ce Prince ne connoissant point le nombre des perfides, & parce qu'il estoit nuit, laissa le Camp planté, & gagna les montagnes voisines, où estant à couvert de son Oncle, il congedia les gens qui l'avoient suivy, & leur dit, que ceux qui auroient la volonté de l'accompagner, il les retiendroit volontiers, & ne les abandonneroit jamais pendant sa vie; & que ceux qui n'en auroient pas l'inclination, il ne leur sçauroit pas mauvais gré de s'en retourner chez eux, puisque la fortune ne luy

Fuitte de Mouley Hamet.

vouloit pas eſtre aſſez favorable pour leur faire le bien qu'il eût deſiré. Il diſtribua à ceux-cy quelque argent pour vivre, en attendant que leurs amis auprés du Roy euſſent obtenu leur pardon. Il prit en ſuite le chemin de Tafilet, accompagné de trois mille chevaux, qui ne le voulurent point abandonner; & de là il paſſa dans la Province de Dras, que Mouley Aran luy donna, pour demeurer, juſqu'à ce que quelque occaſion de remuer ſe vinſt offrir. Ceux qui ne le voulurent pas ſuivre paſſerent au Royaume de Tremeſen, d'où ils furent rapellez, aprés que Mouley Seméin ſe fut rendu maiſtre de Dar-Michal, & du reſte de la Province, où il exerça de grandes cruautez ſur les Arabes, qui s'étoient donnez à Mouley Hamet. Aprés avoir tout pacifié dans ces quartiers là, il retourna à Fez, où il demeura juſqu'au mois de May,

afin d'y rafraîchir ses troupes. Le vingt-septiéme Avril en suivant, arriverent à Salé trois Religieux de l'Ordre de Nôtre-Dame de la Mercy, de la Redemption des Captifs, députez de la Congregation de Paris, & de la Province de Guyenne; deux desquels, qui estoient des Convents de Bourdeaux & de Thoulouze, se logerent chez un Marchand Bayonnois, & le Pere Monnel du Convent de Paris, prit le logis du Sieur Antoine Raymond, pour lors Consul de nostre Nation. Je ne m'arresteray point à d'écrire toutes leurs negociations, dans lesquelles ils eurent bien de la peine & du merite, je me contenteray de dire, qu'ils racheptérent cinquante-neuf Captifs, tous François, & qu'aprés trois mois de sejour les RR. PP Recaudon Superieur du Convent de Bourdeaux, & Pierre Monnel, en partirent pour con-

Arrivée des Peres Redempteurs de la Mercy.

duire leurs Captifs en France ; & le R. P. Blaiſe Lartigues demeura en ôtage l'eſpace de dix-huit mois pour retirer quelques Chreſtiens, tant du Roy, que des particuliers, qu'il emmena au bout d'un ſi long-temps, au nombre de dix-neuf, & partit en Novembre 1676.

L'armée du Roy eſtant bien rafraîchie, & en eſtat de ſe mettre en campagne vers la my-May, & ayant eſté délivré quelque peu d'argent aux ſoldats, Mouley Seméin qui la commandoit luy-même prit la routte de Maroc, laiſſant à Mouley Achem ſon frere le Gouvernement du Royaume de Fez. Les Chavanets, qui depuis qu'ils eſtoient ſortis de l'obeïſſance du Roy, tenoient toûjours le ſiege devant Maroc, ſoûtenus de quantité d'Arabes, qu'ils avoient amenez avec eux, tenoient la Place ſerrée de prés, & elle eſtoit re-

duite à l'extremité, faute de vivres.

Siege de Maroc levé par les Chavanets qui le tenoient assiegé.

Le Roy se hastant de la secourir, se trouva bien-tost de l'autre côté de la riviere des Noirs, & les assiegeans à son approche leverent le Camp pour luy aller couper le chemin, se logeans toûjours dans les lieux les plus avantageux. Ayant reconnu ses forces, ils ne jugerent pas à propos de luy faire teste. Ils se contenterent de faire quelques escarmouches qui diminuoient toûjours les forces du Roy, lequel voyant que leur dessein n'estoit point de luy donner un combat general, mais qu'ils ne tâchoient en le harcellant, qu'à affoiblir ses troupes, marcha vers eux pour les combattre; & comme les lieux où ils estoient campez estoient de difficiles accés, & que leurs forces inégalles ne leurs permettoient pas de l'attendre, ils firent une prompte décharge sur son armée, qui tua plusieurs de ses

ſoldats & Officiers, puis ſe retirans en bon ordre, gagnerent le paſſage de la riviere de Taſaüt, que le Roy n'oſa forcer. Il campa cette nuit là ſur le bord, & dépeſcha cinq mille chevaux pour aller par un détour chercher un autre guay, afin de les enfermer au milieu: Mais les Chavanets qui n'eſtoient pas ſi peu experimentez en l'art de la guerre qu'ils ne ſe doutaſſent de ce deſſein, abandonnerent ſans bruit ce paſſage cette même nuit, brûlans les bleds, & les fourages par tout où ils paſſoient, afin que le Roy ne les pût long-temps ſuivre, & ſe retirerent aux montagnes avec leurs bagages, leurs femmes & leurs enfans. Mouley Seméin craignant dans les défilez de perdre trop de monde s'il les pourſuivoit, s'en alla à Maroc, où il fut tres-bien receu du peuple, & des Grands qui luy firent des preſens. Aprés avoir renforcé ſes

Arrivée du Roy à Maroc.

troupes, & s'y estre rafraîchy quelque peu, il fut en Haha pour y tirer des contributions, & de là contre les Chavanets. Mais comme ils avoient tout à fait détruit la Province, le Roy n'y trouvât ny vivres ny fourages, il retourna à Maroc, à dessein d'y passer le reste de l'Esté, établissant Eya Arase pour Vice-Roy du Royaume. Plusieurs Arabes, de ceux qui avoient suivy le party des Chavanets, luy furent amenez : Il les fit mourir dans des tourmens si cruels, qu'il est quasi impossible de les croire ; & comme il y prenoit son plus grand plaisir, l'on n'en amenoit pas assez à son gré pour assouvir son inhumanité. Cependant il reçût nouvelle que quelques Barbares des montagnes de Zaoüias ne luy vouloient point payer de garammes, ou tailles, & qu'ils avoient mis à mort ceux qui y estoient allé de sa part, il par-

tit au mois de Septembre avec ſon armée, à deſſein d'aller les détruire ou de les mettre à la raiſon: Ce qui n'eſtoit pas une facile expedition, car les Barbares, au nombre de cinq mille chevaux, & de huit mille fantaſſins, s'eſtoient retranchez ſur une haute montagne, où ils avoient retiré leurs richeſſes, & en avoient fermé les paſſages avec un grand nombre d'arbres coupez. Le Roy ne les attaqua point de fois, qu'il ne fut repouſſé, & la crainte d'y perdre ſon armée, l'alloit faire retirer, lorſque Bouſta General de ſes Noirs luy ayant repreſenté qu'il n'eſtoit pas de ſa gloire, aprés avoir vaincu tant d'ennemis, de laiſſer ainſi ces Barbares ſans les détruire, luy demanda permiſſion de prendre quatre mille chevaux pour aller de l'autre coſté de la montagne, diſant que pendant qu'il les amuſeroit du coſté où il eſtoit, il pourroit

Défaite de quelques Barbares revoltez.

gagner le haut, & que par ce moyen ils les deferoient facilemẽt. Moulee Seméin approuva ce conseil, & luy donna les troupes qu'il demandoit, & les ennemis voyans qu'ils alloient estre attaquez des deux costez, prirent la fuite, laissans leurs biens, femmes & enfans à la discretion du vainqueur, qui les fit égorger au nombre de six mille, jusques aux enfans de la mamelle, & le butin, qui estoit assez considerable, fut donné aux soldats. Aprés cette expedition, on reprit le chemin de Fez, où le Roy ne fut pas si-tost arrivé, qu'il demanda aux Bourgeois de Fez-Bellé cinquante quintaux d'argent, mais il se relâcha aprés à trente-trois. En ce temps-là arriva à Fez Monsieur Whet Major de la Ville de Tanger avec quelques Maures de Salé, que des vaisseaux de guerre Anglois avoient pris. Il estoit accompagné d'Abdelcader

Arrivée du Major de Tanger, pour traiter de paix.

Marino Gouverneur de Salé, qui vint depuis Alcaſſar, où il l'eſtoit allé rencontrer, pour porter le Roy à faire la paix avec ceux de Tanger, afin qu'il fut permis aux Maures d'entrer dans cette Ville, & d'en ſortir avec toutes ſortes de marchandiſes. Mouley Semein qui avoit eſté averty de la venuë de ce Major fût le recevoir hors la Ville, accompagné de toute ſa Cour, & le lendemain luy ayant donné audiance, aprés avoir premierement eſté informé par Marino du ſujet de ſon voyage, il luy promit une favorable réponſe. Le Roy deux jours aprés partit pour aller à Miquenez, à deſſein d'y voir une renegate Eſpagnolle qu'il aimoit paſſionnément. Il fit appeller le Major en ce lieu pour conclure le traité de paix, & lorſqu'ils eſtoient ſur ces termes, un Morabite vint trouver le Roy, & luy dit que Mahomet s'eſtoit apparu à luy la

nuit, & luy avoit commandé de luy dire, que s'il vouloit vaincre tous ſes ennemis, il l'aideroit, pourveu qu'il ſe déportaſt de faire alliance avec les Anglois; le Roy ajoûta foy à ces contes, & baiſant la teſte de cet infame, remplie de vermine, l'habit duquel eſtoit rapiecé de plus de mille morceaux differens, il dit au Major qui eſtoit preſent, qu'il ne vouloit pas encourir la diſgrace de ſon Prophete, qui luy défendoit de traiter de paix avec luy. L'Anglois ſe retira, & le Roy envoya ordre au Gouverneur d'Alcaſſar de luy donner trois cens bœufs, & autant de moutons, en échange des trente Maures qu'il luy avoit preſentez libres.

1675. Le Roy reſolut de faire un voyage à Salé, tant pour ne point demeurer toûjours en un même lieu, que pour tenir par ſa preſence ce peuple en devoir, & le punir de ce

qu'il avoit pû entreprendre contre ſon ſervice du vivant de Gayland, pendant qu'il y eſtoit, à y faire d'exemplaires juſtices, & y prendre auſſi quelquefois le divertiſſement de la chaſſe, cependant on luy braſſoit de nouvelles affaires. Mouley Hamet, qui a toûjours eſté le deſiré des peuples, eſtoit demeuré en Dras, avec ſes amis, depuis ſa déroute du Dar Michal. Il fut appellé de ceux de la Ville de Tarudant; il y alla, & la reçût à ſon obeïſſance. Tous les Arabes, qui luy eſtoient auſſi affectionnez, à cauſe de ſa douceur & de ſes liberalitez, ſe donnerent à luy, & les Chavanets luy vinrent au même temps offrir leurs ſervices. Hamet ſe voyant renforcé de ces nouvelles troupes, alla viſiter ſon beau-pere en Guilaoa, & à ſon arrivée il fut fait de grandes réjoüiſſances. Il en partit une nuit accompagné des Chavanets, &

Tarudãt ſe donne à Mouley Hamet, & les Chavanets viẽnent à ſon ſervice.

s'achemina secretement en Zaimby, où ayant au point du jour entré au Chasteau de celuy qui le livra és mains d'Haly Cidor aprés sa déroute de Maroc, & l'ayant surpris, il n'y trouva que le vieil Checq, qu'il fit precipiter du sommet d'un rocher en bas, où il se brisa en plus de mille pieces. Ses fils estoient retirez dans d'autres Chasteaux dans les montagnes voisines, qu'il ne voulut pas attaquer pour lors, laissant cette expedition pour une autre fois, & retourna en Guilaoa, d'où il dépescha un Courier secret à Maroc, avec des lettres pour la Princesse sa femme, luy donnant avis comme la fortune recommançoit à luy estre favorable. Cette Princesse estoit souvent visitée des principales Dames de la Ville; elle se découvrit à celles qu'elle trouvoit affectionnées au party de Mouley Hamet, & fit tant par de

belles paroles, qu'elle les gagna, & leur fit promettre par ſerment de perſuader leurs maris, de le recevoir dans la Ville, quand il ſe preſenteroit aux portes. Elle les diſpoſa auſſi à aller elles-meſmes viſiter les femmes des Talbe, des gemmes, pour obliger leurs maris à crier la nuit qu'il arriveroit, ſur leurs tours, au lieu de leurs prieres ordinaires, *Vive Mouley Hamet, Roy de Maroc*; ce qui reüſſit comme le deſiroit la Princeſſe: Elle en donna avis à Mouley Hamet, ce Prince ſe prepara incontinent pour ſe trouver au pied des murailles de la Ville à l'heure aſſignée, où ſes amis le devoient faire entrer. Le peuple qui avoit déja appris que Mouley Hamet avoit eſté appellé de ceux de Tarudant, & que les Chavanets s'eſtoient rendus à luy, inclinoit encore pour ce Prince, à cauſe des cruautez horribles dont Eya Araſe leur Vice-

roy usoit envers eux, & je pense qu'il n'eût pas esté besoin de stratageme pour luy donner entrée dans la place; car comme l'on entendit crier de nuit, *Vive Mouley Hamet*, l'on ne douta point qu'il ne fût entré dans la Ville, & chacun se tinst en repos; pendant quoy ses amis eurent le temps de le faire entrer sans empeschement. Il y fut suivy des Chavanets, & de quelques troupes d'Arabes, & lorsque l'on sceut pour certain qu'il estoit dans la Ville, chacun le suivit avec des acclamations de joye jusques à la Juifverie, qui est au pied des murs du Chasteau, d'où appellant les Noirs qui gardoient une tour voisine; il les conjura avec de belles promesses de le laisser entrer la nuit suivante par cette tour, ce qu'ils luy accorderent. Eya Arase se voyant investy dans le Chasteau, se prepara à la défense. Il depescha aussi-tost un Cou-

Mouley Hamet rentre en possession du Royaume de Maroc.

rier à Salé, pour avertir le Roy de cette ſurpriſe, qui n'en demeura pas peu étonné; mais la nuit ſuivante eſtant venuë, Mouley Hamet fit planter ſes échelles ſur les maiſons des Juifs, & par cette tour les Chavanets eurent bien-toſt pris d'aſſaut ce Chaſteau. Eya Araſe fut obligé de ſe ſauver en diligence chez le meſme Morabite, où Mouley Hamet s'eſtoit retiré autrefois proche d'Azamor. Ce Prince recompenſa ceux qui avoient favoriſé ſon entrée au Chaſteau, & donna la mort à ceux qui en avoient laiſſé échapper le Viceroy. Il leva enſuite quelques troupes d'infanterie, & tous ceux des Arabes qui purent monter à cheval, le vinrent ſervir, & amenerent avec eux toutes leurs familles proche de Maroc.

Mouley Semein ayant appris la ſurpriſe de Maroc, depeſcha Mouſaut Gerary ſon Bacha, avec

quatre mille chevaux, & quelque infanterie, pour aller au ſecours du Chaſteau, qu'il croyoit tenir encore en ſa faveur, & luy enjoignit de demeurer quelques jours ſur la riviere des Noirs, pour y attendre ſes ordres. Il envoya encore à ſa ſuite Abiquerim Araſe avec mille cinq cens Bourgeois de Salé, qu'il avoit luy-meſme choiſis entre les plus apparens de la Ville, auſquels il fit défenſe ſur peine de la vie & de la deſtruction entiere de toutes leurs familles, d'abandonner leurs Chefs. Leur ordre eſtoit encore de paſſer la riviere les premiers, ſi Mouley Hamet n'y eſtoit point arrivé, ou du moins de luy empeſcher le paſſage, s'ils ne pouvoient faire autrement. Pour luy, il demeura au Chaſteau de Salé pour attendre le reſte de ſon armée qu'il avoit laiſſée à Fez, & qui y arriva peu de jours aprés. Mouſaut Gerary eſtant arrivé au paſſage

ſage de la riviere, y trouva quelques troupes de Mouley Hamet, & ne les ayant pas jugées capables de le luy diſputer, lors qu'Araſe fut arrivé, ils ſe mirent en devoir de la paſſer. Mouley Hamet qui s'eſtoit mis en embuſcade derriere une coline voiſine, fut averty de leur deſſein par ceux qu'il avoit envoyez au paſſage, qui aprés quelques mouſquetades tirées ſur eux, firent ſemblant de fuïr, & lorſque les ennemis furent preſque tous paſſez, Mouley Hamet donna ſi à propos ſur eux avec ſa cavallerie, qu'il les défit & les mit en déroute. Mouſaut Gerary, quoy que bleſſé d'une balle à la machoire, repaſſa la riviere avec Araſe, & ſe ſauverent à Azamor. Mouley Hamet donna bon quartier aux vaincus, ceux qui le voulurent ſervir, en furent tres-bien receus, & il oſta les armes & les chevaux à ceux qui voulurent re-

Défaite du Bacha Gerary par Mouley Hamet.

tourner à son Oncle. Plusieurs Arabes qui embrassoient son party, avoient leurs familles sous des tentes prés des murs de Fez ; ils luy demanderent permission de les aller querir, afin qu'elles ne courussent le danger où leur changement les exposoit. Ils y allerent de nuit, chargerent tout ce qui purent transporter, & brûlerent ce qu'ils furent obligez d'abandonner.

Mouley Achem chassé de Fez.

Le Roy averty de la déroute de Gerary, & de ce qui s'estoit passé à Fez, envoya ordre à Mouley Achem son frere, aprés l'avoir si fidelement servy, de se retirer à Tafilet, avec tous ses biens, craignant que pendant ces troubles, il ne se soûlevât contre luy. C'est ainsi qu'il recompensa son frere des importans services qu'il luy avoit rendus dans les dernieres guerres : Il laissa pour Viceroy du Royaume en sa place Abdrahamã

Filély ſon premier Secretaire, qu'il fit alors ſon Vizir, & ayant receu le reſte des troupes qu'il attendoit, il partit de Salé au mois d'Avril, pour aller combattre ſon néveu. Lorſqu'il arriva au fleuve des Noirs, il en trouva les paſſages libres, dautant que Mouley Hamet aprés la défaite de Gerary, au lieu de pourſuivre ſa route vers Salé, comme il en avoit eu le deſſein, s'eſtoit retiré à Maroc à la perſuaſion de ſon Bacha, qui luy fit entendre que Mouley Seméin n'auroit pas le courage de le venir attaquer, & le laiſſeroit deſormais vivre en repos. Ce Bacha qui eſtoit traître à ſon Prince, envoya ſecretement un Courier à Mouley Seméin, pour luy donner avis de ce qu'il faiſoit en ſa faveur, & luy conſeiller de s'aller camper dans les montagnes vertes, en attendant qu'il l'avertit derechef de ce qu'il y auroit à faire. Le Roy

ne trouva rien par toute la Province de Duquéla pour ſubſtanter ſon armée, & quand il fut arrivé au lieu qui luy eſtoit marqué, il en partit, ſur l'avis que luy donna le Bacha que les troupes de Mouley Hamet eſtoient plus fortes que les ſiennes, & qu'il pouvoit bien diſſimuler ſes deſſeins juſqu'à ce qu'il luy fit ſçavoir le temps propre pour leur execution. L'armée du Roy de Fez eſtoit dans une grande diſette de vivres, par la fuite generale de ceux qui habitoient les campagnes, & que le Roy de Maroc avoit fait retirer prés de la Ville; mais par le moyen d'un chien qu'un Checq d'Arabes luy amena, lequel par un inſtinct extraordinaire ſçavoit découvrir les magazins où eſtoiēt enterrées les proviſions de ceux qui avoient fuy, il fit ſubſiſter pendant quinze mois plus de cent mille bouches. Les magazins qu'ils appel-

lent matemores, ſont de grands trous profonds de ſix à ſept braſſes, dans des lieux éloignez des eaux. On les fait larges par le bas de huit ou dix braſſes en rondeur, quelquefois cavées dans le roc, & le plus ſouvent dans de la terre blanche comme la marne en ce païs. Leur entrée, qui eſt faite à la mode d'un puits, eſt fort étroite, & un homme avec une échelle de cordes a bien de la peine à y deſcẽdre; elles ſe ferment avec une pierre large à proportion. Ce ſont dans ces lieux que les Arabes ſerrẽt leurs bleds, leurs orges & leurs autres grains; leurs beures, leurs huiles, & generalement toutes leurs proviſions & commoditez. Celles qui ont demeuré long-temps fermées rendent une exceſſive chaleur lorſqu'on les ouvre, & on les laiſſe éventer un demy jour avant que d'y entrer; car ſi on faiſoit autrement l'on y mouroit ſoudaine-

ment, comme il arriva à un Espagnol nommé Diego Luquez qui n'en estoit pas instruit, & qui descendit à Fez dans une matemore, plus de deux heures aprés qu'elle eût esté ouverte, où il y avoit du beure ; & plusieurs autres Chrestiens qui alloient y descendre aprés luy, y seroient infailliblement demeurez sans un Maure qui arriva & qui les avertit du danger où ils s'exposoient ; mais comme je parle plus amplement ailleurs de ces matemores, je diray seulement que le chien fut tres-bien traité durant la campagne ; le Roy le faisoit porter sur une mule, & luy faisoit donner tous les jours un quartier de mouton rôty, & bien souvent luy donnoit des mesmes viandes qu'on servoit sur sa table. J'ay veu ce chien dans Miquenez qui n'en vouloit qu'aux Chrestiens, il nous mordoit en trahison, & emportoit toûjours

la piece, sans que nous osassions luy rien faire, à cause qu'il ne s'éloignoit jamais de la porte du Palais & d'entre les Gardes; mais en l'année 1678. lorsque le Roy fut à Tafilet, les Chrestiens qui conduisoient l'artillerie, le trouverent seul par les chemins, le tuerent à coups de leviers, & l'enterrerent dans le sable; le Roy le fit longtemps chercher, & fit crier dans le païs que ceux qui le rameneroient seroient toute leur vie exempts des garammes. Le Roy ne manquant donc point de vivres par le moyen que nous avons dit, mena ses troupes de Province en Province: Le Bacha qui estoit le principal Conseiller de Mouley Hamet, & qui estoit d'intelligence avec Mouley Seméin, détournoit toûjours son Maistre de se mettre en campagne, sous pretexte que l'armée de son Oncle ne pouvoit pas subsister long-

temps faute de vivres. Il luy conseilla pour mieux couvrir sa trahison, d'écrire aux Arabes, qui estoient restez aux lieux les plus éloignez, de se retirer à Jebel-elhedit, autrement montagnes de fer, afin de s'y retrancher, dautant que Mouley Seméin ne manqueroit pas de les y aller voir, & que luy iroit aussi-tost le renfermer entre ces montagnes. Il écrivit à ces Arabes, qui obeïrent à ses ordres. Le Roy de Fez estant arrivé au Dar de mia del-bire, ou maison des cent puits, prés Saphy, Checq Amar son beau-frere qui estoit l'un des principaux chefs de l'armée, enragé de ce que le Roy avoit repudié sa sœur, forma une seconde conspiration contre luy: Son pretexte fut que le Roy avoit refusé à la compagnie des Arases ses alliez, la grace qu'ils avoient demandée de quelques Barbares du Riffe, leur patrie,

Seconde conspiration de Checq Amar & des Arases contre la personne du Roy, qui les fait mourir.

Le Roy avoit envoyé vers eux pour leur faire payer quelques tailles ; ils avoient pris les armes contre ceux qui les estoient venu recevoir, & en avoient mis quelques-uns à mort ; & parce que ces Barbares avoient esté autrefois leurs sujets & qu'ils y avoient des parens, ils se crurent obligez d'interceder pour eux : Ce refus les irrita extrémement, & encore plus les ordres qu'il envoya en leur presence à Abdrahaman Filély son Viceroy dans Fez, de lever des gens pour envoyer contr'eux, de faire mourir tout autant de ces Barbares qu'il en pourroit tomber entre ses mains, & de faire planter leurs testes sur les murailles de la Ville. Outre que le Roy se rendoit plus inhumain chaque jour, ajoûtant de nouvelles cruautez à celles qu'il avoit faites pendant son sejour à Fez & à Salé. Checq Amar prit de là occasion de re-

nouveller la conſpiration qui n'avoit point eu d'effet, lorſque la mort de Cidan arriva. Pour mieux y parvenir, il convia un ſoir à ſouper dans ſa tente, Abdala Araſe, Abiquerim Araſe ſon fils, Mahamet Araſe, Mahamet Beneya Araſe, & Abdelcader Araſe freres d'Abdala, & Abdalazize Benhamet ſon beau-frere; quand on eût ſoupé, Checq Amar fit retirer tous ſes ſerviteurs, à la reſerve de ſon Secretaire, à qui il commanda de demeurer un peu éloigné hors la tente, pour n'en laiſſer approcher perſonne, ſans luy en donner avis. Comme tous les autres eſtoient auſſi les principaux Officiers de l'armée, voyans l'ordre que Checq Amar donnoit aux ſiens, ils jugerent qu'il avoit quelque choſe d'importance à leur dire, & ils congedierent auſſi leurs eſclaves, en leur donnant ordre, que ſi le Roy les envoyoit appeller, de

leur en donner promptement avis. Lorſqu'ils ſe furent tous retirez, Checq Amar prit la parole, & s'adreſſant aux conviez, leur repreſenta avec beaucoup de paſſion le mépris que le Roy faiſoit de leurs perſonnes, qui eſtoit un ſigne, que puiſqu'il leur avoit refuſé la grace qu'ils luy avoient tous demandez pour leurs compatriottes, il ſe reſſouvenoit toûjours de la mort de Cidan, où ils avoient tous eu part, & qu'il n'attendoit qu'une occaſion favorable pour les faire tous perir; qu'il eſtoit aiſé de voir par ce qu'il faiſoit envers Eya Araſe leur frere, qu'il tenoit affamé & reduit à l'extremité dans le Morabite où il s'eſtoit retiré pour ce qui s'eſtoit paſſé à Maroc, & auquel il ne vouloit point pardonner, quelques inſtances qu'ils luy en euſſent faites, les intentions qu'il avoit pour eux-meſmes: De plus, que

ne vivans à la Cour que comme captifs, & que depuis quelque temps leurs actions eſtant obſervées par des Noirs, ils devoient reprendre leur liberté, veu l'occupation du Roy ; que s'eſtans rendus maiſtres de ſa vie, ils le ſeroient auſſi de l'armée, & qu'enſuite avec les troupes qui leur ſeroient les plus affectionnées, ils iroient à Fez en partager le treſor, aprés quoy chacun ſe retireroit dans les Provinces où ils vivoient en Souverains avant la venuë de Mouley Archy ; que ſe joignans tous enſemble, aprés avoir tué le Roy, le reſte de l'armée ſe diſſiperoit, & leur laiſſeroit une plus grande facilité de conduire à un heureux ſuccés leurs intentions ; qu'ils devoient tous ſe preparer à l'execution, & qu'il mettroit le premier la main à l'œuvre ; mais qu'auparavant de rien entreprendre, ils devoient en donner

avis à Mouley Hamet, afin de faire un azile de ſa Cour, pour ceux qui échaperoient, au cas qu'ils ne fuſſent pas aſſez heureux d'executer leur deſſein, & luy donner à entendre, que ce qu'ils en faiſoient, n'eſtoit que pour luy mettre la Couronne de Fez ſur la teſte. Abdala Araſe & Abdalazize Benhamet approuverent cette reſolution, mais les autres repreſenterent le peril que couroit toute leur famille, & que leur venerable pere eſtoit dans Fez; que le Roy les feroit tous mourir, & aneantiroit leur race, au cas qu'ils ne fuſſent pas les plus heureux: A quoy les premiers répondirent & prouverent par de ſi vives raiſons les grands avantages de la liberté, & de vivre ſans crainte, comme eux & leurs anceſtres avoient déja fait, & la honte & l'infamie qui leur reſteroit de faire perpetuellement la cour à un Ty-

ran, auprés duquel leurs vies, pour leur attentat precedent, n'étoient pas en asseurance ; que tost ou tard il les feroit perir, & qu'ainsi il leur seroit plus honorable de le prévenir. Que s'ils avoient le malheur de n'y pas reüssir, au moins mouroient-ils en gens de cœur, travaillant pour se délivrer eux & tout le Royaume d'une si fâcheuse servitude; qu'il ne faloit rien épargner pour parvenir à la gloire de détruire les tyrans, & sur tous un monstre dont les cruautez journalieres éteignoient dans le sang toutes les meilleures familles de l'Afrique ; que leur destin les y avoit appellez, & qu'ils ne feroient qu'executer ce qui avoit esté déliberé au Ciel avant leur conception. Ces raisons eurent tant d'effet, qu'elles les persuaderent à faire ce que les autres desiroient ; & ils promirent de tout hazarder, pour y reüssir. Checq

Amar ſe voyant au comble de ſes deſirs, fit apporter un livre de l'Alcoran, ſur lequel ils jurerent de garder le ſecret, & afin de rendre leur ſerment plus inviolable, ils égorgerent un bouc, dans le ſang duquel ils tremperent leurs mains & ſe les poſerent ſur l'eſtomach. Au même temps ils écrivirent à Mouley Hamet, & ſignerent tous ſur la lettre avec le ſang de cet animal, puis depeſcherent un de leurs plus fideles eſclaves, à qui ils promirent la liberté & cent ducats d'or, lorſqu'il ſeroit de retour, & ſur la my-nuit chacun ſe retira à ſa tente pour donner ordre à cette affaire. Ils furent depuis plus aſſidus auprés de la perſonne du Roy, qu'ils n'avoient eſté auparavant. Pour ſe rendre moins ſuſpects, ils parloient peu enſemble, & lorſqu'ils le faiſoient, c'eſtoit des choſes indifferentes, & en preſence des autres Alcay-

des, & des Noirs les plus favoris du Roy, & bien souvent sur les moyens de surprendre Mouley Hamet. Comme il n'y avoit que cinq journées du lieu où ils estoient à Maroc, leur Courier s'y rendit bien-tost, & Mouley Hamet témoigna beaucoup de joye de leur resolution, quoy que le meurtre de son Oncle l'affligeât en quelque sorte; mais comme il ne voyoit point d'autre moyen de regner en paix, & d'ajoûter un autre diadême au sien, il s'en consoloit. Il leur écrivit donc de sa main, d'employer les leurs à une si genereuse action & si digne d'eux, & qu'ils seroient les bien venus prés de luy, au cas qu'ils eussent le malheur de ne la pouvoir executer. Mouley Hamet ne pût dissimuler la joye qu'il en ressentoit, & le Bacha en ayant appris de luy le sujet, sans connoistre les personnes, en donna avis à Mou-

ley Semein, qui de son costé le dissimula aussi pour mieux s'informer qui en pourroient estre les chefs, qu'on ne luy nommoit point; & comme l'execution s'en devoit faire à l'heure qu'il alloit les soirs à la promenade, il commanda qu'aucun n'eût à l'y suivre, ne voulant estre accompagné que de ses Noirs les plus fideles. Or un soir que les conjurez vouloient executer leur dessein, ils sortirent du Camp pour aller joindre le Roy, qui couroit la lance avec ses esclaves; les voyans venir à luy, il laissa ce jeu, & leur alla au devant, & demanda à Checq Amar, qui marchoit à la teste de ses conjurez, pourquoy il passoit les ordres qu'il avoit laissez au Camp? Checq Amar ne luy répondit que d'un coup de fusil, qui le blessa legerement au dessus de l'épaule: Le Roy aussitost commanda à ses Noirs de

faire feu sur ces assassins ; mais comme dans ces occasions ordinaires & dans celle-cy, qui estoit impreveuë, leurs armes n'estoient chargées que de poudre, ils ne firent autre chose que de faire évader le Roy à la faveur de leur feu. Checq Amar voyant son coup manqué, mit le cimeterre à la main pour achever l'execution de son crime ; il abattoit tous les Noirs qui se presentoient devant luy, tandis que les conjurez voyant le Roy échappé, & hors de leurs mains, fuyoient les uns dans la tente de Checq Loüety, & que les autres prenoient la route de Maroc, sans avoir fait aucune chose qui secondast la valeur de leur Chef, qu'ils laisserent environné de toutes parts. Checq Amar jugeant qu'il n'en pouvoit échapper pour estre au milieu des Noirs du Roy, à moins que de se faire un passage par la force de

ſon bras, voulut tenter s'il le pourroit faire, & aprés en avoir mis un nombre infiny tant morts que bleſſez par terre, il eut luy-même le même ſort qu'il avoit donné à tant d'autres. Le Roy ſe voyant garanty de ce peril, ne ſongea plus qu'à s'en vanger. Il fit ſortir les conjurez des tentes de Checq Loüety, qui ne pût obtenir leur pardon; car il n'eſtoit pas dans la meſme conſideration qu'il avoit eſté du temps de Mouley Archy, quoy que le Roy eût encore épouſé ſa fille, veuve de ſon frere. Il leur fit declarer tout au long ce que j'ay rapporté cy-deſſus, puis les fit mettre à la chaîne: parmy pluſieurs reproches qu'il leur fit de leur perfidie; il leur dit, que l'ayant voulu faire mourir une autre fois, & fait rebeller toutes ſes Provinces contre luy, & paſſé au ſervice de ſon ennemy, il leur avoit pardonné ſans les recher-

cher, & les avoit rétablis dans le rang qu'ils tenoient à la Cour & à l'armée avant leur trahison; puis s'adressant à Checq Loüety & à toute sa Casille qui intercedoient
» pour eux : Mon pere, luy dit-il,
» & vous mes amis, vous voyez
» bien si j'ay raison de traiter ces
» traîtres comme je fais : Ma van-
» geance ira plus loin, & je veux
» qu'une race si perverse & si peu
» reconnoissante des graces qu'on
» luy fait, soit éteinte dans mon
» Royaume. Et sur le champ il envoya ordre à Abdrahaman Filély de se saisir des familles des conspirateurs, lesquelles estoient dans Fez, aprés leur avoir par les tourmens fait confesser où estoient leurs tresors, de les faire étrangler. Ce qui fut executé sur les personnes de Mahamet Burhos-Arase le vieil, beau-pere de Mouley Archy, d'Abdalazize Arase son fils, d'Abdelmelec Arase fils

d'Eya Arase, & de Mahamet & Hamet Arase fils d'Abdala Arase. Ceux que le Roy fit mourir au Camp de la mesme mort, furent Abdala Arase, Mahamet Arase son frere, & Abdalazize Benhamet beau-frere de Checq Amar avec leurs serviteurs & amis : Et ceux qui se sauverent à Maroc estoient Abiquerim Arase, fils d'Abdala Arase, Mahamet Beneya Arase, Abdelcader Arase ses oncles, & plusieurs de leurs alliez, qui aimerent mieux suivre leur fortune en fuyant, que de retourner dans le Camp du Roy avec les autres

Ils arriverent à Maroc au commencement de l'année; Mouley 1676.
Hamet ayant appris la disgrace de leurs parens, en parut bien fâché, & les en consola par les premieres charges de ses troupes qu'il leur donna, pour avoir moyen de s'en vanger sur celles de Mouley

Seméin lorſqu'ils en trouveroient l'occaſion. Il accorda de plus à Abiquerim le pardon de ſon oncle Eya Araſe, & luy donna deux mille chevaux pour l'aller retirer de la captivité où le tenoit le Roy de Fez, & le délivrer de la mort qui le menaçoit. Abiquerim n'eût pas plûtoſt paru, que ceux qui gardoient le Morabite ſe ſauverent en Azamor, & il mena ſon oncle à Maroc, où le Roy le receut avec toutes ſortes de bienveillance.

Trahiſon du Bacha de Maroc envers ſon Roy.

Le Bacha de Maroc qui ne penſoit qu'à détruire le Roy ſon Maître, pour mettre celuy de Fez dans la poſſeſſion du Royaume, luy écrivit derechef qu'il eût à s'en aller à Jebel-el-hedit, où il pouvoit entrer ſans crainte, ſur l'aſſeurance qu'il avoit, que pluſieurs des Arabes ſe donneroient à luy. Il s'y achemina incontinent & y trouva les Arabes retirez au milieu de ces montagnes de fer. Le Roy aprés

trois jours entiers de chemin, vit enfin ceux qui avoient esté attirez par les factions du Bacha, revenir sous son obeïssance, & luy faciliter le chemin pour monter où les autres s'estoient retranchez. Il n'eût pas plûtost mis le pied dans les montagnes que Mouley Hamet en receut l'avis, & sortit au secours de ces Arabes; mais comme toutes ses troupes marchoient, une compagnie de cavallerie d'Arabes, que le Bacha avoit gagnée, se retira par son ordre dans un Morabite tout proche de la route qu'il faloit tenir; où ces Arabes ayans esté trouvez un matin, dirent qu'ils estoient de ceux qui avoient esté défaits par Mouley Semëin. Le Bacha en porta la nouvelle à Mouley Hamet, qui les fit venir devant luy, & voyant de la vray-semblance à ce qu'ils disoient, ne passa pas plus outre, & s'en retourna sur ses pas;

ainsi le Roy de Fez eût tout le temps d'achever son entreprise. Ayant gagné le haut des montagnes, les Arabes prirent la fuite, & le vainqueur les poursuivit; l'infanterie qui ne pouvoit aller si viste que la cavallerie, fut atteinte & taillée en pieces, & il ne fut pardonné ny aux femmes ny aux enfans, & le nombre des morts fut de quatorze mille; ceux des Arabes qui en échapperent, se sauverent à Maroc, & apprirent au Roy les circonstances de leur défaite. Mouley Hamet pour lors reconnut la trahison du Bacha: il le fit appeller afin de l'en punir; mais luy se voyant découvert, & sçachant que sa mort estoit certaine, tira une espece de poignard pour en frapper le Roy. Comme Mouley Hamet avoit plusieurs Noirs proche de sa personne lorsque le Bacha leva le bras pour le frapper, il se retira entre deux Noirs,

Mort du Bacha de Maroc.

Noirs, l'un desquels reçût le coup pour le Roy, qui d'un coup de pistolet renversa le Bacha sur le carreau, & commanda que son corps fut traîné par toute la Ville, puis jetté aux bestes sauvages pour leur servir de curée.

Aprés l'expedition des montagnes de fer, le Roy de Fez tira vers la Ville de Sainte Croix, qui s'estoit soûlevée en faveur de Mouley Hamet, lorsqu'il se rendit maistre de Maroc. Il n'osa s'en approcher que jusques au pied des montagnes qui separent la Principauté du Sus, du Royaume de Maroc, pour tenter par ses lettres s'il pourroit la reduire à son obeïssance; mais comme les habitans l'avoient en horreur pour ses cruautez, & qu'ils se sentoient assez forts pour luy resister, il ne receut d'eux autre réponse que ses mesmes lettres qu'ils luy renvoyerent avec des injures & des inve-

ctives, par les mesmes porteurs, qu'ils avoient fait traîner par les ruës, & renvoyez à demy déchirez. Mouley Semein n'osa pour lors rien entreprendre sur cette Place, il se contenta de costoyer peu à peu les montagnes jusques à quelque nouvelle occasion d'aller surprendre son ennemy.

Retour de Mouley Larby néveu du Roy.

Dans ce temps-là Mouley Larby son néveu, qui sous le regne de Mouley Archy avoit fuy en Espagne, où il s'estoit fait baptiser, arriva au Camp, à son retour d'Angleterre. Le Roy, qui luy avoit envoyé des lettres d'asseurance pendant qu'il demeuroit à Londres, le reçût assez favorablement, & fut curieux de sçavoir de luy la façon & la maniere dont les Princes Chrestiens se comportoient dans leurs Cours, & quel traitement il en avoit receu. Aprés que ce Prince luy eut fait un détail de tout ce qu'il y avoit

veu de plus considerable, le Roy luy demanda si Loüis le Grand nostre auguste & invincible Monarque continuoit toûjours ses victoires sur l'Empereur, sur les Espagnols & sur les Hollandois. Ce Prince employa une demie journée à luy faire le recit des conquestes du Roy, de tous les sieges ausquels sa Majesté s'estoit trouvée en personne, & les batailles que ses armées avoient gagnées sur ses ennemis confederez, ausquelles il s'estoit trouvé estant alors Colonel de cavallerie dans les troupes Espagnolles; les sages loix avec lesquelles il poliçoit & gouvernoit ses Estats; sa pieté envers Dieu, son zele pour sa Religion, & la terreur que ses armes jettoit dans toutes les Cours des Princes de l'Europe, & particulierement chez ses voisins. Il luy raconta aussi ensuite une fable que je rapporteray ailleurs.

Mouley Hamet cependant fut averty que ſon Oncle eſtoit à huit journées de Maroc ; ce qui l'obligea de commander aux Arabes des environs de cette Ville d'aller couper leurs grains, qui eſtoient déja en maturité, & il ne retint avec luy que les Chavanets. Le Roy de Fez qui entretenoit toûjours des eſpions dans la Ville, en fut averty qu'il eſtoit temps qu'il s'en approchât, & qu'il ſurprendroit ſon néveu dépourveu de la plus grande partie de ſa cavallerie. Sur cet avis il s'avança à grandes journées juſques à Dar-Gedide, qui n'eſt qu'à une journée de Maroc : Quand Mouley Hamet le ſceut ſi proche, il ſe diſpoſa à le bien recevoir avec le peu de troupes qu'il avoit. Il manda aux Arabes les plus voiſins de venir en toute diligence, & à la teſte de ſon armée, compoſée de dix mille chevaux & de dix-huit

mille fantaſſins, il marcha droit à luy. Il envoya quelques Chavanets au Camp de Mouley Semèin, pour obſerver ce qui s'y paſſoit; ceux-cy, afin de mieux tromper le Roy, feignirent que l'armée de ſon néveu mouroit de faim; qu'il y avoit deux jours qu'ils n'avoient mangé chacun qu'une poignée d'orge rôtie, & que leurs compagnons n'attendoient que ſon arrivée pour paſſer dans ſon Camp. Mouley Semèin fit donner à ces faux transfuges dequoy manger: Voyant qu'ils devoroient ce qu'on leur avoit donné, car ils eſtoient venus à jeun, il ajoûta facilement foy à leurs paroles, & menant à longue traite ſes troupes vers Maroc, il arriva bien-toſt à la veuë du Camp de ſon ennemy; mais il n'entreprit rien de tout ce jour ny la nuit ſuivante, eſtant toûjours dans l'attente de ceux qu'il croyoit devoir paſſer de ſon coſté.

Le lendemain au point du jour, qui estoit le quinziéme jour de Juin, les deux armées se presenterent au combat, & comme l'infanterie de Maroc estoit campée un peu derriere, Mouley Hamet se retira vers la Ville, pour la joindre au corps de son armée. Le Roy de Fez s'imagina que sa retraite venoit de la crainte qu'il avoit de combattre, ce qui l'encouragea davantage, & luy fit commancer la bataille. Le Roy de Maroc qui ne desiroit rien tant que d'en venir aux mains, se mit sur la defensive, & ses troupes animées de la presence de leur Chef, & soûtenuës des Chavanets ses meilleurs soldats, obligerent Mouley Semein à se retirer, avec perte de plus de trois mille des siens, dont les testes furent incontinent portées à Maroc & plantées sur les murailles. Le combat dura quatre heures, & le champ de-

meura à Mouley Hamet, qui ne sçût pas profiter de son avantage; car au lieu de poursuivre son Oncle, qui s'alla retrancher dans des moulins, il ne songea qu'à faire des réjoüissances de cette victoire, donnant par ce moyen loisir à son ennemy de ralier ses troupes, & de luy livrer une seconde bataille.

Le Roy de Fez envoya d'abord une compagnie de cent renegats, qui sont ses enfans perdus, pour rappeller ses ennemis au combat, lesquels estant apperceus en si petit nombre, il ne fut détaché que cinq cens Chavanets pour les renfermer. Mouley Semein qui tenoit ses gens serrez prés de luy, voyant qu'ils en alloient venir aux mains, sortit d'entre ces moulins en bon ordre pour les secourir. Mouley Hamet dont les troupes estoient déja dispersées, & son infanterie chargée de la dépoüille *Bataille de Maroc.*

des morts, s'estoit retirée vers la Ville, croyant n'avoir plus d'ennemis à combattre. Neantmoins ce Prince sans s'étonner de cette surprise, ralia les siens du mieux qu'il luy fut possible, & recommança un nouveau combat. Il reconnut bien-tost que la pluspart de son infanterie s'enfuyoit vers la Ville à dessein d'y entrer. Il laissa ceux qui combattoient sous la conduite de Mouley Talbe, pour tascher de ramener les fuyards, qu'il trouva aux portes, crians
» *Vive Mouley Semein*; Traîtres,
» leur cria-t'il, est-ce ainsi que
» vous m'abandonnez, & que vô-
» tre infidelité m'arrache une vi-
» ctoire qui m'étoit asseurée? quel-
» les raisons avez-vous de ne pas
» combattre, pour achever ce qui
» estoit si bien commancé? Il alloit les forcer à grands coups de cimeterre de retourner au combat, mais voyant que le reste de

ſes troupes plioit, il commanda qu'on luy ouvrit la porte, & leur dit : Puiſque vous n'avez pas « voulu combattre pour moy, « combattez maintenant pour « vous, puis eſtant rentré, il fit fermer la porte ſur eux, & pluſieurs perirent miſerablement.

Le Roy de Fez victorieux à ſon tour, pourſuivit les fuyarts juſques dans leurs portes, qui leur furent enfin ouvertes pour empeſcher leur entiere déroute. Le vainqueur demeuré maiſtre de la campagne, alla camper proche les murs du Chaſteau. Mouley Hamet faiſoit tous les jours des ſorties ſur ſon Camp, & ſi frequemment à la faveur de ſon artillerie, qu'il obligea Mouley Semein de ſe retirer plus au large. Guilaoa beau-pere du Roy de Maroc, ayant appris ſa victoire & ſa défaite en meſme temps, luy envoya ſouvent du ſecours & des vivres. *Siege de Maroc.*

qui entroient lorſque les Chavanets faiſoient des ſorties: De plus ils alloient au devant des convois qui eſtoient envoyez du Royaume de Fez au Camp du Roy, & comme ils faiſoient un Camp volant, le Roy pour ne point affoiblir ſon armée, qui luy eſtoit toute neceſſaire, les laiſſoit aller par tout où ils vouloient; ce qui donna beaucoup de ſecours dans la Ville, & cauſa une grande diſette dans l'armée ennemie: de ſorte que Mouley Seméin fut contraint de faire venir tous les Arabes qui s'étoient donnez à luy depuis ſa victoire, afin de pouvoir mieux bloquer la Ville, & d'en empeſcher les ſortie; mais les Chavanets qui ſe faiſoient paſſage par tout, leur arrachoient par force les vivres qu'ils apportoient.

Paix avec les Anglois

Pendant que le Roy eſtoit occupé à ce ſiege, au mois d'Aouſt le ſieur Jean Albrin à ſon retour de

Tripoly, arriva à Salé avec un esquadre de vaisseaux de sa Majesté Britannique, pour y conclure la paix entr'eux & les Corsaires du Royaume de Fez, pour deux années seulement, sans traiter de la liberté de ceux de leur Nation qui y estoient captifs. Le Roy voulut quelque temps aprés traiter de paix avec son néveu, jusqu'à luy offrir de le laisser Viceroy perpetuel dans Maroc, s'il vouloit remettre la Place à son obeïssance. Il luy fit réponse, qu'un Prince qui avoit esté reconnu Roy par trois fois, n'auroit pas de gloire de se rendre sujet que par la force des armes, & qu'il feroit tous ses efforts pour se conserver cette qualité glorieuse jusqu'au tombeau. Mouley Seméin luy écrivit qu'il desiroit s'aboucher avec luy dans un Morabite qu'il luy indiqua hors la Ville, où ils pourroient se rendre avec chacun dix personnes

ſeulement. Mouley Hamet y conſentit, & s'y rendit le premier. Mouley Seméin s'y rendit auſſi, mais ce fut avec un deſſein perfide de le ſurprendre, ayant pour cet effet donné ordre à quelque cavallerie de le venir trouver en ce lieu. A leur entreveuë ce ne furent que complimens que le Roy de Fez reïtera pluſieurs fois avec toutes ſortes de demonſtrations de bienveillance & de tendreſſe, pour luy faire accroire qu'il n'eſtoit venu qu'à deſſein de terminer ce jour-là tous leurs differens; & comme ſon intention n'eſtoit que de tirer cette conference en longueur, pour donner le temps aux ſiens de venir, un de ceux de la ſuite du Roy de Maroc, qui eſtoit reſté dehors par ſon ordre, appercevant une pouſſiere épaiſſe, qu'il crût bien eſtre de quelques chevaux, il en avertit incontinent ſon Roy, qui monta promptement à

Surpriſe.

cheval, appellant ſon Oncle un traître, & un Prince ſans courage & ſans honneur; ajoûtant que ſi le temps le luy eût pû permettre, il eût deſiré pour ſa trahiſon & ſa mauvaiſe foy, terminer ſeul à ſeul tous leurs differens, & que deſormais il ne ſe fieroit en luy que de la bonne ſorte; mais il n'eut autre loiſir que de ſe retirer au plûtoſt. Mouley Seméin fut bien fâché qu'une ſi belle occaſion luy fut échapée, & comme il eſtoit tout forcené des paroles outrageuſes du Roy de Maroc, lorſqu'il fut retourné au Camp, il déchargea ſa colere ſur pluſieurs de ſes Noirs, qu'il miſt en pieces de ſes propres mains, ſans luy en avoir donné aucun ſujet; ce qui en obligea un grand nombre à ſe retirer vers ſon ennemy.

Quelques fugitifs de Tremeſen, qui ſervoient le Roy de Fez, ſoûtenus des renegats, reſolurent

d'eſcalader la Ville. Ils preparerent leurs échelles, & les ayant plantées pendant la nuit, ils gagnerent une partie de la muraille, & lorſqu'ils y furent montez, l'Alcayde Halef qui les commandoit, tira les échelles. Mouley Hamet arriva au bruit de cet aſſaut comme il faiſoit la ronde ordinaire autour des murailles, & parce que leur deſſein n'eſtoit que de s'emparer d'une porte, pour donner entrée à ceux de dehors, il leur fit couper chemin & les tailler tous en pieces. Mouley Seméin au deſeſpoir de voir toutes ſes entrepriſes ſi mal reüſſir, commanda que l'Alcayde Halef qui avoit fait tirer les échelles par ſes ordres, & qui avoit eſté cauſe par ſon obeïſſance de la perte des ſiens, fut mis aux fers, & envoyé priſonnier dans le Chaſteau de Miquenez. Mouley Hamet, qui apprit que c'eſtoient les habitans de Maroc qui avoient

Deſſein ſans fruit.

vendu la muraille, ne voulut plus ſe fier à eux qu'avec cette precaution ; il ordonna que doreſnavant les corps-de-gardes fuſſent composez de Chavanets, d'Arabes & d'habitans tous enſemble, afin qu'ils ne puſſent pas s'accorder ſi facilement, en cas d'une pareille trahiſon. Il fit auſſi défenſe ſur peine de la vie aux habitans de s'aſſembler, ſoit aux gemmes, ſoit aux bains, où il poſa des ſentinelles, ou en quelques autres lieux que ſe puſſent eſtre. Quelques Cherifs de la Ville ayans eſté ſurpris dans le commerce qu'ils avoient avec Mouley Seméin, Mouley Hamet commanda qu'ils fuſſent enfermez dans leurs Palais, avec toutes leurs familles, & qu'on y mit le feu, voulant faire voir par cet exemple, puiſqu'il n'épargnoit pas les Princes de la Cité, quelle grace les autres en devoient eſperer ; ce qui fit que

deslors on y vit une consternation si generale, avec un silence si observé, que les Bourgeois n'osoient s'entreregarder en face, ny se donner le salut.

1677. Il arriva à Fez au commancement de l'année 1677. quatre Peres déchaussez de l'Ordre de la tres-sainte Trinité Redemption des Captifs du Convent de Madrid, accompagnez de quatre autres Religieux du mesme Ordre, qui y venoient faire la redemption. Ils estoient envoyez de Dom Pedro d'Aragon, Grand d'Espagne, qui leur avoit donné une somme considerable d'argent pour y entretenir le Convent, & l'Hospital, pour le soulagement des Captifs de la Nation Espagnolle, à condition qu'ils payeroient au Roy, avec lequel ils avoient stipulé auparavant, la somme de douze cens écus de tribut chaque année, pour en

Fondatiō des Hospitaux de Fez & de Touroüan par Dom Pedro d'Aragon.

tenir un à Fez & l'autre à Toutoüan. Le Roy envoya les depesches au mois de Fevrier, portant ordre aux Religieux Recollects de saint François de Seville (qui avoient demeuré de tout temps dans la Ville de Maroc, où ils avoient tenu leur Convent, qu'ils avoient depuis transferé à Fez, à cause du sejour plus ordinaire que le Roy & les Chrestiens y faisoient) de sortir de ses Estats en diligence.

Cependant tous les jours se passoient en escarmouches entre les deux parties, & dans une ou Mouley Hamet s'avança jusques à l'entrée du Camp, Abiquerim Arase fut tué avec plusieurs autres braves Alcaydes de son party, en voulant forcer les barrieres. Mouley Hamet voyant qu'il ne pouvoit rien faire, & que ses ennemis le poursuivoient, il s'échappa de leurs mains, & il se retira dans Ma-

roc. Mouley Seméin y perdit aussi Mousaut Gerary son Bacha, & Boüchiche brave Alcayde, qui avoit le commandement de ses tentes, pour s'estre trop avancez à la poursuite de Mouley Hamet, qu'ils vouloient prendre, les canons du Chasteau les mirent en pieces avec leurs compagnies. Le Roy de Fez averty que quelques Arabes du païs circonvoisin, qui vivoient sous son obeïssance, faisoient entrer de nuit des vivres dans la Ville, il y envoya quatre mille chevaux, qui défirent tous ceux qui ne purent gagner la montagne.

Un Checq des montagnes voisines de Tadela, qu'il avoit fait Gouverneur de cette Province, & qui avoit depuis fait bâtir un Chasteau tres-fort au lieu de son Gouvernement, un peu auparavant la venuë de Mouley Hamet, empescha les troupes de ce Prince de passer

la riviere des Noirs, dans le temps que le Roy estoit vers Sainte Croix. Il l'envoya appeller sous pretexte de recompenser ce service en luy donnant un Gouvernement plus considerable. Semac, c'est ainsi que s'appelloit l'Alcayde, le fut trouver: Le Roy le caressa fort, le fit manger avec luy, l'entretint long-temps, & ensuite comme il le croyoit extrémement riche, il luy demanda une grande somme d'argent, sur ce qu'il en avoit besoin pour payer ses troupes, ausquelles il n'avoit rien donné depuis son arrivée. Semac sur l'esperance qu'il avoit conceuë de la bonne volonté du Roy, luy accorda tout ce qu'il desira de luy, & envoya prendre six cens tant Noirs que Noires de ses esclaves avec huit cens chevaux, mille chameaux, quatre cens mules, & vingt-cinq quintaux d'argent, qu'il presenta au Roy. Mouley

Presens de l'Alcayde Semac, & la recompense qu'on luy en fait.

Semein qui n'avoit demandé que de l'argent, fut surpris d'un present si riche, il prit dessors plus d'ombrage de luy, qu'il n'avoit eu cy-devant, & s'imaginant qu'il faloit qu'il fut beaucoup plus riche qu'il ne pensoit, & qu'avec ses moyens, lorsqu'il seroit las de vivre sous son obeïssance, il pourroit bien luy faire teste : pour l'en remercier, il luy dit, qu'il avoit eu avis qu'il vouloit se soustraire du devoir d'un sujet, & quoy que Semac pût faire pour s'en justifier, il le fit mettre aux fers, & six mois aprés luy trancha la teste, & s'empara de tous ses biens.

Plaisante receptiõ faite aux Checqs Barbares des Zaoüias à leur arrivée au camp.

Plusieurs Checqs Barbares des montagnes de Meluya & des Zaoüias le vinrent visiter au Camp, avec plusieurs riches presens. Le Roy leur envoya tous ses instrumens & tambours de réjoüissance : Ces Checqs crurent

qu'il avoit desſein de les faire mourir, & que le repas qu'il leur fit preparer avec les meſmes inſtrumens, n'eſtoit que pour ſe mocquer d'eux, & qu'il ſeroit ſuivy de quelque choſe de ſiniſtre. Aprés le diſner le Roy les manda, ils l'allerent trouver, & aprés avoir baiſé la terre par pluſieurs fois, ils ſe jetterent à ſes pieds, luy faiſans mille proteſtations, qu'ils n'avoient jamais eſté autres que ſes fideles ſujets, & qu'ils ne reconnoiſſoient point d'autre Roy que luy. Je doute, « leur dit-il, ſi je ſuis voſtre Roy, « eſtans Roys vous-meſmes. N'eſt- « il pas vray que lorſque je vous « envoye demander les garammes « qui me ſont deuës, vous ne m'en « envoyez que ce que bon vous « ſemble, vous tenans auſſi ſouve- « rains dans vos montagnes, com- « me je le ſuis dans cette armée? « *Mouley*, luy dirent-ils, *ſi nous ne*

t'accordons souvent ce que tu nous demandes, c'est que nos forces ne peuvent s'etendre à davantage. Nos montagnes sont pauvres, & nos gens aiment peu à donner, & si nous les pressons contre leurs volontez, ils se revoltent contre nous, nous détruisent & nos familles. Le Roy voyant qu'ils defendoient bien leur droit, les renvoya absous dans leurs montagnes, avec ordre de luy tenir prest dans peu, cent quintaux d'argent, dix mille moutons, six cens bœufs, & mille quatre cens vaches, seize cens chameaux, deux mille mulets, mille chevaux, & mille Noirs & Noires. Les Checqs se voyans échappez du peril qu'ils avoient crû courir de leurs vies, se retirerent promptement vers leurs peuples, qu'ils assemblerent pour leur faire entendre la volonté du Roy, & les menaces qu'il avoit faites: Ce qui les fit resoudre de ne luy point refuser tout ce

qu'il avoit demandé, & commancerent deslors à faire cette levée.

Une troisiéme conspiration se fit dans ce temps-là contre le Roy. Mahamet Cidan, fils du Bacha Cidan, voyant que le Roy luy avoit osté le commandement de deux mille hommes d'infanterie, & qu'il ne luy donnoit point d'autre employ, en fut si touché, qu'il chercha les moyens de s'en vanger sur sa personne. Il s'adressa à deux Checqs d'Arabes, qui avoient leurs Casilles proche de la Ville; & comme le Roy les avoit maltraitez peu de jours auparavant, il les sollicita de conspirer avec luy, leur disant qu'ils prendroient l'occasion de tuer le Roy lorsqu'il passeroit dans leur quartier, & qu'ensuite ils entreroient dans Maroc, où Mouley Hamet leur donneroit des recompenses immenses pour le service qu'ils luy auroient rendu en le defaisant

Conspiration de Mahamet Cidan découverte, & sa punition.

d'un ennemy qui ne luy vouloit donner aucun repos. Ces Arabes qui se ressentoient encore des coups que la main du Roy avoit marquez sur leurs corps, promirent tout ce que Cidan leur demanda. Les voyant bien resolus, il les convia d'aller avec luy se réjoüir dans sa tente; comme il buvoit de l'eau-de-vie, (ce qui est défendu par leur loy) & qu'il en estoit déja à demy yvre, il entretenoit ces Checqs sur leurs grandes fortunes futures, sans avoir renvoyé l'esclave qui les servoit. Aprés qu'ils se furent tous retirez, cet esclave alla au quartier du Roy avertir ceux de sa garde de l'entreprise de son Maistre, qui n'attēdoit que l'occasion de l'executer. Les Gardes aussi-tost en donnerent avis au Roy, qui fit arrester cet esclave dans une tente. Il envoya appeller Cidan comme s'il luy vouloit donner quelque employ;

employ ; lorſqu'il arriva devant luy, il eſtoit encore yvre, mais le Roy diſſimulant tout ce qu'il voyoit & ſçavoit, luy promit de le faire rentrer dans ſes bonnes graces s'il vouloit par quelque action d'éclat luy faire connoiſtre ſa fidelité. Cidan qui juſques alors n'avoit donné aucun ſujet d'eſtre ſoupçonné, & que le Roy avoit toûjours trouvé tres-fidele, ne luy ayant oſté le commandement qu'il avoit, que par les plaintes de ſes ſoldats pour ſa grande ſeverité, fut un peu ſurpris des paroles du Roy, mais il ſe remit incontinent, & luy dit que depuis que ſa Majeſté luy avoit donné le gouvernement de Fez-Bellé, & le commandement dans ſes troupes, il n'avoit jamais rencontré en luy qu'une prompte obeïſſance à ſes ordres, & une entiere fidelité à ſon ſervice, & que s'il ne faloit encore qu'expoſer ſa vie dans ce moment,

il luy feroit voir combien il s'estimoit heureux de la donner en servant un si grand Prince, & qu'il estoit prest d'entrer dans Maroc, pour donner la mort à Mouley Hamet au milieu de ses Gardes.
» Non, non, luy dit le Roy ; je ne
» veux point ainsi exposer la vie de
» mes amis, ce que je desire n'est
» autre chose sinon que vous ayez
» à faire vos diligences pour voir si
» dans mon Camp il n'y a point
» de traîtres qui veüillent entre-
» prendre sur ma personne ; & si
» vous en découvrez quelques-
» uns, je vous promets une telle
» recompense, que vous & les vô-
» tres vous ressouviendrez toûjours
» de moy. Allez donc, & faites
» promptement vos diligences.
Aprés que le Roy l'eut envoyé, il fit appeller l'esclave, & luy commanda de bien observer les actions de son Maistre, de luy en donner avis, & qu'il le feroit Alcayde,

Cidan qui au ſortir de la tente du Roy s'eſtoit mis à dormir, ayant remis au lendemain à faire ſes enqueſtes, ſe réveilla fort tard. Il commança par aller aux tentes des uns & des autres, afin de ſonder leurs eſprits. Il fut trois jours dans cette recherche, & voyant qu'il ne découvroit perſonne, il ſe mit en teſte d'accuſer ceux à qui il s'eſtoit declaré. Il leur fut rendre viſite à leur quartier, les convia de revenir au ſien, où il les feſtoya tout ce jour-là & une grande partie de la nuit, & les ſolicita de nouveau de pouſſer à bout leur entrepriſe; à quoy ils répondirent qu'ils eſtoient toûjours preſts, & qu'ils n'attendoient que l'heure propre pour l'executer. Hé bien, leur dit « Cidan, j'ay appris que le Roy « demain ſur les dix heures revien- « dra de la chaſſe & paſſera par « vos Adoüars, dans la compa- « gnie de ſes petits Noirs; mettez «

» vos gens sous les armes comme
» pour l'accompagner, je ne man-
» queray pas de me rendre auprés
» de vous, pour vous assister &
» tremper le premier ma main
» dans son sang. Ces Checqs embrasserent Cidan, & se retirerent bien joyeux de ce que le lendemain ils exerceroient leur vangeance. L'esclave, aprés qu'ils se furent retirez, & que son Maistre fut couché, alla informer le Roy de tout ce qui se passoit, & le jour ne parut pas plûtost que Cidan fut à la porte de sa tente, pour luy donner avis que les deux Checqs, qui gardoient la partie du midy de Maroc, le vouloient assassiner lorsqu'il reviendroit de la chasse; qu'ils l'avoient convié d'estre de la partie, ce qu'il leur avoit promis, & que le mesme jour ils se mettroient en armes à demie lieuë de leurs Adoüars pour l'attendre, & luy oster la vie. Mouley Seméin

envoya auſſi-toſt mille Noirs pour prendre ces Checqs, ils les luy amenerent enchaînez avec la pluſpart de ceux qu'ils rencontrerent en armes au lieu deſigné par Cidan. Si-toſt qu'il les eût apperceus venir, il ſortit de ſa tente, où il laiſſa Cidan en compagnie d'autres Cherifs & Alcaydes, & fit declarer aux Checqs pourquoy ils avoient conſpiré contre ſa perſonne. Ces Arabes ſe voyans découverts implorerent ſa miſericorde, & promirent de luy dire la verité de leur conſpiration; ils avoüerent que Cidan les avoit recherchez d'amitié, & les avoit incitez à ſe vanger des mauvais traitemens du Roy ; qu'il devoit leur preſter ſa main & eſtre le premier à la tremper dans ſon ſang; qu'il les avoit conviez à manger dans ſa tente par deux fois, où il leur avoit promis de grandes recompenſes de la part de Mouley Hamet. Le Roy

qui sçavoit déja toute la verité, fut étonné de l'impudence de Cidan, de se vouloir couvrir, en accusant ceux qu'il avoit subornez pour rentrer dans ses bonnes graces. Il
» l'appella hors de sa tente; Quoy
» méchant, luy dit-il, c'est donc
» toy qui a entrepris sur ma vie, &
» aprés avoir suborné ces misera-
» bles, tu me les viens denoncer?
» Dis-moy, que peux-tu me ré-
» pondre? *Seigneur*, luy dit-il, *ces Arabes mentent devant ta Majesté; car jamais ils n'ont mangé dans ma compagnie.* Le Roy surpris de son effronterie, fit venir son Noir, qui en sa presence declara comme tout s'estoit passé, & confirma la declaration des Arabes; sur quoy le Roy donna à Cidan quelques coups de cimeterre, puis l'envoya traîner à la queuë d'une mule avec les Arabes par tous les endroits du Camp, jusques à ce qu'ils fussent mis en pieces.

Mouley Aran Roy de Tafilet, frere du Roy de Fez, & beau-pere de celuy de Maroc, ayant eu nouvelle de la disette des vivres qui estoit dans Maroc, & ne pouvant y en envoyer, délibera de quitter ses Estats, pour se rendre Mediateur entre ces deux Princes. Ayant laissé le gouvernement de son Royaume à un de ses Alcaydes, il fit charger deux cens chameaux de Dattes, pour en presenter la moitié au Roy son frere, & l'autre moitié à Mouley Hamet, & partit de Tafilet avec ses provisions, & arriva au Camp où il fut tres-bien receu. Y ayant demeuré quelques jours, il demanda permission à son frere, d'entrer dans Maroc, pour presenter à Mouley Hamet ce qu'il avoit à luy donner; lequel à son entrée dans la Ville le receut avec toutes sortes de témoignages d'affection; il ne pût pourtant s'empescher de faire

Arrivée de Mouley Aran Roy de Tafilet au Camp de Maroc.

connoistre qu'il estoit picqué de ce que son beau-pere avoit esté plûtost au Camp que vers luy. Mouley Aran qui n'avoit abandonné son Royaume qu'à dessein de moyenner une bonne paix entre ces Princes, remontra à Mouley Hamet la necessité qu'il avoit d'y entendre; que ses magazins estans vuides, & dépourveus de vivres, si Mouley Seméin le prenoit par famine, il ne se promettoit rien moins que de luy faire arracher les yeux; qu'il le prioit de le laisser faire, & qu'il hazarderoit tout, pour ne la conclure qu'à son avantage.

Mouley Aran retourna au Camp, & dit à son frere, que les assiegez n'estoient point en disette de vivres, comme on luy faisoit entendre; que les Chavanets en faisoient entrer toutes les nuits, & que Mouley Hamet estoit resolu à tous les evenemens de ce siege.

Mouley Seméin qui brûloit du desir d'estre possesseur de la Ville, pour retourner à Fez, pria son frere de le soliciter à quitter Maroc, & qu'il luy laisseroit la Province de Dras, où il seroit Souverain, sans jamais l'inquieter, & où tous ceux qui voudroient l'y suivre, auroient permission de se retirer. Mouley Aran luy répondit, qu'il ne seroit pas bien receu de luy, s'il luy faisoit une telle proposition; mais que s'il vouloit envoyer Mouley Mimon & Mouley Abiquerim ses fils, pour en traiter avec luy, il les y accompagneroit volontiers. Mouley Seméin suivit son avis, dautant qu'il crût bien que la Ville avoit les vivres qu'il luy avoit dit, & ayant envoyé ses fils à Maroc accompagnez de son frere avec quantité de beaux presens, ils entrerent au Palais.

Mouley Hamet fut bien joyeux de voir ces jeunes Princes, & les

presens qu'ils luy offrirent de la part de leur pere, il leur en fit present ensuite, n'en ayant point de plus considerables à leur offrir; mais ils n'oserent les accepter. Ils y demeurerent quatre jours, pendant lesquels ils luy firent en secret l'ouverture de paix, qu'ils avoient ordre du Roy leur pere de luy offrir. Il les renvoya sans réponse, en leur disant qu'il vouloit en traiter auparavant avec Mouley Aran en particulier, qui retourneroit au Camp, faire sçavoir à son Oncle ses resolutions. Les habitans de Maroc s'allarmerent, lorsqu'ils apprirent qu'on traitoit de paix sans leur participation; mais Mouley Hamet leur fit entendre que ce qu'il en faisoit n'estoit que pour amuser le Roy de Fez, & le surprendre dans son Camp. Les Articles ayans esté arrestez par Mouley Aran, il les fit voir aux deux Roys, qui les rati-

fierent ; & voicy ce que ces Articles portoient.

I.

Que Mouley Hamet conserveroit le titre de Roy, & que lorsque Mouley Seméin luy écriroit, ce titre seroit inseré dans ses lettres. *Traité de Paix de Maroc.*

II.

Que Mouley Seméin donneroit pour ôtage Mouley Mimon son fils, que Mouley Hamet retiendroit auprés de luy, jusques à ce que luy, ses gens, & son bagage seroient arrivez en Guilaoa.

III.

Que la Reyne, épouse de Mouley Hamet, resteroit à Maroc dans son Palais, traitée aux dépens de Mouley Seméin comme Reyne.

IV.

Qu'il seroit permis à Mouley Hamet & à ses amis de sortir avec armes & bagages.

V.

Que la Province de Dras, qui est des dépendances de Tafilet, & dont Mouley Seméin s'estoit mis en possession pendant cette guerre, ne relevera d'autre Prince que de Mouley Hamet, qui la possedera & la gouvernera en qualité de Souverain.

VI.

Que Mouley Seméin pardonnera generalement à tous les habitans de Maroc, & à tous ceux qui y estoient du party de Mouley Hamet, sans estre aucunement recherchez pour le sujet de cette guerre.

VII. ET DERNIER.

Et que tous ceux qui fuiroient de l'un à l'autre des deux Roys pendant trois mois, seroient reciproquement mis en pieces par les deux Princes.

Ces conditions ayans esté signées de part & d'autre, Mouley Mimon

fut envoyé secretement à Mouley Hamet, qui fit partir la même nuit son bagage pour Guilaoa, dautant qu'il sçavoit que si la redition de Maroc venoit à la connoissance du peuple, aucun ne demeureroit dans la Ville, pour la crainte qu'on avoit des cruautez de Mouley Seméin : & pour dissimuler mieux sa retraite, il fit assembler toute sa cavallerie, en choisit les meilleurs chevaux, qu'il fit monter à ceux qu'il vouloit mener avec luy, & fit entendre aux autres & à ceux qu'il démontoit, que c'estoit pour une entreprise difficile qu'il executeroit sur le Camp, avant qu'il fut deux jours, & pour envoyer détruire un secours envoyé de Fez, lequel estoit au deçà de la riviere des Noirs. Sur la my-nuit accompagné de Mouley Mimon, & de ses plus fideles Alcaydes & Capitaines, de deux mille sept cens Noirs, & de deux

mille trois cens Chavanets, il se rendit en Guilaoa, où son beau-pere & son épouse le receurent avec beaucoup de satisfaction pour l'estat present de ses affaires. Mouley Mimon ne passa pas plus outre; Mouley Hamet luy donna des lettres pour le Roy son pere, par lesquelles il le conjuroit de garder les traitez qu'ils avoient accordez ensemble, & il les fit publier tout haut devant ceux qui accompagnoient ce jeune Prince.

Le lendemain le peuple fut bien étonné de la retraite de Mouley Hamet, qu'ils auroient mieux aimé suivre, que de rester au pouvoir du Roy. On fit sortir tous les Talbes & les petits enfans avec des drapeaux blancs, pour aller vers le Roy, afin d'implorer leur pardon, qu'il leur octroya en apparence. Comme il alloit pour entrer au Palais, l'Alcayde Abdala Hispany qui avoit esté General

des Chavanets, lorſqu'ils ſe reti-
rerent de l'obeïſſance du Roy, &
qui n'avoit point voulu ſuivre
Mouley Hamet, ſe vint jetter à
ſes pieds, & luy demanda grace
pour luy & pour ceux de ſes com-
pagnons qui eſtoient reſtez dans
la Ville. Le Roy l'ayant apperceu,
deſcendit de cheval, l'embraſſa,
luy donna ſon meſme cheval &
ſon cimeterre, & luy dit, qu'il
le tiendroit dans ſon eſtime plus
qu'il n'auoit jamais eſté, & luy or-
donna d'aller vivre avec ſes gens
dans la Province d'Alcaladie, aux
environs de la fortereſſe de Me-
nille, qui eſt aux Eſpagnols; ce
qu'ils executerent le meſme jour.

Le Roy enſuite entra au Palais
accompagné de Mouley Aran ſon
frere; la premiere choſe qu'il fit,
fut de viſiter les magazins Royaux,
dans leſquels il ne trouva des vi-
vres que pour huit jours. Il s'arra-
cha la barbe de dépit, & traitant

plusieurs fois son frere de traître, qui l'avoit lâchement surpris, ordonna qu'il fut pris, & gardé dans le Camp, & au mesme temps envoya l'Alcayde Henden avec deux mille chevaux prendre possession de la Ville & du Royaume de Tafilet, avant que Mouley Hamet en eut aucune connoissance. Le Roy rétablit le gouvernement de la Ville, & ayant fait entrer ses Renegats & ses Noirs, il leur en permit le pillage durant tout le jour. Ils y exercerent toutes sortes de cruautez & d'infamies, & sa colere estant un peu appaisée, il fit cesser le pillage. Il ordonna qu'on luy amenât au Camp, où il s'estoit retiré, les Bourgeois & les Marchands les plus riches de la Ville, sur lesquels il exerça pleinement ses vangeances.

Detentiō de Mouley Aran, & pourquoy.

Mouley Hamet ne fut pas si-tost en Guilaoa, qu'il alla attaquer le fils de Zaimby, duquel nous avons

parlé avant cette derniere guerre: Il le força dans son Chasteau, & luy fit souffrir le mesme supplice qu'à son pere, donnant les dépoüilles à ses soldats; puis ayant passé à Dras, il s'y fit reconnoître pour Souverain, & donna ordre aux affaires qui regardoient le peuple & ses gens.

Arrivée de Mahamet Lehache-Ben-Abdala aux Zaoüians.

Nous avons parlé dans la vie de Mouley Archy de quelle maniere les fils du Ben-Bucar échaperent du malheur de leur pere, & se sauverent par leur fuite à la Mecque. Mahamet Lehache-Ben-Abdala son petit-fils, & fils d'Abdala, qui y accompagna son pere, aprés qu'il y fut mort en reputation de sainteté. Il passa en revenant en Afrique par Constantinople, pour obtenir des lettres de faveur du Grand Seigneur adressantes au Divan d'Alger, afin qu'il l'aidât à se rétablir dans les Estats de ses peres, que les Roys de Ta-

filet & de Fez avoient usurpez lorsqu'il en trouveroit l'occasion favorable. A son arrivée à Alger il apprit la mort de l'Alcayde Semac, son plus grand ennemy, & celuy qui avoit esté cause de la ruine de sa maison & de son païs, & l'occupation du Roy au siege de Maroc. Il se presenta au Divan avec les lettres de sa Hautesse ; elles furent receuës favorablement, & on l'envoya à Tremesen avec ordre au Bacha qui y commandoit, de luy donner deux cens chevaux pour l'escorter jusques aux Zaoüias ; à quoy le Bacha obeït. Il ne fut pas si-tost entré dans les premieres montagnes de Meluya, que tous les Barbares le saluërent tous d'une voix comme leur Souverain par tout où il passoit, ils baisoient les traces de ses pieds, l'appellant un second Mahomet, ou un autre Ben-Bucar, qui leur estoit envoyé du Ciel, pour les

délivrer de la ſervitude & de la domination d'un Roy tyran, avare, & inhumain. Ils l'accompagnerent juſques au Palais de ſon ayeul, qu'il fit incontinent rétablir, dautant que Mouley Archy en avoit fait mettre une bonne partie par terre, & parce qu'il menoit avec luy un grand nombre de ces Barbares, ils firent d'étranges ravages ſur les Arabes, qui vivoient autour des montagnes, & les contraignirent de prendre la fuite, & de ſe retirer ſous les murailles de Fez, de Salé, & de Miquenez.

Cette nouvelle fit ceſſer les cruautez que le Roy exerçoit ſur le peuple de Maroc, & luy fit publier un pardon general pour tous ceux qui voudroient l'accompagner dans ſon retour à Fez. Il fit ſuivre ſes troupes de toutes les Cafilles ou peuples d'Arabes, qui vinrent ſe mettre ſous ſon obeïſſance,

& il laissa pour Viceroy dans Maroc Mouley Mimon son fils. Avant son départ il avoit envoyé deux corps d'armée contre les Barbares, de chacun quatre mille hommes, afin de rétablir les Arabes dans leurs terres, & y couper leurs bleds. L'un de ces deux corps fut défait proche de Miquenez, où l'Alcayde Tremeseny qui le commandoit fut tué, & l'autre proche le Chasteau de Tadela, où l'Alcayde Halef, à qui le Roy avoit pardonné, pour luy en donner le commandement, fut taillé en pieces avec tous les siens, le Château pris & démoly par les Barbares; ce qui obligea le Roy d'y venir luy-mesme en diligence. Il passa la riviere des Noirs à Demenet, & s'estant rendu maistre du Château par composition, il en fit sortir les Barbares qui s'estoient bien défendus, sans leur vouloir donner aucun quartier, il les fit tous mou-

ri jusques aux enfans de la mamelle : Ensuite il campa en ce lieu pour y rafraîchir ses troupes.

Dom Christoval de l'Armada Gouverneur de Masagam, l'envoya complimenter au nom du Prince Regent de Portugal son Maistre, pour se conjoüir avec luy de l'heureux succés de ses affaires. Parmy les presens qu'il luy fit, il y avoit un cheval pie, couvert d'une housse de brocard à franger d'or. Le Roy fut au devant de cet Envoyé, accompagné de tous les Grands de sa suite, & d'une partie de sa cavallerie, l'amena dans le Camp, & luy donna une de ses tentes, où il fit poser par honneur vingt-cinq renegats pour le garder. Dans son audiance, aprés avoir fait ses presens, qui estoient outre ce cheval, plusieurs belles lances garnies d'or aux deux bouts, de la hauteur d'une *Arrivée au Camp d'un Envoyé de Portugal.*

coudée. Le Roy voulut d'abord apprendre des nouvelles des guerres des Princes Chrestiens, & si Loüis le Grand Empereur de France continuoit toûjours ses Victoires sur ses ennemis ; l'Envoyé du Prince de Portugal, ne manqua pas de luy raconter fidelement ses conquestes, ajoûtant qu'il avoit luy seul soûtenu une longue & heureuse guerre contre les trois plus puissans Estats de la Chrestienté. J'ay toû-
» jours bien crû, luy dit Mouley
» Seméin, que le Roy de France,
» dont j'estime la valeur, ne pou-
» voit manquer d'avoir de grands
» avantages sur ses ennemis, par-
» ce que mon néveu à son re-
» tour d'Angleterre m'apprit as-
» sez particulierement toutes les
» glorieuses victoires qu'il avoit
» gagnées à la teste de ses trou-
» pes, recevant pour y parvenir

des graces particulieres du Ciel « pour la veneration qu'il m'asseura qu'il portoit à la lettre que » nostre grand Prophete écrivit à « ses predecesseurs lorsqu'il vivoit « sur la terre, laquelle il tient en- « fermée dans un petit coffre d'or, « ce qui me fait prier Dieu & son « Prophete qu'il favorise autant « ses armes qu'elles luy ont esté « glorieuses jusques à present. «

Fable des Maures sur les conquêtes du Roy de Franc.

Le Roy luy demanda ensuite s'il desiroit quelque chose de luy, l'Envoyé répondit, qu'il n'estoit point venu à ce dessein, mais seulement pour luy témoigner la joye de son Prince du glorieux succés de ses armes, & le prier seulement de permettre au Messager d'Azamor d'entrer & de sortir de Masagam comme il faisoit autrefois; ce que le Roy luy octroya, & le renvoya à sa tente. Le Roy ne pouvoit s'empescher de faire des massacres selon sa

coûtume ; ceux qui pouvoient fuïr se refugioient à la tente de l'Envoyé, qui alloit aussi-tost luy demander leur grace ; & cette cruauté luy fit tant d'horreur, que craignant pour luy-mesme, quoy qu'il n'en eût pas de sujet, il luy demanda son audiance de congé, l'asseurant qu'il seroit de retour auprés de luy dans six mois. Le Roy luy demanda s'il y avoit quelque chose dans ses Estats qu'il pût desirer de luy ; & comme le Lion est un animal que nous n'avons point en Europe, il luy en fit present de quelques-uns tous jeunes, & aprés son départ, il fit lever le Camp pour entrer dans les hautes montagnes de Zaoüias.

Mahamet Lehache ayant appris que le Roy venoit pour le combattre, & pour détruire son païs, rassembla tous ses Barbares. Le Roy demeura peu de temps à s'y rendre ; lorsqu'il fut arrivé au pied

pied de la montagne où son ennemy estoit campé, il fit passer toute son armée devant luy, & la rangea en bataille, défendant sur peine de la vie de dresser aucunes tentes, ny de décharger aucunes bestes avant le combat. Il envoya Leudeya de l'autre costé de la montagne avec quatre mille chevaux, pour joindre le Bacha qui estoit avec les Arabes de Maroc au bord d'une riviere, afin que lorsqu'il auroit gagné le haut, les Barbares voulant fuïr, ils passassent par le tranchant du cimeterre tous ceux qu'ils rencontreroient. Ce renfort ainsi envoyé ne fut point apperceu des Barbares, & le Roy qui estoit toûjours à la teste de ses troupes la lance à la main, les fit monter droit aux ennemis, lesquels au nombre de soixante mille, firent une décharge de coups de fusils, de fléches & de pierres, qui dura plus d'une

Bataille des Zaoüias gagnée par Mouley Seméin.

heure. Le Roy aprés l'avoir essuyée sans tirer un seul coup, en fit une autre sur eux de dix pieces d'artillerie chargées de balles menuës, qui en défirent un grand nombre, aprés quoy il gagna le haut. Les Barbares épouvantez de ce bruit terrible, qui fut suivy de celuy des instrumens militaires de l'armée du Roy, dont ils n'avoient pas l'usage, prirent tous la fuite; la cavallerie se sauva, mais l'infanterie demeura au milieu des deux armées, & de plus de trente-cinq mille hommes dont elle estoit composée, il en échapa tres-peu. Le Roy donna ordre aux Arabes de Maroc de tuer ceux-cy pour poursuivre la cavallerie, qu'il chassa trois jours & trois nuits, & fit mourir tous ceux qui tomberent entre ses mains; à son retour au Camp, il fit mourir les femmes & les enfans qu'on avoit épargnez, & envoya dix mille testes à

Fez & à Maroc, qui furent plantez ſur les murailles.

Il s'en alla enſuite à Miquenez établir ſa Cour dans le Palais, qui luy avoit eſté baſty de neuf pendant ces dernieres guerres, leſquelles avoient duré trois ans. Il y fut viſité de tous les Grands des Provinces de ſes Royaumes, qui luy firent pluſieurs preſens de Chreſtiens, de chevaux, de Noirs, d'étoffes, de meubles & d'argent. A quelques jours delà il fit la dedicace de ce nouveau Palais, par le ſacrifice d'un loup qu'il égorgea à my-nuit ſous la principale porte, au milieu de laquelle il fit enterrer la teſte de cet animal par quelques Chreſtiens, & le lendemain il en fit faire de meſme du corps par quelques Noirs hors les murailles du Chaſteau : Enſuite il commança d'examiner la conduite paſſée de ſes Noirs, qu'il châtia des moindres fautes qu'il avoit remar-

Dedicace du Palais de Miquenez.

quées en eux depuis son depart de Maroc ; plusieurs jours s'employerent dans ces punitions, où il exerça beaucoup d'inhumanitez. Un matin ayant rencontré une jeune servante du Serrail, qu'il avoit mariée depuis son retour à l'un de ses Noirs favoris ; elle eut peur de luy en l'appercevant, & se voulut retirer dans un logis en attendant qu'il fut passé : Il l'envoya prendre par quelques petits Noirs qui luy servent de Pages, & luy donna trois coups de cimeterre qui la renverserent morte sur la place. Il ne se contenta pas de massacrer ceux-cy, sa rage & sa fureur tomberent sur les Chrestiens qui servoient à son écurie ; à l'un desquels il osta la vie, parce qu'il ne voulut pas luy enseigner où estoit un autre Chrestien, à qui il avoit commandé de luy apporter un sceau d'eau, & ne l'avoit pas fait assez promptement, & blessa tous

les autres du bout de sa lance en diverses parties de leurs corps, dont ils échapperent graces à Dieu, aprés avoir esté à deux doigts de la mort par la profondeur des playes qu'il leur avoit faites.

Mouley Hamet s'estant reposé en Dras quelque temps, il le composa des gens du païs un petit corps d'armée, qu'il joignit avec ceux qu'il avoit amenez de Maroc, & s'achemina vers la Principauté de Sus, & comme il y avoit un grand peuple de Barbares qui luy en empeschoient les passages, il voulut voir si par la douceur ils le laisseroient passer: Estant arrivé proche des montagnes, il y campa, & un matin il sortit du Camp avec dix Noirs seulement, pour monter à celle où demeuroit le Checq, qui commandoit cette Casille des montagnes de Sus. Il fut incontinent conduit à son

Conqueste du Sus par M. Hamet.

Chasteau ; le Checq, qui estoit un venerable veillard, ne le connoissant pas, luy demanda qui il estoit, & ce qu'il desiroit de luy. Le Roy luy dit qu'il estoit ce Mouley Hamet, que la fortune avoit fait sortir de Maroc, où il avoit esté deux fois Roy, & qu'il venoit vers luy pour luy demander sa fille en mariage. Ce bon vieillard, lorsqu'il apprit quel il estoit, se jetta à ses pieds : Seigneur, luy dit-il, il ne te faloit pas donner tant de peine que de venir icy, le moindre de tes esclaves qui y seroit venu de ta part, m'auroit incontinent fait partir, pour aller accepter l'honneur que tu veux faire à ma famille. Mouley Hamet le releva, & l'embrassa tendrement, & passa toute la journée avec luy dans ce Chasteau, d'où il envoya donner avis au Camp, que tout luy reüssiroit. Le lendemain il y retourna, & de là à quelques jours,

ſe vieillard accompagné de ſes fils, qui eſtoient Checqs d'autres montagnes voiſines, & qu'il avoit mandez, luy amena une jeune fille, que Mouley Hamet accepta pour épouſe, & à laquelle il donna pour dot quatre quintaux d'or, qu'il délivra au vieillard, qui luy ouvrit les paſſages ſous la conduite de ſes fils, outre deux mille chevaux & ſix mille hommes de pied, qu'il joignit à ſes troupes; avec ces forces il conquit toute cette Principauté, où il regne encore aujourd'huy.

Dans le commancement de l'année 1678. une peſte generale commança par tous ces Royaumes; elle avoit eſté apportée d'Alger à Toutoüan (ou plûtoſt envoyée de Dieu) d'où elle ſe répandit par toutes les Villes & les Provinces, & ſelon la ſupputation qui a eſté faite du nombre des perſonnes qu'elle a enlevez, il s'en 1678. Peſte generale.

trouve plus de quatre millions.

Au mois de Mars l'Alcayde Amar Hadou-el-Hamêmin, Gouverneur d'Alcassar, ayant fait un petit corps d'armée, voulut suivre les traces de Gayland contre les Chrestiens. Il alla pour donner quelques assauts à la Ville de Tanger, mais il ne pût faire autre chose que d'enlever deux petits Forts de ceux qui sont au dehors, à la portée du canon, ayant trouvé la pluspart des Anglois qui estoient dedans yvres. Il les amena au Roy au nombre de vingt, avec une piece d'artillerie de bronze, marquée aux armes du feu Roy Dom Sebastien de Portugal. Il alla la recevoir hors son Chasteau, & baisa la terre trois fois devant cette piece, en action de graces, pour estre la premiere victoire que ses armes avoient euës sur les Chrestiens. La recompense d'Amar-Hadou fut qu'il

Prise de deux Forts de Tanger.

l'honora de la dignité de Viceroy des Algarbes.

Comme le mal de la contagion s'augmentoit chaque jour, le Roy se prepara pour sortir de Miquenez, laissant pour Viceroy dans Fez Mouley Meherez son fils aîné. Quelques jours avant son départ, estant dans son Camp sous les murailles de la Ville, il fit mourir un jeune renegat Anglois, qui reconnut sa faute, & luy protesta estre Chrestien ; ce qui arriva de cette sorte : Le Roy ayant sceu le dessein qu'il avoit de s'enfuir, le fit d'abord mettre prisonnier, appella la Justice des Talbes, & le leur remit pour en disposer suivant les loix de l'Alcoran. Le Cady ordonna que le Roy le feroit garder trois jours, pour connoître s'il n'estoit point yvre ou fol ; & ce temps passé, s'il persistoit en ce qu'il avoit dit, qu'il pouvoit luy donner telle mort que

Mort d'un renegat qui reconnut sa faute.

bon luy sembleroit. Les trois jours estans expirez, le Roy appella ce jeune homme, & comme il estoit d'une admirable beauté, le Roy avoit peine de proceder contre luy. Il luy demanda quelle estoit sa derniere resolution, l'Anglois luy repliqua qu'il perseveroit dans la Foy de JESUS-CHRIST qu'il avoit receuë à son baptême. Le Roy luy remontra le tort qu'il se faisoit de vouloir mourir si jeune, & qu'un jour il le feroit grand Seigneur; mais voyant qu'il dedaignoit ses offres, il prit son cimeterre & luy en donna plusieurs coups sur la teste, jusques à la separer de son corps. Les Maures & les Noirs qui virent cette expedition, nous rapporterent que lorsque le Roy le frappoit, il faisoit des croix avec les doigts qu'il baisoit, ce qui fit juger à tous les Chrestiens qu'il estoit mort bon Catholique; mais sa naissance ny

ſon nom n'ont pû eſtre connus de perſonne, ſinon que ſa phyſionomie faiſoit connoiſtre qu'il eſtoit de qualité. Il revenoit de Rome, & s'eſtoit embarqué à Ligourne ſur un vaiſſeau de guerre du Roy d'Angleterre qui venoit à Tanger. Il s'eſtoit depuis retiré chez les Maures, pour quelques paroles qu'il avoit euës avec des Officiers, dont le Gouverneur de Tanger ne luy voulut pas permettre de tirer raiſon.

L'armée du Roy eſtant en eſtat, il leva le camp le quatorziéme de May, pour prendre la route de Tafilet, il alla camper, pour paſſer les chaleurs de l'Eſté, entre des hautes montagnes, couvertes de neiges, qui font partie de l'Athlas, aſſiſes ſur les bords du fleuve de Meluya. Y eſtant arrivé il envoya pluſieurs Noirs demander les garamnes aux Arabes des frontieres de Tremeſen, & comme il

leur demandoit des ſommes exceſſives, ils plierent bagage, & s'allerent retirer aux environs de la Ville de Tremeſen; le Roy apprenant leur fuite, les ſuivit avec ſix mille chevaux.

Le jour qu'il partit du Camp, ayant veu un peu de farine répanduë ſur la terre, il poignarda une de ſes femmes les plus cheries, pour avoir mis le pied deſſus en paſſant; & aprés ce coup il fit appeller Ze-Abdelmelec ſon Chirurgien, auquel il commanda de la penſer avec grand ſoin, ſous peine de la vie, ſi elle mouroit de cette bleſſure; mais le coup, qui luy avoit paſſé entre deux coſtes & percé les inteſtins, rendit les ſoins du Chirurgien inutiles. Elle en mourut, & tout aimé que le Chirurgien pût eſtre du Roy, il le fit étrangler à ſon retour, & jetter dans le fleuve. Chacun s'étonna de cette cruauté du Roy en-

Mort d'une femme du Roy & de ſon Chirurgien.

vers celuy, qu'il avoit toûjours aimé comme ſon frere: Si le Chirurgien n'eſtoit point dans ſa compagnie, il n'eſtoit point joyeux; il faloit qu'à ſa table il fut toûjours le plus proche de ſa perſonne, & dans les promenades il marchoit à ſa droite; jamais il ne luy avoit dit une méchante parole, & l'avoit toûjours honoré plus que ſes propres freres. L'on tient que le Roy luy vouloit du mal de ce qu'un jour ſe trouvant indiſpoſé, il luy demanda ce qu'il luy faloit faire pour recouvrer ſa ſanté; comme le Chirurgien avoit alors l'eſprit préoccupé de certaines lettres qu'il avoit receuës de ſa mere, qui luy mandoit la mort de ſes femmes & de ſes enfans, que la peſte avoit enlevez, il ne tint compte de répondre au Roy. Lorſqu'il fut hors la tente le Roy envoya chercher un Chirurgien Anglois, qui ſuivoit l'ar-

mée, & l'avoit l'année precedente guery de la blessure que Checq Amar luy avoit faite à l'épaule. Il luy dit la douleur qui le tourmentoit; l'Anglois luy répondit qu'il estoit necessaire de luy ouvrir une veine du pied; le Roy luy commanda de nettoyer ses lancettes, afin de luy tirer du sang. Toutes choses estans prestes, & l'Anglois disposé à saigner le Roy, Ze-Abdelmelec, soit qu'il se ressouvint de ce que le Roy luy avoit demandé, ou ayant peut-estre esté adverty que le Chrestien l'alloit saigner, entra brusquement dans la tente, & cria à l'Anglois: Chien, arreste-toy, & ne sois pas si hardy que de verser le sang du Prophete. L'Anglois se retira, & aussi-tost Ze-Abdelmelec luy prît sa Lancette, & s'aprocha du Roy pour luy tirer du sang; mais le Roy picqué jusques au vif de l'action de cet homme: Chien, luy

dit-il à luy-mesme, qui de vous deux meritera plûtost châtiment, ou de luy qui me tire du sang par mon commandement, ou de toy qui avec ses ferremens t'approches, sans t'avoir appellé ? Le Roy se mit tellement en colere, qu'il ne voulut point estre saigné ce jour-là, & luy jura qu'il s'en ressouviendroit, & delà à peu de jours il arriva ce que j'ay rapporté cy-dessus.

Comme le Roy n'avoit pû joindre les Arabes, & qu'il avoit perdu à les poursuivre mille cinq cens chevaux, qui estoient morts par par les chemins, il leur envoya offrir de la diminution, afin qu'ils retournassent dans leur païs, & eux ayant satisfait du mieux qu'il leur fut possible, leurs Checqs apporterent l'argent au Camp, & y furent receus du Roy assez favorablement. Il leur donna des habits & quelques-uns de ses che-

vaux, & les renvoya contens de la reception qu'ils avoient euë. Il paſſa tout l'Eſté entre ces montagnes, d'où il décampa vers le mois de Septembre pour aller en Sara, & delà à Tafilet contre Mouley Aran & Mouley Hamet-Serere ſes freres, qui s'y eſtoient revoltez.

Mouley Aran, de qui le Roy avoit uſurpé le Royaume, & qu'il avoit tenu priſonnier à ſa ſuite, aprés la redition de Maroc, s'étoit échappé de ſes mains la veille qu'il rompit les Barbares de Zaoüias, & s'eſtoit retiré dans ſon Royaume. Le Roy y avoit Henden, qu'il en avoit fait Viceroy; ſi-toſt qu'il vit Mouley Aran en fuite, il luy envoya ordre de s'aſſeurer de ſa perſonne, de le charger de fers & de le luy amener à Miquenez; ce qui fut executé. Auſſi-toſt que le Roy le vit, il ſe jetta la face en terre, plûtoſt pour rendre graces

à Dieu de la priſe d'Aran, que par humilité. Neantmoins il luy oſta ſes fers, l'amena à ſon Palais, où il le feſtoya pluſieurs jours, luy preſenta des Chreſtiens, des chevaux, des Noirs, des étoffes, & de l'argent, & le renvoya à Tafilet, pour y gouverner ſous ſon authorité. Mouley Aran ſe voyant les forces en main, ne ſongea plus à l'obeïſſance qu'il avoit promiſe à ſon frere, & accompagné de Mouley Hamet-Serere leur cadet, il voulut ſe faire connoiſtre Prince abſolu, comme il l'avoit eſté autrefois; mais lorſque le Roy avec ſept mille chevaux & douze mille hommes de pied arriva en Tafilet, comme les Rebelles n'avoient pas des forces capables de luy reſiſter, ils ſe retirerent aux montagnes voiſines de Tremeſen, où ils demeurerent quelque temps, puis paſſerent chez les Arabes du Dar Michal, en attendant que le Roy ſortit de leur Royaume.

Arrivée du Roy à Tafilet.

Le Roy estant entré dans Tafilet & dans l'ancien Palais de ses peres, il y fut visité de tous les Cherifs, Princes & Princesses de sa maison, dautant qu'il n'y avoit pas paru depuis l'âge de dix ou onze ans qu'il en estoit sorty. Il leur fit present à chacun d'une veste de beau drap, de belles cappes à l'Arabesque, des chemises fines de Bretagne & d'Hollande, pour paroistre un peu mieux qu'ils n'étoient, dautant que ces choses dans ce païs-là sont tres-rares. Les plus Grands estant accoûtumez à ne porter que des chemises de laines, ou de grosses toiles, à quoy le reste répond; il y maria aussi deux Princesses ses sœurs, avec deux Cherifs ses cousins, & donna mille écus de dot à chacune. Il en sortit au mois de Novembre, & y laissa l'Alcayde Mousaut pour y gouverner.

Dans ce temps-là on luy amena

trente-cinq Espagnols, que les Chavanets avoient pris dans l'un des Forts qui sont autour de Melille, qu'ils avoient miné par l'industrie d'un renegat de la Place, & ces Espagnols s'estoient rendus de crainte d'estre volez. Le Roy qui les receut, les voulut incontinent faire passer par les armes, à cause qu'ils demeuroient sur ses terres; mais comme ils luy representerent qu'ils y venoient exilez, & par force, il leur pardonna, & leur dit qu'ils avoient fait leur devoir de s'estre défendus pour la fidelité qu'ils devoient à leur Roy, & à leur Religion. Il en destina une partie au service de son écurie, & l'autre à ployer & à planter ses tentes, lorsqu'il leveroit le Camp, en faisant venir un pareil nombre de Fez pour y construire un Chasteau, entre lesquels estoit un de mes cousins, qui acheva toute cette campagne avec luy.

Prise d'un Fort de Melille.

Prise de deux Forts de Tanger.

Au mesme temps Amar Hadou luy amena quatorze Anglois qu'il avoit pris dans deux Forts de Tanger qu'il avoit surpris une nuit, où il avoit laissé autant de morts pour s'estre vaillamment défendus.

Au sortir de Tafilet le Roy alla à Ferquela, où il passa la riviere; quelques Barbares ne le voulurent point reconnoistre, il défit ceux qui luy resisterent, & les autres se retirerent aux montagnes d'Itata. Ceux de Guerisy se mirent sous son obeïssance; mais ceux de Sagaro, d'Hadet, de Toüdega, de Secoura, de Mougouna, de Magaram, de Sedrat, de Tonguedout & d'Itata, se joignirent ensemble, pour ne faire qu'un corps d'armée, afin de luy mieux resister, & abandonnerent leurs Châteaux, que le Roy fit démolir en passant. A ceux de ces Barbares, qui ne se voulurent point retirer,

le Roy ſe contenta de leur oſter leurs armes, & de leur faire donner de l'argent, & tous ceux qui luy reſiſterent, & dont il ſe pût rendre maiſtre, il ne donna la vie à pas un.

Aprés avoir amaſſé beaucoup d'argent, & uſé de grandes cruautez, il arriva aux montagnes d'Athlas, vulgairement appellées Itata, leſquelles ſont ſi hautes, qu'elles approchent de la moyenne region de l'air, & de ſi difficile accés, que pas un Roy de Barbarie n'a pû forcer ceux qui les habitent, mais ils ſe ſont rendus quelquefois par compoſition, lorſqu'ils l'ont voulu. Ce ne ſont preſque par tout que des rochers eſcarpez, & comme la pierre en eſt aſſez tendre, les Barbares y ont fait de grandes cavernes, où ils retirent leurs biens & leurs familles, lorſqu'ils ſont obligez d'en défendre l'entrée aux Roys, qui

Athlas.

les veüillent subjuguer, & lorsqu'ils se sont retirez, ces peuples descendent au pied des montagnes, & vivent sous des tentes comme les Arabes.

Le Roy en estant proche fit appeller leurs Checqs, qui le vinrent saluër dans son Camp, sur l'asseurance qu'il leur donna. Il se plaignit de ce que leurs gens tenoient les grands chemins desertez pour leurs vols & leurs brigandages, & recevoient avec eux tous ceux qui se retiroient de son obeïssance; puis il leur demanda une somme d'argent comme Roy de cette partie d'Afrique, & parce que leurs montagnes estoient au milieu de ses Estats, adjoûtant qu'ils eussent à l'en mettre en possession, & à mettre bas les armes. Les Checqs accorderent tout ce qu'il desiroit d'eux, & luy promirent que dans peu ils luy donneroient une entiere satisfaction.

Le Roy leur fit present de quelques habits, & les renvoya vers leurs peuples: Lorsqu'ils y furent arrivez, ils se preparerent à se bien défendre, plûtost qu'à executer ce qu'ils avoient promis, & couperent les chemins des montagnes, n'en reservans que quelques-uns qui n'estoient connus qu'à eux seuls, pour se retirer aux lieux encore plus élevez, si le Roy venoit à gagner les plus bas, où ils avoient dessein de le combattre.

Le Roy fut bien un mois à attendre leur retour, mais quand il vit qu'ils s'estoient mocquez de luy, il resolut d'y aller luy-mesme avec ses forces, & d'en faire une vangeance exemplaire. Il partit de Sagaro, où il estoit campé, & s'approcha du pied des montagnes, où plus de trente mille Barbares l'attendoient. Le Roy qui estoit à la teste de ses troupes, les

encourageoit à gravir les rochers, en faisant sonner tous ses instrumens militaires. Les Barbares, qui faisoient feu sans cesse, voyant que nonobstant la défaite de plusieurs, les troupes continuoient de monter vers eux, laisserent la premiere montagne où ils tenoient leurs bestiaux, qu'ils abandonnerent au pillage, & en gagnerent une autre plus élevée. Le Roy n'eut pas le courage d'y faire monter, & aprés s'estre emparé de tous leurs bestiaux & des grains qu'ils y avoient, il retourna dans le Camp.

Défaite des troupes du Roy en Itata.

Les Barbares voyans que le Roy s'estoit retiré avec sa cavallerie, qui emmenoit les bestiaux, & qu'il avoit laissé l'infanterie au pillage de leurs grains, ils descendirent par des chemins écartez du lieu, où ils s'estoient retranchez, & se rendirent au pied de la montagne basse, au moment qu'une partie

de

de l'infanterie, qui estoit demeurée la derniere au pillage, commançoit à défiler; ils en firent un si horrible carnage, que de quatre mille hommes, tous habitans de Fez, dont elle estoit composée, il n'en échapa pas un seul. Ils donnerent ensuite sur la queuë de l'infanterie, qui avoit quitté le pillage la premiere, & qui se retiroit au Camp, ils en tuerent un grand nombre, & en blesserent plusieurs.

Cela obligea le Roy de décamper pour se retirer plus loin, d'où il leur envoya dire qu'il ne tenoit qu'à eux qu'il leur accordât la paix; qu'il ne leur demandoit aucunes garammes ny droits; qu'il vouloit seulement qu'ils fussent ses amis, & que ses sujets eussent la liberté de passer sur leurs terres, pour aller à Maroc; & qu'ils se tinssent prests pour faire la guerre aux Chrestiens lorsqu'il les y ap-

pelleroit. Les Checqs, ſur l'aſſeurance d'un chameau, qu'il envoya ſacrifier par un Morabite au pied de la montagne, en deſcendirent, & amenerent au Roy cinquante chevaux qu'ils avoient pris depuis le combat, & conclurent avec luy leur traité. Il les fit manger à ſa table, où il loüa leur courage, leur donna enſuite à chacun un riche habit de pied-en-cap, & la permiſſion de pouvoir ſemer, vendre & acheter dans toutes les terres de ſon obeïſſance, en payant ſeulement la dixme ordinaire; eux bien ſatisfaits de la faveur du Roy, s'en retournerent chez eux, & il leva le camp pour pourſuivre ſa route vers Zaimby.

Tous les peuples des montagnes
1679. voiſines furent ravis de ce que ceux d'Itata avoient fait teſte au Roy, qui aprés avoir levé le camp, s'avança du coſté de Zaimby. Lorſqu'il entra dans les premieres

montagnes, il s'arresta au pied d'une, qu'on appelle Jebel-lafera, ou la Montagne minée, à cause du grand nombre de cavernes dont elle est remplie. Les entrées de ces cavernes répondent sur un ruisseau, & le chemin par où on y monte est si difficile, à cause des precipices qui l'environnent de toutes parts, qu'il est impossible de les aller attaquer.

Comme le bruit avoit couru au Camp que ces cavernes estoient remplies de biens, & qu'il y avoit beaucoup de gens pour les défendre. Le Roy fit faire alte en ce lieu, ne voulant pas aller plus avant, de crainte que lorsqu'il seroit passé, ceux qui seroient dans ces cavernes, ne coupassent le chemin à ceux qui porteroient des vivres à son armée. Mouley Seméin commanda à Abdrahaman Filély son Vizir de monter sur la montagne, & que lorsqu'il y se-

roit arrivé, de faire ſommer les Barbares, & de leur offrir la paix, s'ils ſe rendoient ſans combattre.

Cependant le Roy ayant fait mettre ſes troupes en ordre, fit apporter quantité de picqs & de hoües, pour diſtribuer à deux cens Chreſtiens qui eſtoient à ſa ſuite, & qu'il menoit avec luy pour leur faire manger, à ce qu'il diſoit, les Barbares qui ne ſe ſoûmettroient pas aſſez promptement à luy: ce qui n'eſtoit pas impoſſible de leur faire accroire; car ils croyoient avant que d'avoir veu ces Chrêtiens, que ce fuſſent des monſtres qui devoroient le monde, & pour marque de leur credulité, c'eſt qu'ils les venoient conſiderer depuis les pieds juſqu'à la teſte, & puis ſe diſoient les uns aux autres; ils cheminent comme nous, ils ont des yeux, une bouche, des bras, une teſte & des jambes comme nous; & pluſieurs de ces miſera-

bles qui avoient esté mis à la chaîne, où on les laissoit mourir de faim, & à qui les Chrestiens donnoient ce qui leur estoit superflu, se disoient ensuite, que nous estions meilleurs & plus charitables que leurs freres, & que bien éloignez de les devorer comme le bruit en avoit couru, s'estoient eux qui les sustantoient.

Le Vizir estant monté sur la cime, fit crier fort haut aux Barbares qu'ils eussent à se rendre, & que le Roy leur pardonneroit. La journée se passa sans qu'il parût personne que vers le soir, que l'on vit sortir de la bouche d'une de ces cavernes, sur un petit parapet qui étoit au devant, un vieillard qui tenoit au bout d'une canne quelque chose de blanc, qui estoit un signe qu'il vouloit parlementer. Le Vizir incontinẽt l'assura qu'il le pouvoit faire; le vieillard luy demanda la vie pour luy & pour ses compa-

gnons, & qu'ils abandonneroient le lieu; ce que le Vizir luy accorda. Il luy demanda enſuite, combien de mille hommes ils étoient là dedans, le vieillard répondit qu'ils n'eſtoient que douze perſonnes. Le Vizir étonné de leur audace, & d'avoir eſté cauſe du retardement de l'armée, envoya dire au Roy de faire monter quelques Noirs dans ces cavernes, & qu'il n'y avoit perſonne pour faire reſiſtance.

Le vieillard aſſeuré ſur la parole du Vizir, fut le dire à ſes compagnons, qui vinrent avec luy recevoir les Noirs que le Roy envoyoit; mais lorſqu'ils y furent montez, & qu'ils ſe furent rendus les maiſtres du lieu, le Vizir leur fit ſigne de precipiter ces miſerables ſur les rochers, où ils furent mis en pieces; on y trouva quantité d'orge & de dattes, qui furent diſtribuées à l'armée, qui pourſui-

vit dés le lendemain ſa route vers Zaimby ; d'où les Barbares, quoy qu'ils euſſent toûjours eſté de ſes alliez, ne luy donnerent paſſage qu'à condition que ny luy ny ſes ſoldats ne feroient aucun tort à ce qui leur appartenoit.

C'eſtoit au fort de l'Hyver, & il tomba pendant ſept jours une ſi grande abondance de neiges, que les paſſages par où les vivres pouvoient venir au Camp furent fermez ; comme ces Barbares n'en avoient que pour eux, cela cauſa parmy les troupes une ſi grande famine, qu'une mule morte de faim eſtoit venduë quarante & cinquante écus, quoy que leur loy defende de manger des viandes étouffées ; & ſi le Roy n'eut promptement envoyé un Exprés vers le Checq de Guilaoa, beau-pere de Mouley Hamet Meherez, pour luy faire preſent d'un caſque d'or, enrichy de pierres precieu-

Le Roy aſſiegé par les neiges entre les montagnes de Zaimby & Guilaoa.

ses, & de perles, avec quelques beaux chevaux richement harnachez, & diverses pieces de toiles & de draps fins, pour l'obliger à faire retirer ses troupes qui tenoient les passages de Maroc, il n'en auroit jamais échappé, & il y seroit mort de faim avec toute son armée.

Le Checq fasché au dernier point de ce que Mouley Hamet avoit épousé la fille du Checq des montagnes de Sus sans luy en rien faire sçavoir, receut le present du Roy, & manda aux Barbares de se retirer, veu que les neiges qui avoient couverts & rendus inconnus les chemins, estoient assez suffisantes pour empescher Mouley Semein de passer. Aprés que les Barbares se furent retirez, il envoya dire au Roy, qu'il eut la nuit suivante à passer au plûtost; que la Lune luy estant favorable, il pouvoit se retirer des lieux les

plus perilleux, & que s'il perdoit cette occaſion, il eſtoit en danger de ne ſortir jamais du lieu où il eſtoit. Le Roy profita de cet avis, & pour faire plus grande diligence, il abandonna toutes les richeſſes de ſon Camp, où il y avoit trois mille tentes de dreſſées, entre leſquelles il y en avoit ſix de brocart, & ſix de velours rouge & vert; tout l'or & l'argent qu'il avoit amaſſé durant cette campagne y fut auſſi laiſſé, dautant que ceux qui l'avoient en garde, ne voulans demeurer des derniers, l'abannerent pour ſauver leurs vies, que le Roy leur ôta aprés, & de tout ce grand corps d'armée avec lequel il eſtoit entré dans le Royaume de Tafilet, il n'en ſauva que cinq cens chevaux, & deux mille hommes d'infanterie, le reſte perît miſerablement de faim & de froid.

Le Roy abandonne ſon Camp pour ſe ſauver.

Le lendemain les Barbares ayans

eu avis que le Roy s'estoit retiré, donnerent sur l'arriere-garde, qui conduisoit les poudres, que le Roy avoit ordonné de sauver. Ils s'en rendirent les maistres, aprés avoir tué la plusspart des soldats, & mis le reste en fuite, & ils allerent ensuite au camp partager tout ce qui y estoit demeuré. Mouley Seméin s'estant retiré de cette maniere, fut encore assez heureux de trouver dans les plaines de Maroc le Bacha Serhony qui l'y attendoit avec les forces de ce Royaume. Il s'approcha à une journée de la Ville, mais à cause des ravages que faisoit la peste en cette Province, il n'osa y demeurer long-temps. Aprés s'y estre reposé quelques jours, il leva le camp pour aller sur la riviere de Tasaüt se rafraîchir avec son armée. Estant dans ce lieu, il congedia toute son infanterie, permettant aux soldats d'aller chez eux prendre trois

mois de repos, & il en fit venir de nouvelles pour tenir toûjours ſon Camp en eſtat de ſe défendre de ſes ennemis.

Dans ce temps-là il courut un bruit qui fut juſques au Camp du Roy, que Loüis le Grand, noſtre auguſte & invincible Monarque, avoit armé cinquante vaiſſeaux de guerre, qui en conduiſoient pluſieurs autres chargez de pierres & de chaux, pour venir bâtir un Chaſteau à Alcaſſar-Serere proche de Tanger à l'embouchure du détroit de Gibraltar, à deſſein de mettre de plus grandes forces l'année ſuivante dans la Barbarie. Pluſieurs habitans de Fez & de Miquenez prirent les armes à ce bruit, pour aller empeſcher leur deſcente, & lorſquils arriverent en Alcaſſar, Amar-Hadou, Viceroy des Algarbes, qui vouloit inveſtir Tanger, & qui avoit fait courir ce

Priſe de deux Forts de Tanger.

bruit à dessein de les faire venir, y alla avec eux, aprés avoir encore esté joint de ceux de Salé, d'Alcassar, de Toutoüan & de toute la Province; mais il ne pût faire autre chose, que d'emporter de nuit deux fortins dont les soldats se defendirent courageusement, & luy tuerent quantité de monde. Il ne fit que dix-huit captifs, & emmena une piece de bronze comme la precedente.

Le Roy ayant mis son armée en bon estat ne voulut pas décamper de ce lieu, sans en emporter de l'argent. Il fit payer de grosses garammes ou tailles aux Arabes de Temesena, puis il alla camper en peu de jours au pont de Marbea proche des Zaoüias, à dessein de le faire refaire de neuf. Ce pont estant refait, il y voulut construire un Chasteau, afin de le défendre. Il y occupa pendant trois mois toute son armée, avec laquelle il

travailloit comme le moindre ſoldat ; pendant cela Serhony ſon Bacha , qui avoit un Camp volant , faiſoit ſouvent des eſcarmouches avec les Barbares , & tous ceux qu'il pouvoit prendre vifs , il les envoyoit au Roy , qui en faiſoit faire des chaſtimens exemplaires , afin de maintenir dans la crainte ceux qui luy obeïſſoient , pour ne pas devenir rebelles.

Ce fut en ce lieu qu'il fit appeller Ze-Abdrahaman Filély ſon Vizir, ſur pluſieurs plaintes qui furent faites cõtre luy à ſon arrivée. Il luy donna d'abord un coup de piſtolet qui luy caſſa un bras , enſuite il le fit attacher à la queuë d'une mule, & en cet eſtat le fit traîner par tout le Camp , puis le fit mettre dans un cuir de bœuf pour eſtre traîné par tous les chemins & les ruës de Miquenez , & des deux Villes de Fez. Cela fait , ſes os fu-

Chaſtiment que le Roy donna au Vizir.

rent jettez à la voirie, ce qui luy arriva principalement pour avoir voulu violer, estant yvre, une femme de l'Alcayde Chy, & Mouley Seméin fit en cela le plus grand acte de justice qu'il eut fait de tout son regne. Tous les gens de la suite du Vizir au nombre de cent, furent taillez en pieces par l'ordre du Roy, à cause qu'ils n'avoient pas empesché ses desseins, & leurs corps furent laissez en proye aux bestes sauvages.

Au mesme temps Amar Hadou Viceroy des Algarbes, voulut investir les Forts de Tanger; mais les Anglois, qui avoient receu du secours d'Angleterre, firent de nuit une sortie sur luy, & luy tuerent plus de quatre mille personnes, sans les blessez. Le Gouverneur de Tanger, pour se mocquer de luy, luy envoya par un Juif d'Alcassar un present de quelques pourceaux & de quelques boucs,

pour luy donner à entendre, que lorſqu'il retourneroit, il n'auroit pas plus de peine à détruire les ſiens, qu'on en a à faire mourir ces animaux, avec leſquels il comparoiſt Amar & les ſiens. Cet Alcayde leva le camp ſans rien faire, & envoya ſon preſent à Miquenez, pour le faire voir à ſon Maître lorſqu'il y ſeroit de retour. Le Roy aprés l'avoir veu, donna les pourceaux à manger aux Chrêtiens, & ſe reſerva les boucs. Aprés que les murs du Chaſteau, qu'il faiſoit faire, furent achevez, & que les renegats, qu'il y laiſſa en garniſon, luy eurent témoigné pouvoir le bien défendre, voyant que la mort de Mahamet Lehache-Ben-Abdala, que la peſte avoit enlevé, le laiſſoit ſans ennemis, il partit de ſon armée quelques jours aprés la Paſque de Lei-de-Cubir, accompagné des Noirs de ſa Garde, ſans rien dire à per-

Preſent du Gouverneur de Tanger.

ſonne, & dans peu de jours il ſe rendit dans ſon Palais de Miquenez, où tous les Grands du Royaume luy vinrent faire leurs complimens avec des preſens.

1680. Aprés que le Roy ſe fut repoſé quelques jours, il ordonna que tous les Chreſtiens, qui eſtoient diſperſez dans les autres Villes, luy fuſſent amenez à Miquenez, pour les y faire travailler au deſſus des forces humaines aux ouvrages dont il fut luy-même l'Architecte. Cependant il fit venir des montagnes quatorze Lions d'une grandeur effroyable, qu'il fit renfermer dans un Parc, & ſouvent il prenoit le divertiſſement de les voir battre avec des criminels, & autres perſonnes qu'il leur expoſoit, en quoy il prenoit un plaiſir extréme. Quand il commança à ſe laſſer de ce divertiſſement, il s'adonna de nouveau à l'architecture, prenant luy-meſme des ali-

Divertiſſemens & plaiſirs du Roy.

gnemens de plusieurs bâtimens, qu'il fit mettre à bas pour en edifier d'autres joignant son Palais, où il assistoit presque des jours entiers, & y travailloit avec ses Chrêtiens & les autres ouvriers comme le moindre d'eux. Un jour qu'il servoit à donner du mortier & des briques à des Massons, il en rencontra quelques-unes qui estoient fort minces, il envoya chercher le Maistre qui les avoit faites, & luy en rompit une cinquantaine sur la teste, le chargea de fers, & l'envoya en prison, pour luy faire payer une grosse amande, à laquelle il le condamna; au Maistre qui fournissoit la chaux, à cause qu'il ne la faisoit pas cuire assez, il luy donna deux cens coups de bâton de sa main, & l'envoya traîner par les ruës de la Ville.

En ce mesme temps croyant que Dieu estoit irrité contre son Royaume, à cause d'une seche-

resse generale qui avoit gâté tous les grains & les fruits, il commanda aux Talbes des gemmes de faire des Processions aux Mosquées de leurs Saints, qui sont hors les murailles de Miquenez, pour obtenir le secours du Ciel. Ils y furent durant plusieurs jours, mais voyant que leurs oraisons n'étoiēt point exaucées, il délibera d'y aller en personne, pour éprouver si les siennes seroient plus efficaces. Le 17. Mars il se revêtit d'un vieil habit tout crasseux & d'un méchant Turban sur la teste, & les pieds nuds, il sortit du Palais, accompagné de tous ceux de sa Cour, aussi pieds & testes nuës, & de tout le peuple de la Ville en pareil estat; en cet équipage il visita toutes les Mosquées des Saints de sa Loy, ce qui dura depuis le matin jusques à quatre heures du soir; mais sa procession ne fut pas plus heureuse que celle des autres, &

Processiō du Roy en temps de secheresse.

le Soleil commança deslors à échauffer plus qu'auparavant. Il attribua cette secheresse non point à ses crimes, mais à quelques petits Oratoires que ses Captifs tenoient dans leur prison, pour y faire les soirs leurs prieres devant quelques saintes Images. Amar-Hadou son favory apporta les ordres pour les démolir, avec défenses de n'y plus avoir des Images; à quoy les Captifs obeïrent, afin que les Images ne fussent point profanées, si le Roy envoyoit ses Noirs pour les déchirer. A quelques jours de là l'Alcayde Abdala Roussy, Gouverneur de Fez-Bellé, amena à Miquenez l'Alcayde Abiquerim Hermano, qui avoit gouverné la mesme Ville dans le temps de sa rebellion, & qui depuis avoit toûjours esté caché dans une matemore ou basse-fosse qui estoit dans son logis, d'où il ne sortoit que la nuit, pour voir sa femme & ses en-

Oratoires des Captifs démolis.

fans; mais ayãt esté decelé par une voisine, qui l'avoit veu de dessus les toits de son logis, il fut pris & amené au Roy, qui eut d'abord intention de luy oster la vie, mais quelques Cherifs l'ayant prié de luy pardonner, il le fit en apparence, & le renvoya absous pour vivre dans sa famille, & comme il ne pardonne pas volontiers à ceux qui luy ont esté contraires, à quinze jours de là il envoya ordre à Abdala Roussy de luy oster la vie, ce qu'il executa aussi-tost.

Un Vendredy matin le P. Jean de Jesus Maria, Religieux Espagnol de l'Ordre de la Tres-sainte Trinité, du Convent & Hospital de Fez, qui demeuroit avec nous à Miquenez, fut presenter au Roy quelques confitures qu'il avoit faites, Mouley Seméin les accepta volontiers, & les envoya au Serrail, qui fut une marque de l'estime qu'il en faisoit, voulant avoir

le plaisir d'en faire manger à toutes ses femmes, au lieu que celles qui luy estoient presentées par les Maures & par les Juifs, il les donnoit toutes à ses gardes. Le Roy demanda au Pere s'il vouloit entreprendre un voyage en France, pour venir demander au Roy une Lettre de Mahomet, qu'il croit qu'on conserve encore à Paris, avec plusieurs Livres Arabes que Mouley Cidan, Roy de Maroc, avoit confiez à une barque Provençale, dont ils n'avoient point eu de nouvelle, & qu'il donneroit en eschange tous les François qui estoient dans ses Estats. Le Pere s'excusa du voyage sur les guerres qu'ils avoient avec nous ; ce qui fit que le Roy n'insista pas davantage. Mouley Semein pour remercier le Pere, luy envoya un torreau & deux porcs qui estoient restez de ceux que le Gouverneur de Tanger avoit envoyez à l'Al-

cayde Amar. Et sur les trois heures de relevée du mesme jour, le Roy sortant de la Mosquée accompagné du Cadis, & de tous les Seigneurs de sa Cour, monta sur les terrasses de nostre prison, pour voir les lions qu'il tient renfermez dans un parc qui luy est voisin. Apres les avoir considerez quelque temps, il commanda à un Romain appellé Francisco, qu'il aimoit à cause qu'il sçavoit faire plusieurs curiositez qui le divertissoient, & qui est le mesme dont j'ay déja parlé dans la rebellion de Fez, d'aller trouver le Pere qui estoit dans sa celde, & de le faire venir dans la cour de la prison où il vouloit luy parler; Apres que le Pere se fut presenté devant le Roy, & luy eut fait la reverence, le Roy prit la parole, & luy dit, qu'il vouloit disputer de la loy avec luy, & le vouloit convaincre par les raisons qu'il

luy allegueroit ; Et que si apres l'avoir fait, le Pere se vouloit faire Maure, qu'il luy donneroit les plus beaux emplois de sa Cour. Mouley Seméin luy fit plusieurs questions importantes & des plus relevées, sur lesquelles le Pere s'excusa de répondre, à cause qu'il ne sçavoit pas la langue Arabesque. Hé bien, luy dit le Roy, lors que tu le voudras faire, j'ameneray des gens qui nous feront entendre ; tu apporteras tes livres, & moy j'apporteray les miens ; je te donneray toute liberté de parler, & si tu triomphes, je t'en estimeray beaucoup. Le Roy se retira ensuite, & laissa nostre Pere tout contristé, dautant que n'estant pas bon Theologien, il n'estoit pas bien aise de se trouver dans ces sortes de conversations ; mais le Roy ny songea plus depuis.

Au commancement d'Avril le

Roy donna ordre à l'Alcayde Amar-Hadou d'aller achever la conqueſte de la Ville de Tanger. Il le fit accompagner de quelques troupes de ſes Noirs, & luy donna des dépéches pour faire marcher avec luy toute la cavallerie des Arabes de ſon Gouvernement. Avec ces ordres l'Alcayde ſe rendit vers la Paſque du Moulout en Alcaſſar, où il aſſembla ſon corps d'armée, avec lequel le dernier jour de cette Paſque, il alla inveſtir le Fort Charles, & un autre petit Fort, qui eſtoient les ſeuls qui s'eſtoient conſervez, & qu'il n'avoit encore oſé attaquer. Enſuite il fit travailler de nuit à trois grandes tranchées, entre les Forts & la Ville, pour leur oſter les ſecours qui en pourroit venir, & puis il commança de faire ouvrir une mine, pour faire enlever le grand Fort, au cas qu'il ne ſe voulut pas rendre à compoſition; mais comme

Siege de Tanger.

me elle se faisoit dans le rocher, & que ses mineurs n'estoient pas experimentez, lorsqu'ils crurent estre sous le Fort, ils luy dirent que leur mine estoit en estat de joüer, & qu'il estoit temps de sommer les assiegez de se rendre; Amar leur envoya un Marchand Chrestien avec ces propositions, que ceux du Fort luy livreroient douze personnes d'entr'eux à son choix, & que les autres s'en retourneroient libres à la Ville; que s'ils ne le faisoient, il feroit mettre le feu aux poudres, & les feroit tous sauter, & ne donneroit quartier à personne: Ce Marchand ajoûta, qu'il avoit ordre de servir d'ôtage, au cas qu'ils voulussent envoyer deux hommes pour connoistre l'estat de la mine. Ceux du Fort, ayant concerté entr'eux, resolurent d'envoyer deux mineurs qui estoient avec eux, pour reconnoistre si la mine estoit en lieu

d'où ils eussent sujet de craindre: Ils furent conduits dans la mine, & connurent par le chemin qu'ils avoient fait, qu'elle estoit encore éloignée du Fort de dix brasses; ce qu'ils rapporterent à leurs gens, qui renvoyerent ce Marchand couvert d'injures, & commancerent deslors à miner leur Fort, au cas qu'il le falut abandonner. Amar Hadou voyant que les Anglois se mocquoient de luy, fit mettre le feu aux poudres, & fut bien surpris, lorsqu'il se vit frustré de ce qu'il esperoit: ce qui luy fit creuser ses tranchées plus profondes, pour y faire courir de l'eau, afin de les rendre par ce moyen plus difficiles, & de mettre hors de défense ceux qui tomberoient dedans. Cependant les Anglois du petit Fort, voyans que le Gouverneur de la Ville ne leur envoyoit aucun secours, ny faisoit aucunes sorties pour faciliter

leur retraite, contraignirent leur Commandant de les livrer captifs, plûtost que de hazarder une honorable retour; & au nombre de quarante ils se rendirent ainsi lâchement. Terliny Gouverneur du Fort Charles fit par un signal advertir le Gouverneur de la Ville de faire une sortie le lendemain pour favoriser sa retraite; mais l'on luy répondit par un autre d'attendre au troisiéme jour; ce qu'il fit, & s'y prepara comme une personne qui aimoit mieux mourir dans l'occasion, que de faire une lâche action. Il fit encloüer dix-huit pieces d'artillerie, qui estoient dans le Fort, fit rompre toutes les armes qui luy estoient inutiles, chargea ses soldats de grenades, & ayant mis toutes les poudres dans la mine, au point du jour il sortit hors du Fort, & fit mettre le feu à la mine, qui eut bien-tost renversé & mis le Fort par terre,

Cela fait, il prit le chemin des tranchées; dans la premiere qui estoit encore à sec, l'on jetta une si grande quantité de grenades, qu'ayant tué plusieurs Maures, les autres l'abandonnerent, mais ils y firent entrer l'eau, & comme elles estoient extrémement larges, il n'y eut que les plus legers qui les purent franchir, & qui se sauverent vers la Ville avec un Capitaine nommé saint Jean, au nombre de trente personnes. Terliny avoit aussi passé les tranchées, mais il fut suivy de quelques cavalliers Maures qui estoient accourus du Camp au bruit de la mine. D'abord il en renversa trois morts sur la place avec les armes à feu qu'il portoit, & comme il n'avoit plus que son épée, l'un des cavalliers s'approcha pour le prendre, en luy offrant bon quartier; mais n'y voulant point consentir, le Maure luy déchargea un coup

de cimeterre qui luy coupa la main droite,& un autre ſur la teſte qui luy oſta la vie. Quant aux ſoldats tombez dans les tranchées, ils furent tous mis à mort, treize exceptez, qui eſtoient legerement bleſſez, & qui ſe releverent, lorſqu'on leur cria, bon quartier; ainſi de cent ſoixante-dix qui eſtoient ſortis du Fort, quarante-trois ſeulement échaperent. Amar Hadou hors de luy-meſme de trouver l'artillerie enclouée & renduë inutile, voulut faire mourir ceux qui eſtoient reſtez; mais en ayant eſté detourné par les Alcaydes qui le ſuivoient, il les envoya en Alcaſſar avec ceux qui y eſtoient déja.

Il fut enſuite viſité dans ſon Camp par le Gouverneur de Tanger, qui avec de riches preſens luy vint demander la paix pour quatre mois; elle luy fut accordée par l'Alcayde, à condition que ſi

dans ce temps il ne luy venoit du secours d'Angleterre capable de le faire sortir du lieu, où il laisseroit garnison, il le mettroit en possession de la Ville, & luy accorda aussi certaines limites hors les murailles pour paistre les bestiaux de la Place, lesquels les Anglois ne pourroient outrepasser sans estre faits esclaves par les soldats qu'il laissa autour de la Ville. Cela fait, Amar s'en retourna à Alcassar, où il joignit ensemble toutes les dépoüilles qu'il avoit remportées, pour les amener au Roy, qui en ayant esté averty, en témoigna de grandes réjoüissances, & envoya publier par toutes les ruës de Miquenez, qu'Amar Hadou son esclave avoit remporté une signalée victoire sur les Anglois, en ayant tué un grand nombre, fait quantité de captifs, & pris dix-huit pieces d'artillerie; ordonnant que chacun eut à en rendre

les actions de graces qui estoient deuës à Dieu & à son Prophete ; & lors qu'Amar arriva avec ses dépoüilles, le Roy l'alla recevoir comme triomphant hors les portes de son Chasteau.

Cependant la peste recommançant à faire plus de desordres que jamais dans la Ville, le Roy resolut de l'abandonner ; mais avant que de sortir du Chasteau, il donna la liberté à deux cens Espagnols pour trente mille écus, que le Pere Jean de Jesus Maria, Superieur du Convent transferé de Fez à Miquenez, avoit esté chercher en Espagne ; puis sur la fin du mois de Juin il se mit en campagne pour aller vers les frontieres de Tremesen, contre les Arabes des Cafilles de Linguet & d'Oüilets-Lehache, qui avoient pris le party de ses freres, lorsqu'il marcha contr'eux à Tafilet.

Le premier Juillet ensuivant ar-

Arrivée de Monsieur de Château Regnaud à Salé.

riva devant Salé le Chevalier de Chasteau-Regnaud, Chef d'escadre des armées navales de sa Majesté, avec dix vaisseaux de guerre. L'Alcayde Hamau Gouverneur de la Place, qui avoit eu le vent qu'il y devoit venir, pour y traiter de paix, luy envoya dire que ce n'estoit point avec luy qu'il devoit negocier cette affaire; que le Roy son Maistre estoit en campagne, & que l'Alcayde Amar-Hadou, qui gouvernoit Alcassar, estoit Viceroy de ces Provinces, ainsi qu'il allât moüiller l'ancre devant Taguedarte, riviere qui n'est qu'à demie journée d'Alcassar. Le sieur de Chasteau-Regnaud leva l'ancre avec trois navires & se vint mettre à la rade à l'embouchure de cette riviere, d'où il mit un homme à terre, avec une lettre pour Amar, par laquelle il luy demandoit des ôtages. Le Viceroy répondit qu'il n'en donneroit

point, mais que si sur sa parole on vouloit envoyer à terre jusques à dix personnes, son passeport avec son cachet suffisoit pour leur seureté. Le sieur de Chasteau-Regnaud s'estant contenté de cela, & ayant receu ce passe-port, envoya en Alcassar un Major, un Lieutenant, & un Commissaire, & quelques volontaires au nombre de huit, qui furent d'abord assez bien receus, & logez dans une maison preparée exprés. Aprés avoir fait ouverture de ce qu'ils estoient venus negocier, Amar-Hadou leur demanda, que les vaisseaux qui estoient restez devant Salé eussent à venir joindre les autres, pour en laisser le port libre, ce qu'eux ayant refusé d'accorder, il ne les voulut plus écouter; ce qui les obligea de s'en retourner sans rien faire. Delà à quelques jours, il renvoya à bord un Marchand, qui avoit ser-

vy de truchement,& qui estoit venu avec son vaisseau dans la compagnie des vaisseaux de guerre de France,pour prier le sieur de Château-Regnaud de renvoyer vers luy , & qu'on trouveroit moyen de s'accorder. Les mesmes ayans esté remis à terre avec des presens pour l'Alcayde , il écouta favorablement leurs propositions , & témoigna en apparence d'y vouloir consentir ; mais comme il n'avoit autre dessein que de recevoir leurs presens & se mocquer d'eux, ayant obtenu que les vaisseaux abandonneroient Salé pour donner la liberté de sortir à ses Corsaires , & les sçachans tous en mer, il ne voulut point signer le traité, qui contenoit entre autres choses trois mois de tréve , pour envoyer cependant en France un Ambassadeur,qui devoit porter des presens au Roy, pour en obtenir la ratification du traité de paix , & il leur

dit qu'il pretendoit que pendant ce temps un Corſaire qui luy appartenoit, pût continuer ſes courſes, & que toutes les priſes qu'il feroit ſur les François luy demeureroient ; à quoy nos Envoyez ne voulurent conſentir, & aimerent mieux une guerre ouverte, qu'une tréve ſi infame ; ce qui les obligea de s'en retourner comme la premiere fois : Et comme l'Hyver approchoit, les vaiſſeaux prirent la route de France avec trente-cinq Maures de Salé, qu'ils emmenerent d'une priſe qu'ils avoient faite, & qu'ils avoient voulu échanger pour des Chreſtiens, à quoy le Viceroy ne voulut pas conſentir.

Le Roy cependant arriva vers les frontieres de Tremeſen, où les Arabes deputerent vers luy quelques-uns de leurs Morabites, pour le ſupplier de leur pardonner la protection qu'ils avoient donnée

Arrivée du Roy ſur les frontieres de Tremeſen.

aux Princes ses freres. Il changea en argent le chastiment qu'il en voulut faire, qu'ils accorderent, & il demeura en ce lieu jusques au mois de Septembre. Pendant ce temps, il voulut voir s'il ne pourroit rien entreprendre sur la Ville de Tremesen : Depuis long-temps les Maures, qui l'habitent, avoient reclamé son assistance ; mais les Turcs qui commandoient au Château, prirent si bien garde à eux, & firent faire si grande diligence à leurs Couriers, que le Divan d'Alger leur envoya tout le secours qu'ils demandoient, & de plus une lettre du Bacha au Roy, pour sçavoir s'il ne se contentoit pas des limites que les Roys de Fez ses predecesseurs avoient toûjours euës ; qu'en ce cas, il envoyeroit une armée contre luy capable d'étendre celles du Royaume d'Alger jusques à Fez & à Sara. Le Roy ayant receu cette lettre, ne voulut plus

rien entreprendre, il se contenta de demander quelques renegats qui s'estoient refugiez dans la Ville; mais les Turcs dirent à ses Deputez, qu'on ne pouvoit plus reduire à la servitude des gens que leur protection avoit rendus libres. Ainsi sans avoir rien tenté, sur la nouvelle qu'il eut que la peste estoit du tout cessée dans Miquenez, il leva le camp pour y retourner.

A son arrivée il envoya appeller Mouley Meherez son fils aîné, qu'il reprimenda fort sur la vie licencieuse qu'il menoit dans Fez: pour l'en punir, il luy en ôta la Viceroyauté, & l'envoya à celle de Tafilet, mettant en sa place Mouley Mahamet, l'un de ses autres fils, qu'il avoit eu d'une Renegate Espagnole. Il fut ensuite visité à Miquenez de Mouley Aran, de Mouley Achem, & de Mouley Hamet-Serere ses freres, qui luy

protesterẽt de vouloir vivre desormais sous son obeïssance. Aprés les avoir bien regalez, il les renvoya vivre à Tafilet, avec l'Alcayde Henden, qui alloit par son ordre en Toüet recevoir les droits qui luy estoient deûs. Aprés leur depart, il s'appliqua aux bâtimens de son Palais, où il mettoit souvent la main luy-même, afin que ceux qui travailloient, animez par son exemple, fissent plus de diligence, ce qu'il a presque toûjours continué jusques à nostre depart de ses Estats.

Prise de la Ville de Tagazel par Mouley Hamet sur le Roy de Sudã.

Mouley Hamet pendant ce temps-là ne demeura point oisif; il avoit formé ses desseins sur le Royaume de Maroc; mais ayant appris des espions, qu'il y avoit envoyez, la disette de vivres qui estoit dans ce Royaume, & dans tous les Estats de son Oncle, causée par la secheresse, voulut tourner ses armes du costé de Sudan,

où il y avoit un grand peuple d'Arabes nommé Oülets de Line dans la Province de Tagazel, sujets du Roy des Noirs. Ces Arabes l'avoient envoyé appeller, & s'estoient engagez de luy donner main-forte pour la conqueste de la Ville & de toute la Province, luy faisant entendre qu'il luy seroit facile de s'en rendre maistre, à cause de l'éloignement du Roy de Sudan, qui estoit allé en personne faire la guerre à celuy du Senegal.

Comme le courage de Mouley Hamet ne respiroit que la guerre, il ne voulut point perdre une occasion si favorable. Il divisa son armée en trois corps, & aprés l'avoir fournie de tout ce qui luy estoit necessaire pour le passage des deserts, qui separent sa Principauté du Royaume de Sudan, il se mit à la teste du dernier corps, & donna le commandement des

autres à Abdalazize Benyeucourt & à Eya Arase ses Generaux. Il fit toutes les diligences possibles pour se rendre à la frontiere, auparavant que les Noirs eussent le vent de son approche; il depécha un des siens sur un Dromadaire au Checq de ces Arabes, afin qu'il tint ces gens prests à son arrivée: Le Checq ayant receu cet ordre, fit aussi-tost monter six mille hommes à cheval pour aller au devant de luy, & avec les autres qui estoient en bien plus grand nombre, il alla mettre le siege devant Tagazel.

Mouley Hamet aprés avoir souffert une grande disette d'eau, & perdu quinze cens hommes dans les sables mouvans, se rendit sur la frontiere où ces six mille chevaux l'attendoient; & aprés s'y estre rafraîchy pendant huit jours, il marcha vers la Ville, que le Checq tenoit investie. L'un des

fils du Roy, qui y commandoit pour ſon pere, luy envoya incontinent donner avis de la revolte des Arabes, leſquels avoient appellé Mouley Hamet; qu'ils tenoient la Ville aſſiegée, & luy donnoient le jour & la nuit de continuels aſſauts. Cependant les Noirs faiſoient diverſes ſorties ſur les aſſiegeans; mais comme leurs armes n'eſtoient que des fléches & des zagayes ou demie piques, & que celles des gens de Mouley Hamet eſtoient la pluſpart à feu, ils recevoient plus de domage qu'ils n'en faiſoient à leurs ennemis. Au huitiéme aſſaut ils gagnerent la muraille, aprés avoir eſté repouſſez trois fois, & avoir perdu un grand nombre des leurs; mais enfin le Prince de Sus promettant le pillage aux ſoldats s'ils s'en rendoient les maiſtres, ils s'y firent un paſſage, & ayant gagné la muraille en peu de temps, la

Ville se rendit à leur discretion, ils y passerent au tranchant du cimeterre tous ceux qu'ils trouverent les armes à la main.

Le Prince de Sudan s'estoit toûjours trouvé en personne à tous les assauts, à l'un desquels il avoit esté frappé d'une balle qui l'empescha de se trouver à ce dernier, ce qui facilita la prise de la Ville, ayant esté fait prisonnier, Mouley Hamet l'envoya au Camp sous une seure garde, & ordonna à son Chirurgien d'avoir plus soin de sa personne qu'il n'en auroit de la sienne propre, & qu'il receut le mesme traitement, qu'il recevroit à la Cour du Roy son pere.

Il trouva dans la Ville de grandes richesses en poudres d'or & de marfil, dont il fit charger cent cinquante chameaux, qu'il envoya aussi-tost en Sus avec cinq mille jeunes esclaves Noirs, qu'il exigea de la Ville: Ensuite il de-

peſcha ſa cavallerie par toute la Province, pour y tirer des contributions ; puis il convint avec le fils du Roy de Sudan, qu'il donneroit pour ſa rançon dix mille eſclaves de ceux que le Roy ſon pere avoit pris ſur celuy de Senegal.

Le Prince aprés avoir accepté cet accord, qui fut juré ſur l'Alcoran, il envoya un Courier au Roy ſon pere pour luy faire ſçavoir ſa diſgrace, & à quoy il s'étoit obligé, & comme Mouley Hamet promettoit d'abandonner la Ville & toute la Province, aprés qu'il auroit ſatisfait de ſa part. Le Roy qui ſe voyoit éloigné de Tagazel, & en veuë d'une puiſſante armée qu'il avoit à craindre, conſentit à ce que ſon fils avoit promis, & renvoya le Courier à Mouley Hamet pour luy donner avis, qu'il avoit donné ordre à ſes Gouverneurs de luy envoyer ſur la

frontiere le nombre d'esclaves dont on estoit convenu.

Mouley Hamet envoya des troupes pour emmener les esclaves, & ayant remis le Prince dans son Gouvernement, lorsqu'ils se separerent, il luy fit present d'un cheval richement harnaché, d'un cimeterre, & d'un casque d'or couvert de perles. Il leva le camp, & commanda aux Arabes de plier bagage, & de se retirer dans sa compagnie. Lorsqu'il fut sur la frontiere, il les envoya joindre les troupes qui conduisoient les Noirs, & quelques jours aprés il les suivit. Il n'eut pas de moindres peines à repasser les deserts en s'en retournant, qu'il en avoit euës en venant; car la disette d'eau que les premieres troupes avoient épuisée, luy fit mourir quantité de chevaux & de mules, & par consequent perdre tout le bagage qu'ils portoient. Estant arrivé à

Tarudant, il dépeſcha un Courier à ſon Oncle, qui arriva à Miquenez ſur la fin d'Octobre, pour luy donner avis de cette victoire, & luy preſenter de ſa part douze jeunes Eunuques pour la garde de ſon Serrail, luy faiſant ſçavoir qu'il ſe preparoit à l'aller voir l'année ſuivante.

Ce fut en ce meſme temps que le Gouverneur de Tanger envoya au Roy Mouley Seméin deux lettres, dont l'une eſtoit pour luy, & l'autre pour Amar-Hadou Gouverneur d'Alcaſſar, par leſquelles il apprit que le Roy d'Angleterre, qui le qualifioit d'Empereur, deſiroit luy envoyer un Ambaſſadeur pour traiter de paix avec luy. Sur cela le Roy aſſembla les Cherifs & les Principaux Alcaydes, avec le Cady, & leur demanda s'il pouvoit, ſans contrevenir aux ſtatus de l'Alcoran, traiter de paix avec les Anglois, & leur raconta

Le Roy de Fez & de Maroc appellé Empereur par les lettres du Roy d'Angleterre.

ce qui luy eſtoit arrivé en l'année 1674. lorſque le Major de Tanger vint vers luy pour le meſme ſujet. Pluſieurs luy remontrerent qu'étant deſcendu de Mahomet, il ne pouvoit faire alliance avec les Chreſtiens, qui n'avoient point voulu recevoir ſa doctrine, à moins qu'il ne ſe vît dans quelque grande neceſſité, où il dût craindre la perte de ſes Eſtats; que maintenant qu'il eſtoit victorieux de cette Nation, & que ſes armes avoient remporté ſur elle tant de glorieux avantages, ce ſeroit un crime de faire aucune alliance avec les Chreſtiens.

Amar-Hadou les interrompit, & leur repreſenta que le Roy ſon Seigneur, pour la gloire duquel il eſtoit plus paſſionné que les autres, pouvoit traiter de paix avec les Anglois ſans attirer ſur luy aucun courroux du Ciel, veu que ce luy eſtoit une aſſez grande gloire,

& par conſequent au Prophete dont il deſcendoit, de ſe voir recherché d'amitié par un grand Roy; & de plus que la Religion Proteſtante que les Anglois profeſſoient, les rendoit beaucoup approchans de la leur; qu'ils n'adoroient qu'un Dieu, & quoy qu'ils cruſſent au Chriſt comme à ſon Fils, que toutefois ils n'avoient dans leurs Temples ny Croix ny Images ny autres œuvres faites de main d'homme pour les adorer, comme faiſoient les autres Chreſtiens. Enſuite il remontra le grand bien qui reviendroit à tout le païs par cette paix, laquelle leur feroit venir d'Angleterre à un prix fort bas des armes, de la poudre, & de toutes autres choſes propres à la guerre en ſi grande abondance, que le Roy ſon Seigneur en eſtant muny, il pourroit tenir en bride ſes ſujets adonnez à la rebellion, & étendre

ses conquestes outre-mer, comme avoient fait d'autres Roys ses predecesseurs, & se défendre dans leur païs, s'ils s'y voyoient attaquez par les Chrestiens, comme ils l'avoient esté autrefois, & comme leurs propheties les menaçoient qu'ils le seroient encore bien-tost, qu'il jugeoit à propos de la faire non seulement avec les Anglois, mais avec tous ceux qui la viendroient rechercher, en la faisant toûjours à leur avantage. Tous ceux qui n'avoient point encore parlé se rangerent de cet avis, cõme firent aussi quelques-uns de ceux qui avoient esté au commancement d'un sentiment contraire.

Sur quoy le Roy dit au Cady de resoudre ce qu'il avoit à faire, dautant qu'il se remettoit de tout à luy comme au Juge de la Loy. Le Cady devant que de rien prononcer, dit que leur Prophete Mahomet avoit fait plusieurs cruelles guerres

guerres aux Chreſtiens de ſon temps, pour les reduire par la force à ſuivre ſa loy ; que ſes Succeſſeurs l'avoient imité ; qu'alors il ſembloit que Dieu les favoriſât par les victoires ſignalées qu'ils remporterent, & par la conqueſte qu'ils firent de tant de Royaumes & de Provinces, où ils établirent l'Alcoran ; mais qu'à preſent il n'en eſtoit pas de meſme ; que les Muſulmans de ce temps-là n'étoient plus, qu'eux-autres n'en eſtoient plus que l'ombre ; que leurs pechez s'eſtoient tellement accrus, qu'au lieu des glorieuſes conqueſtes que les Arabes leurs anceſtres firent dans l'Eſpagne & dans d'autres terres d'outre-mer, les Chreſtiens les en avoient honteuſement chaſſez, & ne s'étoient pas ſeulement contentez de les en mettre dehors, mais qu'ils avoient paſſé juſques dans l'Afrique, où ils s'eſtoient mis en poſſeſſion de la

pluſpart de ſes côtes, où ils tenoient encore les places d'Auran & de Melille, les Algouzemes, le Pignon, la Ceoüta, Tanger, Larache, Mamora & Maſagam; qu'une de leurs propheties les menaçoit que le temps s'approchoit qu'un Roy Chreſtien ſubjugueroit leur païs juſques aux murailles de Fez; qu'il ſçavoit tres-bien que les Muſulmans ne manquoient pas de courage pour ſe défendre, & qu'ils eſtoient en aſſez grand nombre, mais que n'ayans pas des armes ſuffiſantes, toute leur défenſe leur ſeroit inutile, & qu'ainſi il croyoit que le Roy ſans ſcrupule pouvoit ſuivre l'opinion de l'Alcayde Amar, comme la plus convenable au temps preſent, & la plus ſeure pour la conſervation de ſes Eſtats.

Le Roy qui inclinoit fort à la paix, depécha auſſi-toſt l'Alcayde Amar dans ſon Gouvernement, pour donner toutes les aſſeurances

necessaires à l'Ambassadeur, lorsqu'il voudroit sortir de Tanger, & entrer dans ses Estats. Cependant les Anglois voyans qu'ils n'avoient point de réponse du Roy, que les quatre mois de tréve estoient expirez, & que le Camp qui gardoit les canons du Fort Charles, & qui les tenoit en bride, contenoit peu de monde, firent de nuit une sortie, dans laquelle ils tuerent plus de quatre cens Maures, mirent le reste en fuite, & regagnerent leurs canons & leurs tentes, qu'ils emmenerent vers la Ville. Sur ces entrefaites l'Alcayde Amar arriva avec quelques compagnies des Noirs du Roy, pour servir d'escorte à l'Ambassadeur; mais voyant que les Anglois ne sortoient plus, il envoya parlementer, & conclud avec eux une tréve pour six mois, pendant lesquels l'Ambassadeur viendroit avec des presens vers le Roy, pour conclure le traité de paix.

Benjauja Alcayde défait quelques Barbares.

Cependant l'armée que le Roy avoit envoyée sous la conduite de l'Alcayde Benjauja, pour accompagner Mouley Meherez son fils jusques à Tafilet, passa sans peine les montagnes de Meluya, & l'Alcayde voyant que les Barbares, qui les habitoient, ne luy donnoient aucun empeschement, & qu'ils ne faisoient aucuns preparatifs pour s'opposer à son passage, marcha contr'eux, & aprés plusieurs escarmouches dans des défilez, où il eut toûjours l'avantage, il en obtint tout ce qu'il voulut, & en mit à mort une infinité, aprés leur avoir fait rendre les armes.

Delà il passa par les Zaoüias, où ayant surpris le Chasteau de Demenet sur la riviere des Noirs, il en fit mourir tous les Barbares, jusques aux enfans de la mamelle. Ensuite il retourna à Miquenez porter au Roy toutes les dépoüilles qu'il avoit faites pendant cette

courte campagne. Le Roy pour l'en recompenser luy fit porter au col une grosse chaîne pendant quelques jours. Ce Prince cruel continuoit toûjours ses barbaries sur les peuples de Miquenez. Il condamna un jour l'Alcayde de ses muletiers à estre devoré des lions, qu'il accusoit de luy avoir dérobé une piece d'écarlate du prix de cinq cens écus. Quelques Cherifs eurent pitié de luy, & se jetterent aux pieds du Roy pour obtenir sa grace; mais luy, qui avoit juré, s'il ne confessoit son crime, de le faire devorer à ces animaux, la leur accorda en apparence, & deux jours aprés, pour ne point fausser son serment, il le fit jetter dans le parc: Voyant que les lions ne se mettoient point en devoir de luy nuire, pour avoir mangé auparavant, il les fit agacer à coups de pierres, & fit suspendre cet homme en l'air de des-

ſus les murs de ce parc. Au meſme temps l'un des lions s'approcha & luy donna un coup de griffe qui luy emporta une épaule; en cet eſtat il le fit élever enhaut, & commanda aux Chreſtiens, qui avoient ſoin de donner à manger à ces animaux, ſur peine d'eſtre devorez, de ne leur donner à manger que lorſqu'il le commanderoit, voulant les tenir toûjours affamez pour faire devorer auſſi-toſt ceux qu'il leur expoſeroit. A quelques deux mois de là, qui fut le 15. Fevrier de l'année ſuivante, il leur fit jetter un Chreſtien, qui fut preſervé miraculeuſement, comme il eſt plus au long declaré au traité que j'ay fait de ma captivité.

Paſſe-temps du Roy & ſes nouvelles cruautez. Sur la fin de l'année le Roy acheta quelques jardins voiſins de celuy qu'il faiſoit faire ſur le modele de celuy de Maroc, pour le rendre de deux lieuës de circuit. Il y fit

planter quantité de belles allées d'arbres, où il employa pendant un mois non ſeulement le peuple de la Ville de Miquenez, les Captifs & les Noirs, mais encore les Cherifs & les Alcaydes, les faiſant travailler continuellement pendant la pluye qui tomboit en abondance. Les Gouverneurs de la Ville & du Chaſteau alloient de tous coſtez pour voir s'ils ne rencontreroient point d'habitans cachez pour éviter le travail, & lorſqu'ils en trouvoient quelques-uns, ils leur donnoient une infinité de coups de baſtons, puis ils les envoyoient priſonniers, & pilloient leurs maiſons. Le Roy pour avancer l'ouvrage aſſiſtoit en perſonne au travail, faiſoit porter des arbres tous entiers d'une groſſeur extraordinaire qu'on avoit déracinez, & donnoit de grands coups de lance à ceux qui ne travailloient pas à ſon gré avec aſſez

d'ardeur. Il ne se passoit gueres de jours qu'il ne tuât quelqu'un ; ce qui causa une si grande consternation par la Ville, que la pluspart l'abandonnerent ; le commerce cessa, & les étrangers mouroient de faim, n'y ayant personne qui osast vendre ny ouvrir sa boutique.

L'un de ces jours-là le Roy déjeûnant avec des œufs, il en trouva un qui estoit pourry, & comme c'estoient les Juifs qui les avoient envoyez au Serrail, il fit prendre tous les principaux de cette Nation, qu'il feignit de vouloir faire devorer aux lions ; toutefois aprés leur en avoir fait la peur jusques au soir, il leur donna la vie, se contentant de leur faire donner à chacun une quantité de coups de bastons, & de les faire mettre en prison, jusques à ce qu'ils eussent payé une grosse amande, à quoy il les taxa : De plus ayant un

jour esté dérobé dans son Serrail un cimeterre qui avoit esté à Mouley Archy son frere & son predecesseur, estimé quatre mille écus pour les pierreries & les perles dont il estoit couvert, & ne pouvant découvrir l'autheur de ce larcin, persuadé qu'il n'y avoit que les Juifs qui pussent vendre ou acheter ces sortes d'ouvrages, il ordonna qu'ils fussent chassez de leurs maisons, avec défense à qui que ce fût de les loger jusques à ce qu'ils eussẽt payé la somme à quoy il estimoit le cimeterre, sauf à eux d'avoir leur recours contre ceux qu'ils découvriroient l'avoir volé.

Le premier jour de l'an qui estoit le lendemain de la Pasque de Leide-Cubir ou sacrifice des moutons, le Roy fit venir devant luy tous les criminels qui estoient dãs les prisons de la Ville. Il en renvoya quelques-uns absous, & les autres dans leur premiere prison 1681.

Pieté du Roy envers les prisonniers.

pour en estre fait justice conformément aux statuts de l'Alcoran, mais il fit monter & asseoir tous les absous dans une grande machine faite en façon de roüe de moulin à eau, dans laquelle il faisoit joüer ses enfans pendant cette feste, & au lieu de la faire tourner à droit comme l'ordonnoit le divertissement, il la fit tourner au revers, ces pauvres gens qui ne sçavoient rien de la piece qu'il leur vouloit faire, se trouverent en un instant renversez par terre, ce qui leur fracassa tout le corps, & il dit qu'il leur faisoit souffrir cette peine pour leur penitence.

Le lendemain dans une conversation qu'il eut avec ses Alcaydes, il se ressouvint d'un homme, que lorsqu'il estoit occupé au siege de Theza, il avoit voulu faire mourir, & qui s'estoit sauvé dans une Cafille d'Arabes, lesquels le protegerent contre l'Alcayde Berry

Gouverneur de Miquenez qui le vouloit aller prendre; on luy dit qu'il estoit actuellement Maistre Major de tous les ouvriers qui faisoient la chaux pour ses ouvrages, aussi-tost il l'envoya appeller, & aprés luy avoir fait quelques reprimendes sur le peu de soin qu'il avoit d'entretenir ses ouvriers de chaux, sur ce faux sujet, pour lequel il l'avoit voulu faire punir autrefois, il luy donna de son poignard dans le col, l'acheva à coups de cimeterre, & envoya traîner son corps à la voirie.

Arrivée de l'Ambassadeur d'Angleterre.

Le vingt-quatre de Fevrier ensuivant, Mylor Kirke Colonel d'un regiment de Cavallerie Angloise, & Gouverneur de Tanger Ambassadeur du Roy d'Angleterre, arriva à Miquenez avec trente hommes bien equipez. Il estoit accompagné de l'Alcayde Haly-Ben-Abdala Gouverneur de la Ville & des montagnes de Tou-

toüan, que l'Alcayde Amar-Hadou son beau-frere avoit laissé avec luy pour le conduire depuis Alcassar, estant party devant luy pour venir avertir le Roy de son arrivée. A son entrée l'Alcayde Amar & plusieurs autres Alcaydes le furent recevoir, & l'amenerent dans le logis qu'on luy avoit preparé. Le lendemain matin il y fut complimenté de la pluspart des Grands de la Cour. Sur les quatre heures le Roy se mit en campagne avec trois mille Noirs bien vêtus & bien équippez, puis envoya chercher ce Mylord auquel il donna audiance aprés l'avoir fait saluër par une décharge de coups de fusils, qui dura plus d'une heure; le sieur Kirke dit au Roy, que ce n'estoit point luy qui estoit l'Ambassadeur, qu'il estoit resté à Tanger un peu indisposé, & pour attendre les presens qu'il avoit à luy faire de la part du Roy d'Angle-

terre ; que dans peu il se rendroit prés de luy, mais qu'il avoit besoin de cent voitures pour charger les presens.

Le Roy joyeux d'aprendre qu'on luy aportoit un present si riche, dit au sieur Kirke qu'il estoit content de faire la paix pour quatre ans avec son Roy, & donna ordre aussitost à l'Alcayde Amar d'envoyer incessamment à Tanger les cent voitures qu'on luy avoit demandées, & permit au sieur Kirke en attendant la venuë de son compagnon, de s'aller divertir à Fez, pour estre un sejour plus agreable, & où il seroit mieux logé. Kirke ayant demeuré quelques jours à Fez, il y receut nouvelle de Tanger, ce qui l'obligea de retourner à Miquenez, où il rencontra une partie des presens qui estoient arrivez, & quatre jours aprés sans aucune suite arriva celuy qu'il nommoit Ambassadeur, qui n'é-

toit qu'un Capitaine de la Place. Tous deux conjointement presenterent au Roy les lettres & les presens du Roy leur Maistre, estimez trente mille écus. Le Roy fut ravy de joye de voir de si belles choses, & conclud un traité de paix pour quatre ans, qu'il signa de sa main, & fit sceler de son Sceau. Ensuite il fit present au sieur Kirke d'un Capitaine François qu'il luy demanda, & d'une piece de velours cramoisi, & voulut qu'au bas du traité il fut ajoûté que pour la bonne volonté qu'il portoit au sieur Kirke, il retranchoit des articles qui avoient esté accordez, les deux cens pieces de drap qu'on luy avoit promises, ne desirant autre chose que les cent quintaux de poudre arrestez par le mesme article: Et quand il donna l'audiance de congé aux Ambassadeurs, il ordonna à l'Alcayde Amar de faire conduire à Tanger

deux cens bœufs & autant de moutons.

Deux jours aprés le Roy ayant appris par un Eſpagnol fugitif de Mamora, qui ſe fit renegat, que la pluſpart de la garniſon de cette Place eſtoit malade & mouroit de faim, & que s'il faiſoit un peu de diligence, il pourroit s'en emparer; partit de Miquenez pour aller à Marbea joindre ſes troupes qu'il y tenoit preſtes dans le deſſein de marcher contre Mouley Hamet qui ſe mettoit en campagne pour venir à Maroc, & aller enſuite vers cette Fortereſſe. Cependant il ordonna à Amar-Hadou d'aller inveſtir la Place avec les habitans de Fez & de Miquenez; de joindre à eux ceux de Toutoüan, d'Alcaſſar & de Salé, & de couper les chemins par où on pourroit envoyer des Couriers en Eſpagne.

Priſe de Mamora ſur les Eſpagnols.

Amar ſe rendit incontinent devant la Place, & quand toutes ſes

troupes l'eurent joint, il força bien-tost les barrieres faites de pieux, qui s'étendoient depuis les murs de la Ville jusques au bord de la riviere l'espace environ d'une grande portée de mousquet: Ensuite il fit planter de nuit quatre échelles contre deux tours qui défendoient la marine. Les soldats qui estoient dans ces tours se défendirent vaillamment, & tuerent plus de cinquante Maures, sans les blessez qu'ils mirent hors de combat; mais comme ils n'étoient que douze qui en avoient à combattre plus de dix mille, ils furent contraints de se rendre, à condition qu'on leur donneroit la vie sauve. Amar-Hadou leur accorda non seulement leur demande, mais il les renvoya libres à la Place, avec ordre de dire au Gouverneur & à leurs compagnons, auparavant que d'y entrer, que s'ils ne la remettoient és mains du

Roy, qui arriveroit le lendemain, il les passeroit tous au fil de l'épée, & qu'il ne leur accorderoit aucune grace, s'ils tiroient un seul coup de canon ; qu'il leur donnoit tréve jusques à son arrivée, & qu'ils eussent soin de consulter entr'eux sur l'estat present de leurs affaires, que luy de son costé ne leveroit jamais le siege qu'il ne s'en fut rendu le maistre, & que la Barbarie y periroit plûtost avec luy : que s'ils se rendoient, il ne leur seroit rien osté de tout ce qui leur appartenoit, & que quoy qu'ils tombassent dans les fers, ils passeroient leurs jours sans travailler jusques à la premiere redemption.

Leurs compagnons qui les croyoient morts, les voyans, demeurerent étonnez de leurs paroles, & le Gouverneur plus que tous les autres. Les soldats commancerent à se mettre en gros & à dire à leurs Officiers qu'ils ne vouloient

plus se défendre contre une personne qui leur promettoit beaucoup de douceur s'ils se rendoient, & nul quartier s'ils se defendoient; qu'ils n'estoient que deux cens personnes portans les armes, contre une armée qui seroit le lendemain de plus de soixante mille hommes; que depuis qu'ils étoient exilez dans cette Place, ils avoient soufferts assez de maux, & n'avoient esperance d'aucun bien; qu'ils aimoient mieux passer leurs jours en captivité, que de la défendre plus long-temps. Le Gouverneur se voulut faire obeïr par menaces, mais eux luy presentans leurs armes, il n'osa plus les frapper, il y revint par la douceur, & les exhorta à la fidelité qu'ils devoient à Dieu, au Roy & à leur patrie, mais rien ne les pût toucher.

Les Religieux de l'Hôpital les supplierent à genoux & les larmes

aux yeux d'avoir plus de cœur, & leur representerent que s'ils conservoient la Place de ce siege, ils iroient à Madrid demander leur liberté, que le Roy leur accorderoit sans balancer; qu'il ne se faloit point fier aux paroles des ennemis de Dieu, & quoy qu'ils leur promissent, qu'ils n'en verroient jamais les effets; que leur Roy ne permettroit jamais leur rachapt, & qu'il leur faudroit de necessité ou mourir dans les fers d'une cruelle captivité, comme estoit celle de Miquenez, ou de perdre leurs ames. Qu'il leur seroit bien plus glorieux de mourir en défendant leur Foy, & l'honneur de leur Dieu, qui avoit esté consacré sur les Autels dans leur Eglise, qui seroit changée en Mosquée; qu'ils perdroient pour toûjours leurs amis & leur patrie; qu'au contraire s'ils combattoient genereusement ils seroient loüez de tout le

monde, & que leurs ames leur devoient estre plus cheres que tous les plaisirs & que tous les biens de ce monde; qu'ils eussent compassion de cinquante pauvres filles & d'autant de femmes, qui alloient estre enchaînées, & d'autant de petits enfans qu'ils verroient renier au premier jour; que tous les malheurs qui arriveroient de cette perte par leur lâcheté tomberoient sur eux, & qu'eux seuls en rendroient compte à Dieu.

Toutes ces remontrances ne les purent fléchir, ce qui obligea le Gouverneur d'assembler chez luy les Religieux & les Capitaines, où ils conclurent qu'il faloit deputer vers l'Alcayde Amar, puisqu'il estoit impossible de se défendre, pour en obtenir une composition honorable. Il fit mettre une enseigne blanche pour marque qu'il vouloit parlementer, & l'Alcayde Amar ayant envoyé sçavoir ce

qu'ils demandoient, & ayant ſceu qu'on luy vouloit parler, il leur donna toutes les aſſeurances qu'ils demandoient. Deux des Capitaines vinrent au camp avec des preſens, & ayant fait ſçavoir les intentions du Gouverneur, il fut conclud par un traité, qui ſeroit ratifié par le Roy, que le Gouverneur, toute ſa famille, l'or, l'argent, & les meubles, qui luy appartenoient dans la Place, demeureroient libres ainſi que les ſix Capitaines, avec leurs familles & biens, avec l'un des Religieux, & les ornemens de l'Egliſe; que l'autre Religieux reſteroit pour faire prendre en gré la captivité aux autres, & leur donner des conſolations en faiſant employer ceux de leur Ordre, qui eſtoient en Eſpagne, pour procurer leur liberté; qu'aprés que le Roy auroit ratifié le traité, & l'auroit envoyé au Gouverneur, il ſortiroit de la Place

pour luy en presenter les clefs ; qu'ils seroient seurement conduits avec tout ce qui leur appartenoit & leurs familles jusques à Tanger. Aprés avoir signé de part & d'autre ils se retirerent, & Amar-Hadou envoya promptement avertir le Roy de tout ce qui s'étoit passé, afin qu'il eut à ne point manquer d'estre le lendemain devant la Place.

Le Roy bien joyeux d'une si bonne nouvelle, donna cent ducats d'or à celuy qui la luy porta, & ne prenant que sa cavallerie avec luy, il ne prit aucun repos qu'il ne fut arrivé au Camp, qui fut à la pointe du jour. Amar-Hadou luy presenta le traité qu'il avoit accordé au Gouverneur, qu'il ratifia sur le champ, & l'envoya incontinent à la Place. Le Gouverneur suivy de ses six Capitaines le fut saluër, ils luy baiserent la botte, le Roy leur mit la main sur la teste, & leur

commanda de faire prendre à leurs ſoldats tout ce qui leur appartenoit, & de les faire ſortir dehors; ce qui fut incontinent executé : aprés quoy le Roy en prit poſſeſſion le vingt-deuxiéme jour d'Avril, ſoixante-ſix ans aprés qu'elle eut eſté gagnée ſur les Maures.

Il y trouva quatre-vingt-huit pieces d'artillerie de bronze, & quinze de fer juſques à quarante livres de calibre, quantité de pierrieres, des pots à feu, des poudres, des balles, des mouſquets, & autres munitions de guerre, en beaucoup plus grand nombre qu'il n'en avoit dans toute l'étenduë de ſes Royaumes. Ayant admiré toutes ces richeſſes, il deſcendit incontinent de cheval, & ſe jettant la face en terre, il en rendit graces à ſon Prophete, puis il envoya ordre à tous ſes Gouverneurs de faire ſolemniſer cette victoire pen-

dant huit jours. Le Gouverneur luy demanda l'execution de la capitulation, qu'il luy accorda, excepté qu'il iroit à Larache au lieu de Tanger, afin de porter des menaces au Gouverneur de cette Ville, s'il n'en faisoit autant que luy. Il y fut à son grand regret, & il n'y eut pas si-tost mis le pied, qu'on le chargea de fers, & qu'on l'envoya à Cadiz pour y estre mis en prison, en attendant la punition qui luy seroit envoyée par le Conseil d'Espagne. J'estois à Toutoüan lorsque tout cecy arriva, d'où je partis le 13. jour de May avec soixante dix-sept autres captifs, en la compagnie des Reverends Peres Pierre Monnel, Bernard Mege & & Ignace Bernede Religieux de Nostre-Dame de la Mercy, qui nous estoient venu racheter, dont j'ay décrit le voyage au traité de ma captivité.

L'on voit par tout ce que j'ay dit

dit jusqu'icy que ce Prince a usé de quelques cruautez envers ceux qui luy ont esté rebelles : Et comme les Maures sont naturellement libertins, & aiment le changement de maistres, il ne faut pas s'étonner s'il en a usé ainsi pour maintenir les autres dans le devoir par l'apprehension d'un semblable chastiment ; car s'il ne l'avoit pas fait, il n'auroit pas eu, depuis qu'il est Roy, six mois de repos, quoy qn'il n'en ait eu guere davantage. Ce Prince qui est infatigable à la guerre, marche toûjours le premier à la teste de ses troupes ; il est vaillant autant qu'on le puisse estre, fort adroit à monter à cheval & à courir la lance ; mais il est un peu trop vindicatif dans ses victoires, ne sçachant user de clemence envers un sexe qui est épargné de toutes les autres Nations, & envers de pauvres innocens qui ont le plus sou-

vent la mamelle de leurs meres dans leur bouche ; il range luy-meſme ſes troupes en bataille, les paye par ſes mains, & en fait la reveuë en perſonne : Et afin de voir ſi le nombre qu'il a payé à ſes Alcaydes eſt complet, il les fait aſſembler ſur les bords de quelque profonde riviere, dont les quays de coſté & d'autre ſont gardez par des compagnies de ſes Noirs ; puis le premier jour il fait paſſer l'infanterie, le ſecond la cavallerie des Arabes, & le troiſiéme les troupes de ſa maiſon, qui ſont compoſées ordinairement de ſept à huit mille Noirs des mieux montez, & qui ſont les meilleurs ſoldats de toute ſon armée. L'on ne l'a jamais veu s'attriſter, pour quelque diſgrace qui luy ſoit ſurvenus ; & quoy qu'il ſe ſoit veu bien preſt de perdre la Couronne, il a toûjours fait voir que ſon courage eſtoit au deſſus des coups de

la fortune. Et lorſqu'on luy portoit la nouvelle de quelque mauvais ſuccés qui eſtoit arrivé, il ne diſoit autre choſe, ſi Dieu m'a donné le Royaume, perſonne ne peut me l'oſter.

Le Chevalier de Chaſteau-Regnaud accompagné de Monſieur de la Barre, arriva devant Salé au commancement du mois de Juin, avec l'eſquadre des vaiſſeaux du Roy qu'il commandoit, pour executer les ordres de ſa Majeſté, & faire ſentir aux Maures, que ſi l'année precedente ils l'avoient mépriſé, il les en feroit repentir. Aprés avoir demeuré quelques jours à la rade, & reconnu qu'on ne luy parloit de rien, il commança à donner la chaſſe aux Corſaires qui eſtoient en mer; il en prit quelques-uns qu'il envoya à Marſeille, & il en obligea pluſieurs autres à s'échoüer ſur les coſtes de Barbarie, où ils furent briſez & rendus inutiles.

Amar-Hadou Viceroy des Algarbes, qui faisoit travailler aux deux nouvelles Villes qu'on construisoit sur les bords du fleuve de Mamora, envoya un Courier à Miquenez donner avis au Roy Mouley Seméin son Maistre du desordre que les vaisseaux François commettoient sur ses sujets, & que si l'on n'arrestoit leur fougue par une tréve, ses Estats se verroient bien-tost dépourveus des Corsaires qui leur apportoient tant de richesses & tant de commoditez. Mouley Seméin luy envoya incontinent ordre de negotier une tréve, & de faire ce qu'il jugeroit plus à propos. Amar ne manqua pas d'y obeïr, & envoya à bord du Chevalier Chasteau-Regnaud quelques personnnes pour faire sçavoir les intentions du Roy son Maistre.

Monsieur de la Barre mit pied à terre avec quelques autres Offi-

ciers, ils furent aſſez bien receus; & aprés eſtre convenus des articles de la tréve, qui furent ſignez & ratifiez de part & d'autre, l'Alcayde Amar voulut ſe retracter, & coupa ſon cachet qu'il y avoit apposé; ce qui offença tellement Monſieur de la Barre, qu'il envoya faire ſes plaintes au Roy de Fez, qui pour reparer cette injure, diſgracia l'Alcayde Amar, & envoya Lehache Toümin, Lieutenant de l'Alcayde Haly Ben-Abdala Gouverneur de Toutoüan, conjointement avec Caſſom Meniny frere du Gouverneur de Salé, pour ſes Ambaſſadeurs en France.

Ils s'embarquerent avec leur ſuite ſur nos vaiſſeaux, arriverent à Breſt en Bretagne ſur la fin du mois d'Octobre, & à Paris le dernier jour du mois de Decembre, où ils furent receus avec les ceremonies qu'on a accoûtumé de faire aux Ambaſſadeurs extraordi-

naires ; quelques jours aprés ils furent conduits à Saint Germain en Laye pour presenter leurs Lettres de creance au Roy. Lebache-Toümin complimenta sa Majesté, & luy protesta *que le Roy son Maître ne souhaitoit rien au monde avec plus de passion que de luy témoigner par l'entretien d'une bonne paix, combien il desiroit que leurs Sujets vescussent en bonne intelligence, & que charmé de ses vertus, & de la gloire, que ses innombrables victoires luy avoient acquise par tout l'Univers, il ne vouloit pas estre le seul des Roys qui fust privé de l'honneur de son amitié, pour laquelle il conserveroit toûjours une sincerité inviolable.* Le Roy répondit à ses complimens avec les graces qui accompagnent sa Majesté dans toutes ses heroïques actions : Les Maures demeurerent dans une telle admiration de la bonne reception qu'ils receurent de ce Monarque, qu'ils

ne pouvoient ſe laſſer de loüer ſa magnificence, & encore plus lorſqu'ils eurent eſté regalez par tous les divertiſſemens que la ſaiſon du Carnaval fourniſſoit. Ils retournerent enſuite à Saint Germain pour y faire leurs preſens, qui conſiſtoient en une jeune tygreſſe privée, deux lions & quelques autruches ; & Lehache-Toümin pour remercier ſa Majeſté dans l'audiance de congé qu'il luy demanda, luy fit la harangue ſuivante :

EMPEREUR DE FRANCE LOUIS XIV. LE PLUS GRAND DES EMPEREURS ET ROYS CHRESTIENS, QUI ONT JAMAIS ESTE', ET QUI SERONT.

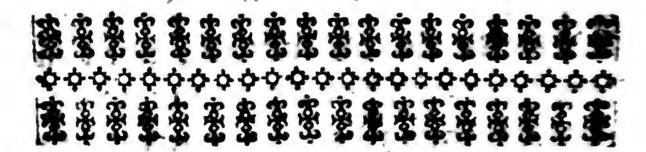
Toutes les grandes choſes que j'avois entendu dire en mon Pays de voſtre Majeſté, ſont infiniment au deſſous de ce que j'ay veu & appris, depuis que je ſuis en France. Et comment la renommée pourroit-elle eſtre

juste en publiant vos grandeurs de si loin, puisqu'icy l'application entiere d'un million de personnes pendant toute leur vie ne leur suffiroit pas pour en connoistre le merite & le prix? Ie m'en retourne aprés avoir obtenu une paix si souhaitée & si avantageuse à l'Empereur mon Maître; l'esprit remply d'un nombre sans nombre de merveilles qui se confondent entr'elles. Tout ce que j'en deméle fort distinctement, c'est que tous les miracles du monde sont dans la France; aussi toutes les grandes parties qui peuvent rendre un Empereur accomply se trouvent dans Vostre Majesté. Il ne m'appartient pas d'en parler; je me contente d'admirer Vostre Majesté & de me taire, en souhaitant que le Ciel puisse donner un jour toute l'Afrique à l'Empereur mon Maistre, & à Vostre Majesté toutes les autres parties du monde.

L'Ambassadeur estant retourné à Paris, le Roy qui avoit fait une

eſtime toute particuliere de ſon eſprit & de ſon merite, dont ſa Majeſté avoit eu des preuves tres-convainquantes, luy envoya pour preſens une tenture de tapiſſerie à fleurs, avec douze fauteuïls de meſme, douze montres d'or, ſur quatre deſquelles il y a pluſieurs diamans, huit pieces de brocar d'or, & une piece d'écarlatte, deux pandules, & deux luſtres de cryſtal, une paire de piſtolets, avec un fuſil qui tire deux coups, & ils prirent enſuite la route de Toulon, où ils allerent s'embarquer pour retourner en leur païs, où aprés qu'ils furent arrivez, Mouley Seméin récrivit à ſa Majeſté pour la remercier du bon accueil qu'elle avoit fait à ſon Ambaſſadeur.

Fin du deuxiéme Livre.



HISTOIRE DE MAROC.

LIVRE TROISIE'ME.

APRES avoir raconté dans les deux Livres precedens l'histoire de Mouley Archy & de Mouley Ismaël Semein son frere, Roys de Fez, de Tafilet, & de Maroc, je tâcheray dans ce troisiéme de décrire l'estat de ces Royaumes autant que je l'ay pû connoistre par moy-mesme, & par de frequens entretiens que j'ay eus avec quelques Talbes qui sont les Docteurs & Prestres de leur Loy.

DE LA RELIGION DES MAURES.

L'Alcoran ordonne de croire cinq choses principales, sans lesquelles personne ne peut estre sauvé. La premiere, qu'il n'y a qu'un Dieu sans trinité de personnes, comme il dit que les Patriarches, les Prophetes & le peuple Juif l'ont crû jusques à Jesus-Christ, que ces Barbares appellent *Roho alla*, qui veut dire *Ame de Dieu*, croyans qu'il a pris naissance d'une Vierge appellée Marie, & a fait une infinité de miracles. Ils disent qu'il avoit apporté au monde la veritable Religion; qu'il estoit le plus saint de tous les hommes qui ont precedé sa naissance, & que son Incarnation a esté telle que nous la croyons, & mesme aussi annoncée par l'Archange Gabriel Ambassadeur de

Dieu; mais qu'il n'est point mort comme nous estimons, dautant que lorsque Judas le voulut livrer aux Juifs, Dieu l'enleva dans les Cieux, où il est en Corps & en Ame, & fit prendre sa ressemblance à l'un de ses Disciples, qui fut crucifié en sa place, & qui est celuy qu'ils croyent que nous adorons.

Ils croyent encore que ce mesme Messie doit revenir sur la terre vivre quarante années, pour remettre toutes les Nations sous une mesme Loy & Religion; qu'il sera enterré au tombeau que Mahomet a fait faire au côté droit du sien; que tous ceux qui auront suivy sa doctrine jusques à la venuë de Mahomet, qu'ils appellent le grand favory de Dieu, & l'interprette de ses volontez, seront sauvez, mais que la doctrine que nous suivons aujourd'huy n'est pas celle qu'il nous a ensei-

gnée ; dautant, disent-ils, qu'il prophetisa que Mahomet viendroit aprés luy, pour perfectionner ce qu'il n'avoit pas eu le temps d'achever, à cause de la persecution des Juifs.

Le second article de foy est de croire, que les livres de Moyse, les Pseaumes de David, les saints Evangiles qu'ils tiennent traduits & interpretez par Sergius en leur faveur & à leur mode, & l'Alcoran sont écritures saintes & apportées en terre par les Anges; qu'elles sont les regles certaines de verité, pour conduire les hommes à l'eternité bien-heureuse ; que quiconque ne les croit & ne les observe pas est un infidele.

Le troisiéme est la resurrection des morts au jour du jugement, où Dieu doit juger & rendre à un chacun selon ses œuvres, qu'il y a un enfer pour les reprouvez où ils brûleront pendant toute l'eterni-

ré, & un Paradis, où ceux qui auront esté fideles observateurs des Commandemens de Dieu & de sa Loy, seront eternellement recompensez dans la vision beatifique de Dieu, de ses Anges & de Mahomet, & dans la joüissance de soixante & dix Vierges, avec lesquelles ils prendront incessamment leurs plaisirs sans qu'elles perdent pour cela leur virginité; qu'ils auront à souhait toutes sortes de mets delicieux, des rivieres de lait, de miel & d'eau-roses, afin de les laver, lorsqu'ils auront eus à faire avec ces pucelles; & que les excremens du corps s'évaporeront en de tres-agreables sueurs, & enfin qu'ils habiteront dans des maisons de delices, construites de pierres precieuses & de perles

La quatriéme est de croire, que ceux qui ne seront point de la loy Mahometane souffriront les peines eternelles.

Et la cinquiéme & derniere est qu'il faut observer les trente jours de leur Ramadan ou Caresme, où ils ne mangent point depuis deux heures avant le jour jusques à ce qu'ils voyent les étoiles au Ciel; ce qu'ils observent si regulierement, que j'en ay veu tomber morts dans les ruës pour ne point violer leur jeûne.

Ces articles sont les fondemens de cette Loy, d'où dérivent toutes les autres ceremonies qu'ils pratiquent, comme la circoncision des enfans en âge non limité, leurs prieres & oraisons de jour & de nuit à certaines heures ordinaires; les lavemens continuels de leurs corps dont ils purifient leurs pechez, dautant qu'un homme toutes les fois qu'il a connu sa femme ou fait quelque crime, ne peut entrer dans la Gême ou Mosqnée, qu'il ne se soit ainsi purifié au bain, & lavé toutes les parties du corps

sans rien reserver. Ils se nettoyent de cette maniere pourveu qu'ils prononcent ces paroles essentielles de la Loy, *La illa illenla Mahamet Dara soulla*, qui veulent dire, *il n'y a qu'un Dieu & Mahomet son Envoyé.*

Ils sanctifient le Vendredy, qui leur est comme nostre Dimanche: Ils vont ce jour-là à deux heures aprés midy aux Gemmes ou Mosquées principales faire *la Sala*, qui veut dire *Oraison*; y estans appellez par les Talbes, qui sont leurs Prestres, lesquels heurlent de dessus le sommet des tours, qu'ils ont pour cet effet. Ces Talbes sont mariez, & entretenus des revenus des Gemmes, qui sont tres-riches des dons qui leur sont faits par les plus devots en mourant; lesquels fondent aussi dequoy entretenir de petits Hospitaux pour les étrangers infirmes, & pour faire ensevelir & enterrer

ceux qui ſont pauvres. Ils ne peuvent entrer dans ces Moſquées, qu'ils n'ôtent auparavant leurs ſouliers & leurs calçons, s'ils les ont portez plus d'un jour ; ils n'y peuvent tenir, non plus que dans leurs maiſons, aucunes images ny figures.

Ils ont trois Paſques qui ſe doivent ſanctifier ſept jours durant, pendant leſquels ils vendent & achetent comme les autres jours, auſſi bien que les Vendredis ; la premiere eſt le premier jour de la Lune d'aprés le Ramadan ; la ſeconde eſt de deux Lunes & dix jours aprés celle du Ramadan, pendant laquelle ils font ſacrifice à Mahomet, d'autant de moutons qu'il y a d'enfans mâles dans chaque famille, en memoire du ſacrifice d'Abraham, pere d'Iſmaël, premier pere des Arabes Sarazins, d'où ils croyent que deſcend la mere de Mahomet. Et la troiſié-

Leidea Sereres.

Leide-Cubir.

Le Mouloud. me eſt de trois Lunes & deux jours aprés la ſeconde, qu'ils celebrent en l'honneur de la naiſſance de leur faux Prophete, & pendant le premier jour de laquelle ils mangent de la boulie en memoire de ce que Mahomet en mangea. Ils mettent dans leurs Moſquées la nuit qui la precede, quantité de lampes & de cierges allumez, & tous leurs Talbes chantent ſes loüanges ſans ceſſer juſques au point du jour.

Toutes ces feſtes, de meſme que le Ramadan, arrivent tantoſt dans une ſaiſon, & tantoſt dans une autre, dautant que leur année n'eſt composée que de douze Lunes. Ils ont encore une autre feſte, dans laquelle ils ſont obligez de donner au Prince la quarantiéme partie de leur argent. Ils ne la ſolemniſent qu'une journée, pendant toute la matinée ils ſe jettent quantité d'eau les uns aux autres. *Lachera.*

Le vingt-quatre Juin, suivant le compte de l'ancien Calendrier, ils font la feste de saint Jean-Baptiste, allans dans leurs jardins faire des feux de joye, & de grandes réjoüissances, brûlans la nuit qui la precede quantité d'encens à l'entour des arbres fruitiers, afin d'obtenir le barqua, qui est la benediction de Dieu. *Lanserah.*

Tous ceux qui seront tombez dans quelques pechez lesquels auront merité l'enfer, pourveu qu'ils reclament l'assistance de Mahomet, ils le verront sortir du Ciel pour descendre aux enfers en forme d'un agneau, & ces ames souffrantes se changeront en puces pour se cacher dans sa laine, aprés quoy il remontera au Ciel, où Dieu luy demandera, d'où il vient, (comme s'il ne le sçavoit pas) & il répondra qu'il vient des enfers retirer quelques ames qui avoient imploré sa protection, & qu'elles

Descente de Mahomet en enfer.

ſe ſont cachées dans ſa laine, à cauſe que les Anges, qui gardent les portes du Ciel, ne les auroient pas voulu laiſſer paſſer : Enſuite dequoy il demandera à ſa divine Majeſté miſericorde pour elles, & pour lors Dieu à ſa conſideration leur pardonnera.

Ils croyent encore que tous les enfans qui meurent avant l'âge de quinze ans, ſoit de peres Chrétiens, Juifs, ou Idolatres, vont au Ciel, dautant qu'ils ſont encore innocens, & n'ont point eu la connoiſſance du bien & du mal, & par conſequent ſont exempts des peines eternelles; mais que tout auſſitoſt qu'ils paſſent cet âge ſans reconnoiſtre Mahomet pour le favory de Dieu, ils ſont perdus eternellement : toutefois que les filles non Mahometanes, qui ſont mortes vierges, ſont reſervées pour accomplir le nombre des ſoixante & dix vierges que chacun d'eux doi-

vent connoiſtre dans le Ciel, ne s'en pouvant pas trouver un aſſez grand nombre de celles qui ont fait profeſſion de la loy de Mahomet.

L'Alcoran ordonne qu'on le faſſe recevoir par force, ſi l'on ne le veut recevoir de volonté, & qu'on faſſe la guerre aux Chrêtiens, à cauſe qu'ils adorent JESUS-CHRIST pour Fils de Dieu, n'eſtant que Prophete, & qu'ils ne veulent reconnoiſtre Mahomet; & il porte que tous ceux qui meurent en les combattant vont incontinent au Ciel; & que s'ils en ont tué quelques-uns, ils meritent des recompenſes infinies, & que les chevaux qui y meurent les accompagnent dans le Ciel.

Il permet la pluralité des femmes; ils en peuvent épouſer quatre, auſquelles ils donnent dot, ſans les concubines, dont ils en peuvent avoir autant qu'ils en peuvent nourir, legitimant les en-

fans qui naissent des unes & des autres. Ils peuvent les repudier lorsqu'ils les trouvent en faute, ou lorsqu'elles sont si bigearres qu'elles ne se peuvent accorder avec eux; celles qu'ils ont épousées, en leur payant leur dot, & les concubines qui sont leurs esclaves, en les revendant à d'autres, & gardans leurs enfans.

De la veneration des Saints.

L'Alcoran commande encore de tenir pour saints tous les innocens & pauvres d'esprit; ce qu'on observe fort exactement & on les canonise dés leur vivant, aussi bien que ceux qui sçàvent faire quelque sorcellerie, qu'ils disent avoir l'esprit de leur Prophete, & ils bâtissent à ceux-cy, aprés leur mort, de petites Chapelles, qu'ils appellent Ronda, où ils vont en pelerinage, & leurs tombeaux exemptent de mort toutes sortes de criminels, & les personnes qui fuyant la colere du Roy, s'y refugient, le pouvoir des Roys ne s'étendant

pas à les en faire sortir par violence, mais seulement d'empescher de leur porter de la nourriture.

Ces sortes de saints sorciers sont assez connus en ce païs-là, de mesme que les Morabites ; & j'en pourrois raporter plusieurs exemples, & des choses surprenantes qu'ils ont faites par art diabolique, que j'obmets icy dautant qu'elles passeroient pour des fables. Les premiers vivent la pluspart au milieu des peuples & dans les Villes, où ils sont fort reverez, & les derniers vivent où bon leur semble, mais le plus souvent retirez dans des forests, ou sur des hautes montagnes, où ils menent une vie d'Hermite. Ils vont vêtus d'habillemens racoutrez d'une infinité de pieces de toutes couleurs, portans des bourdons & de certains grands chapelets qu'ils mettent au col.

L'Alcoran fait aussi défense de

joüer à toutes ſortes de jeux de hazard pour de l'argent, & s'il y en a qui joüent, il faut que ce ſoit dans des lieux peu frequentez ou de nuit, dautant que ſi la juſtice en eſtoit informée, ils ſeroient menez priſonniers, battus de coups de bâtons & payeroient une groſſe amande; & ſi celuy qui a perdu ſon argent vouloit s'aller plaindre, il luy ſeroit rendu, & le gagnant ſubiroit la peine ordonnée par la Loy: qui commande auſſi d'honorer ceux qui ont fait le voyage de la Meque, leſquels pour eſtre diſtinguez & ſe faire reconnoiſtre, portent pendant quelque temps des Turbans verds, qui eſt la livrée de Mahomet.

Les Chreſtiens & les Juifs, qui entrent dans les Moſquées, ou qui ſont trouvez avec des Mahometanes, & qui parlent mal de leur Prophete, doivent eſtre brûlez s'ils ne ſe font renegats.

DES ROYS.

LEs Royaumes de Fez & de Maroc ne ſont point hereditaires, les peuples ont droit d'élever ſur le trône celuy qu'ils eſtiment le plus vertueux, & le plus digne de leur commander, & c'eſt le plus ſouvent quelque Morabite; neantmoins il arrive quelquefois que des ambitieux s'en emparent par la trahiſon ou par la force, & comme il n'y a point de perfidie qu'ils ayent craint de commettre pour regner, & qu'ils n'ont reſpecté pour cela ny le devoir ny la nature, ils en trouvent enſuite d'autres, qui ne leur ſont pas plus fideles, & qui n'ont pas plus de reſpect pour eux. Le fils n'épargne point le pere, ny l'oncle le néveu, ny le frere le frere, les teſtes de leurs plus proches leur ſervent indifferemment de marche-pied

& de degrez pour monter sur le trône.

Les Roys qui se font par élection ne peuvent lever aucuns subsides ny contributions, que ce qui est porté par les loix du païs, qui leur donnent seulement la dixme des bleds & des grains, des bestiaux, des beurres, du miel & des huiles, avec une certaine somme d'argent qui est fixée ; & ceux qui se sont violemment emparez de la Couronne, se font payer outre ces droits, de grosses garammes ou tailles que leurs Gouverneurs reçoivent, & contaignent ceux qui n'ont pas dequoy payer, à travailler un certain temps aux ateliers du Roy. Lorsque les Roys par élection vont à la guerre, ils ne sont obligez de donner que la nourriture à leurs soldats, qui doivent se ranger sous leurs enseignes, & les suivre au premier son de trompette ; mais il faut avoüer

qu'ils en ſont bien mal ſervis, & comme les uſurpateurs les ſoudoient & qu'ils gagnent davantage avec eux, dés qu'il s'en éleve quelqu'un, ils abandonnent lâchement leur Prince pour ſe ranger de ſon party.

Lorſqu'il faut combattre, ils rangent leurs armées en cet ordre, ils diviſent leur cavallerie en deux, & la mettent ſur les aîles; l'infanterie occupe le milieu, & prend la forme d'un croiſſant. Ils ne mettent que deux rangs de ſoldats lorſqu'ils combattent dans des plaines; mais lorſque c'eſt entre quelques montagnes ils en mettent davantage, pour n'avoir lieu de s'étendre. Ils font d'abord un grand cry qui eſt ſuivy de quelques courtes prieres, pour demander la victoire. Les armes de la cavallerie, qui eſt toûjours proche de la perſonne du Roy, ſont des fuſils & des cimeterres. Elle eſt ordi-

nairement composée d'esclaves noirs ; les autres cavalliers ne portent que des lances : quant à l'infanterie, une partie est armée de fusils, & les autres d'arbalestes, de frondes, de massuës, de demie piques ou zagayes, & de cimeterres. Le Roy de Fez peut mettre sur pied dix mille chevaux & vingt mille hommes de pied, pour faire la guerre à un autre Roy Maure, comme à celuy de Tafilet ou de Maroc, qui en peuvent presque mettre autant ; mais si c'estoit pour faire la guerre contre les Chrestiens, chacun fait gloire d'y aller gagner des indulgences pour satisfaire à leurs pechez, & dans ce temps leurs armées sont sans nombre. Tous les Arabes ou les Barbares par où l'armée doit passer, sont obligez de tenir sur les lieux où elle doit camper, des provisions de bleds, d'orges, de farines, de beurre, d'huiles & de

bestiaux pour la substanter, & s'ils ne le font pas, ils courent risque de voir tout ce qu'ils ont, estre mis au pillage, & d'estre eux-mesmes taillez en pieces.

Les Roys sont souverains Seigneurs sur le spirituel & sur le temporel. Leur Clergé est autant obligé de suivre toutes leurs loix comme le reste du peuple. Ils font eux-mesmes les Cadiz, deux desquels l'un à Fez & l'autre à Maroc president sur tous les autres Cadiz & Talbes des Gemmes ou Mosquées de ces Royaumes, & ces deux-là jugent & dispensent de toutes les choses qui concernent la Loy de l'Alcoran. Lorsque les Roys font quelques loix, les Gouverneurs les font publier à cry public par tous les lieux où se tiennent les marchez dans leurs Gouvernemens, afin qu'elles ne soient pas ignorées.

De leur autorité.

Quant à la police du Royaume,

les Gouverneurs en sont les Juges en dernier ressort, & ils ont bientost terminé les procés; car aprés avoir entendu les parties & leurs témoins, ils prononcent la sentence sur le champ, excepté celle de mort. Les larrons pour les deux premiers vols, s'ils sont considerables, ont les mains coupées, & au troisiéme ils sont décapitez ou traînez vifs. Si c'est de peu de chose, ils reçoivent quatre à cinq cens coups de bastons sur leurs fesses. Pour les Marchands qui vendent à faux poids & à fausse mesure, on leur pend au col quelque piéce de leur marchandise, & les épaules nuës, ils vont publiant par la Ville la faute qu'ils ont faite; un Bourreau marche derriere, avec un baston d'une main, & une corde de l'autre, qui leur en donne des coups de temps en temps, puis ayant achevé sa promenade, on confisque la marchandise, &

on constituë l'homme prisonnier, pour luy faire encore payer l'amende. Les femmes publiques & les yvrognes, lorsqu'ils sont trouvez dans leurs delits, sont punis de bastonnades, & menez en prison pour payer l'amande. Les adulteres par ordre du Cady, auquel ils se renvoyent, sont rigoureusement punis de mort. Les criminels de leze-majesté sont jettez sur des grands cros de fer, décapitez ou traînez à la queuë de quelque mule. Il n'y a que l'abominable peché qui causa l'embrasement de ces deux Villes Sodome & Gomorre, qui se commet presque publiquement & avec impunité. La justice criminelle ne peut faire mourir personne, que le Roy ne l'ordonne, & que le Viceroy, qui en est le chef n'en ait un commandement exprés.

Les Roys ne se contentent pas d'avoir autant de femmes qu'il

leur plaist, ils font encore gloire d'estre les premiers à s'adonner à cet abominable peché. Lorsqu'ils vont en campagne, les Checqs des Arabes ou Barbares tiennent à grand honneur de leur faire present de la virginité de leurs filles, & les leur menent sur des chameaux lorsqu'ils passent par leurs quartiers, pour obtenir par ce moyen quelques graces.

Ils menent encore à leur suite leurs femmes les plus cheries qu'ils font accompagner d'une quantité d'Eunuques qui marchent devant & derriere, & qui envoyent des avant-coureurs sur les chemins pour en faire retirer tous les hommes, qui s'y peuvent rencontrer. Elles vont montées sur des mules, sur lesquelles on pose une maniere de tabernacle couvert d'un linge blanc, pour les garantir des ardeurs du Soleil, & des injures du temps. Lorsqu'elles deviennent

grosses, ils les renvoyent au Serrail, d'où elles sont parties, pour en faire revenir d'autres : Elles ont un camp separé de celuy des hommes, où personne n'entre que le Roy & les Eunuques, & sont sujettes à supporter toutes les disgraces & les fatigues d'un penible voyage ; & à ce propos, il me souvient que dans un endroit de la vie de Mouley Semein, lorsqu'il fut assiegé des neiges entre les montagnes de Zaimby & de Guilaoa, & qu'il se sauva à la faveur de la nuit, plusieurs de ses femmes furent contraintes de cheminer à pied, ainsi que quelques enfans du Roy, l'une desquelles s'estant laissée tomber en montant, se perdit au milieu des neiges, dont on ne put avoir aucune connoissance.

Les Roys sont curieux d'avoir quantité de beaux chevaux, qui portent le nom de leurs peres, comme dans les familles, & tels y *Leurs exercices.*

a qui ſont ſi reverez, pour avoir fait un voyage à la Meque, qu'ils ſervent de protecteurs à ceux qui ſe peuvent approcher d'eux, comme feroit un Morabite. Lorſqu'il leur en meurt quelqu'un, ils le font enſevelir & enterrer comme eux-meſmes, & n'ont point de plus grand plaiſir que celuy de les conſiderer & de les voir manger. Leurs exercices ordinaires ſont d'aller les matins & les ſoirs à la chaſſe, ou de courir la lance avec leurs Princes & les Seigneurs, qui les accompagnent à leur retour juſques au Palais, où ils vont prendre leur repas.

Leur maniere de manger.

Voicy la maniere dont ils mangent: Leurs tables ſont de peaux peintes ou dorées, faites en rond, qu'on étend contre terre ſur quelques nates de jonc, bien travaillées, où ils s'aſſoient avec leurs plus familiers, lorſqu'ils les y appellent. Ils oſtent premierement

leurs souliers, & s'assoient en tailleurs autour de la table; les Officiers qui les servent sont leurs Alcaydes noirs. Ils leur apportent un bassin de cuivre jaune, où la compagnie lave la main droite. Le premier de tous les mets qu'on leur donne, & qui sert de potage, est un plat de couscoussou, qui est de fine fleur de farine semblable à de l'anis un peu couvert, sur lequel sont quelques poulles bouïllies, des pigeonneaux ou du mouton; & sans aucune ceremonie, ils disent seulement ces paroles *Messim alla*, qui veulent dire, *au nom de Dieu*, puis ils enfoncent leurs mains dans le plat jusques au poignet.

Ces plats ne sont que de fayance fort larges par le haut, & beaucoup étroits par le fond. Ils mangent à poignées, & font cõme de petites pelottes de ce couscoussou, qu'ils lancent dans leurs bouches com-

me s'ils joüoient au trou-madame. Comme ils ne mettent que la main droite au plat, lorsqu'ils rompent la viande, chacun tire son morceau, comme font des chiens qui sont acharnez autour d'une carcasse, sans dire une seule parole pendant le repas. Ensuite on leur sert dans un grand bassin de cuivre quelques écuelles de pourcelaine ou de terre vernie, (car ils ne peuvent manger dans de la vaisselle d'or ou d'argent) les unes remplies de viandes fricassées avec du miel & des amandes, d'autres rôties ou frittes dans de l'huile, & quelques confitures à leur mode, sans aucune sorte de dessert.

Ayans achevé le repas, ils s'essuyent les doigts sur les bords du plat, & avec la langue ils se lavent la main une seconde fois, en disant, *Lehem dilillа*, qui est autant comme *graces à Dieu*. Ils ne boi-

vent que de l'eau en public, qu'on leur sert dans une bourse de cuir, pour estre plus fraîche ; & lorsqu'ils boivent du vin ou d'autres liqueurs, c'est au dedans du Serrail. Ils n'ont point de lieu ordinaire pour manger ; la pluspart du temps c'est entre leurs chevaux, & ils n'ont autre plaisir aprés le repas, que de les visiter, ou leurs femmes, envers lesquelles ils n'usent ny de civilité ny de cette douceur qu'on observe en Europe avec ce sexe. Le Roy Mouley-Ismaël Seméin qui regne à present, n'est âgé que de trente-six à trente-sept ans ; & cependant il y a deux ans passez qu'il avoit plus de soixante enfans tant garçons que filles, sans compter ceux qui sont morts.

La civilité qu'on leur rẽd.

La civilité que les Grands rendent à leurs Roys ; c'est d'ôter leurs souliers lorsqu'ils s'approchent d'eux, pour leur parler, &

de leur faire de profondes reverences. S'ils viennent de voyage, d'aussi loin qu'ils les voyent, ils se déchaussent, baisent la terre plusieurs fois, avant que d'arriver à eux; & ensuite ils se jettent à à leurs pieds pour les baiser, & se relevent pour faire leurs complimens, qui sont agreables à entendre.

Les Roys de Fez, de Maroc & de Tafilet n'ont aucun domaine, tous leurs biens sont les dixmes, leurs garammes ou tailles extraordinaires qu'ils font payer à leurs sujets: Et afin de laisser leurs enfans riches aprés leur mort (je parle des tyrans qui s'élevent par force) ils tyrannisent beaucoup leurs peuples. S'ils connoissent quelques familles puissantes & riches, ils en font appeller les chefs, qu'ils obligent de leur donner de grandes sommes, & s'ils veulent s'en excuser, il leur font imposer

quelque crime pour colorer leur tyrannie & les ruiner. Quand les Royaumes demeurent ſans Roys, comme avant les uſurpations de Mouley Archy, chaque Ville & chaque Province a ſon Alcayde, ou quelque Morabite, qui les gouverne ſouverainement, & c'eſt pour lors que la Barbarie eſt riche & abondante de toutes choſes. Ceux qui ſont opulans ne cachent point leurs richeſſes; ils ſe font les compagnons de leurs Gouverneurs, avec leſquels ils vont du pair; mais ſi-toſt que quelque ſoûlevé eſt reconnu pour Roy, chacun ſe fait pauvre, va mal vêtu, & cache ſon argent ſous terre, de peur que cette ſang-ſuë ne leur oſte leur bien.

DU PEUPLE.

COmme la Barbarie est un pays sujet à d'étranges changemens, la tyrannie des Roys fait que chacun est où paroist pauvre: Les habitans des Villes, pour riches qu'ils soient, font toujours apprendre à leurs enfans quelque vacation honorable, pour s'en servir au besoin, & eux-mesmes trafiquent la pluspart en Levant. Les plus pauvres s'adonnent à l'agriculture des Jardins, qui sont en grand nombre autour des Villes, qui sont remplis de poiriers, pommiers, pruniers, abricotiers, orangers, citronniers, amandiers, grenadiers & coignaciers; Ils y sement des laituës, des choux, des raves, des navets, des melons, des citroüilles, des concombres, du persil, du serfeuil, du pourpier, du tabac, & des oignons; quant aux

laituës & aux concombres que nous mangeons en ſalades, ils les mangent avec du pain & du ſel, en ſortant du jardin, en lavant les unes dans de l'eau, & pelant ſeulement les autres. Quant aux autres fruits, ils ſe mangent dans leurs ſaiſons entre les repas, ne ſe pouvans conſerver, excepté les oranges & les citrons, à cauſe des exceſſives chaleurs qui les font pourir deux & trois jours aprés qu'ils ont eſté cueillis.

Les gens de campagne, qui ſont les Arabes & les Barbares, ne ſont propres qu'au labourage, & n'ont aucuns autres métiers ny vacations pour gagner leurs vies; ce qui les fait vivre miſerablement.

Les Arabes demeurent ſous de méchantes tantes dans les plaines, où ſont les meilleures terres à cultiver, en ayant chaſſé les Barbares quelque temps aprés qu'ils y furent amenez par Mouley Al-

manzor. Ceux qui ne veulent point obeïr au Roy, lors qu'ils sçavent qu'il s'approche de leurs quartiers, chargent tout ce qu'ils ont sur leurs bœufs, & sur leurs chameaux, & se retirent dans des montagnes de difficile accés, où ils se retranchent, jusques à ce qu'il s'en soit retourné, laissant leurs biens dans des cavernes ou matamores qu'ils font sous terre, sur lesquelles ils labourent & sement, afin qu'on ne les trouve point; mais quelquefois il se rencontre des chiens, qui en gratant dessus les découvrent.

Les Barbares, qui sont les restes des Cartaginois, des Romains, & des Vandalles, anciens Conquerans de l'Afrique, se sont retirez aux Montagnes qui estoient auparavant inhabitées, où ils ont bâty des Villages, des Maisons & des Châteaux, y ont planté des vignes, des amandiers, des noyers,

& des oliviers, & une infinité d'autres arbres fruitiers, y nourrissent quantité de bestiaux qu'ils viennent vendre aux Villes, & en acheptent des grains des Arabes, qui n'ont nul autre commerce: Outre la langue Arabesque, qui est commune à tous ces Païs, ils se servent en particulier de la leur, qu'ils appellent *chilha*.

Les Arabes, quoy que les plus nobles, sont les plus miserables; ils sont plus foulez de tailles que les Barbares, & sont obligez de faire accompagner le Roy à la guerre, par leur Cavallerie: Lors qu'il craint qu'ils ne luy soient pas fidelles dans une Province, il les envoye vivre dans d'autres, comme a fait Mouley Seméin, à present regnant, aux Chavanets, & aux autres peuples de Maroc depuis la prise de cette Ville.

Les Barbares ne vont point à la guerre, sinon volontairement, à

cause des garammes qu'ils payent pour cet effet: Aussi ne valent-ils rien lors qu'ils sont hors leurs montagnes, n'estans propres à se battre que lors qu'ils sont à couvert de quelques rochers: ce sont eux qui la pluspart du temps tiennent les grands chemins & volent les voyageurs: Car comme il y a plusieurs Cafilles ou peuples d'entr'eux, qui ne reconnoissent point le Roy, ils descendent sur les Arabes, qu'ils prennent au dépourveu, & leur enlevent tout ce qu'ils ont, avant qu'ils se puissent preparer à se défendre; & quoy qu'ils suivent l'Alcoran, ils vivent comme des Sauvages, sans en avoir que fort peu de connoissance. Ils disent qu'il leur suffit de sçavoir pour aller au Ciel, que leur Prophete Mahomet est amy de Dieu. Ils ne se peuvent accorder avec les Arabes, que lors qu'il faut combattre les Chrestiens, qu'ils

croyent devoir bien-tost aller dans leur païs, ainsi que les Turcs. Mais ils aimeroient mieux y voir les Chrestiens que les Turcs, qu'ils estiment plus cruels.

Les grands Seigneurs sont vestus à peu prés de la maniere des Turcs, de mesme que les bourgeois des Villes; lesquels portent de grands capots comme ceux de Bearn. Et le peuple de la campagne ne porte qu'une chemise de laine sans calçons, avec une ceinture de cuir, & par dessus un haïque qu'ils tortillent, comme on voit dans nos tableaux que sont dépeints les Israëlites en sortant du Desert.

Ils croyent tous que les François doivẽt aller jusques à Fez, & y mettre le siege; mais qu'ayant assemblé leurs forces, ils nous le feront lever, comme il est écrit dans leurs Propheties, & qu'ensuite ils passeront à la conqueste d'Espagne, & du reste de la Chrestienté. Que

la ville de Salé doit estre la premiere conqueste du Roy, qui entrera dans leur païs ; Dieu fasse que ce soit nostre invincible Monarque. Cette entreprise seroit digne de luy, & il a assez de force & de puissance pour faire de grands progrés dans la Barbarie. Les François sous un si grand Roy sont aujourd'huy capables de tout entreprendre. Cette guerre ne seroit pas moins profitable que glorieuse, & ce seroit beaucoup faire, quand on ne feroit seulement que détruire les Corsaires qui prennent tant de Vaisseaux Chrestiens, dont ils vendent les hommes dans leurs païs, & les marchandises aux Chrestiens mesmes, qui sont assez lâches pour les achepter, & leur porter en contr'échange des armes & d'autres marchandises de contrebande, dont ils se servent ensuite contre nous : Certainement les Prin-

ces Chreſtiens feroient un grand acte de juſtice en remediant à ce deſordre, faiſans punir ceux de leurs ſujets qui font un commerce ſi honteux. Autrefois que ce trafic n'eſtoit point pratiqué, les Barbares ne ſçavoient à qui vendre leurs priſes, & voyans leurs magazins pleins de choſes, qui n'eſtoient point à leur uſage, qu'ils ne pouvoient s'en deffaire, & qu'elles ne leur apportoient nul profit, la pluſpart ceſſoient d'aller en courſe & quittoient le métier de Corſaires, qui s'eſtoit preſque aboly; mais depuis quinze années les Marchands de Bourdeaux, de Bayonne, de Marſeille, de Londres, de Liſbonne, de Cadix & d'Amſterdam ſe ſont empreſſez d'acheter les dépoüilles de leur freres, & ont fait refleurir la piraterie.

DES FEMMES.

LEs Maureſques & Arabeſques principalement celles qui habitent les Villes ſont tres-belles, blanches, & fort propres dans leurs habits. Les plus eſtimées ſont celles qui ſont plus groſſes & plus graſſes; & afin de devenir ainſi, elles n'ont jamais d'habits qui les ſerrent. Elles portent toutes des écharpes dont elles ſe ceignent le ventre. Lorſqu'elles ſortent par la Ville, elles ſe couvrent d'un grand voile blanc, qu'elles appellent haïques, fort délié, & ſe bandent le milieu du viſage, afin de n'eſtre point veuës par les ruës, laiſſans ſeulement les yeux découverts pour voir à ſe conduire. Elles ne parlent jamais aux hommes dans leur chemin, non pas mêmes à leurs maris, qui ne les peuvent pas reconnoiſtre lorſqu'ils

lorſqu'ils ſe rencontrent, dautant qu'elles ſont toutes vêtuës de meſme ſorte.

Elles ſe tiennent le corps fort propre, & vont ſouvent aux bains ſe laver. Quoy que la pluſpart n'ayẽt qu'un mary à pluſieurs, elles ne ſont point jalouſes les unes des autres, encore qu'elles vivent la pluſpart enſemble. Ceux qui ſont les plus riches leur donnent à chacune leur appartement ou leur logis & leurs domeſtiques à part, demeurans un jour avec une, & un jour avec une autre.

Les Princes & les grands Seigneurs qui n'ont point tant de bonne foy, les tiennent toutes enfermées dans leurs Palais ou leurs Hoſtels, ſous la garde d'un Eunuque, n'ayans point la facilité d'en avoir pluſieurs qui les puiſſent garder ſeparément ; car venans de Guinée en preſent au Roy, ils n'en peuvent avoir que de luy, qui leur

en donne quelquefois.

Quoy qu'il ſoit impoſſible aux femmes dans leurs logis d'y voir d'autres hommes, elles ne manquent pas d'induſtrie pour trouver des galands, ayans des eſclaves noires à leur diſpoſition, qui les ſervent fidelement en ces occaſions; Elles prennent le pretexte d'aller aux bains, ou de rendre viſite à quelque parente, chez leſquelles elles demeureront un moment, & au ſortir de là elles trouvent leurs favoris, qui attendent qu'elles les ſuivent en des lieux qu'ils diſpoſent à cet effet. Ce qui leur eſt d'autant plus facile, que jamais on ne s'étonne de voir un homme attendre de pied ferme contre une porte dans la ruë, on ne demande point ce qu'il y fait, y eût-il paſſé un jour entier; ce qui ſeroit fort ſuſpect en Europe.

Aucun homme ne les voit dans leur logis; ſi-toſt que quelqu'un

entre elles s'enferment, le mary luy-mesme se mettant au devant d'elles pour les cacher : Et lors-qu'il veut faire regal à ses amis, la femme monte sur le toit fait en terrasse, ou dans quelque chambre haute, attendant qu'ils sortent ; ce qui fait que leurs repas sont courts, ne s'arrestans point à discourir ou à se divertir comme on fait en France. Lorsqu'elles se regalent pareillement avec leurs amies, leurs maris se tiennent entre deux portes, & y couchent aussi, dautant que les femmes ne se regalent pas simplement d'un repas, mais une journée ou deux, & couchent toûjours où elles soupent ; ce qui contribuë encore beaucoup à l'abus des pauvres maris, qui n'osent pas mettre le pied où elles sont pendant ce temps-là. Celles qui sont de qualité ne peuvent si facilement les tromper; car elles sont gardées par des Eunu-

ques qui n'y laissent entrer personne, ny elles sortir dehors, cela leur estant défendu sur peine de leurs testes : Ils ne laissent pas cependant d'estre corrompus d'elles, lorsque leurs maris vont à *la* guerre.

Elles aiment particulierement les Chrestiens, à cause qu'ils ne sont point circoncis, & elles employent toutes sortes de stratagemes pour gagner ceux qui sont esclaves chez elles, & qui ont permission d'entrer dans leurs logis.

Elles vont testes nuës, n'ayans dessus qu'un simple voile de soye rouge, jaune, ou bleu; & les cheveux tressez avec des flocons de laine noire, & elles attachent ensemble les deux tresses pendantes derriere. Elles ne souffrent sur leurs corps autres poils que les cheveux & les sourcils. Elle se jaunissent ou noircissent les pieds & le dedans des mains, & se rougis-

ſent les ongles. Elles ſe mettent du vermillon aux joües, & ſe peignent les ſourcils avec de la fumée de noix de galle; elles portent des colliers de perles, des agrafes d'or ou d'argent à leurs voiles. Elles ne vont point aux Moſquées publiques (eſtant reputées incapables d'entrer en Paradis, à cauſes que leurs maris diſent qu'elles n'ont eſté creées que pour ſervir à la generation) mais elles font leurs prieres au logis, & les Vendredis elles vont pleurer ſur les tombeaux de leurs parens deffunts, pendant que les hommes ſont aux Moſquées.

DES ENFANS.

LOrſque leurs enfans viennent au monde, les parentes & amies de l'accouchée demeurent pluſieurs jours dans le logis à faire bonne chere, ſans en partir. Ils

ornent la chambre de beaux tapis, qu'ils se prestent les uns aux autres, & font de grands cris de joye, au dedans & à la porte. Le septiéme jour, avec les mesmes réjoüissances, ils leur donnent le nom, sans les circoncir toutefois, & les élevent à la mamelle comme nous, excepté que lorsque leurs meres marchent par la Ville, elles les portent sur leurs dos emmaillottez, & les y laissent dormir la pluspart du temps.

La premiere chose qu'ils leur font apprendre dés l'âge de quatre à cinq ans, c'est de se donner des maledictions les uns aux autres, leurs parens se faisans un plaisir de les y voir forts experimentez. A l'âge de six à sept ans ils les font circoncir, au moins la pluspart; car il y en a qui attendent plustard, & qui ne les font quelquefois circoncir qu'à quatorze ans; les envoyant ensuite

aux écoles pour y apprendre la loy, à lire & à écrire.

Dés le premier jour qu'ils y entrent sans connoistre les lettres, ils leur mettent une plume de roseau à la main, les font écrire sur une planche fort unie de bois de noyer couverte de crayon blanc, & tous les jours ils y effacent ce qu'ils y ont écrit. Les gens du païs ont seuls l'adresse de se servir de plumes de roseau, qu'ils taillent selon les divers caracteres dont ils veulent écrire sur le papier, qui est rare, n'y estant porté que des païs étrangers, & les Europeans s'y servent de plumes de cigognes, qu'on ne peut avoir que quand ces oiseaux muent; car il est défendu par toute l'Afrique, où elles viennent en grand nombre vers le 8. de Fevrier, & s'en retournent au mois d'Aoust, d'en tuer, ces peuples croyant que Dieu, à la priere de Mahomet, a transformé

en ces oiseaux une troupe d'Arabes qui voloient les Pelerins de la Meque, & il me souvient à ce propos que dans la premiere redemption du R. P. Monnel, quelques Captifs rachetez en tuerent quelques-unes, & qu'en ayant esté accusez devant le Gouverneur de Salé, ils ne purent se garantir de la bastonnade, de la prison ou des fers, où on vouloit les remettre, que par la somme de trois cens écus que les Religieux donnerent pour eux.

Les enfans continuent d'aller à l'école jusques à ce qu'ils sçachent la Loy par cœur: Ensuite si leurs parens sont riches, ils les font promener à cheval bien vétus, assistez de leurs compagnons d'école, dont une partie aussi à cheval marchent derriere, & une autre partie à pied marchent devant luy, & encensent à chaque pas une planche où sont écrits les

principaux articles de la Loy, que l'écolier porte dans les mains; ils les font dans cet eſtat aller dans toutes les ruës de la Ville, afin de donner envie aux autres d'apprendre promptement pour eſtre promenez de meſme; & au retour au logis, ceux qui les ont accompagnez ſont regalez des parens.

Si leurs enfans ſont mis chez des artiſans pour apprendre quelques métiers, dés le premier jour les maiſtres leur payent leurs journées ſans les nourrir, & ne prennent rien pour leur apprendre. Ils ne s'aſſujettiſſent dans une boutique qu'autant que bon leur ſemble, ce qui fait qu'il y a peu de bons maiſtres. Ils les font aller nuës teſtes juſques à l'âge de quinze ans, qu'ils leur donnent des bonnets rouges, ne les marians jamais avant ce temps-là. Ils ne portent qu'un petit toupet de

cheveux sur le sommet de la teste, qu'ils tressent lorsqu'ils sont grands, & ils ne prennent le Turban que lorsqu'ils sont mariez.

DE LEURS MARIAGES.

LA crainte qu'ils ont tous d'épouser des femmes qui ne soient pas vierges, leur fait user des précautions qu'ils croyent necessaires pour l'éviter. Aucun ne prend de femme, qu'elle ne luy soit donnée de ses parens. Lorsqu'ils sont en âge d'estre mariez, le chef de la famille consulte avec ses amis sur la famille avec laquelle il veut s'allier, en cas qu'il ne se trouve des filles dans leur lignée au deux ou au troisiéme degré, qui leur soient propres.

La fille estant choisie & demandée à ses parens, la mere ou la sœur de l'époux vont la complimenter pour luy, & viennent luy

rendre compte de toutes les beautez & perfections de celle qu'on luy destine, à laquelle on le fait voir sans qu'elle en soit veuë; aprés quoy s'ils se trouvent contens, les parens de l'un & de l'autre s'assemblent avec un Notaire public, & viennent à la porte du logis de la fille y conclure le contrat de mariage, avec la dot qu'elle doit avoir, & l'époux s'oblige de ne point contrevenir aux conditions qui sont accordées, en cas qu'il trouve celle qu'on luy donne telle que la loy l'ordonne, c'est à dire vierge, & en cas qu'elle ne le soit pas, il est porté qu'il luy sera permis de luy ôter tout ce qu'il luy aura donné en faveur de leur mariage, & de la remettre entre les mains de ses parens, pour en faire telle justice que bon leur semblera.

Les accords estans ainsi faits, il luy envoye des habits selon sa qualité, qu'il luy fait porter au son

des tambours & des hauts-bois. Le jour des nopces estant arrivé, le marié traite à son logis tous les amis de l'une & de l'autre famille, & la mariée à celuy de son pere, celles qui luy sont proches, & les alliées de son époux; & sur les quatre heures du soir tous les conviez & voisins du marié vont trouver la mariée à son logis, d'où on la fait sortir dans un brancart fait en maniere de tabernacle, couvert d'une étoffe de soye ou de brocart, que huit ou dix hommes portent sur leurs épaules par les ruës de la Ville, au son des tambours, clairons, haut-bois, & autres instrumens, que tous les conviez accompagnent; le marié marchant devant, avec ses plus proches parens, on la porte de cette maniere au logis de l'époux, où toutes les femmes conviées l'attendent, renfermées dans quelque chambre, pour n'estre point

veuës du marié lorſqu'il entre avec ſon épouſe.

Ils trouvent leur chambre preparée, & l'époux aprés une collation d'un quart-d'heure prend congé des conviez, qui ſe retirent auſſi-toſt, excepté les femmes qui ne ſortent point du lieu où elles ſont retirées, quoy que la mariée leur faſſe peu de compagnie, parce qu'elle entre auſſi-toſt dans la chambre de ſon époux, toûjours couverte. Il n'eſt point permis au marié de luy découvrir le viſage ny de la voir en aucune partie du corps qu'il ne l'ait reconnuë pucelle, & tiré du ſang; ce qui eſtant fait, il luy oſte ſon bandeau, & défait ſon calçon teint du combat, qu'il jette dans la cour, & que les autres femmes ramaſſent en chantans & danſans, en ſigne de joye de ce qu'elle eſt acceptée pour épouſe. Que s'il ne la trouve pas vierge, il luy oſte ſes

habits, qu'il luy fait dépoüiller à part, sans la voir, la fait sortir de sa chambre, & la rend à ses parentes, qui la reconduisent au logis de son pere, auquel il est permis par la loy de l'étrangler, s'il en veut faire justice.

Lorsque les mariages se font entre parens, cette rigueur se pratique rarement. Afin de ne point deshonorer la famille, le mary tient quelque pigeonneau preparé, auquel il coupe la gorge sur le calçon, qu'il jette dehors afin de garder les formalitez, & il se contentera de faire des reprimendes à sa femme, & de la menacer de la repudier au premier jour, s'il la trouve en la moindre faute contre son honneur. Il y a des precautions dont la plusspart usent pour n'estre pas ainsi deshonorées, que je ne rapporteray point. Celles qui ont esté mariées une fois sont exemptes de telles cere-

monies ; c'eſt aſſez qu'elles ayent une bonne renommée, & que le premier mary ne les ait point trouvées en faute.

Les gens de la campagne, Arabes & Barbares, agiſſent peu de cette maniere, & ne cherchent point de telles précautions, ſi ce n'eſt leurs Checqs & les plus riches d'entr'eux ; encore paſſent-ils ſur ces conſiderations, lorſque la fille n'a eſté connuë que du Roy, auquel le pere en avoit fait preſent, pour en obtenir quelque faveur, paſſant ſur les terres de ſon Gouvernement ; les lettres qu'elle en montre ſuffiſent pour eſtre reconnuë vierge, diſans que ſi elle n'avoit pas eſté aimable, le Roy n'auroit pas voulu l'approcher ; ils les eſtiment meſme davantage, les croyans cherifies & femmes de Roy.

Des devoirs qu'ils rendent aux Mourans & aux Morts.

LOrsque ceux de cette Religion sont aux derniers abois de la vie, ils leur tournent la teste vers le Soleil levant, estimans que la Meque, où est le tombeau de Mahomet, est en cette partie du monde. Ils leur font repeter le Symbole de la Loy, dont j'ay parlé cy-devant, & comme le malade, à cause de sa foiblesse n'a pû se laver de ses pechez & s'en purifier avec de l'eau, si-tost qu'il est mort, ceux du mesme sexe l'étendent sur une table faite exprés, luy lavent tout le corps avec de l'eau chaude, ensuite avec de l'eau froide, puis ils l'ensevelissent dans un suaire de toile de coton. Ses amis le viennent prendre à sa porte pour l'enterrer, ils le conduisent au cimetiere, en chantant *la illa*

illenla, *&c.* qu'ils repetent toûjours jusques à ce qu'il soit dans la fosse.

Ils mettent sur le corps quelques planches ou de grandes pierres plattes sur la fosse, à cause qu'ils n'usent point de bierres ny de cercueils. Si c'est une personne qui ait dequoy, l'on orne sa sepulture de fleurs & de balustres, & l'on met dessus dequoy substanter les pauvres, qui y viennent prier pour eux. Aprés que les hommes se sont retirez, les femmes parentes, voisines & amies du deffunt ou de la deffunte viennent pleurer au logis. Elles se mettent tout en rond comme pour danser un branle, & font des cris effroyables, s'arrachans la peau des joües à force de les gratter de leurs ongles. Les femmes du deffunt & ses filles emplissent leurs habits de bouë ou de suye, sans changer d'habits ny de linge pendant un mois entier : En-

ſuite les pleureuſes avant que de ſe retirer font un bon repas, des mets que les amis du deffunt ou de la deffunte y ont envoyez, dautant qu'ils ſont pluſieurs jours ſans faire aucun feu au logis.

Ceux qui meurent de la peſte ne ſont point privez de pareilles ceremonies, on les aſſiſte juſques à la mort, comme s'ils n'avoient point ce mal. Ils vêtent leurs habillemens ſans les purifier, dorment ſur leurs meſmes lits, & ne font aucun ſcrupule de ce mal contagieux, aimans mieux ſe mettre au hazard de perdre la vie, que de brûler ce qui n'eſt ſouvent que de vil prix. Il eſt vray que ce qui les rend ſi hardis eſt qu'ils croyent à la predeſtination, & diſent que ce mal qu'ils appellent *Amaralla* ou *Louba*, qui eſt peſte envoyée de Dieu, eſt deſtinée à ceux qu'il doit tuer; & qu'ainſi s'ils ſont predeſtinez d'en mourir, quelque

part qu'ils aillent, quand ils se mettroient mesme sous les eaux de la mer, il les iroit trouver.

Neantmoins quoy qu'ils ayent cette croyance, plusieurs qui n'y ajoûtent pas de foy, se sont retirez aux froides montagnes les années 1678. 1679. & 1680. & le Roy le premier afin de l'éviter. Le nombre des morts pendant ces années-là dans les Villes paroist presque incroyable, & j'ay crû devoir le marquer icy pour faire connoistre combien elles sont peuplées d'habitans. On fait compte qu'à Toutoüan, où ce mal a duré deux ans, il mourut 25000. personnes, à Alcassar & Arzille 32000. à Miquenez en trois ans 52000. à Fez-Bellé en pareil temps 70000. à Fez-Gedide 15000. à Salé en deux ans 18000. à Azamor 8000. à Maroc en deux ans 40000. à Tarudant 25000. Saphy, Valadil, & Theza sont pres-

que demeurées desertes, & à Tafilet dans la Ville & dans les Châteaux 70000. Ces nombres furent envoyez au Roy, certifiez des Cadiz des Villes, l'année derniere, pour obtenir de la diminution des garammes, qu'il leur demandoit comme à l'ordinaire : A quoy il eût quelque égard ; mais il y a bien de l'apparence que les habitans des Villes avoient grossi le nombre pour obliger plûtost le Roy à leur accorder ce qu'ils luy demandoient. Je ne compte point tous ceux qui sont morts dans les campagnes, lesquelles en sont demeurées depeuplées, tant ce mal a esté épouvantable, & montre visiblement avoir esté un triste chastiment des crimes abominables qu'ils commettent.

DES RENEGATS.

LOrſqu'un Chreſtien a témoigné vouloir renoncer à la divine Loy du Chriſtianiſme, pour embraſſer celle de l'Alcoran, ils le font entrer d'abord dans une Moſquée, d'où il ne peut ſortir ſans renier, ou ſans perdre la vie; ce qu'ils font, afin que le remords qu'il pourroit avoir, y eſtant entré ſoit ſans reſſource: Enſuite il ſe preſente à ſon Patron, devant lequel il prononce à haute voix ces paroles, *la illa illenla Mahamet Dara ſoulla*, ſans autres ceremonies, dautant que s'il deſire apprendre la Loy, il le pourra faire dans la ſuite, par la frequentation des autres Mahometans.

La pluſpart n'en viennent à cette effroyable extremité que pour ſe délivrer des travaux exceſſifs, & des mauvais traitemens qu'ils

reçoivent de leurs maiſtres, qui les perſecutent à cauſe qu'ils ſont Chreſtiens, & je ſçay à la verité que pluſieurs ne ſe rendent que lorſqu'ils n'ont plus d'eſperance de leurs rachapts, croyans par ce moyen avoir plus belle occaſion de fuir en quelque terre Chrêtienne; mais s'ils ſont repris en fuyant, ils ſont condamnez d'eſtre brûlez irremiſſiblement.

Les eſclaves du Roy & des Grands du Royaume, qui apoſtaſient & qui renient la foy, ſont promenez à cheval comme en triomphe au ſon des tambours & des trompettes par la Ville, portans dans leur main droite une petite baguette, le bout vers le Ciel, pour ſignifier qu'ils ne connoiſſent & n'adorent qu'un ſeul Dieu ſans trinité de perſonnes. Delà à quelques jours ils ſont circoncis ſans aucune ceremonie.

Les uns & les autres ne demeu-

rent pas moins eſclaves qu'ils eſtoient auparavant, mais il eſt vray qu'ils ne ſont pas ſujets à tant de travaux corporels. Le Roy en fait ſes Gardes des portes de ſon Palais, lorſqu'il y ſejourne; & lorſqu'il eſt à la guerre, ce ſont eux qui marchent toûjours à la teſte des troupes, & il les met en pieces s'ils témoignent avoir la moindre volonté de reculer, la moindre faute leur eſtant auſſi cherement venduë qu'aux Maures naturels.

DES NOIRS.

QUoy que les Noirs ſoient ceux qui ſont les plus proches de la perſonne Royale, & qu'ils luy ſervent de Gardes, ils n'en ſont que plus miſerables; & bien qu'ils aillent vêtus de fines étoffes & de draps de ſoye, pour la moindre faute qu'ils commettent, le Roy les met en pieces,

Les travaux & les ateliers en sont remplis, & on les y voit chargez de fers & de blessures. Il les tient si bas que lorsqu'il les veut frapper du cimeterre, il ne se donne pas la peine d'aller vers eux ; il ne fait que les appeller, & ils viennent devant luy presenter le col pour recevoir les coups, & la mort mesme, telle qu'il voudra leur donner.

La garde ordinaire du Roy & qui va toûjours à sa suite, est de petits Noirs de douze à quinze ans, dont les meres servent dans le Serrail, & qui montent à cheval toutes les fois qu'il va à la promenade, ne voulant pas confier la garde de sa personne à de plus âgez, de crainte qu'ils ne luy joüassent quelque mauvais tour, pour les chastimens dont il use envers ceux-là : il se sert seulement de leurs Officiers pour le servir à table, & executer ses ordres, croyant

ces

ces jeunes enfans incapables d'entreprendre rien contre ſa perſonne, quoy qu'il ne les traite pas mieux que les autres. Ceux qui ſervent de garniſon dans les Châteaux ſont un peu mieux, à cauſe qu'ils ſont hors la veuë de leur maiſtre; & comme ils ſont eſclaves du Roy, il ne leur donne que la nourriture & les vêtemens.

Il en a toûjours dans ſon armée, tant de pied que de cheval, environ huit mille, qui ſont ſes meilleurs ſoldats, & qui combattent toûjours proche de ſa perſonne avec des armes à feu; ceux qui rendent de meilleurs combats obtiennent les principales charges de l'armée, ou le gouvernement de quelque place. Ces Noirs ſont ſi ſuperbes, à cauſe de la confiance que le Roy a en leurs perſonnes, que tous les Maures tremblent devant eux, & les reſpectent comme des Seigneurs.

DES JUIFS.

LEs Juifs sont en grand nombre dans la Barbarie, & n'y sont pas plus estimez qu'ailleurs, au contraire s'il y a quelques immondices à jetter dehors, ils y sont les premiers employez. Ils sont obligez de travailler de leurs métiers pour le Roy, lorsqu'ils y sont appellez, pour leur nourriture seulement, & sujets à souffrir les coups & les injures de tout le monde, sans oser dire une parole à un enfant de six ans, qui leur jettera quelques pierres. S'ils passent devant une Mosquée en quelque temps & saison que ce soit, il leur faut oster leurs souliers, n'osans mesmes dans les Villes Royales comme dans Fez & dans Maroc, en porter sur peine de cinq cens coups de baston, & d'estre mis en prison, d'où ils ne sortent qu'en

payant une grosse amande.

Ils vont vêtus à la mode Arabesque, mais leurs manteaux & bonnets sont noirs, pour estre distinguez. Dans Fez & dans Maroc ils sont separez des habitans, ayans leurs quartiers à part, ceints de murs, dont les portes sont gardées par des gens établis par le Roy, afin qu'ils puissent faire leur commerce en paix, & sanctifier leur Sabat, & leurs autres festes. Dans les autres Villes ils sont mélez avec les Maures. Ils ne font autre trafic que la marchandise, & leurs métiers. Il y en a plusieurs fort riches, qui ne le portent pas plus haut que les moindres. Ils ont correspondance en Europe avec les Juifs qui y habitent, & qui leur envoyent par le consentement des Consuls des armes & des munitions.

Ils ont dans chacune des Villes un Checq & principal qu'ils éli-

ſent, ou que le Roy leur donne d'entr'eux; ce Checq eſt celuy qui leve les garammes ſur chacune maiſon, pour les payer au Roy. Ils vont rarement ſeuls en campagne, parce que les Arabes & les Barbares les égorgent la pluſpart.

Il n'y a preſque jamais de juſtice pour eux dans ces païs-là. S'ils parlent trop devant un Gouverneur pour défendre leurs droits, (car en Barbarie on ne ſe ſert ny d'Avocats ny de Procureurs, chacun y plaide ſa cauſe) il leur fait donner des ſoufflets par ſes Gardes. S'ils enterrent quelques-uns des leurs, les enfans les accablent de coups, leurs crachent au viſage, & leurs diſent mille maledictions. Au reſte ils ont une admirable charité envers leurs pauvres pour ne les point laiſſer mandier; leur Checq les taxant chacun ſuivant leurs moyens pour ſubvenir à leurs neceſſitez. Voila en peu de mots

les miseres que souffre ce peuple, autrefois si chery de Dieu, & qui est aujourd'huy le joüet & le rebut de toutes les Nations, suivant les paroles du 26. chapitre du Levitique.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE FEZ.

CE Royaume estoit anciennement connu sous le nom de Mauritanie, ce qui fait que ses habitans, quoy que de diverses Nations, sont encore aujourd'huy appellez Maures. C'est un païs assez temperé, excepté dans les mois de Juin, de Juillet & d'Aoust, que les chaleurs y sont excessives. Il est fertile & abondant en toutes sortes de grains & d'herbages, ce qui est cause qu'on y nourrit quantité de bestiaux domestiques. Ses plaines, qui s'étendent le long de la mer, depuis Taguedart jusques

à Azamor, ne sont habitées que d'Arabes, qui vivent sous des tentes. Ils demeurent en Esté sur le bord des rivieres & dans les lieux marécageux ; & dans le temps des pluyes, qui tombent en Hyver avec abondance, ils se retirent aux lieux les plus élevez, pour n'estre point incommodez des eaux; d'où vient que ceux qui voyagent sont obligez le plus souvent de coucher à la belle étoile & à l'injure du temps, pour ne pouvoir rencontrer de giste, & de porter avec eux des vivres, autrement il s'en faudroit passer, à moins qu'on ne voulut se détourner de deux ou trois lieuës du chemin pour trouver quelque Adoüar, où a grande peine en pourroit-on avoir.

Ces miserables, qui ne cultivent simplement la terre que pour ce qu'il leur en faut pour vivre, & pour payer les droits du Roy, se passent d'un peu de farine boüillie

dans de l'eau, & du lait, ou d'un peu d'orge rostie dans une poisle, ou bien de quelque galette qu'ils font cuire dans une terrine avec de la fiante de vache seche, dequoy ils se servent au feu au lieu de bois, qui est rare en beaucoup d'endroits.

Lorsqu'ils se regalent, ils mangent du couscoussou, dont j'ay parlé au manger du Roy, où ils mettent des chardons boüillis dans du lait, des mauves, du fenoüil sauvage, avec quelque petit morceau de viande sechée au Soleil, & cela à leurs Pasques, ou lorsqu'ils font des nopces. Il y en a qui sement le bled avant que de labourer la terre & la fumer, pour n'avoir point tant de travail, & neantmoins il y vient en quantité; car comme ils sement toûjours sur des terres nouvelles, la bonté du terroir, & la quantité d'eau qui tombe l'Hyver & le Printemps, le

fait venir malgré qu'il en ait.

Ils n'habitent pas toûjours dans un mesme endroit, lorsqu'ils sont las de demeurer dans un lieu, ils vont dans un autre, où ils trouvent toûjours du terrain dequoy semer leurs grains; car la terre ne travaille pas la dixiéme partie de ce qu'elle fait en Europe.

Il y a aussi des païs montagneux qui s'étendent depuis la riviere de Taguedart, qui est entre Arzille & le Cap Spartel, jusques aux frontieres de Tremesen. Ces montagnes sont habitées d'Arabes depuis Taguedart jusques à Jebel-Zebibe, & Benzeroël, & Toutoüan, & depuis Toutoüan tirant droit à Fez & à Meluya; & de Meluya jusques à Melille, ce sont des Barbares qui y ont fait des villages, & construit des Chasteaux pour se défendre des injures du temps & de leurs ennemis.

Outre des fruits, ils ont quanti-

té de ruches à miel, qui leur donnent beaucoup de cire, qu'ils vendent aux Chreſtiens ſur les ports de mer.

Il y a quelques mines de fer, mais ils ne le ſçavent pas rafiner, & ils ne s'en ſervent que pour faire des clous & autres ferremens groſſiers. Leur langage eſt tout different de celuy des Arabes, comme j'ay déja dit cy-devant. Les Provinces de ce Royaume ſont huit, à ſçavoir Alcalaya ou Alcaladia, Riffe, Jebel-Zebibe, Benzeroël, & Chechoüan, Algarbes, montagnes de Serhon, de Zaoüias, de Meluya, Aſciz & Temeſena.

PROVINCE D'ALCALADIA.

DAns la Province d'Alcaladia eſt la Ville de Quiviane, & le Chaſteau du Dar-Michal, avec la fortereſſe de Melille, ſituée ſur l'embouchure du fleuve de Me-

luya. Elle eſt defenduë par les Eſpagnols ; elle a quantité de hautes montagnes, mais auſſi ſes plaines ſont bien fertiles en toutes ſortes de grains. Cette Province eſt celle qui eſt la plus voiſine du Royaume de Tremeſen, & qui en eſt ſeparée par le fleuve de Meluya.

PROVINCE DU RIFFE.

RIffe eſt une Province toute montagneuſe, il y a quantité de Chaſteaux, les principaux deſquels ſont Neucour, Boutoya, Tafarſis & Bellez, avec la Ville & Chaſteau de Theza. Les Fortereſſes des Algouzemes & du Pignon ſur la coſte ſont tenuës par les Eſpagnols. Cette Province eſt abondante en fruits, & ſur tout en olives & en cire.

PROVINCE D'ALGARBE.

ALgarbe eſt une belle & grande Province, bien fertile en grains & en beſtiaux, pour y avoir tres-peu de montagnes, & pour eſtre arroſée de quantité de rivieres & de ruiſſeaux, ſes Villes ſont Alcaſſar, Arzille Toutoüan & Salé.

La Ville d'Alcaſſar eſt baſtie ſur la riviere de Loucous au Nord-eſt d'icelle. Il y a quantité de jardins ſur les bords de cette riviere, qui les ſubmerge tous, de meſme que la Ville, lorſqu'elle deborde au temps des pluyes. Cette place n'a que de vieux murs ſans aucune fortereſſe, & n'eſt qu'à cinq lieuës de la mer.

Touotüan eſt baſtie ſur la pante d'une montagne en forme d'une croix de ſaint André, & ſur des rochers avec un petit Chaſteau au

dessus du costé du Nord-oüest. Elle est éloignée de la mer de deux petites lieuës; il y a une moyenne riviere qui passe au dessous, où ses habitans arment quelques brigantins & galiottes, avec lesquels ils vont en course sur les Chrestiens. Cette riviere passe au milieu d'une belle plaine, qui peut avoir quatre ou cinq lieuës de circuit, & est environnée de hautes montagnes. Il y a en cette plaine quantité de vignes & de jardins, & des terres ensemencées.

La Ville d'Arzille est sur le bord de la mer: Cette Ville est peu de chose, elle a appartenu longtemps aux Portugais, mais les Espagnols l'abandonnerent au temps qu'ils estoient maistres du Portugal, il n'y a qu'un petit port pour retirer les barques des pescheurs.

SALE'.

LA Ville de Salé ou Séla est bastie sur la riviere de Guerou, qui descend des montagnes des Zaoüias, & passe au milieu des deux Villes. Celle qui est du costé du Sud a deux Chasteaux presque sur le bord de la mer, au haut d'une petite montagne. Le vieil est directement sur le bord de la riviere, & le neuf, qui fut basty par Mouley Archy, en est fort peu éloigné, & ils ont communication par une grande muraille qui est entredeux. Il peut y avoir dans les deux trente pieces d'artillerie assez mal en ordre. Il y a un fortin au dessous du vieil Chasteau sur l'embouchure de la riviere, il est garny de cinq pieces de canon (trois de fer & deux de bronze de douze & quinze livres de balle) pour faciliter la retraite des Corsaires, lors-

qu'ils sont poursuivis des Chrê-tiens.

Les murs de cette Ville, qu'on appelle Raval de Salé, sont de grande étenduë & fort anciens, bastis de chaux & de sable rouge à la mode du païs; il y en a quelques cent toises de tombez vers la marine, & l'on pourroit semer dans leur enceinte dequoy nourrir deux mille personnes.

Elle a au Sud-est une belle & haute tour, semblable à celle de la Cathedrale de Seville en Espagne, & de la grande Gemme de Maroc, on l'appelle Hazans: C'est au pied de cette tour qu'ils fabriquent leurs vaisseaux, & les font hyverner. La mesme tour sert aussi de phar pour donner connoissance de la terre à ceux qui navigent; on court sur le haut à cheval aussi aisément que si c'étoit sur une montagne. Il y a autour de cette Ville quantité de vi-

gnes & de jardins, & c'eſt la principale retraite des Corſaires de ce Royaume.

Il y a auſſi ſur les coſtes de cette Province quatre Fortereſſes, trois deſquelles ſont encore aujourjourd'huy poſſedées par les Chrêtiens; la premiere eſt Ceüta, qui n'eſt qu'à ſept lieuës de Toutoüan, à l'embouchure du détroit de Gibraltar, & eſt gardée par les Eſpagnols; la ſeconde Tanger, qui eſt aux Anglois, n'en eſt qu'à quatorze; & la troiſiéme Larache, qui eſt baſtie ſur l'embouchure de la riviere de Loucous, à cinq lieuës d'Alcaſſar, dans laquelle deſcend au Nord-eſt celle de Melay, où le Roy Dom Sebaſtien de Portugal fut mis en déroute. Il y a une belle foreſt proche de cette Place, qui eſt auſſi défenduë par les Eſpagnols. La riviere de Taguedart où ſe retirent les Corſaires d'Alcaſſar, eſt

entre Arzille & Tanger. Mamora est aussi sur l'embouchure du fleuve de Sebou; elle a esté tenuë par les Espagnols l'espace de soixante & six ans, mais ils l'ont renduë cette année pour ne l'avoir pas voulu défendre. Ce fleuve est le plus beau de tous ceux de ces Royaumes, il a sur ses bords au dessous de la Place, une grande forest qui peut fournir aux Maures dequoy faire autant de vaisseaux qu'ils desireront. Toutes les Places possedées par les Chrestiens sur les côtes d'Afrique, fournissent plus de Captifs & de renegats au Roy de Fez, que ne font les Corsaires, à cause des mauvais traitemens que les Gouverneurs font aux soldats qui y viennent exilez, & du peu de nourriture qu'il leur donnent.

AMFA.

LA ville d'Amfa ou d'Anafé, est située dans la Province de Temesena, sur le bord de la mer, & est devenuë deserte pour la grande quantité de fourmis qui en ont chassé les habitans. Ses murs & ses maisons sont encore en bon estat, mais ils ne servent que de repaire aux lions & aux autres bestes feroces, qui sont en quantité dans la forest de Bouget, laquelle n'en est guere éloignée. Cette Province est aussi fertile & peuplée d'Arabes comme les Algarbes.

PROVINCE DE SERHON.

SErhon est une Province toute de montagnes fertiles en bleds & en huiles, & en toutes sortes de fruits. Il n'y a aucune

Ville, mais seulement des villages de costé & d'autre, de mesme que dans les Provinces de Jebel-Zebibe, de Benzeroël & de Chechoüan. Elle n'a rien de considerable, outre les choses cy-dessus, que plusieurs grandes montagnes de rochers de sel. Elles se couvrent de neige en Hyver sur les sommets les plus élevez. Quand cette neige se fond en Esté sur les rochers, elle se congele au pied, & se transforme en sel blanc, & chacun en va prendre, sans qu'il luy en coûte rien.

LA PROVINCE D'ASCIZ.

ASciz est une belle Province ceinte des montagnes de Serhon au Nord & Nord-oüest; à l'Est de celles de Theza & du Rif-fe; au Sud-est & au Sud de celles de Meluya & des Zaoüias. Elle est tres-fertile en toutes choses, & a

quantité de rivieres qui la baignent, & qui passent prés des deux villes de Fez & de Miquenez.

DESCRIPTION DE LA VILLE DE FEZ-BELLE'.

FEz vieille, vulgairement appellée Fez-Belé, est la Ville capitale du Royaume, & fut fondée par Mouley Drice, le premier Roy Arabe, qui commanda dans le pays. Il y est reputé pour Saint, pour avoir forcé plusieurs Juifs, dont il la peupla dans sa naissance, d'embrasser l'Alcoran : Ses descendans y demeurent toujours, & dans leur ruë aucun Chrestien n'y Juif n'a pouvoir d'y passer. Son tombeau est dans les montagnes de Serhon, où se refugient toutes sortes de personnes qui fuyent la colere du Roy, & les poursuites de la Justice : Sa maison a aussi le même privilege.

Ce Mouley Drice bâtit cette Ville ſur la pante de deux montagnes, à cauſe d'une riviere qui paſſoit entre-deux : Elle eſt raiſonnablement grande. Son plan n'eſt ny rond, ny quarré, dautant qu'au Nord-oüeſt & au Sud-eſt, ſes murs s'eſtendent un peu en long ; mais au Nord-eſt & Sud-oüeſt, ils ſont en forme quarrée. Elle n'a point de faux-bourgs, ny n'en a jamais eu, comme quelques-uns le veulent faire croire ; elle n'a jamais eſté plus riche ny plus magnifique que je la décris ; je parle des choſes que j'ay veuës, comme elles ſont, & non par rapport, comme ont fait ces Meſſieurs.

Cette Ville eſt grandement riche, dautant que c'eſt où ſe fait tout le trafic du pays, & c'eſt elle qui fournit Tafilet, & les autres Provinces éloignées, de tout ce qu'elles ont de beſoin. Son circuit

ſera de quatre lieuës ou environ; mais il y a quantité de jardins dans l'enceinte de ſes murs : Elle a de tres-belles maiſons élevées, couvertes en terraſſes ; & quoy qu'elles ne paroiſſent rien par le dehors, elles ſont fort propres au dedans. Les ruës y ſont fort étroi-tes, & ont quantité de portes avec leſquelles elles ſe ferment de nuit, afin que perſonne ne puiſſe aller d'un quartier à l'autre. Les jardins s'eſtendent au dehors plus d'une grande lieuë ; ils donnent en abondance des fruits & des le-gumes.

Elle eſt gardée par deux Châ-teaux, qui ſont ſans artillerie. L'un eſt fort ancien, & ſes murs du coſté du Sud-oüeſt ſont la pluſ-part démolis ; & l'autre neuf, eſt au Oüeſt Nord-oüeſt de la Ville, & fut conſtruit par Mouley Ar-chy pour y loger ſes Alcaydes, à qui Mouley Seméin l'ôta du com-

mancement de ſon regne, pour y mettre une garniſon de Noirs.

Il y a auſſi deux baſtions aux deux coſtez de la Ville, où la muraille s'avance en long. Ils ſont un peu élevez ſur des colines, & bâtis en pointe de diamans. Il y a deux canons de fer dans chacun.

Une riviere qui deſcend de Fez-Gedide, paſſe au milieu de la Ville, où elle ſe diviſe en ſix branches, & ſi à propos, qu'elle fournit de l'eau dans toutes les maiſons de la Ville, chacune ayant trois à quatre fontaines. Cette riviere ainſi diviſée fait moudre trois cens ſoixante & ſix moulins, & donne de l'eau à autant de bains.

Il y a auſſi trois cens ſoixante & ſix fours, pour la commodité des bourgeois; Et comme ils cuiſent leur pain tous les jours, les fours ſont toûjours occupez juſques à quatre heures du ſoir & plus.

Il y a quatre Gemmes ou Mosquées principales, & plus de cinq cens autres inferieures. La premiere appellée Caroüyn, est où reside le Cady, Pontife de leur loy. Elle est de grand circuit, & contient trois cens soixante & six piliers de brique bâtis en arcades de la hauteur de dix à douze pieds. Une grande court est au milieu, où sont douze grandes coquilles de jaspe qui jettēt de l'eau pour laver & pour purifier tous ceux qui y vont faire la *Sala.* Le pavé est de quarreaux de toutes sortes de couleurs industrieusement travaillez. Il y a des fontaines au dehors pour donner à boire à ceux qui passent par les ruës; & une infinité de lampes au dedans, qu'on allume la nuit, à l'heure des prieres qui s'y font d'ordinaire: Tous les piliers à la hauteur d'un homme sont entourez de nattes de jongs, peintes de toutes sortes de cou-

leurs, qui divertissent agreablement la veuë; & sur les quarreaux ils en mettent de plus grossieres, sur lesquelles ils s'assoyent.

Colleges Arabics à Fez, & leur usage.

Cette Mosquée se ferme avec trente grandes portes couvertes de lames de cuivre, & auprés sont quelques Colleges où vont étudier ceux qui desirent d'estre Talbes dans les autres Villes & Provinces du Royaume. Le plus magnifique de tous, est celuy que Mouley Archy a bâty de son temps. Dans ces Colleges on n'étudie que la langue Arabesque la plus pure, c'est à dire, celle en laquelle l'Alcoran a esté écrit, qui differe en beaucoup de choses de celle que parle le vulgaire; & il n'y a que les Talbes, & ceux qui l'ont étudiée, qui la peuvent expliquer. On n'y apprend pas le Latin, ny la Philosophie, comme quelques Autheurs ont voulu faire acroire dans leurs écrits.

Il y a aussi quelques petits Hôpitaux pour les malades étrangers & pour les incurables, lesquels sont entretenus des charitez des plus devots, qui leur font des legs en mourant. On y reçoit les incurables, & les étrangers infirmes, & l'on y donne ce qu'il faut pour enterrer ceux qui n'ont pas dequoy. Les Mosquées ont de grands revenus, car toutes les boutiques leur appartiennent, ainsi que plusieurs jardins. Les Notaires publics tiennent leurs études devant les portes de cette Gemme, qui est placée au cœur de la Ville pour la commodité des Marchands & des artisans, lesquels tiennent presque tous leurs boutiques en ce quartier là, & non aux lieux où ils demeurent, comme en Europe,

Cette Ville a sept portes principales; & le fleuve de Sebou qui passe au Nord-est descend des

montagnes de Theza, & reçoit dans son lit, au dessous de la Ville, la riviere d'Oüarga, qui vient de Fazeze; & celle d'Enques qui sort de Serhon. Elle a du costé du Nord une montagne extremement longue & haute, au pied de laquelle il y a quantité d'oliviers, de mesme que du costé du Sud-est; ce qui y rend l'huille à fort bas prix.

Ses habitans sont sujets à la rebellion, & ont souvent resisté aux Roys, & de trente-quatre contre qui ils avoient pris les armes, Mouley Semein a esté le seul qui les ait tout à fait mis à la raison dans le temps que j'y estois.

LA VILLE DE FEZ-GEDIDE.

LA ville de Fez-Gedide, qui est directement au dessus de Fez-Bellé, luy sert de Citadelle. Elle fut bâtie par Ben-y-mariny il y a environ cinq cens ans, au temps

qu'il tenoit le ſiege devant l'autre Fez. Elle eſt enceinte d'un double mur de dix empans de large, flanqué de bonnes tours, de baſtions & de demies lunes en pluſieurs endroits au dehors. Mouley Archy y fit bâtir un Palais & un Serrail, & redifia les anciens qui commançoient à tomber en ruïne: Ce Palais eſt au milieu de la Ville, devant la principale entrée duquel il y a une grande place, où l'on range les chevaux des Seigneurs qui viennent à la Cour. Trois cens Noirs de Guinée gardent cette Place, dont le Capitaine a le ſoin de fermer & d'ouvrir les portes du Palais & de la Ville, & d'y remplir les Corps de garde. A main droite eſt la grande Moſquée dans laquelle on entre par une grande porte qui eſt au plus haut bout, & droit à la face l'on voit deux autres portes, dont l'une eſt fort ancienne, & l'autre toute neuve,

par l'ancienne on entre au Palais, & par la neuve au Château & aux écuries que Mouley Seméin a fait faire.

A cette premiere porte on paſſe ſous une chaîne de fer, pour entrer dans une petite ruë aſſez étroite, qui conduit dans la premiere court. Là ſe tiennent les valets & les eſclaves des Seigneurs qui ſont dans la ſeconde, aux deux bouts de laquelle il y a deux grandes ſalles de ſoixante pieds de long, & de trente de large, couvertes de thuilles vernies: les lambris induſtrieuſement travaillez d'ouvrages de menuiſerie à la Moſaïque, faits en forme de voûtes, ſont peints & dorez; au deſſous deſquels de la hauteur de deux pieds on void des ouvrages de plâtre en ſculpture qui repreſentent toutes ſortes de fleurs qui ſont delicatemẽt travaillés. Elles ſont pavées de petits quarreaux de toutes

couleurs , & même autour des murailles il y en a jusques à la hauteur d'un homme d'un travail extraordinaire & beau , pour estre tout de petites pieces rapportées & taillées au marteau , qui representent toutes sortes de roses & de fleurs. A droit & à gauche sont des galleries couvertes en platfonds , dont les poutres & soliveaux peints & dorez sont soutenus de hauts pilliers. Elles sont pavées & travaillées en sculpture de même que les salles , avec quantité de balustres , & deux coquilles de jaspe, & un grand bassin quarré de marbre au milieu , qui fournissent de l'eau en abondance , quatre orangers sont aux quatre coins. A gauche de cette court est une petite Mosquée où le Roy va faire ses prieres de nuit , & quand bon luy semble.

L'on passe aprés sous une grande allée fort obscure (dautant que

les Maures ont pour coûtume de ne faire aucunes fenestres à leurs logis) recevant le jour par la porte qu'ils tiennent à cet effet fort large, & fort haute. Puis l'on entre dans le dernier Palais, où l'on rencontre un long Vivier avec quantité d'orangers sur les bords d'un costé & d'autre; aux deux bouts il y a deux salles, l'une desquelles est faite en quarré. Ses lambris sont soutenus de douze colomnes de marbre blanc. Au milieu est une coquille aussi de marbre qui jette quantité d'eau. Ces salles sont peintes, dorées, & d'ouvrages de sculpture comme les precedentes. Elles ont en face des galleries, dont les poutres & les soliveaux ornez aussi de divers ouvrages de sculpture peints & dorez, sont portez par douze autres colomnes de marbre, sur lesquelles posent six arcades de bois aussi industrieusement assemblez

& travaillez, que dans tous les lieux cy-devant declarez. C'eſt en ce lieu que le Roy prenoit ordinairement ſon repas; qu'il donnoit audiance à ceux qui avoient à parler à luy, & qu'il faiſoit ſes maſſacres lors qu'il demeuroit à Fez.

A droit & à gauche du Vivier ſont les Ecuries du Roy, & ſes magazins d'armes & de meubles; & l'entrée du Serrail eſt à main droite, qui n'eſt qu'une allée couverte de ſoliveaux peints.

Le Serrail n'eſt composé que de deux grandes ſalles peintes & pavées, comme les precedentes, avec quantité de colomnes de marbre blanc de diverſes groſſeurs, qui ſoûtiennent auſſi des arcades, leſquelles font le tour de la court, comme celles qui ſont au Palais. Au milieu boüillonne une fontaine de marbre à quatre degrez, travaillez en forme d'étoille. Au bout en entrant à main gau-

che eſt une tour d'une admirable hauteur, couverte de thuille vernies comme toutes les ſalles, ſur laquelle ſont trois pommes de cuivre doré d'une groſſeur extraordinaire; c'eſt cette tour qui trembla avant la mort de Mouley Archy; au bas ſont les beins & les lieux communs du Serrail. Il y a au dehors un parterre de fleurs & de fruits, ou ceux de dedans ne peuvent avoir de communication. Avant que d'entrer dans ce Serrail, on trouve un appartement haut élevé. Les murailles & les lambris de ſes quatre chambres ne ſont couvertes que de lames & de feüilles d'or; il fut fait avec tant de diligence, qu'il s'acheva en un mois: Ce qui fit que Mouley Archy recompenſa largement les Maiſtres qui y travaillerent. Il y logea une renegate Eſpagnole qu'il aimoit ſur toutes ſes femmes.

Le Jardin du Roy eſt entre les murailles où ſont les fruits & les legumes pour l'entretien du Serrail, au milieu duquel s'eſtend un long berceau fait d'ouvrage de charpenterie, couvert de treille, qui rapporte des raiſins noirs, dont les grains ſont gros comme des prunes, & d'une ſaveur tres-exquiſe.

Hors la Ville, dans un lieu appellé le Commice, eſt un Château que Mouley Archy avoit commancé, & qui eſt demeuré imparfait, pour le prejudice qu'il apporteroit, ſi ceux qui auroient eſté dedans s'y fuſſent ſoulevez, à cauſe qu'il eſt ſur un lieu eminent & commande à la Ville, qui eſt dans une plaine. Il y a une longue & haute muraille qui tire droit depuis la porte appellée des lyons, juſques prés de ce Château qui ſert de lieu patibulaire, où l'on empale & expoſe les corps de

ceux que le Roy & la Justice condamnent à la mort.

MIQUENEZ
SEJOUR DU ROY.

LA ville de Miquenez est à l'Oüest de Fez-Gedide, dans la même plaine, distante de douze lieuës, & de trois des hautes montagnes de Serhon. Son terroir est fertille en bleds, en bestiaux, en oliviers, & en jardinages. L'air y est fort temperé & beaucoup plus sain qu'à Fez, ce qui a porté Mouley Semein, qui regne aujourd'huy, à y faire construire un Château au Sud-est de la Ville, dont j'ay aidé à parachever les murs, ainsi que le Palais & trois Serrails, où il entretient la plusspart de ses femmes, tant Reynes que concubines.

Quoy qu'ils soient de la même fabrique que ceux de Fez, les ou-

vrages en ſont bien plus beaux & plus delicats. Ils paroiſſent de loing à la campagne quelque choſe de galand, pour la quantité de tours couvertes de thuilles vernies, qui en rendent la veuë agreable. La riviere de Boüamaire y paſſe au Nord-eſt au pied des murailles, & ſe va perdre dans un lac hors les montagnes de Serbon. Les murs du Château du côté de la riviere ont trente empans de large.

Il y a trois murailles de ce côté, la premiere eſt de ſix empans. Elle a des creneaux, & eſt flanqué de tours; la ſeconde à trente empans de fondement, & quinze depuis rez de chauſſée juſqu'au milieu, d'où en montant en forme de talus il va toujours en diminuãt juſques à ce qu'il ne reſte plus que de dix. Sur les bords des deux côtez ſont deux petits murs chacun de trois empans de large, & a plus de la

hauteur d'un homme, entre lesquels, sans estre vûs d'un costé ny d'autre, se promenent tout autour, ceux de la garnison qui ont leurs familles dans les tours qui y tiennent, ils ont aussi des creneaux. Les premieres murailles des Serrails sont fort élevées de ce côté-là pardessus les autres. Elles sont épaisses de huit empans jusques en haut, sur lesquelles il y a aussi des creneaux & des meurtrieres où les Eunuques font la sentinelle la nuit, de crainte de quelque surprise: Quant aux trois autres quartiers de muraille, ils ne sont que de dix empans, & sont toutes faites de terre, de sable rouge, & de chaux pilées à leur mode, par un travail extraordinairemẽt rude pour les Chrêtiens qui y sont employez depuis l'année 1674. qu'il a esté commencé.

Ce Château, qui est plus long que large, & plus étroit d'un bout

que de l'autre, a trois portes, l'une du côté de la riviere, une autre du côté de la Ville, qui eſt au Nord-oüeſt, & la principale de toutes eſt au Sud-eſt, laquelle a deux tours quarrées qui luy ſervẽt d'embelliſſement. Devant cette porte eſt un cimetiere entouré de mur pour empeſcher les beſtiaux d'y entrer, ce que ne ſont point les autres. Au bout de ce cimetiere, long de la portée d'un canon, parce qu'on n'y enterre jamais deux perſonnes dans une meſme foſſe, eſt un moindre Château qui a eſté fait pour ſervir de citadelle à celui-cy, & pour le deffendre en cas d'attaque. Ses murs ne ſont que de cinq empans, & peuvent eſtre facilement minez comme tous les autres. La riviere de Beth, qui eſt entre Salé & Miquenez, n'en eſt qu'à ſix petites lieuës, & va méler ſes eauës avec celles de Boüamaire, dans un même lac.

MONTAGNES DE MELUYA.

MEluya sont de hautes montagnes, qui font partie de l'Athlas, en prennent leur nom du fleuve qui tire son origine du milieu de ces montagnes, & se rend dans la mer Mediterranée au pied de la Ville de Melille. Il y a quantité de pins & de sapins, que les Barbares transportent aux Villes, pour servir à l'edifice des maisons, & c'est là leur principal revenu. Il faut necessairement passer par ces montagnes pour aller de Fez à Tafilet, & l'on compte cent lieuës de traverse. Il y a quantité de lions, de tygres, de sangliers & des loups dans les forests d'Azerot, Safaron & Benyazega.

Lorsqu'on veut prendre des lions & des tygres, on fait aux descentes des montagnes, ou aux sorties des forests où ils se retirent;

une fosse ronde & étroite par le haut & allant toûjours en s'élargissant par le fonds, & une autre fosse en longueur aussi profonde que l'autre, & ayant au fond un trou qui fait la cõmunication des deux fosses. Sur le trou de la fosse ronde l'on met une trape sur laquelle on laisse un mouton mort, & dans la fosse longue on descend un coffre fort épais remply de cloux au dessus, & dans le fond duquel il y a un quartier de mouton, & on tient levé une porte qui répond au trou qui est entre les deux fosses; le lion qui ne sort ordinairement que la nuit pour chercher sa proye, court à la chausse trape pour y devorer le mouton qu'il a senty, & comme il s'y jette avec impetuosité, il tombe avec luy dans la fosse, où quelque temps aprés qu'il a mangé le mouton, la faim l'ayant repris, il entre dans la fosse longue pour y manger le quartier de

mouton, lequel y est attaché à une machine à peu prés comme est celle d'une ratiere, le lion tirant la chair en la mangeant remuë la machine, & fait choir derriere luy la porte qui l'enferme dans le coffre, qui estant fort étroit, luy oste la liberté de s'y remuer; les Barbares qui le trouvent pris le matin, l'élevent avec quatre cordes liées à quatre anneaux de fer qui sont aux quatre coings du coffre, le mettent sur un cheval & l'emmenent chez eux. Quelquesfois ces Barbares reconnoissent le Roy de Fez, & d'autres fois non.

MONTAGNES DES ZAOÜIAS.

ZAoüias sont d'autres montagnes qui tiennent directement à celles d'Itata, au pied desquelles est située la Ville du mes-

me nom, par où passe la riviere de Sero, qui se rend dans le fleuve de Marbea, & tire son origine des mesmes montagnes. Dans ce fleuve qui entre dans la mer à Azamor, se rendent aussi les rivieres d'Oumana, Derna, Loüet de Leibit, & les fleuves de Tadela & de Tasaut. Celuy-cy depuis Loüet de Leibit, ou riviere des Noirs, qui est aussi rapide que le Rhosne, fait la separation du Royaume de Maroc d'avec celuy de Fez. Sur ce fleuve il y a un pont entre Derna & Oumana, avec un Chasteau que Mouley Seméin y a fait faire pour la conservation de ce pont; dautant que les Barbares dans leurs revoltes avoient coûtume de le mettre à bas. Ce païs est le plus miserable de tout le Royaume.

ROYAUME DE MAROC.

LE Royaume de Maroc a esté nommé Empire par plusieurs Autheurs, & son Roy est encore aujourd'huy traité d'Empereur par quelques Princes Chrestiens, qui luy ont écrit des Lettres, & envoyé des Ambassadeurs avec des riches presens pour faire la paix avec luy. Je croy bien que Mouley Jacob Almanzor Miraminin, qui avoit conquis tous les Royaumes depuis la Perse jusques en Guinée, & ajoûté une partie de l'Espagne à ses glorieuses conquestes, & qui fut Fondateur de la Ville de Maroc il y a plus de neuf cens ans, meritoit ce titre, tant pour les vertus heroïques qui éclatoient en luy, que pour la quantité de Royaumes & de Provinces qui estoient sous sa domination, mais à present il est gou-

verné par un autre qui n'a pas la centiéme partie des terres que celuy-là possedoit.

Ce païs est beaucoup plus chaud que celuy de Fez, à cause qu'il est plus proche du Midy. Il est encore plus fertile en grains & en bestiaux, parce que les terres y sont moins sablonneuses. Il y a peu de montagnes, & son étenduë est plus petite ; la Province de Sus qui en dépendoit s'en estant separée, depuis que les armes à feu s'y sont introduites, & que les montagnes d'Itata, de Zaimby, de Guilaoa, & d'Origue, qui font partie de l'Athlas, ont secoüé le joug.

Il n'a que cinq Provinces, qui sont Maroc, Tadela, Duquella, Haha, & quelques montagnes proche de Guilaoa, & celles où demeuroient les Chavanets, lesquelles sont maintenant habitées par des Arabes. Les Villes sont Maroc, Azamor, Saphie & Vala-

die, qui sont ports de mer, où il ne peut entrer que des barques, & qui n'ont que des vieux Châteaux pour toute défense, excepté Maroc qui est à trente lieuës de la mer. Il y a quantité de Chasteaux dans ce Royaume, où les Arabes se retirent en commun, comme font ailleurs les Barbares. Le fleuve de Goudet est le seul dans tout le païs qui se rend à la mer; les rivieres de Rascleyne, de Louydin, qui passe au Nord-est de la Ville, & celles de Mephis, de Mel, de Laquera & de Mesenes mélent leurs eaux avec la sienne; Fistella & Tasaüt qui sont en Tadela, entrent dans le fleuve de Marbea.

La Ville de Maroc est beaucoup plus grande que celle de Fez; elle est située dans une belle plaine, qui est toute couverte de hauts palmiers, lesquels rapportent des dattes fort grosses & tres-douces. Son Chasteau, son Palais, les Ser-

rails & les jardins, ſur le rapport de ceux qui les ont veus, ſont autrement magnifiques que ceux de Fez & de Miquenez. Auſſi l'on tient que Mouley Hamet Deibit, qui les embellit, y employa cinq cens quintaux d'or, ſans l'argent qu'il poſſedoit, pour mettre ces ouvrages dans leur derniere perfection; & comme il n'avoit pas d'aſſez excellens maiſtres dans ſon païs, il en fit venir d'Eſpagne & de Portugal, à qui il donnoit une piſtole tous les jours, & leur entretien.

Toutes les murailles des ſalles & des chambres ſont couvertes de feüilles d'or, de meſme que les lambris & les portes dont les cloux, les gonds, les pentures, les verroüils & les ſerrures ſont toutes de vermeil doré. Sur la haute tour de la grande Gemme, il y a trois boules d'or extrémement groſſes, qui ſont percées en beaucoup

d'endroits des balles qu'on leur a tirées. Les ouvrages de petits quarreaux & de plastre y sont si delicats, que l'art ne pouvoit rien inventer de plus beau.

Il y a des salles extrémement longues & larges, dans lesquelles il y a de grands bassins d'eau fort claire, où sont plusieurs poissons que l'on voit se promener au haut du plancher par la reverberation de l'eau qui donne dans de grands miroirs, lesquels sont directement au dessus ; & il y a une salle entre-autres où tous les signes du Ciel sont representez avec tant d'artifice, que lorsqu'on les regarde l'on croit voir le firmament mesme ; d'où vient que les Maures tiennent, que pour ce seul ouvrage, Mouley Hamet dés son vivant fut cõdamné de demeurer jusques à la fin du monde dans les enfers, ayant voulu imiter Dieu dans le plus bel ouvrage de la creation.

Les jardins qui ont deux lieuës de circuit, y sont entretenus avec une symetrie admirable. Il y a quantité d'allées de quatre & de six rangées d'orangers entremélez de jasmins, de lauriers, de rosiers, & de cyprés: Au milieu desquelles, car elles sont extrémement larges, il y a de longs viviers remplis de poissons. Dans ces viviers sont plusieurs grottes dans lesquelles les Roys prennent leurs divertissemens; & comme je n'ay jamais esté sur les lieux, je ne puis en faire une plus ample description.

Les Portugais ont une forteresse appellée Masagam sur les costes de ce Royaume, laquelle n'est qu'à deux lieuës d'Azamor. Les Arabes & les Barbares des païs circonvoisins y vont en grandes troupes effacer leurs crimes en combattant contre-eux, & croyent y gagner le Ciel s'ils y meurent, &

meriter beaucoup s'ils tuent ou blessent quelques Chrestiens; mais les Portugais, qui connoissent leur maniere de combattre, ne font jamais de sortie sur eux, qu'ils n'en tuent plusieurs, ou qu'ils n'en emmenent quelques-uns esclaves, pour leur donner le temps de se purger par une longue penitence. Les Portugais entrent souvent dans leurs païs, où ils envoyent premierement des espions ou écoutes, qui vont de nuit reconnoistre où sont campez leurs Adoüars, & le nombre des personnes qu'il y peut avoir, & sur cela ils prennent leurs mesures. Ils marchent toute une nuit, & les surprennent à la pointe du jour, se rendent maistres de leurs biens & de leurs personnes, qu'ils emmenent avec eux pour le secours de la Place.

Ils sont beaucoup plus redoutez dans ce païs-là que ne sont les Espagnols

Eſpagnols & les Anglois, dans celuy de Fez. Auſſi les Rois de Portugal honorent ceux qui deffendent cette Ville, des titres d'illuſtres Fidalgues, de deffenſeurs de la Foy, & d'un habit de l'Ordre de Chriſt, en reconnoiſſance des ſervices qu'ils rendent à la Religion & à leur patrie. Ils ſont bien entretenus de tout ce qui leur eſt neceſſaire : il y a ordinairement trois cens cavaliers, enfans de la Ville, tous mariez, & qui y ont famille; ce qui les oblige d'eſtre extremement vigilans pour s'y maintenir. Et lors qu'ils ſe voyent en peril d'eſtre tuez ou pris, ils choiſiſſent plûtoſt le premier party que le dernier. L'infanterie qui ſert pour défendre les murailles de la Ville, ſe change avec les Gouverneurs, qui ont tous ſoin d'en amener de nouvelle; & ainſi on ne voit point de deſerteurs de cette Nation, comme des Eſpagnols & des An-

glois qui ſont la pluſpart criminels, ou gens mis par force, qui n'ont nulle eſperance d'en ſortir jamais.

ROYAUME DE TAFILET.

TAfilet eſt un grand Royaume en Afrique au delà du mont Athlas, éloigné de ſix ou ſept vingts lieuës de la mer, au Sud eſt de la ville de Fez, & qui eſtoit anciennement connu ſous le nom de Numidie; c'eſt un païs extremement ſablonneux & ſteril preſque par tout, à cauſe des chaleurs exceſſives qui y regnent pendant toute l'année. Il ne peut produire de bled, & l'orge qu'on y ſeme en petite quantité le long des rivieres, & au temps des pluyes qui ſont rares, n'y croît auſſi qu'avec beaucoup de peine. Les Cherifs & les Alcaydes ſeuls, qui ſont les nobles du païs, en peuvent acheter;

à cause qu'elle est trop chere pour le peuple, qui est extremement pauvre & miserable, & qui ne vit que de dattes & de chair de chameau.

L'eau est fort rare aux lieux éloignez des rivieres, & il n'y en a point d'autre que celle de pluye, qui tombe quelquefois en de certains Hyvers avec abondance, & qu'on conserve dans des citernes; si bien que les hommes & les animaux domestiques ne boivent la pluspart du temps que du lait de chameau, qui est un animal qui sert à desalterer les autres, & qui se peut passer deux jours sans boire.

Les Provinces qui dépendent de ce Royaume sont celle de Toüet, qui est du costé du Levant, celle de Dras qui est au midy, & les deserts de Sara, qui contiennent les peuples de Ferquela, de Toudega, de Leguerisy, de Touguedout, de Sedrat, de Mou-

gouna, de Secoura, & de Hadet, lesquels habitent chacun prés des rivieres de ce nom, & tirent leur origine des montagnes de l'Atlas, Zaimby & Guilaoa.

Il n'y a que la seule ville de Tafilet dans ce Royaume. Elle est assise sur la riviere qui luy donne son nom, & à tout le reste du païs. Les peuples de cet état sont de trois sortes, & sont composez de Cherifs, d'Arabes & de Barbares. Les premiers sont descendus de l'imposteur Mahomet, & demeurent dans des Châteaux. Les Arabes ont esté amenez dans le païs avec ceux-cy; & Mouley Meherez, qui estoit leur Prince, par Mouley Almanzor, comme nous l'avons déja dit, & les Barbares sont les anciens habitans. Ce sont des gens secs, hauts, & basanez, qui demeurent dans des villages entre les montagnes, & qui nourissent quelques bestiaux, qu'ils échangent avec

les Arabes pour des dattes.

Il y a quantité d'Autruches, qui ſont grandes comme des geniſſes de ſix mois, & fort graſſes: on les prend à la courſe, & elles ont fort bonnes à manger.

Ce païs abonde en dromadaires, qu'ils nomment Mehery, & qui reſſemblent preſque en tout aux chameaux, horſmis qu'ils ont le corps & les jambes plus deliez, & deux boſſes, l'une moindre que l'autre. Ils ſont ſi legers & vont avec tant de viteſſe, qu'ils font quelquesfois en un jour & une nuit le chemin qu'un bon cheval ne pouroit faire qu'en ſept ou huit jours. Lors qu'ils naiſſent ils demeurent pluſieurs jours ſans remuer, & comme endormis. Pour compter les jours qu'ils ſont en cet eſtat, les Barbares leur attachent au col une bource de cuir, où ils mettent chaque jour une petite pierre, & ils aſſurent, pour

l'avoir experimenté, qu'ils pourront faire en vingt-quatre heures autant de chemin, qu'un cheval est capable d'en faire pendant autant de jours qu'ils ont esté sans sortir de leur assoupissement. Plusieurs Chrestiens dignes de foy ont veu un homme à Fez, qui estant party de Maroc au lever du Soleil, avoit esté à Tafilet, où il avoit porté quelques dépesches, & le lendemain à cinq heures du soir il estoit arrivé à Fez, ayant fait pour le moins deux cens lieuës en deux jours, & n'ayant changé que de deux animaux. Le mesme homme ne faisant que d'arriver leur dit, qu'il iroit encore, si ils le vouloient à Tanger porter leurs lettres, & qu'il leur en rapporteroit des réponses le lendemain à l'ouverture des portes de la Ville, quoy que Tanger soit éloigné de Fez de soixante lieuës.

PRINCIPAUTE' DE SUS.

LA principauté de Sus, du temps qu'Agader Aguer, ou Sainte Croix estoit aux Portugais, faisoit partie du Royaume de Maroc. Mais depuis que les Espagnols se furent rendus maistres du Portugal, ils abandonnerent cette Place, ainsi que celles de Saphye & d'Arzille. Les Barbares du Païs s'y habituerent, & donnerent le commerce libre à tous les Chrestiens qui voudroient venir trafiquer avec eux, & leur promirent qu'ils leur payeroient au double les armes & les munitions de guerre qu'il apporteroient à Fez, à Maroc, & ailleurs.

Comme ils ont quantité de mines d'or & de cuivre entre leurs montagnes, & qu'ils en avoient de tout prest & abondament, en peu de temps ils se fortifierent

d'armes & de munitions, & refuserent l'obeïssance qu'ils rendoient au Roy de Maroc, voulans estre gouvernez par un Prince choisi d'entreux, qui resideroit à Illec, capitale du Païs. Depuis ce temps-là ils se gouvernerent ainsi jusqu'à l'arrivée de Mouley Archy, qui à cause des nombreuses troupes qu'il menoit, & de la trahison de ceux qui deffendoient les passages, les subjugua, & la pluspart furent desarmez. Ils luy obeïrẽt pendant tout son regne, & les deux premieres années de celuy de Mouley Semein. Mais lors qu'ils reconnurent le naturel avare de celuy-cy, & qu'il exigeoit trop souvent d'eux des sommes immenses, ils tuerent ses Gouverneurs, & se donnerent à Mouley Hamet Meherez, auquel ils obeïrent jusqu'à sa derniere sortie de Maroc.

Ils furent ensuitte quelque temps sans le reconnoistre, mais

les ayans ramenez au devoir, il regne aussi absolument dans ses Estats, que son Onle à Fez & à Maroc. Il n'a que deux Provinces, l'une est Sus, où sont les villes de Tarudant & d'Agader Aguer; & l'autre est Sehel où est la ville d'Illec, qui est grande, riche & bien peuplée d'habitans, lesquels trafiquent ordinairement au païs des Noirs, d'où ils apportent quantité d'or & de Marfil. Ces Provinces sont separées du Royaume de Maroc par des montagnes tres-hautes, & presque inaccessibles; & de la Province de Dras, quelles ont au Sud-est, par d'autres montagnes qui ne sont pas moindres. Il n'y a que deux rivieres, dont l'une s'appelle Sus, & l'autre Masa. Sainte Croix & Aguilou sont les lieux où les vaisseaux viennent negocier. De vastes deserts sont entre ce païs-là & le Royaume de Sudan, qui est au sud, & la mer qui

le borne au oüest & au sud-oüest. Ce terroir est beaucoup montagneux, & tres-fertille en mines, en grains, & en fruits. Il y a quantité de Châteaux & de Villages où les Barbares sont fortifiez. Ils y ont chacun deux ou trois armes, pour changer, en quoy ils fondent leurs richesses. Les Susis sont plus adroits aux armes, & plus guerriers que tous les autres Barbares. Ils ont tout ce qui leur est necessaire pour vivre, excepté la laine qui leur est apportée de beaucoup d'endroits par les Chrestiens, lesquels trafiquent avec eux.

J'aurois enrichy cette Histoire de celle des persecutions que les Esclaves Chrestiens ont souffertes depuis vingt ans dans ces Royaumes, avec plusieurs particularitez fort curieuses. La maniere dont les Captifs sont vendus, & les travaux ordinaires ausquels on les occupe: & plusieurs avantures arrivez à

quelques-uns d'entr'eux: Et particulierement la conservation miraculeuse de Bernard Bausset, qui pour n'avoir pas voulu renier la Foy Chrestienne, fut exposé à 14. lions affamez pour estre devoré. J'aurois adjoûté aussi un petit traité du Commerce, & de la maniere qu'il se fait avec ces peuples dans les principales Villes de la Barbarie, à quoy j'aurois joint les termes principaux de la langue Arabesque dont on se sert communement en ces quartiers-là : Mais comme la matiere s'est insensiblement grossie, & que cela passeroit les bornes d'un juste Volume, j'en feray la seconde partie de cette Histoire, dans un Tome separé qu'on va imprimer au premier jour.

Voilà ce que j'ay remarqué parmy ces Barbares durant le temps que j'ay esté Captif. Les rudes exercices où j'estois employé tous

les jours, ne m'ont pas empesché durant la nuit de retrancher quelques heures de mon repos, pour décrire les choses dont je traite dans cette Histoire. Je sçay qu'il y en a d'autres qui ont écrit sur le mesme sujet; mais je puis assurer avec verité, qu'ils en ont plus dit qu'ils n'en ont appris, n'ayans pas gardé la sincerité à laquelle ils estoient obligez pour meriter la croyance qu'ils desiroient que receussent leurs écrits.

Je ne dis pas les choses avec autant de politesse & d'eloquence que pouroit faire une autre personne, je l'avouë; mais il faut avoüer aussi qu'il est assez rare qu'un homme qui a esté Captif pendant onze ans, ayant esté pris à l'âge de dix-neuf, & qui pendant un si long-temps est demeuré sans lecture d'aucun livre François, toûjours embarassé & occupé à de cruels travaux, capables de

faire oublier jusqu'à sa langue naturelle, s'en soit souvenu assez pour se faire entendre ; & qu'au lieu de s'abandonner comme les autres à plaindre son infortune, il ait cherché dans cette occupation l'art de surmonter avec constance les malheurs que la captivité traisne aprés elle. C'est ainsi que je l'ay toûjours supportée avec une entiere resignation aux volontez de Dieu, qui m'en a délivré dans un temps où j'avois perdu toute esperance de recouvrer ma liberté.

FIN.

TABLE
DES PRINCIPALES Matieres par Alphabet.

A

H

L

M

N

O

Fin de la Table.

Ensuivent les noms des Familles illustres, & les plus consiberables des Provinces.

FAMILLES ILLUSTRES.

CElle des Cherifs de Tafilet d'où descendent les Roys dont j'ay décrit l'Histoire, porte les noms Delheusenin & de Meherez.

Celle des Drices descend du Fondateur de Fez vieille, & demeurent dans cette Ville.

Celle des Merinys descend des anciens Roys de Fez, qui fonderent Fez la neuve, & qui perdirent le Royaume à l'arrivée des Cherifs.

Celle des Arases anciens Princes du Riffe, dont Mouley Seméin a détruit les principaux Chefs, & ceux qui en sont restez sont avec Mouley Hamet.

Les Ben-yeucourts alliez des Arases, Seigneurs de Neucour dans le Riffe,

ſont auſſi avec Mouley Hamet.

Les Anacaciz parens du Prince Gayland, ſe retirerent aprés ſa mort dans la ville de Ceoüta, où ils vivent ſous la protection du Roy d'Eſpagne.

Les Hamemins ſont l'Alcayde Amar-Hadou Vice-Roy des Algarbes, & & l'Alcayde Haly Ben-Abdala Gouverneur de Toutoüan.

Filély, qui fut Vizir.

Zelquetin, grand Treſorier.

Menſano, Maiſtre d'Hoſtel ou des Serrails de Fez.

Gerary, qui fut Bacha ou General d'Armée.

Bortema, grand Alcayde, Gouverneur de Mouley Meherez fils aîné du Roy.

Boiſa, grand Eſcuyer.

Bouchiche, qui fut Alcayde des tentes de l'armée du Roy.

Rouſſi, Gouverneur de Fez vieille.

Marino, qui le fut de Salé, & Vice-roy des Algarbes.

Squerdo, qui fut Gouverneur de Salé.

Pantouja, *Ibidem*.

Berry, Gouverneur de Miquenez.

Bouſta, General des Noirs du Roy, &

& Gouverneur d'Arzille.

Marſauc, Gouverneur de Fez neuve.

Hiſpany, General des Chavanets.

Abdrahaman Laiche, Intendant de la Marine de Toutoüan, Renegat Marſeillois, & fils d'un Conſul.

Santiago, qui fut Gouverneur de la meſme Ville.

Lehache Toümin, qui fut Ambaſſadeur à la Cour.

Serhony, Bacha.

Loüéty, beau-pere de Mouley Archy & de Mouley Seméin.

Ben-jauja, Meſtre de Camp.

Treme-ſerry, *Idem.*

Meniny, Gouverneur de Salé.

Henden, Vice-roy de Tafilet & de Toüet.

Zamon, Intendant des bâtimens du Roy à Miquenez.

Mejudoub, Protecteur de Miquenez, où on luy a edifié une Chapelle.

Zebedé, Protecteur de Maroc, *Idem.*

Bona-fat, Protecteur de Fez neuve, où on luy a bâty auſſi une Chapelle devant la Juifverie, les deſcendans de ces 3. derniers ſont reputez pour Saints.

Mimaran, grand Checq des Juifs de tout le Royaume, & favory du Roy.

X

FAMILLES ILLUSTRES.

Celles des Provinces qu'on appelle Castlles.

LInguet & Oülets de Lehache, sont dans la Province d'Alcaladia.

Loüety, dans la mesme Province.

Ben-yazega, est entre Fez & Theza.

Ben-ymelec, demeure dans la Province des Algarbes.

Ben-zeroël, dans les montagnes qui portent ce nom, & dans celles de Jebel-zebibe & de Chechoüan.

Serhony, dans les montagnes de Serhon.

Azerot & Safaro, dans les montagnes de Meluya, au deçà du fleuve.

Leguerizy, Sagaro, Hadet, Toudega, Secoura, Mougouna, Magaram, Sedrat, Touguedout, Itata & Zaimby, dans l'Athlas, de l'autre costé du fleuve, vers Tafilet & Sara.

Guilaoa, dans les montagnes qui sont au Sud de Maroc.

Ben-Bucar, dans celles de Zaoüias.

Urica, dans celles de Sus.

Line, en Sus.

Chavanets, partie sont avec Mouley Hamet, & l'autre partie dans l'Al-

caladia, proche de Melille.

Chy, dans la Province d'Asciz.

Sebahay, entre Salé & la Mamora.

Chaoüia, dans la Province de Temesena.

Geraras, dans celle de Haha.

Oüleṭs Amar, dans celle de Tadela.

Mentays, dans celle de Duquella.

Ludeya, proche de Miquenez.

Et celles del Hamemin & d'Arase, sont dans le Riffe.

Dignitez & Charges principales, avec quelques termes Arabes.

Empereur,	*Emir.*
Roy,	*Sultan.*
Prince,	*Cherif.*
Vice-roy,	*Califa.*
General d'armée,	*Bacha.*
Ministre d'Estat,	*Vizir.*
Secretaire d'Estat,	*Quetip.*
Tresorier,	*Mouley le Mel*
Gouverneur de Villes, Provinces & Capitaines aux armées,	*Alcaydes.*
Gouverneur des Montagnes, ou des Cafilles des Arabes & Barbares,	*Checq.*
Lieutenant,	*Bachouda.*
Enseigne,	*Leleb.*

Capitaine Corſaire	*Rays.*
Lieutenant Corſaire,	*Soute-Rays.*
Canonnier,	*Tapgi.*
Juge de Police,	*Le Haquem.*
Archers,	*Le Codem.*

Termes.

Dieu,	*Alla, Arby.*
Jeſus-Chriſt,	*Cid-na-ayſa.*
La Vierge Marie,	*Lazeba-Mariem.*
Temple,	*Gema.*
Priere,	*Salla.*
Loy,	*Din.*
Prophete,	*Eneby.*
Juge ſouverain d'icelle,	*Le Cady.*
Preſtre,	*Talbe.*
Religieux,	*Naqueciz.*
Hermite,	*Morabite.*
Saint,	*Ciid.*
Martyr,	*Jeed.*
Sage,	*Fequer.*
Chreſtien,	*Menſerany.*
Maure,	*Muſulmin.*
Turc,	*Turqui.*
Juif,	*Lihoudy.*
Payen,	*Quaifer.*

TERMES.

Paradis,	*Gena.*
Enfer,	*Genema.*
Le Ciel,	*Cema.*
La terre,	*Lart.*
Palais,	*Mechoüar.*
La mer,	*Lebahar.*
Le Soleil,	*Chimche.*
La Lune,	*Gamera.*
Les Estoiles,	*Injom.*
Monnoye,	*Draham.*
Or,	*Deeb.*
Argent,	*Mecora.*
Perles,	*Jora.*
Diamant,	*Liacot.*
Pain,	*Lecobus.*
Vin,	*Leineib.*
Eau,	*Elma.*
Chair,	*Lehem.*
Vestemens,	*Lebaoiche.*
C'est assez,	*Alla herba.*

J'en diray davantage au Traité de la Captivité.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Privilege du Roy donné à Chaville le 27. Aoust 1682. Il est permis à EDME COUTEROT Marchand Libraire à Paris, de faire imprimer, vendre & debiter un Livre intitulé *Histoire de Mouley Archy, connu sous le nom de Tafilet, & de Mouley Ismaël son frere & son Successeur à present regnant, Roys de Fez, de Maroc, de Tafilet & de Sus, &c.* composée par le Sieur MOÜETTE, en tels caracteres & volumes que bon luy semblera, pendant vingt années, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Et defenses sont faites à tous autres Libraires-Imprimeurs de l'imprimer, d'en vendre ny debiter de contrefaits, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, d'amende arbitraire, dépens, dommages & interests, aux charges & conditions portées par ledit Privilege, & aux peines y contenuës. Signé, Par le Roy en son Conseil, DIGONO. Et scellé.

Enregistré sur le Livre de la Communauté des Libraires Imprimeurs de Paris le 19. *Octobre* 1682.

Signé C. ANGOT, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 26. Janvier 1683.

Errata.

PAge 4. ligne 13. des Alceydes, *lisez* des trois Alcaydes.
P. 5. l. 7. il commança, *l.* il recommança.
Ibidem l. 12. de ne le luy. *l.* de ne luy.
P. 8. l 15. dans, *l.* sous.
Ibidem 18. *l.* une embuscade.
P. 16. l. 15. tournerent, *l.* se tournant.
P. 17. l. 7. *lisez* & luy dit que si.
P. 37. l. 10. Quivier. *l.* Quivir.
P. 53. l. 1. Ehceq. *l.* Checq.
P 55. l. 6. Felquela. *l.* Ferquela.
P. 90. l. 19 Ehecq. *l.* Checq.
P. 97. l. 3. *Dillilkz.* lisez *Dillilla.*
P 100. l 14. Ehecq. *l.* Checq.
P. 45. l. 24. Cahem. *l.* Achem.
P. 154. l. 24. Pierre *l.* Bernard.
P. 163. l. 6. *ostez* cependant.
P, 245. l 9. *ostez* le,
P. 323. l. 1. *ostez* pour lequel il l'avoit voulu faire punir autrefois,
P. 336. l. 19. Pierre. *l.* Bernard.
P 350. l. 22 la. *l.* le.
P. 351. l. 1. la. *l* & le cinquiéme & dernier.
P. 402. l. 25. Valadil *l.* Valadie.
P. 423. l. 19. melay, *l* magazin.

